THE UNIVERSITY OF … SERIALS DIVISION

Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14614 – 6 F

MERCREDI 22 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le dialogue franco-japonais renoué

ENTRE Paris et Tokyo, « les malentendus sont dissipés », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, à l'issue de sa visite au Japon. Les propos de Mme Edith Cresson, en mai – comparant notamment les Japonais à des fourmis – comme son opposition initiale à l'entrée de NEC dans le capital du groupe public Bull avaient provoqué un net refroidissement entre les deux pays. A Tokyo, M. Bérégovoy a renoué avec une attitude constructive : « ambassadeur de la confiance mutuelle », il a recherché la coopération plutôt que la confrontation.

Reçu par le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, M. Bérégovoy a su adopter le ton qu'apprécient les Japonais : ferme mais poli. « Je ne suis pas venu en représentant de commerce », a-t-il déclaré, se référant implicitement à la visite récente – et catastrophique – de M. George Bush. Au lieu de dénoncer l'efficacité industrielle et l'agressivité commerciale des Japonais, M. Bérégovoy a cherché à faire ressortir les convergences entre les deux pays, deuxième et quatrième puissances économiques mondiales.

LE poids politique de la France et la force financière du Japon doivent, à ses yeux, se marier pour faire progresser positivement les grands dossiers du monde. Paris en attend des résultats concrets dans plusieurs domaines. Sur la question du soutien à la croissance mondiale, qui doit être évoquée lors de la réunion du G 7, le 25 janvier à New-York, mais aussi sur l'aide à l'ex-URSS, la réintégration du Vietnam dans la communauté financière internationale ou les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

Jugeant le dossier automobile Japon-CEE « réglé », M. Bérégovoy a clairement fait savoir à ses interlocuteurs qu'il ne céderait pas aux pressions protectionnistes de certains industriels français. Marquant là encore une nette inflexion dans l'attitude de la France à l'égard de l'archipel, il a invité, en revanche, et avec insistance, les industriels nippons à investir en France.

L'ATTENTION accordée à la visite du ministre par les journaux japonais incite à penser que Tokyo accueille très favorablement ce changement de ton. Sur le plan économique et financier pourtant, ce revirement risque d'être un peu tardif. Il intervient alors que les industries japonaises, notamment l'automobile, entrent dans une phase de digestion, après les investissements massifs qu'elles ont réalisés à l'étranger dans les années passées.

Convaincus de la bonne santé de l'économie française, les dirigeants nippons sont en droit de s'interroger sur l'ampleur de ce revirement. Si M. Bérégovoy a toujours été partisan de l'entrée de NEC dans Bull, le serait-il aussi de celle de Mitsubishi dans Renault ? Cette nouvelle attitude est-elle celle du gouvernement français ou n'est-elle que la position du ministre des finances ? Il faut bien chercher l'argent là où il est. Le double langage – celui de Matignon, celui de Bercy – serait sans doute la pire des choses dans les relations entre Paris et Tokyo. Une prochaine visite du premier ministre au Japon devrait sans doute permettre de lever les ambiguïtés.

Lire page 19 l'article d'ERIK IZRAELEWICZ

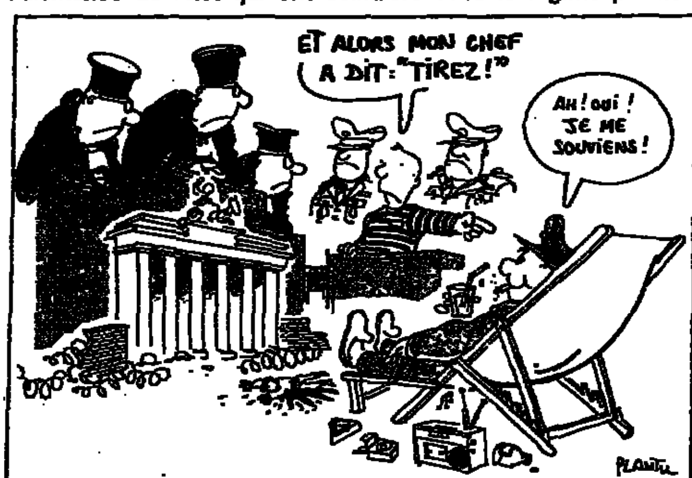
M 0147 - 0122 0 - 6,00 F



La condamnation d'un ancien garde-frontières à Berlin

La polémique est relancée sur la répression dans l'ex-RDA

Un ancien garde-frontières de la RDA a été condamné, lundi 20 janvier, à Berlin, à trois ans et demi de prison pour avoir tué un fugitif sur le mur en février 1989. Le gradé qui avait donné l'ordre de tir a été acquitté. D'autres procès semblables pourraient avoir lieu. L'ouverture des archives de la police politique, la Stasi, relance la polémique des nombreux Allemands de l'Est qui ont collaboré avec le régime policier.



Lire page 3 les articles d'HENRI DE BRESSON

Quatre-vingt-sept morts, neuf rescapés près de Strasbourg

Chute de l'Airbus : les experts étudient l'hypothèse d'un incident technique

Quatre-vingt-sept personnes ont été tuées dans l'Airbus A-320 d'Air Inter qui s'est écrasé, lundi 20 janvier vers 19 h 25, près de la commune de Barr, sur le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin). Neuf survivants seulement – dont deux enfants – ont été retrouvés. Les quatre-vingt-seize passagers et membres d'équipage avaient décollé, une heure auparavant, de l'aéroport de Lyon-Satolas à destination de Strasbourg. Les « boîtes noires » de l'A-320, dont l'une a été récupérée, devraient permettre de comprendre les raisons de cette catastrophe. Les experts étudient l'hypothèse d'une cause technique.

Un avion pas comme les autres

par Alain Faujas

La chute de l'Airbus d'Air Inter dans la forêt du mont Sainte-Odile, dans les Vosges, ne peut être considérée comme une de ces catastrophes « banales » qui ponctuent sinistrement l'histoire de l'aéronautique commerciale (Chicago, Ermenonville, le mont Erebus, Tokyo, Madrid, Bengalore, etc.) et qui indignent d'autant plus que la technologie moderne semblerait devoir enfin maîtriser incidents techniques, aléas météorologiques et erreurs humaines.

Bien sûr, les quatre-vingt-neuf victimes posent – et pas seulement à leurs proches – à nouveau la question des causes de cet accident. Les premiers témoignages des rescapés et l'absence de messages alarmistes de l'équipage laisseraient penser que les fonctions essentielles de l'appareil (moteurs, volets, commandes), qui avaient été vérifiées le matin même, étaient normales peu avant le choc. L'équipage n'a pas effectué la descente trop rapidement, au moins dans une première phase. L'hypothèse de l'attentat semble également à écarter pour l'instant, en l'absence d'une explosion avérée antérieure à la chute. La mauvaise visibilité et la basse température (– 8 °C au mont Saint-Odile) n'excédaient pas ce qu'un avion commercial affronte quotidiennement.

Reste l'altitude aberrante du vol, de l'ordre de 600 mètres au-dessous de la trajectoire normale, alors qu'il restait à parcourir environ une vingtaine de kilomètres avant la piste de l'aéroport de Strasbourg.

Lire la suite et nos informations page 9

Grandes manœuvres en Afghanistan

Le Pakistan, allié des moudjahidins, souhaite désormais un rapide retour à la paix

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

« Oui, le Pakistan est vraiment en train de changer de position à propos de l'Afghanistan. Il considère désormais comme sa priorité une politique économique active envers les nouvelles Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale. Pour ce faire, il a besoin que la paix revienne rapidement dans notre pays. » Nous recevant dans sa maison-forteresse de Peshawar, le commandant Abdul Haq – qui dirige les moudjahidins de la célèbre passe de Khyber presque jusqu'à Kaboul en passant par les abords de la ville de Jalalabad – n'hésite pas à reconnaître un fait nouveau et important pour les adversaires du président Najibullah. Islamabad, qui, depuis près d'un quart de siècle, a soutenu les groupes islamistes afghans les plus extrémistes, marquant constamment sa préférence pour une solution radicale dans le pays voisin qu'elle espérait ainsi mieux contrôler, a – selon toute apparence – décidé de favoriser désormais un règlement politique. Ce qui implique une pression sur son protégé de toujours, le Hezb-i-Islami, et l'envoi de signaux positifs vers des partis tenus jusque-là en lisière. Déjà, la moindre disponibilité du Pakistan à l'égard de ses anciens amis se fait sentir : *« Nous commençons à avoir des problèmes d'approvisionnement en armes et munitions*, reconnaît M. Abdul Haq, affilié à une branche dissidente du Hezb (1).

JEAN-PIERRE CLERC

Lire la suite page 4

(1) Le Hezb, né en 1976 d'une scission effectuée au sein du mouvement islamique (Jamiat) par M. Hekmatyar, s'est lui-même scindé, en 1979, sous l'impulsion de M. Yunus Khales.

Mésalliance BSN-Agnelli

L'OPA de Nestlé sur Perrier compromet les accords entre les deux groupes

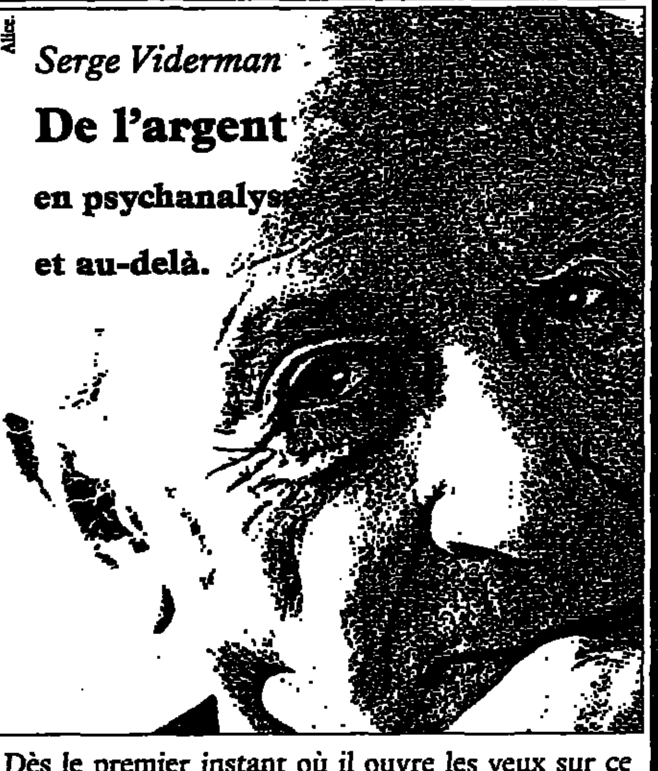
par François Renard

Le bel accord d'association conclu le 10 septembre 1987 entre M. Antoine Riboud, président de BSN, et M. Umberto Agnelli, président de l'IFIL, un des holdings du groupe familial, pour développer les activités du groupe français en Italie a-t-il vécu, et le groupe Agnelli aurait-il des vues non seulement sur certaines sociétés de l'agroalimentaire en France, mais aussi sur son numéro un, BSN lui-même ?

La question est désormais posée, après les déclarations du même Umberto Agnelli jeudi dernier à Milan (*le Monde* daté 19-20 janvier 1991). *« Nous souhaitons renforcer notre participation dans BSN, aujourd'hui à 5,8 %, mais seulement en total accord avec son management »*, se hâtait-il de préciser, ajoutant, toutefois : *« Dans l'immédiat, nous allons rester à 5,8 % jusqu'à ce qu'Antoine Riboud nous demande de monter. Mais j'espère que la situation changera aussi vite que possible. »* La menace était claire, d'autant qu'elle s'assortissait d'un commentaire éloquent : *« BSN est une entreprise magnifique, bien gérée, un développement dans l'agroalimentaire français qui, par nature, est anticyclique et complète parfaitement les activités automobiles de Fiat. »*

C'était, pourtant, un bel accord que celui de 1987, un échange de participations dans le capital de chacun des deux groupes, avec, pour objectif, la diversification de la famille Agnelli dans l'agroalimentaire italien, BSN jouant le rôle de maître d'œuvre industriel. La leçon des pâtes Buitoni, soufflées, au nez d'Antoine Riboud, par Carlo De Benedetti en 1986 avait servi : en Italie, il faut un « parrain » puissant, et Agnelli convenait parfaitement. Ce fut une belle aventure, avec la prise de contrôle du numéro 1 du fromage, Galbani, de la deuxième place (14 %) dans les pâtes, Cagnesi, la part de BSN montant progressivement, avec, en décembre, la cession totale au groupe français de ses intérêts dans l'eau minérale par Agnelli, qui conserve toujours 50 % du fromage.

Lire la suite et l'article de DOMINIQUE GALLOIS ainsi que les déclarations de M. Antoine Riboud, le président de BSN, page 18



Dès le premier instant où il ouvre les yeux sur ce monde incompréhensible, l'homme sait qu'il est destiné à disparaître. Serge Viderman s'efforce de cerner le rôle que joue l'argent - sa passion - dans la peur de la mort, et dans son illusoire conjuration.

Collection "Le Fil Rouge"
160 pages - 88 F.
puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Chrétiens sans frontières

par Michel Leplay

LA semaine annuelle dite de prière pour l'unité des chrétiens qui a lieu du 18 au 25 janvier a désormais une valeur moins momentanée, et pour deux raisons. D'une part, la fraternité et la collaboration sont devenues très réelles dans la vie quotidienne de chrétiens appartenant à diverses confessions. D'autre part, pour l'entraide comme pour la réflexion, des structures de coordination existent à tous les échelons : en France, le Conseil des Eglises chrétiennes ; en Europe, des conférences et associations œcuméniques, des rassemblements de jeunes, des colloques universitaires et des groupes théologiques.

Il n'en demeure pas moins que trop de conflits actuels ont encore un aspect confessionnel, de l'Irlande à l'Ukraine. La « conversion des Eglises » est lente, parfois ralentie. Enfin l'accélération récente des événements nous a un peu débordés : les frontières sautent aussi entre les Eglises, et l'émulation doit remplacer la rivalité.

C'est pourquoi il convient de ne pas se relâcher, dans un climat qui peut être paradoxalement objet de gratitude et d'impatience pour les chrétiens. La persévérance et la vigilance demeurent nécessaires. La vérité entre nous est l'autre nom de l'estime mutuelle. Voici donc deux ou trois questions que, d'un point de vue protestant, on peut poser devant le paysage œcuménique européen de 1992.

Jean-Paul II déclarait il y a dix ans : *« De nos jours encore, l'âme de l'Europe reste unie, car en plus de ses origines communes elle possède des valeurs chrétiennes et humaines authentiques. »* Je comprends cette lecture rétrospective et optimiste de notre histoire : cathédrales et Renaissance. Mais nous ne saurions oublier d'autres faits : l'Europe chrétienne du Moyen Age a déclaré le peuple juif coupable de déicide (concile de Latran, en 1215). L'Europe chrétienne a inventé l'Inquisition contre les Albigeois.

L'Europe unie, chrétienne et humaniste, s'est aussi faite sur la tête des Turcs et sur le dos des juifs. L'Europe, enfin, a eu le mal qu'on sait à intégrer la Réformation du seizième siècle, puis la Révolution française : de sévices en atermoiements, il a fallu composer. Et, pour terminer l'inventaire rapide de ce passé antérieur : quel bilan allons-nous faire de la découverte de l'Amérique ?

La première urgence est d'une mémoire exigeante : elle seule autoriserait une espérance lucide.

La seconde question protestante pourrait être la suivante : nos frères catholiques et leur hiérarchie tiendront-ils compte davantage déjà des organismes de concertation existants? La conclusion du récent synode pour les évêques annonçait la préparation, d'ici à un an, d'une *« structure de coordination pour l'évangélisation du continent européen »*. Qu'est-ce à dire? alors qu'un Conseil des conférences épiscopales d'Europe a été créé en 1969, qu'un autre organisme, la Conférence des Eglises européennes, rassemble depuis 1959, les familles protestantes, la communion anglicane et les Eglises orthodoxes. La différence fondamentale apparaît encore comme séparatrice : l'instrumentalité de l'Eglise dans la transmission du salut est différemment conçue par les uns et par les autres. Aussi, l'Eglise catholique, qui reconnaît aux membres des Eglises protestantes une existence chrétienne authentique, nous attribue une consistance ecclésiale insuffisante. A l'inverse, bien des héritiers de la Réformation perçoivent chez le partenaire catholique un plus, disons clérical et hiérarchique, qui est un trop.

Unité ou uniformité

Telle est la situation, avec les variantes locales et les accommodements pastoraux réciproques : pour la coopération spirituelle, le témoignage évangélique, le service et la recherche, oui. Mais pour la reconnaissance des ministères, et en particulier l'hospitalité eucharistique, non. A ce dialogue difficile, mais non sans issue entre nous, s'ajoutent d'autres relations bilatérales différemment problématiques : entre anglicans et catholiques avec la décision de l'ordination de femmes, y compris comme évêques ; entre catholiques et orthodoxes, perplexes autour du patriarcat romain.

Un œcuménisme plus évangélique qu'ecclésiastique, plus spirituel qu'institutionnel ne pourrait-il accueillir l'autre Eglise telle qu'elle est? Faut-il que l'un des partenaires pose des conditions incontournables à l'admission dans la communauté chrétienne européenne ? La curie romaine est-elle la Margaret Thatcher et le pape catholique le John Major de cette insularité ecclésiastique ? Enfin, la géographie et les chiffres donnent quelques indications. Avec l'Eglise romaine et les Eglises orthodoxes, la troisième famille chrétienne, celle des Eglises protestantes, occupe en gros le nord de l'Europe. En sorte que *« seulement 48 % des baptisés européens sont catholiques »*. En somme, il faut nuancer l'affirmation d'une Europe chrétienne, catholique et unie. Et relativiser notre mémoire de chrétienté humaine et authentique. Tendre à manifester l'unité en Christ par-delà les barrières, notamment nationales : telle serait la catholicité évangélique au service de l'unité entre les peuples.

Mais cela nous conduit à une dernière question : cette unité, à laquelle notre demi-siècle aura donné le meilleur de lui-même, pour quoi faire ? On dit, dans les sanctuaires et du haut des chaires : *« Etre un pour que le monde croie. »* C'est la prière du Christ. De quelle unité s'agit-il ? Moins d'une unité d'uniformité silencieuse ou d'unanimité contrainte que d'une unité de service et de recherche. Comme on le dit à l'Université ou dans les hôpitaux : l'objectif à atteindre mobilise toutes les compétences. Aussi, quand nous nous proposons ladite *« évangélisation de la nouvelle Europe »*, ou la nouvelle évangélisation de l'Europe, nous nous gargarisons de mots si nous oublions deux réalités : l'ordre évangélique d'être d'abord au service des plus déshérités, menacés et méprisés parmi nos semblables. Et l'ordre théologique pour aujourd'hui, dans une société sécularisée dont les besoins religieux sont un vrai défi.

On sait qu'avant d'être fixé dans quatre petits livres, le message de Jésus, qu'il n'a jamais écrit, fut une parole de disciples, un témoignage d'apôtres. Puis vint la rédaction des quatre évangiles, pour fixer l'unité du témoignage dans la diversité même des témoins. Matthieu, déjà ecclésiastique et à tendance disciplinaire, Marc, à la grâce immédiate et sans condition, Jean, plus mystique et sacramentaire, et Luc, qui les entraînerait tous vers l'Afrique ou les Amériques. La diversité initiale du christianisme est faite de ces communautés de témoignage et de service.

► **Michel Leplay, pasteur de l'Eglise réformée de France, est directeur de l'hebdomadaire protestant *Réforme*.**

De Munich à Maastricht

par Guy Leclerc-Gayrau

NOUS sommes quelques-uns – nés de la dernière guerre – à avoir souscrit à une vision gaullienne de l'Europe. On nous taxa de « nationalistes attardés » au prétexte que nous refusions toute allégeance atlantiste et toute atteinte aux principes d'indépendance et de souveraineté, fort malmenés à Maastricht.

Aujourd'hui, alors que le cours de l'histoire semble à nouveau s'emballer, ne risque-t-on pas de voir s'inverser le fameux postulat gaullien qui pourrait cette fois se décliner de l'Oural à l'Atlantique ? L'hypothèse n'est pas si incongrue si l'on songe aux approches de M. Eltsine en direction de l'OTAN.

A-t-on suffisamment mesuré, avant de se rendre à Maastricht, à quel point l'effondrement du bloc de l'Est génère un effet de souffle qui balaye le fragile et laborieux équilibre que l'on tente encore de mettre en place à l'Ouest ? Que vaut cette Europe-là qui, aujourd'hui encore, n'a rien de mieux à proposer qu'une monnaie et un marché uniques, dont les clients sont priés de laisser à la caisse leur identité et leur âme ? Quant aux autres, les oubliés de Maastricht, les damnés de la terre européenne, de quoi pourraient-ils se plaindre puisqu'on vient de leur donner en bloc la liberté, la démocratie et quelques beaux échantillons du capitalisme le plus sauvage ? Ce n'est pas la charité qu'ils demandent, mais la juste part de l'Europe qui leur revient.

Les riches et les pauvres

Ont-ils réalisé, ces eurocrates zélateurs d'une vassalité d'affairistes repus, qu'ils se rendaient à Maastricht comme d'autres le firent à Munich, persuadés que leur pusillanimité aurait raison des bruits de bottes qui s'enflent de Minsk à Dubrovnik ?

Européens convaincus – comme de Gaulle – nous l'avons été jusqu'à la chute du mur de Berlin. La construction européenne répondait alors à des nécessités précises : mettre fin à l'engrenage tragique des conflits franco-allemands ; tenter d'arrimer l'Allemagne à l'Ouest ; tenter de se dégager de l'emprise des blocs qui, à Yalta, s'étaient partagé le monde sur les dépouilles d'une Europe ravagée. Aujourd'hui, seul le premier de ces objectifs semble atteint. Mais l'Allemagne, réunifiée, retrouve des ambitions planétaires équivalentes à celles de son vieil allié japonais. Il n'y a plus de Yalta, plus de blocs autres que ceux des riches et des pauvres. L'Europe n'est plus coupée en deux par le rideau de fer. Il faut s'en réjouir. Mais elle est au moins morcelée en trois parties aux intérêts divergents : Europe occidentale (qui continue à édicter des normes sur la fabrication de la pâte de coings), Europe centrale, Europe de l'Est... sans parler d'une Europe méditerranéenne qu'on ne pourra ignorer longtemps sans que les poussées démographiques fassent surgir de légitimes revendications.

Pouvait-on sérieusement se réunir à Maastricht sans déclarer caducs les traités de Rome, de La Haye, de Luxembourg ?... Tous les schémas juridico-administratifs péniblement élaborés depuis un demi-siècle ne sont-ils pas devenus obsolètes, voire indécents ? Partis d'un «méli-mélo» de charbon et d'acier, nous voici parvenus au «pot-pourri» des convoitises inavouées, les mêmes qui, depuis deux mille ans, endeuillent notre histoire. Aujourd'hui comme hier, au cœur des Balkans, aux confins des vieux empires austro-hongrois et ottoman.

Ce n'est pas de monnaie unique qu'il fallait parler à Maastricht, mais du nouvel équilibre mondial qu'il faudra nécessairement dégager des profonds bouleversements qui se préparent. Au-delà des espaces régis par les Douze, il en est peut-être qui rêvent d'autres frontières derrière lesquelles la vie daignerait enfin leur sourire.

L'esprit de Munich n'est sans doute pas mort puisque – voulant ignorer les vraies urgences – l'on se décerne des satisfecit sur de fumeuses perspectives de vote à des élections qui n'intéressent personne. L'esprit de Munich n'est pas mort puisque – faisant fi des querelles sémantiques entre fédération et confédération – on se résigne déjà à subir le leadership d'une Allemagne toujours obnubilée par le rêve d'une Mittel-Europa qui, de la Baltique à l'Adriatique et du Rhin au Danube, retrouverait les puissances conjuguées du Saint Empire romain germanique et du vieil empire austro-hongrois. L'esprit de Munich n'est pas mort puisqu'on verse une larme sur le destin de M. Gorbatchev sans se soucier outre mesure des lendemains qui, là-bas, se préparent.

Les appétits de Berlin

Prenons garde, face à la nécessaire recomposition des paysages géopolitiques qui ne va pas manquer de s'opérer, de ne pas avoir à nous incliner, comme dans les années 30, devant les solides appétits de Berlin ou de certains de ses actuels «clients» de l'Est susceptibles de vouloir, à très courte échéance, relancer l'idée d'une «maison commune européenne» qui deviendrait l'alibi de leur nouvelle domination. Leur offrons-nous un autre choix?

«Le fascisme n'est pas si improbable», écrivait Georges Pompidou. Il n'est pas impossible que, à l'heure actuelle, quelqu'un s'apprête à «trancher le nœud gordien». Les fascismes sont toujours le fruit des désordres engendrés par nos lâchetés.

► **Guy Leclerc-Gayrau est artiste peintre et écrivain.**

COURRIER

Protéger les minorités

«Protéger les minorités», tel est le titre de l'article de Gérard Israël, publié dans *le Monde* du 4 janvier. Son exposé est clair et souligne d'autant mieux les conclusions erronées de sa pensée bien française, car jacobine.

Il admet qu'une supranationalité pourrait *«protéger les minorités»* et apaiser les tensions et propose le modèle français *«qui ne connaît pas, heureusement, le phénomène minoritaire»* et qui est *«un exemple d'Etat unitaire réussi»*. Dans l'Hexagone, il n'y aurait pas de *« volonté spécifique de constituer une minorité »*, ni *«de désir de résister à l'assimilation douce ou forcée voulue par tout Etat centralisateur »*. La démarche cynique d'un Etat centralisateur est ainsi avouée discrètement...

...La France est-elle ce jardin paisible hexagonal ? La contestation corse, dans sa forme actuelle depuis bientôt trente ans, a amené l'Assemblée a voté un article premier du «statut Joxe», *« Peuple corse, composante du peuple français »*, que le Conseil constitutionnel a certes aussitôt annulé. Les contestations basque, catalane, occitane, bretonne, alsacienne... sans avoir le caractère de guerres civiles, n'en existent pas moins. Ce modèle français, personne n'en veut en Europe.

Le fédéralisme est depuis longtemps dans le mouvement général. La démocratie se fonde sur les droits de l'homme, *« les libertés fondamentales »* comme on dit. L'Etat national unitaire, se servant des droits de l'homme individuels pour éluder et souvent combattre tous les autres droits qui en découlent, droits collectifs, culturels, historiques, régionaux, économiques, ne permet pas de progresser, de bâtir l'Europe. Tous les Etats, même fédéraux, lorsqu'ils privilégient la logique d'Etat, pérennisent la morale du rapport de forces, celle qui a fait leur histoire...

...Si le moteur de l'Histoire et du progrès est la loi du plus fort, comment arrêter les règlements de comptes, la rébellion contre l'injustice, contre la domination même baptisée Etat de droit ?

L'évolution doit être sans contrainte, consentie. La diversité n'est pas anarchie mais enrichissement. Aujourd'hui, en Occident, l'échange économique et culturel est inévitable. Privilégier la compétition et les rapports de forces, c'est pérenniser les crises sociales, écologiques et ethniques. Il faut donc revoir toutes les interfaces de l'échange et bannir autant que faire se peut la domination.

MAX SIMEONI
Député européen

Le drapeau rouge

Le drapeau rouge avait bien des défauts. Mais enfin, il existait. Il était arboré quelque part dans le monde. On savait qu'il avait couvert beaucoup d'erreurs, d'échecs et de crimes. Mais enfin, il flottait, *« rouge du sang de l'ouvrier »*, comme disait le vieux chant révolutionnaire de Paul Brousse sous la Commune, *« éclaireur des opprimés »* sur les barricades.

En le faisant descendre de sa hampe, on efface de la carte de l'Europe un double symbole : celui de la lutte et celui de l'espoir. Sans doute impératives sont les raisons qui ont conduit à cet effacement, et l'on veut croire, en ce début d'année, que les peuples de la nouvelle CEI les évaluent mieux que personne, savent d'où ils viennent sans ignorer où ils vont, connaissent ce qu'ils veulent aussi bien que ce qu'ils ne veulent plus, prennent la mesure de l'avenir aussi lucidement que celle du passé. Il n'empêche! Le jour où ils avaient hissé la fameuse bannière, frappée de la faucille et du marteau, ils étaient comptables de ce signal aux yeux du monde. Ils étaient censés s'adresser non pas à eux seuls, mais à l'ensemble des paysans et des ouvriers de la terre. Ce qui, à l'époque, s'appelait le « prolétariat » international, qui ne se désigne plus ainsi, mais existe toujours, à l'échelle que l'on sait, et à qui l'on n'a pas demandé son avis. C'est à lui qu'était montré l'emblème de la révolte et de l'espérance. Fini, cela? Amené, le drapeau? Le mot célèbre et un peu dérisoire de Sartre à propos du refus de «désespérer Billancourt» pourrait aujourd'hui trouver une application assez étonnante au niveau de la planète tout entière qu'il n'est pas question, on le souhaite, de désespérer définitivement. Surtout avec les épaisses rumeurs fascistes, intégristes et droitières qui s'engouffrent dans l'espace laissé vide.

En termes politiques et diplomatiques, cela veut dire que l'URSS, malgré tous ses péchés, avait une fonction d'internationalisme – et c'est en cela que Mikhaïl Gorbatchev était un « grand » et le demeure – qui faisait d'elle un pôle de ralliement. On parlait d'un « camp ». On préférait généralement vivre dans l'autre, mais on savait que celui-là existait, comme repère. On voulait qu'il se transforme, se rénove, réalise sa vraie restructuration *(perestroïka)*. Plus d'internationalisme aujourd'hui, avec tous ces nationalismes qui n'en finissent pas de se regarder eux-mêmes et de se jauger les uns les autres, en attendant pire. Plus de repère ni de boussole.

C'est sans doute ainsi que l'Histoire avance ou recule. Mais vers quel drapeau vont lever les yeux désormais le mineur du Chili, le fellah égyptien, l'éboueur du Ghana, le manœuvre portugais, la bonne à tout faire des Philippines, l'affamé d'Ethiopie, la petite tisseuse de tapis du Pakistan, l'enfant drogué de Colombie, les exclus du travail d'ici et les inclus de la misère de partout? Celui de l'économie de marché? Celui de la société libérale avancée? Celui du nouvel ordre humanitaire et charitable mondial? Celui de la démocratie triomphante et universelle?

RAYMOND JEAN
Aix-en-Provence

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.

Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

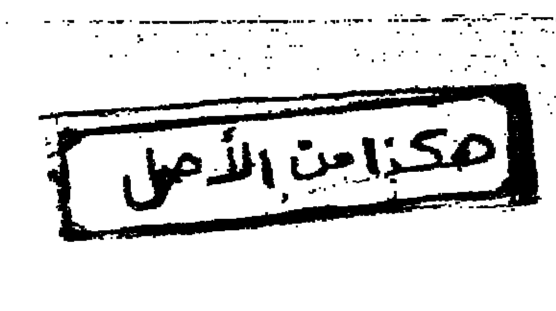
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10



هكذا من الأصل

h à Maastricht

AUTRICHE : le démantèlement d'un commando armé

Les autorités prennent au sérieux l'activisme néonazi

Une série d'actions – dont le *premier attentat commis en* Autriche contre un foyer pour immigrés (*le Monde* daté 19-20 janvier) – a révélé l'existence d'un néonazisme, qui inquiète l'opinion publique et a alerté les autorités.

VIENNE

de notre correspondante

Coup sur coup, les autorités ont procédé à l'arrestation, début janvier, du leader des néonazis autrichiens et allemands, Gottfried Kuessel, trente-trois ans, et au démantèlement d'un important réseau néo-nazi. Gottfried Kuessel, de nationalité autrichienne, déjà condamné à plusieurs reprises, a été arrêté à la suite d'une interview à une chaîne de télévision américaine où il avait glorifié l'idéologie et la personne de Hitler. Il risque d'être inculpé pour activités subversives et tentative de restauration du national-socialisme, un crime passible de la réclusion à perpétuité.

Le dirigeant néonazi avait d'étroits contacts avec le commando Trenck, un groupe d'une vingtaine de militants d'extrême droite lourdement armés, dont le chef, Hermann Ussner, quarante-huit ans, a – lui aussi – été arrêté avec l'un de ses complices à Vienne. Le démantèlement du commando, dont l'objectif lointain était de renverser le gouvernement et de restaurer le national-socialisme, a révélé des liens étroits avec l'extrême droite de Hongrie, où la police a arrêté deux activistes et ouvert une instruction contre cinq autres. L'origine du matériel de propagande saisi a permis de déceler des contacts avec les néonazis des Etats-Unis.

Le chef de la police de Vienne, M. Guenter Boegl, ne veut pas voir dans ces activistes de *« simples fous »*. *« Ils se réclament d'une idéologie qui menace la démocratie »*, a-t-il dit pour annoncer une vigilance particulière. M. Franz Loeschnak, ministre de l'intérieur, a reconnu *« une agitation croissante d'organisations s'inspirant du néonazisme »*, qui n'est pas à *« banaliser »*.

Le noyau dur de l'extrême droite ne dépasse guère trois cents personnes connues des services de police, appartenant surtout à trois organisations, dont l'Opposition extra-parlementaire du peuple (VAPO), fondée en 1986 par Gottfried Kussel et à laquelle appartenaient les auteurs de l'attentat contre un foyer d'immigrés.

Pour M. Wolfgang Neugebauer, du Centre de documentation de la résistance autrichienne, *« le danger émane d'un climat de complaisance »* qui favorise la montée de l'extrême droite. Selon lui, *« une cinquantaine d'organisations »* s'inspirent du néonazisme. Un vif débat s'est ouvert sur l'efficacité des moyens légaux pour combattre la montée de l'extrême droite et du néonazisme. Selon le ministère de l'Intérieur, six cent-soixante-seize instructions judiciaires ont été ouvertes entre 1984 et 1990, qui ont donné lieu seulement à cinq condamnations.

La législation sur les activités néonazies, datant de 1945, prévoit des peines de cinq ans minimum, allant jusqu'à la réclusion à perpétuité. La gravité des peines retient les jurés de condamner les inculpés, estiment certains experts, qui demandent l'introduction de sanctions moins lourdes. *« Réduire les peines serait un faux signal à un moment où l'extrême droite a le vent en poupe partout en Europe »*, estime au contraire M. Loeschnak.

WALTRAUD BARYLI

CEI : la visite du secrétaire au Foreign Office

M. Hurd se dit « raisonnablement encouragé » par les explications données sur l'avenir des forces armées

MOSCOU

de notre correspondant

Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a par définition le sens de l'*« understatement »*. Il s'est donc déclaré *« raisonnablement encouragé »* par les explications qu'il a reçues à Alma-Ata, à Kiev et à Moscou quant à l'avenir des forces armées ex-soviétiques. Cela peut signifier, au choix, qu'il n'est pas trop inquiet ou à moitié rassuré.

Le chef de la diplomatie anglaise n'a pas fait de réels efforts, au cours de sa conférence de presse, pour préciser ses impressions ni pour éclairer son auditoire sur le contenu de son entretien avec M. Boris Eltsine qui a duré deux heures au lieu des trente minutes prévues. Il a tout de même indiqué qu'*« il restait des problèmes »* à résoudre en matière militaire et que cela pourrait *« prendre un certain temps »*.

M. Hurd faisait, entre autres, allusion au partage des armes conventionnelles, et tout particulièrement de la flotte de la mer Noire, entre la Russie et l'Ukraine. Par ailleurs, les Britanniques ne semblent pas très sûrs des intentions du Kazakhstan, certains de leurs interlocuteurs affirmant qu'Alma-Ata allait signer le traité de non-prolifération nucléaire, d'autres paraissant moins affirmatifs.

M. Hurd précédait de deux jours à Moscou M. Roland Dumas, qui entreprend, lui aussi, une tournée des *« puissances nucléaires de l'ex-URSS »*, avec cette différence que M. Hurd a sauté l'étape de Minsk, alors que le ministre français des affaires étrangères fera le tour complet. Autre différence, les Britanniques ont dès à présent l'assurance d'avoir très prochainement la visite de M. Eltsine, qui s'arrêtera à Londres sur la route de New-York et de Washington à la fin du mois. Une *« déclaration russo-britannique »* devrait être signée à cette occasion.

Là encore, les Anglais semblent être parvenus à coiffer sur le poteau les Français en improvisant cette brève escale, alors que la France prépare depuis plus longtemps une visite du président russe. En principe, les préparatifs se poursuivent pour un séjour prévu pour les 6 et 7 février, mais les responsables russes entretiennent l'incertitude en expliquant, ici et là, que M. Eltsine est très pris et que la date retenue risque d'être trop proche du déplacement aux Etats-Unis.

Cela n'est pas forcément très agréable pour ses interlocuteurs français, mais sans doute le cuisant souvenir de sa visite à Paris et à Strasbourg n'incite-t-il pas le président russe à faire preuve d'égards particuliers pour la France.

JAN KRAUZE

Le retour du PC tadjik

Dans la République d'Asie centrale du Tadjikistan, les communistes ne se cachent plus. *Pour échapper à la* vague d'interdictions qui avait suivi l'échec du putsch, le Parti communiste s'était transformé, en septembre dernier, en « parti socialiste ». Lundi 20 janvier, il a retrouvé son nom original. Les communistes conservateurs, revenus au pouvoir à Douchanbé, ont en effet annulé la résolution de septembre.

Décidément à l'offensive, les délégués du congrès du PC tadjik ont souligné qu'ils ne toléreraient aucune *« faction opportuniste »* et ont exigé que les biens de leur parti, confisqués après l'échec du coup d'Etat, leur soient rendus. – *(AFP.)*

□ ***MALTE* : élections législatives anticipées.** – Le premier ministre maltais, M. Eddie Fenech Adami, a annoncé, lundi 20 janvier à La Valette, que le président de la République, M. Vincent Tabone, avait dissous la Chambre des députés. Les élections générales, qui devaient avoir lieu le 9 octobre, sont avancées au 22 février. Lors de ces élections, les premières depuis 1987, les électeurs auront à choisir entre le Parti nationaliste, au pouvoir, le Parti travailliste passé dans l'opposition en 1987, et Alternative démocratique, créé en 1989, qui met l'accent sur la sauvegarde de l'environnement. – *(AFP, UPI.)*

ALLEMAGNE : pour avoir tué un fugitif sur le mur de Berlin

Un garde-frontière de l'ex-RDA a été condamné à trois ans et demi de prison ferme

***Le procès des quatre gardes-*frontières de l'ex-Allemagne de l'Est accusés d'avoir tué le jeune Chris Gueffroy alors qu'il tentait, avec un ami, de franchir le mur de Berlin, a connu lundi 20 janvier un épilogue qui devrait faire couler beaucoup d'encre. Le tribunal a condamné l'un des quatre gardes, Ingo Heinrich, vingt-six ans, auquel il a attribué le tir mortel, à trois ans et demi de prison ferme. Un deuxième garde, Andreas Kühnpast, vingt-sept ans, a été condamné à deux ans avec sursis. Les deux autres ont été acquittés.**

BERLIN

de notre correspondant

Les défenseurs des accusés avaient plaidé pour l'acquittement de leurs clients, qui, estimaient-ils, ne faisaient qu'exécuter les ordres et n'avaient pas à remettre en cause le bien-fondé des lois de l'ex-Allemagne de l'Est. La mère de la victime, Mme Karin Gueffroy, partie civile, estimait, pour sa part, que la mort de son fils était un meurtre et devait être puni en conséquence.

Le tribunal, présidé par un juge d'Allemagne de l'Ouest, s'est appuyé sur la jurisprudence développée en RFA après la deuxième guerre mondiale dans les procès contre d'anciens criminels du régime nazi.

Le dernier mort

Il a notamment cité un avis du tribunal constitutionnel : ce dernier avait jugé en 1952 qu'il y avait un domaine fondamental du droit que rien, aucune loi ni aucune autorité supérieure, ne permettait de violer. Le président du tribunal a souligné, dans les attendus du jugement, que *« tout ce qui est loi n'est pas forcément du domaine du droit »*.

Les quatre gardes-frontières n'étaient pas des professionnels, mais effectuaient leur service militaire au moment des faits. Ils avaient, à l'époque, entre vingt-trois et vingt-quatre ans, à peine plus que leur victime. Chris Gueffroy, qui avait vingt ans, a eu le triste privilège d'être le dernier à avoir été tué en tentant de déjouer les installations du mur pour fuir la RDA. Son ami, Christian Gaudian, n'avait été que blessé au pied. Tout s'était passé dans la nuit du 6 février 1989, six mois avant la chute du mur.

Dans son réquisitoire, l'avocat général avait requis une peine de deux ans de prison avec sursis pour les trois gardes qui avaient ouvert le feu et vingt mois avec sursis pour le quatrième, estimant que la responsabilité ne pouvait être dissociée. Le tribunal s'en est tenu à une autre logique. Il a strictement disséqué les rôles des uns et des autres. Ingo Heinrich, qui était dans la tour de guet la plus proche, est condamné, parce que, selon le tribunal, il a tiré pour tuer et qu'il est l'auteur du coup de feu fatal.

« Son coup revient à une exécution », a déclaré le président. Son chef de poste, Mike Schmidt, qui lui a donné l'ordre de tirer sans ouvrir le feu lui-même, est acquitté. Dans l'autre mirador, Andreas Kühnpast a tiré de loin par rafales. Le tribunal a estimé qu'on ne pouvait prouver qu'il avait tiré pour tuer. Son compagnon, Peter Schmett, a réussi à faire admettre qu'il avait tiré cinq coups en visant les jambes.

Le jugement, contre lequel les avocats des deux condamnés ont fait appel, a relancé la controverse sur la possibilité de juger de tels faits. Les responsables hiérarchiques des quatre gardes-frontières, qui ont déposé comme témoins, sont, au nom de la logique du tribunal, intouchables. Quant à ceux qui ont prescrit par la loi l'ordre de tir, les anciens dirigeants du régime communiste est-allemand comme Erich Honecker ou Erich Mielke, l'ancien chef de la Stasi, ils sont bien inculpés pour incitation au meurtre. Aucun procès n'a pourtant eu lieu jusqu'ici, et Erich Honecker est toujours réfugié à l'ambassade du Chili à Moscou.

Quelque deux cents personnes ont été tuées dans des conditions comparables sur les frontières entre les deux Allemagnes. Un deuxième procès est annoncé contre deux anciens gardes-frontières, accusés d'avoir tué, en 1984, un fugitif, Horst Michael Schmidt.

HENRI DE BRESSON

La toile d'araignée de la Stasi

Les anciens opposants de l'ex-RDA découvrent, en lisant leurs dossiers l'hallucinant réseau que la police politique avait tissé autour d'eux

BERLIN

de notre correspondant

L'ouverture des archives de la police de sécurité de l'ex-Allemagne de l'Est a durci la polémique sur les responsabilités de ceux qui ont eu des relations avec la défunte Stasi (1). Chaque jour, de nouvelles personnalités sont mises en cause. L'ancien maire de Dresde, M. Wolfgang Berghofer, est à son tour convaincu d'avoir servi d'informateur. Le ministre-président du Land de Brandebourg, le social-démocrate Manfred Stolpe, a préféré prendre les devants : samedi 18 janvier, il a fait savoir qu'en tant que dirigeant de l'Eglise évangélique en RDA il avait été fréquemment en relation avec la Stasi, sans avoir cependant livré d'informations.

M. Stolpe, qui a été pendant des années président du consistoire de l'Eglise évangélique de RDA, semble au-dessus de tout soupçon. Le commissaire chargé des archives de la Stasi, M. Joachim Gauck, qui n'a pourtant aucune faiblesse pour les informateurs, admet que certains hauts dirigeants de l'Eglise étaient bien obligés d'avoir de tels contacts.

La mise au point du ministre-président du Brandebourg, la personnalité la plus populaire des nouveaux Laander de l'Est, en dit cependant long sur les dangers des relations, quelle qu'en soit la nature, avec l'ancienne sécurité d'État communiste. La découverte, dans les milieux dissidents, d'informateurs tels que le poète Sacha Anderson, qui avait livré des quantités de renseignements sur ses amis, a provoqué un choc violent.

« C'est comme un tas de fumier qu'on a d'abord vu d'en haut, de loin. On savait qu'il était assez gros. Mais quand on lit les dossiers, on se trouve tout d'un coup en plein dedans. Et alors, on se pose plein de questions qu'on ne pouvait pas voir avant » : comme en témoigne Barbel Bohley, cofondatrice du mouvement Neues Forum (Nouveau Forum), dans l'hebdomadaire *Die Andere*, et avec elle tous ceux qui ont eu accès à leurs dossiers personnels, la toile d'araignée tissée par la sécurité d'Etat est-allemande dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer.

Combien d'anonymes broyés ?

Trois cent mille personnes avaient, en fin de semaine dernière, déposé une demande pour consulter leur dossier. Toutes n'ont pas fait l'objet du même acharnement que les activistes de l'ex-dissidence est-allemande, dont pas un fait et geste n'a été perdu pendant des années. Au moins les plus connus bénéficiaient-ils, grâce à leur notoriété à l'Ouest, d'une certaine protection. Combien d'anonymes, qui avaient eu le malheur de se rebeller, ont été broyés sans que personne jusqu'ici n'en sache rien ?

On n'a sans doute pas fini de découvrir des cas comme celui de l'actuel ministre de l'intérieur saxon, M. Heinz Eggert, à l'époque pasteur au fin fond de la Saxe, qui a trouvé dans ses dossiers que la Stasi avait essayé de le détruire physiquement pour se débarrasser d'un *« asocial »* un peu trop militant. Affecté par un virus dont il ne sait pas s'il lui a été ou non inoculé, le pasteur était tombé gravement malade, ainsi que sa famille, puis avait sombré dans une dépression.

Ses fiches relatent comment ses *officiers traitants l'ont alors aiguillé*, à l'aide de « taupes » placées dans son entourage, vers le département psychiatrique d'une clinique de la région. *Il y a reçu pendant six semaines un* traitement de choc qui le laissa sans force. On s'est ensuite efforcé de le convaincre qu'il ne pourrait jamais reprendre ses activités. *Le* médecin-chef de la clinique avait été licencié l'été dernier pour collaboration avec la Stasi. Les protocoles de la sécurité d'État ont révélé que le psychiatre qui avait traité M. Eggert, le docteur Reinhard Wolf, était lui aussi un collaborateur. Il a été suspendu sur-le-champ.

« On était transformé en objet, en objet d'observation, et cela avec l'intention de manipuler l'objet, si nécessaire de le détruire », relate Barbel Bohley. La Stasi avait utilisé contre elle plus de cinquante *« collaborateurs non officiels »*, selon la terminologie employée pour désigner les « taupes » infiltrées dans l'entourage de la victime. Il s'agissait fréquemment d'autres militants gravitant dans les mêmes milieux, recrutés souvent depuis leur adolescence.

Gerd Poppe, fondateur du groupe Initiative pour la paix et les droits de *l'homme, aujourd'hui député au Bun*destag, et sa femme Ulrike ont eu plus de soixante de ces informateurs à leurs trousses. La Stasi avait échafaudé tout un scénario pour les pousser au divorce. Gerd Poppe a indiqué que ce qui l'avait le plus irrité à la lecture de ses fiches avait été de constater combien les gens avaient été dociles, prêts à consigner dans le moindre détail leurs observations. *« Ce qui me choque*, a déclaré Barbel Bohley, *c'est l'esprit, cet esprit RDA, qui surgit là. Ce n'est pas seulement la RDA. C'est un certain esprit négatif, qui règne là dans des têtes allemandes. Quand je lis dans un rapport que j'ai omis mon « devoir de salutations », je me demande si celui qui a fait ce rapport n'est pas un ancien nazi »*.

Le réseau tissé auprès des principaux opposants politiques de Berlin était hallucinant. Dix des vingt principaux militants du mouvement de Gerd Poppe étaient des collaborateurs. Que penser quand deux des principaux leaders de l'avant-garde culturelle de Berlin, fondateurs en 1990 de la maison d'édition Galrev, Sacha Anderson et Rainer Schedlinski, étaient eux mêmes des hommes de la Stasi ? Comme l'était Ibrahim Boehme, cofondateur en septembre 1989 du Parti social-démocrate de l'Est, dont il devint le premier président : les dossiers de militants sociaux-démocrates ont confirmé qu'il avait, jusqu'au bout, tenu au courant de ses activités ses officiers traitants.

Le dernier cas à défrayer la chronique est celui d'une « taupe » répondant au nom de code de « Notar », dont tout porte à croire qu'il s'agit de l'avocat et député Gregor Gysi, président du Parti du socialisme démocratique, l'héritier du Parti communiste est-allemand. Comme dirigeant des réformateurs communistes, Gregor Gysi, brillant orateur, avait été une des coqueluches de la « révolution » est-allemande. Il s'était fait connaître dans les dernières années du régime communiste comme avocat de nombreux dissidents, dont Poppe et Barbel Bohley. Ceux-ci ont retrouvé dans leurs dossiers des protocoles extrêmement détaillés de leurs conversations avec l'avocat.

Entre Robespierre et McCarthy

Il était de bon ton, jusqu'ici, dans les milieux d'anciens notables de la RDA, d'expliquer que l'on ne pouvait, à l'époque, occuper certaines fonctions sans être en rapport avec la Stasi, mais qu'on en disait le moins possible. Les déclarations des dissidents qui ont consulté leurs dossiers semblent prouver le contraire. Une violente polémique se développe entre les Robespierre, de gauche comme de droite, qui réclament un coup de balai général et ceux qui dénoncent un Mccarthysme à l'allemande.

Au centre de cette polémique figure le recteur de l'université Humboldt, M. Heinrich Fink, accusé par M. Gauk, le commissaire chargé des archives de la Stasi, d'avoir été, lui aussi, un *« collaborateur non officiel »*. *Démissionné de ses fonctions par le* Sénat de Berlin, le recteur est soutenu par une grande partie des étudiants, qui voient dans ces accusations une *nouvelle cabale contre les Allemands* de l'Est. Il dispose d'un comité de soutien comprenant même des signatures venues de pays européens.

En réponse à des remontrances de l'écrivain russe Lev Kopelev, qui lui reprochait d'aller trop loin dans ses dénonciations, le chansonnier Wolf Biermann, originaire de l'Est, a publié la semaine dernière une violente diatribe contre les *« bons esprits »* de l'Ouest : il les accuse d'être des *« lâches »*, qui *« auraient accepté eux aussi de collaborer à l'Est comme ceux dont il est question aujourd'hui »*. *« Cette compassion à la mode pour les bourreaux*, dénonce Wolf Biermann, *est un acte de violence à peine cachée contre les victimes. »* Le chansonnier avait été le premier à dénoncer publiquement à l'automne dernier la trahison de Sacha Anderson.

H.de B.

(1) *Le Monde* du 25 décembre 1991, et des 2 et 11 janvier.

GÉORGIE : alors qu'une négociation semble s'ébaucher

La résistance des partisans de M. Gamsakhourdia faiblit

La résistance des partisans de M. Zviad Gamsakhourdia commençait nettement à faiblir, lundi 20 janvier. Certains responsables des forces *favorables à l'ancien président*, avouant être désemparés par l'absence prolongée de leur chef, reconnaissaient ainsi avoir pris des *contacts avec le nouveau régime* en place à Tbilissi, rapporte l'envoyé spécial de l'AFP à Zougdidi.

M. Walter Chourgaya, membre du Parlement et coordinateur en chef de la résistance à Zougdidi, considéré comme le dernier bastion du président Gamsakhourdia, a reconnu qu'il avait parlé au téléphone, dimanche soir, avec M. Vagea Adamia, dont les partisans armés avaient pris part aux combats, fin décembre et début janvier, à la suite desquels le président Gamsakhourdia avait fui Tbilissi.

M. Adamia, lui aussi membre de l'ancien Parlement, avait appelé, au nom du Conseil militaire, les députés pro-Gamsakhourdia de l'ouest de la République à se joindre à la formation d'un *nouveau Parlement*. Il a déclaré que quelque 40 députés favorables à M. Gamsakhourdia n'étaient pas hostiles à la formation d'un nouveau Parlement, *mais à la condition* qu'il se réunisse en dehors de Tbilissi et qu'il débatte du *« comportement de la junte »* (Conseil militaire au pouvoir) en *premier point de l'ordre du* jour.

Les responsables à Tbilissi sont peu susceptibles d'accepter une telle condition, estime-t-on. Mais il est clair qu'en l'absence de M. Gamsakhourdia certains de ses partisans à Zougdidi sont plutôt favorables à la recherche d'une solution négociée à la crise. M. Chourgaya a aussi reconnu qu'il avait eu un contact téléphonique il y a dix jours avec M. Tengiz Kitovani, l'un des principaux dirigeants du Conseil militaire au pouvoir à Tbilissi, et qu'il avait reçu, il y a deux semaines, un message de M. Tengiz Sigoua, l'ancien premier ministre, passé à l'opposition, qui l'appelait aussi à rejoindre un nouveau Parlement.

M. Chourgaya a dit qu'il était prêt à parler à des représentants de n'importe quel parti politique en Géorgie mais qu'il ne voyait *« aucun intérêt à communiquer avec la junte »*. Enfin, comme on lui demandait si le président Gamsakhourdia était toujours quelque part en Géorgie occidentale, M. Chourgaya a répondu : *« C'est ce qu'on me dit. »*

Par ailleurs, les conditions de vie continuent à se dégrader dans la région occidentale de la république. Les coupures de courant électriques se font de plus en plus fréquentes et prolongées à Zougdidi, les magasins restent fermés pour la plupart, les immeubles ne sont plus chauffés, et le carburant manque de plus en plus en raison du blocage des livraisons. – *(AFP.)*

□ **La ville d'Abacha aurait été prise par les adversaires de M. Gamsakhourdia.** – La ville d'Abacha (ouest de la Géorgie) aurait été prise par les forces hostiles à M. Zviad Gamsakhourdia, a-t-on appris mardi à Zougdidi de plusieurs sources locales. Abacha est située à une soixantaine de kilomètres au sud de Zougdidi, fief de la résistance au pouvoir à Tbilissi, et à une vingtaine de kilomètres à l'est de Samtredia où M. Jaba Iosseliani, l'un des chefs du conseil militaire au pouvoir depuis le 6 janvier à Tbilissi, a établi son quartier général provisoire. – *(AFP.)*

EUROPE

Malgré l'appui de Belgrade au plan de paix

Les dirigeants serbes de Croatie s'opposent à la venue des « casques bleus »

M. Borisav Jovic, membre serbe de la présidence yougoslave, chargé des relations avec les représentants de l'ONU, doit se rendre les 23 et 24 janvier au siège des Nations unies à New-York pour régler, avec le secrétaire général, M. Boutros-Ghali, les dernières modalités de l'envoi des forces de paix en Croatie, auquel s'opposent les dirigeants serbes de cette République.

BELGRADE

de notre correspondante

En dépit de l'appui officiel de la Serbie et de l'armée fédérale au plan de déploiement des « casques bleus » en Slavonie et en Kninska-Krajina, les Serbes de Croatie, soutenus désormais par des éléments de l'armée yougoslave et certaines forces politiques de Serbie, condamnent les modalités du plan de paix des Nations unies. Les critiques ont pris une nouvelle ampleur depuis la reconnaissance de la Croatie par la Communauté européenne, le 15 janvier dernier.

M. Milan Babic, leader de la Krajina qui, en décembre dernier, s'est unilatéralement constituée en République, a affirmé lundi que cette enclave serbe ne fera jamais partie de l'Etat indépendant croate. Elle n'acceptera pas non plus *« un statut spécial »*, lui donnant droit à une autonomie politique au sein de la Croatie.

De même, souligne M. Babic, elle ne peut pas adhérer au plan de déploiement des « casques bleus » négocié par les présidents serbe et croate, MM. Milosevic et Tudjman, et l'ex-ministre fédéral de la défense, le général Kadijevic. Ce plan définit l'enclave serbe comme une zone de Croatie. D'autre part, ajoute M. Babic, la Krajina ne peut pas consentir à sa démilitarisation alors que les forces croates resteront armées dans les territoires voisins. Estimant que les intérêts du peuple serbe de Croatie ont été trahis par le président Milosevic, M. Babic affirme que la Krajina ne renoncera pas à son objectif initial : l'union de tous les territoires serbes dans un même Etat.

Défendre ce qui reste de la Yougoslavie

Le leader de l'enclave serbe de Slavonie, M. Goran Hadzic, exprime dans les mêmes termes le refus des Serbes de cette région de vivre en Croatie. *« Nous refusons de devenir des citoyens de deuxième ordre, nous nous sommes battus pour défendre nos droits et nous continuerons à nous battre si nécessaire. »* Le gouvernement autonome de Slavonie n'envisage le déploiement des « casques bleus » que *« le long de la ligne de démarcation »* et s'oppose au retrait de l'armée yougoslave.

En dépit de la position officielle de l'armée, plusieurs commandants locaux se sont ouvertement opposés au plan Vance ces jours derniers. Jeudi, le commandant du corps d'armée de Novi Sad, le général Biorcevic, qui contrôle la Slavonie orientale, avait affirmé que l'armée yougoslave ne se retirerait pas.

« Si l'Europe peut détruire la Yougoslavie en reconnaissant ces Républiques fascistes, l'armée yougoslave peut se soulever tout entière pour défendre le reste de la Yougoslavie », avait-il déclaré. Le général Vladimir Vukovic, commandant du corps d'armée de Banja Luka, qui supervise notamment la Slavonie occidentale où doivent être déployés des « casques bleus », s'était opposé au retrait de l'armée yougoslave des régions *« où le peuple a besoin de sa protection »*. Lundi, le colonel Mladen Balach, commandant d'une division de territoriaux et de volontaires en Lika (nord de la Krajina), a lui aussi affirmé qu'aucun retrait n'aurait lieu avant *« un règlement durable et juste de la situation du peuple serbe sur le territoire de la Krajina »*.

Les Serbes de Krajina ont obtenu un soutien de l'Eglise orthodoxe et l'appui de plusieurs partis d'opposition en Serbie, comme le Parti démocrate présidé par M. Dragoljub Micunovic, et le parti ultra-nationaliste du Renouveau populaire serbe, dirigé par M. Mirko Jovic, qui menace pour sa part de se transformer en organisation terroriste : *« Si certains pays reconnaissent la Croatie et la Bosnie-Herzégovine dans leurs frontières administratives, les ambassades croates et bosniaques qui s'installeront dans ces pays voleront en éclats. »*

La presse belgradoise, qui ne s'attaque pas directement au plan Vance, relève cependant des risques de dérapage. *Politika Express* estimait, dans son édition de lundi, que la reconnaissance de cette République dans ses frontières existantes implique que la Communauté européenne a promis secrètement à la Croatie de lui rendre de gré ou de force les territoires dont elle a perdu le contrôle. *Politika Express* met en garde l'Europe contre une éventuelle agression en Krajina et suggère aux dirigeants serbes de négocier exclusivement avec les Nations unies *« qui sont en mesure de neutraliser la partialité de l'Europe »*.

Le Conseil de sécurité tiendra-t-il compte de ces objections lors de sa décision finale concernant l'envoi de quelque dix mille soldats onusiens ? En dépit d'une trêve apparente, la situation est loin de s'être stabilisée.

FLORENCE HARTMANN

□ **BULGARIE : les résultats officiels de l'élection présidentielle.** – Le président sortant, M. Jeliou Jelev, candidat du rassemblement anti-communiste, l'Union des forces démocratiques, élu au second tour de la première élection présidentielle au suffrage direct, dimanche 19 janvier, a obtenu 52,85 % des suffrages, selon les résultats officiels de la commission électorale (nos dernières éditions du 21 janvier). Son adversaire, M. Velko Valkanov, un nationaliste « indépendant » soutenu par le parti socialiste (ex-communiste), a obtenu 47,15 % des voix. Par ailleurs, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Mme Catherine Lalumière, a déclaré lundi 20 janvier à Sofia qu' *« il n'y a pas d'obstacles pour l'adhésion de la Bulgarie au Conseil de l'Europe »*. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : une partie de l'aide étrangère volée ou bloquée.** – Une partie de l'aide étrangère à l'Albanie est actuellement bloquée dans le port de Durrës (à 60 kilomètres à l'ouest de Tirana) faute de moyen de transport, ou a été volée, ont affirmé des responsables de la distribution de l'aide. La presse albanaise a rapporté ces derniers temps plusieurs nouveaux cas d'attaques et de pillages de trains et de dépôts d'aide alimentaire par des foules de plusieurs centaines de personnes. – *(AFP.)*

ROYAUME-UNI : refusant la démission du ministre chargé de l'Irlande du Nord

M. Major affirme à Belfast que « les terroristes seront traqués jusqu'à la fin de leurs jours »

La visite surprise que M. John Major, le premier ministre britannique, a effectuée, lundi 20 janvier, à Belfast, en Irlande du Nord, s'est déroulée dans un climat marqué par l'attentat qui a coûté la vie, vendredi, à sept ouvriers protestants (*le Monde* daté 19-20 janvier) et alourdi par une absence de perspectives politiques. Le ministre chargé de l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, dont le départ était demandé par les députés unionistes, a présenté sa démission, que le premier ministre a refusée.

LONDRES

de notre correspondant

En principe, l'incident est clos, ce qui ne veut pas dire qu'il ne laissera pas de séquelles. En refusant la démission de M. Brooke, le premier ministre a longuement insisté sur les qualités d'un homme en qui il a *« pleine confiance »*, qui est *« un très bon ami de la paix en Irlande du Nord »* et qui a *« encore du travail »* à faire dans la province.

M. Major, qui a adressé ce satisfecit à son ministre pendant sa visite surprise à Belfast, s'opposait ainsi aux demandes répétées des députés unionistes (protestants), conduits par le révérend Ian Paisley, chef du parti unioniste démocratique, qui exigeaient le départ de M. Brooke.

Celui-ci avait provoqué vendredi la colère d'une partie de la communauté protestante : ce jour-là, quelques heures après l'attentat meurtrier de l'IRA dans le comté de Tyrone, M. Brooke apparaissait dans une émission de la télévision de Dublin, en République d'Irlande. A l'invitation du présentateur, il entonnait quelques couplets d'une chanson populaire, « Oh ma Clémentine chérie » *(Oh my darling Clementine)*.

L'effet fut évidemment désastreux. M. Brooke, qui accompagnait le premier ministre à Belfast, est revenu dans l'après-midi à Londres pour présenter, devant la Chambre des communes, ses excuses pour *« cette erreur manifeste »* et annoncer qu'il avait offert sa démission. Soutenu par le premier ministre et le parti conservateur – ainsi que par les parlementaires travaillistes – il a accepté de demeurer à son poste.

Pour M. Paisley, cet incident a *« irrémédiablement entamé »* la confiance dont M. Brooke pouvait disposer en Irlande du Nord : c'est comme si le ministre avait *« dansé sur les tombes des victimes »* de l'IRA, a-t-il dit. Le faux pas de M. Brooke intervient, en effet, à un bien mauvais moment. Le processus de négociations politiques est *de facto* ajourné, au moins jusqu'au lendemain des élections parlementaires en Grande-Bretagne, qui auront probablement lieu au printemps. Le sentiment dans la province, en dépit des assurances martelées lundi par M. Major à Belfast, est que l'IRA gagne son combat contre la politique de Londres, ressentie comme essentiellement répressive.

Les routes de ravitaillement de l'IRA

Le premier ministre a rencontré sur place des responsables de l'administration municipale, ainsi que les chefs de l'armée et de la police, et a affirmé que les auteurs de l'attentat de vendredi seraient *« traqués jusqu'à la fin de leurs jours »*. Des renforts ont été déployés ces derniers jours, à Belfast comme sur la frontière avec l'Irlande du Sud. Cette mesure est demandée depuis longtemps par les représentants des partis unionistes, pour qui le gouvernement britannique ne se donne pas les moyens efficaces de combattre le terrorisme.

Les routes de ravitaillement de l'IRA passent en effet par la République d'Irlande, et nombre d'entre elles ne sont pas étroitement surveillées. Les forces militaires présentes en Irlande du Nord sont aujourd'hui composées de 11 100 soldats de l'armée britannique, auxquels s'ajoutent environ 6 000 hommes des régiments d'Ulster (UDB), ce qui représente le contingent le plus nombreux depuis les années 80.

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

CONGO : cinq civils tués à Brazzaville

Confusion après le coup de force des militaires

La situation politique restait confuse, mardi 21 janvier, à Brazzaville, où des soldats mutins, déployés aux points stratégiques de la capitale, continuent d'exiger – sans succès – la démission du premier ministre, M. André Milongo. Des affrontements entre militaires et partisans du gouvernement civil, ont fait cinq morts, lundi, en milieu de journée. Un calme précaire est revenu dans la soirée. A Paris, le ministère français des affaires étrangères a souhaité que la *« modération prévale »*, afin que des *« solutions raisonnables »* soient trouvées pour résoudre la crise congolaise.

« La Conférence nationale a été une expérience extraordinaire. Pourtant, nous avons fait une énorme erreur : celle de laisser à M. Sassou Nguesso son titre de président de la République », nous confiait crûment, début janvier, lors de son passage à Paris, M. Pierre Bitsangou, conseiller du premier ministre. Sous ces propos amers, perçaient déjà un sentiment d'échec et l'aveu d'une inquiétude : celle de voir les tenants de l'ancien régime – privés de leurs prérogatives officielles mais gardant intacte leur puissance – tenter de reprendre le pouvoir.

Le gouvernement de M. André Milongo, chargé par la Conférence nationale de gérer le processus de *« transition démocratique »* et de diriger le pays jusqu'aux premières élections libres, est aujourd'hui dans une position périlleuse. Refusant de se soumettre au diktat des militaires mutins, qui souhaitent sa dissolution, le gouvernement a fait savoir, lundi soir, par une déclaration sibylline publiée à Paris, qu'il *« démentait toute destitution du premier ministre »*. La situation politique n'en reste pas moins extrêmement confuse, le premier ministre en question ayant apparemment disparu...

A en croire des rumeurs persistantes, M. Milongo se serait enfui de Brazzaville pour gagner son village natal de Boko, à 200 kilomètres de la capitale. Pour leur part, les militaires, qui gardent le contrôle de la radio et de la télévision nationales, ont indiqué que M. Milongo s'était réfugié en un lieu inconnu et l'ont sommé de sortir de sa cachette. *« Les forces armées continueront d'assurer la sécurité du premier ministre ainsi que celle de sa famille »*, a précisé l'état-major.

Ces promesses n'ont pas, jusqu'à présent, convaincu le chef du gouvernement – ni rassuré la population. Des incidents violents ont, en effet, éclaté, lundi, en milieu de journée, dans les quartiers populaires de Brazzaville, ceux de Bacongo et de Makelekele, opposant des militaires et des partisans du gouvernement. Selon des sources dignes de foi, cinq civils, au moins, ont été tués, lors de ces affrontements.

A la singulière disparition de M. Milongo, répond le silence obstiné du président Sassou Nguesso – dont l'influence au sein de l'armée n'est pourtant un mystère pour personne. Est-ce pour avoir maladroitement tenté d'« assainir » un état-major militaire, dominé par l'ethnie présidentielle des M'Boshi, que le gouvernement *« de transition »*, dans lequel l'ethnie des Lari est largement représentée, se trouve aujourd'hui menacé ?

Nombre d'observateurs congolais l'affirment. *« Sans moyens financiers et privé du soutien de l'armée, le gouvernement n'avait aucune chance de réussir »*, expliquent certains d'entre eux. S'il se confirmait, l'échec du processus congolais de transition serait lourd de conséquences pour tout le continent.

CATHERINE SIMON

ASIE

Grandes manœuvres en Afghanistan



Suite de la première page

« Bien sûr, cette situation est due au départ à l'embargo sur les armes décidé en septembre par les Etats-Unis en symétrie avec celui que Moscou applique à Kaboul et qui est entré en pratique bien avant le 1er janvier. Mais il y a désormais une situation nouvelle que le Pakistan compense d'autant moins qu'il a lui-même des difficultés avec les Etats-Unis. » Cette observation de M. Abdul Haq corrobore celle récemment faite sur le terrain par le responsable d'une des organisations privées installées à Peshawar qui viennent en aide aux populations afghanes accablées par treize ans de guerre : *« Les commandants moudjahidins ressentent depuis un mois la sensible diminution des fournitures militaires arrivant du Pakistan : le prix des munitions monte. »* Un fait que l'on peut vérifier en se rendant à Darra, la fameuse ville des armuriers située dans la « zone tribale » à une quarantaine de kilomètres de Peshawar : si la kalachnikov fabriquée sous les yeux du visiteur par des artisans habiles ne vaut encore que 1 500 francs (4 500 celle *made in URSS*), les cartouches se font plus rares et donc plus chères.

« Mettre l'accent sur la politique »

Habitué à être tenu pour quantité négligeable par Islamabad, M. Mojaddedi, noble sexagénaire portant la barbe du lettré musulman, entend pourtant ne pas se payer de mots. Le chef du gouvernement intérimaire afghan, installé en 1989 à Peshawar, souhaiterait que les changements en cours soient rapidement démontrés dans l'ordre politique : *« Le président Ghulam Ishaq Khan m'a personnellement assuré que le Pakistan était désormais très favorable à une solution politique. Mais je ne suis pas convaincu que les militaires ont changé. Or, ce sont eux qui ont soutenu les extrémistes afghans qui ont déjà tenté de m'assassiner plusieurs fois et ont kidnappé et tué de bons musulmans. Alors j'espère, mais j'attends... »*

Quoi ? *« Le gouvernement intérimaire n'a pas un sou. On vit d'emprunts. On a même été obligés de licencier des centaines de fonctionnaires, de fermer des ministères entiers faute de pouvoir payer le loyer des maisons qui les abritaient. Seuls les budgets de la santé et de l'éducation sont couverts par l'aide étrangère. Il nous faut aussi envoyer des fonds, des armes, de la nourriture à nos combattants. Gulbuddin Hekmatyar* [chef du Hezb], *lui, a tant d'argent qu'il peut acheter des commandants d'autres organisations qui sont démunies de tout »*.

A l'entendre, le sentiment s'installe que, trois ans après le départ d'Afghanistan du dernier soldat soviétique et alors qu'un coup d'Etat contre le président Najibullah demeure une hypothèse non négligeable, l'unité est loin d'être faite entre les moudjahidins. Il est vrai cependant que, dans un comité élargi de quarante et un membres qui vient d'être créé à Peshawar, les chiites, représentant environ 15 % de la population, se sont vu attribuer quelques places : *« Ils en demandaient cinq, on estimait qu'ils avaient droit à trois ; on leur a finalement accordé ce qu'ils demandaient, mais en leur précisant bien que ça n'impliquait rien pour l'avenir »*, explique M. Mojaddedi.

Une vision beaucoup moins défensive de la Jihad est fournie par M. Ishaq, longtemps adjoint du célèbre commandant Massoud, maître de la vallée du Panshir et d'une partie du nord-est du pays, et devenu le porte-parole du Jamiat-i-Islami, le parti qui a été la matrice de l'islamisme afghan et qui s'est toujours efforcé de servir de pont entre factions rivales : *« Les moudjahidins veulent la paix, et l'accent doit être mis désormais sur la politique. Mais nous savons tous que la paix ne peut être obtenue qu'en maintenant la pression militaire la plus élevée pour contraindre le régime de Kaboul à s'en aller. »*

« Nous avons vaincu l'URSS »

Cet ingénieur, devenu militaire, puis diplomate et même journaliste, garde un optimisme inébranlable : *« Najibullah est peut-être aujourd'hui en meilleure position que nous car il a de grandes réserves d'armes. Mais comme ce sont des outils très sophistiqués, il aura du mal à les maintenir en état. Nous, nous pouvons à peu de frais mener très longtemps une guerre de partisans. »*

M. Ishaq ne craint-il pas que la communauté internationale ne se lasse de cette apparente insensibilité des moudjahidins aux grands changements que connaît la planète, alors que les nouvelles Républiques d'Asie centrale, et même l'Iran, viennent au secours de M. Najibullah et que la Chine et l'Inde seraient sans doute prêtes à le faire en certaines circonstances ?

« Nous venons, non seulement de vaincre mais de contribuer à faire disparaître un grand empire, l'URSS. Notre peuple est sincèrement et durablement reconnaissant de l'aide que nous avons reçue pour ce faire, tant de l'Occident que des pays islamistes. Mais nous ne croyons pas que l'avenir de l'Afghanistan sera déterminé par des puissances étrangères. Nous pouvons avoir nos disputes, mais nous voulons les résoudre entre nous. »

Les moudjahidins peuvent-ils laisser passer l'occasion d'une prochaine *« rencontre entre Afghans »* que les Nations unies souhaitent organiser avant le début du ramadan, le 7 mars prochain ? *« Pour nous, le régime de Kaboul est inacceptable et on ne nous forcera pas à discuter avec lui*, répond M. Ishaq.

« L'ancien roi Zaher Shah, que l'on cherche ces temps-ci à nous faire accepter de force ? Je n'ai rien contre lui, mais j'observe qu'il n'a vraiment guère pris de risques depuis treize ans pour aider à la libération du pays. S'il attend, comme il me semble, un appel unanime des Afghans pour opérer son retour, il doit savoir qu'il ne l'aura pas. Il n'y a pas de solution miracle. Un système social ancien a été écrasé par la guerre, un nouveau cherche à se faire jour. Cela s'appelle une révolution, et cela prend du temps. Mais, en Afghanistan, nous sommes très patients. Quiconque veut influer sur nous doit à son tour devenir patient », conclut M. Ishaq.

JEAN-PIERRE CLERC

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : geste de défi à l'égard de Washington

M. Shamir a lancé sa campagne électorale dans une colonie en Cisjordanie

Provocation délibérée ou simples propos électoralistes sans conséquence ? C'est, en tout cas, par un véritable défi à l'administration américaine que le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a donné, lundi 20 janvier, à Betar-Illit, colonie de peuplement juif en Cisjordanie, le coup d'envoi de sa campagne électorale, réaffirmant sa volonté de poursuivre la colonisation dans les territoires occupés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ni le lieu, hdutement symbolique, à 15 kilomètres de Jérusalem, ni la date, celle du « Nouvel An des arbres» et de la célébration du quarante-troisième anniversaire de l'établissement de la Knesset, n'avaient été choisis au hasard.

«Ne craignez rien!» s'est d'abord exclamé le premier ministre devant un auditoire enthousiaste de colons qui venaient de faire de lui le premier citoyen d'honneur de Betar-Illit. *«Les colonies juives comme la vôtre sont permanentes et même éternelles».* Il ne *«faut pas avoir peur du plan d'autonomie»* que le gouvernement se proposerait d'offrir aux 1,8 million de Palestiniens qui vivent sous occupation depuis 1967. L'application éventuelle de ce plan *«ne portera préjudice ni au développement des colonies ni à la sécurité des habitants juifs des territoires»* (soit environ cent quinze mille en Cisjordanie, sans compter les cent trente et quelques mille qui se sont installés, depuis vingt-cinq ans, dans la partie orientale de Jérusalem). *«Aucune puissance au monde ne nous empêchera de bâtir partout, en Judée et en Samarie* (Cisjordanie)*»,* s'est encore exclamé M. Shamir en faisant manifestement allusion aux Etats-Unis.

Bref, à quelques jours du réexamen par Washington de la demande israélienne de garanties bancaires pour 10 milliards de dollars, le chef du Likoud ne fait pas, comme on dit, dans la dentelle... *«Propos de campagne»*, a dit, lundi soir, l'ambassadeur israélien à Washington, M. Zalman Shoval, en tentant de dédramatiser. Difficile en effet pour cet homme, qui connaît parfaitement l'opposition ferme et répétée du président George Bush aux implantations juives dans les territoires occupés, de se présenter jeudi prochain devant M. James Baker pour faire une nouvelle demande au sujet de ces garanties tandis que M. Shamir s'en va tranquillement réaffirmer, si haut et si fort, sa détermination à coloniser les territoires en question.

«Ce n'est qu'un début»

De trois choses l'une, analysait mardi matin un diplomate occidental à Jérusalem : *«Ou bien M. Shamir a reçu l'assurance qu'il pouvait parler librement et qu'il aurait les garanties demandées quoi qu'il dise, ou bien il sait qu'il ne les aura pas, quoi qu'il fasse ou promette, ou encore il prend délibérément le risque de perdre l'argent pour gagner les élections.»* Comme on lui demandait, justement ce lundi, s'il était prêt à sacrifier les garanties bancaires américaines – donc l'assurance financière de pouvoir absorber les centaines de milliers de juifs soviétiques attendus ou déjà présents en Israël – pour continuer librement la colonisation des territoires, M. Shamir a rétorqué : *«J'espère et je crois que nous n'aurons à sacrifier aucun de nos principes. L'absorption des juifs soviétiques est, pour nous, un devoir sacré.»*

Avis partagé par M. Itzhak Modaï, le ministre des finances, qui accompagnait M. Shamir à Betar-Illit : *«Israël peut vivre sans les garanties bancaires,* a-t-il dit, *il ne le peut pas sans les territoires.»* Pour le ministre, le problème est simple : *«Si nous restituons les territoires,* a-t-il confié à la radio nationale, *nous ne pourrons jamais plus nous y installer, sauf au prix d'une guerre sanglante dont nous ne voulons pas.»* Même son de cloche de la part d'un autre «poids lourd» du gouvernement, très proche de M. Shamir celui-là puisqu'il s'agit de son héritier présomptif, M. Moshé Arens. Pour le ministre de la défense, qui, lui aussi, plantait des arbres en ce jour anniversaire, mais sur un autre site de peuplement en Cisjordanie, *«la construction de colonies juives en Judée-Samarie et à Gaza n'en est qu'à ses débuts».* Et le ministre d'émettre l'espoir que la population israélienne de ces territoires double rapidement pour atteindre (hors Jérusalem) deux cent cinquante mille âmes.

Malgré tous ces projets très controversés, le gouvernement de M. Shamir continue d'affirmer sa *«volonté de paix».* Celui-ci entend bien continuer le processus amorcé à Madrid et poursuivi à Washington. En préconisant dimanche la suspension des pourparlers, le leader de l'opposition, M. Shimon Pérès, aurait tout simplement fait montre, selon M. Shamir, de *«frivolité».* Les *«négociations de paix* (qui n'ont, pour l'instant, rien coûté à Israël) *ne cesseront pas»*, a dit le premier ministre. *«Nous savons tous que l'établissement de la paix entre Israël et les pays arabes est une tâche difficile et complexe qui prendra du temps»*, a-t-il poursuivi, fustigeant l'impatience de ceux qui veulent des résultats tout de suite : *«Nous venons juste de commencer, laissez-nous au moins le temps de lancer le processus...»*

PATRICE CLAUDE

□ **La mise en liberté de John Demjanjuk refusée.** – La Cour suprême israélienne a rejeté, lundi 20 janvier, une demande de mise en liberté de John Demjanjuk, condamné à mort en 1988 comme criminel de guerre nazi, malgré de nouveaux éléments prouvant, selon son avocat, qu'il n'est pas *«Ivan le Terrible»* du camp de Treblinka (*le Monde* du 21 décembre). Le juge Meir Shambart a donné trois semaines au ministère public pour apporter d'autres preuves contre John Demjanjuk. – *(Reuter.)*

La troisième phase du processus de paix à Moscou

Recherche d'un compromis pour la participation de la Syrie et des Palestiniens aux négociations multilatérales

A une semaine de la réunion préparatoire aux négociations multilatérales sur l'avenir du Proche-Orient – troisième phase de la conférence de paix israélo-arabe – qui doit avoir lieu les 28 et 29 janvier à Moscou, les pays arabes sont divisés sur l'attitude à tenir. Ce forum, dont la préparation reste encore problématique, doit rassembler les représentants de tous les pays de la région mais aussi les délégations d'autres Etats ou d'organisations internationales à propos du désarmement, du développement économique, de l'environnement et des ressources en eau.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Annoncée par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, puis démentie par Rabat, une réunion de coordination interarabe semble quand même devoir se tenir vendredi 24 janvier à Marrakech pour fixer les positions. Celle-ci pourrait finalement avoir lieu en marge de la réunion du Comité islamique Al-Qods (Jérusalem) qui groupe, s'agissant des parties concernées par le forum de Moscou, le Maroc, la centrale palestinienne, l'Arabie saoudite, le Liban, la Jordanie, la Syrie et la Mauritanie. Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Amr Moussa, a affirmé, lundi soir, qu'il avait reçu une invitation marocaine sans que l'on sache si les pourparlers de coordination figurent à l'ordre du jour.

Désireux d'entraîner un maximum de pays arabes à ces négociations multilatérales dont le but ultime est, pour Washington, l'intégration d'Israël dans la région, les Etats-Unis ont invité à cette conférence, outre les belligérants, l'Egypte, les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe, les partenaires de l'Union du Maghreb arabe, Libye exceptée, et le Yémen, soit seize pays sur les vingt et un que compte la Ligue arabe.

Jusqu'à maintenant, seules l'Egypte et la Jordanie ont officiellement fait connaître leur participation à la réunion de Moscou. Si le roi Hussein a plaidé en faveur des multilatérales, estimant qu'elles *«pourraient permettre un examen de la question palestinienne dans ses dimensions globales et réelles»,* l'Egypte se montre plus prudente. En insistant, sans doute pour justifier la participation de son pays, sur le fait que cette réunion n'aborderait aucune question de fond mais exclusivement des questions de procédure, le chef de la diplomatie égyptienne a en effet rappelé récemment : *«Nous estimons que la coopération régionale ne peut être réalisée tant qu'il n'y a pas eu de progrès dans les négociations bilatérales»* entre Israël, les pays arabes voisins et les Palestiniens. Interrogé dimanche sur le refus de la Syrie de participer aux multilatérales, le conseiller du président Moubarak, M. Oussama-el-Baz, a pour sa part déclaré que *«la position de la Syrie découle d'une logique qui ne doit pas être sous-estimée».*

Le refus de Damas

Comme prévu, la Syrie avait en effet réaffirmé samedi son refus. Avant même la conférence de Madrid, Damas avait conditionné sa participation aux «multilatérales» à des progrès substantiels au niveau des «bilatérales». Damas estime en effet impossible d'envisager une quelconque coopération avec Israël sur les grands problèmes régionaux avant tout engagement de l'Etat hébreu à se retirer des territoires occupés. Or les négociations bilatérales israélo-syriennes se sont limitées à Washington à un dialogue de sourds et la délégation syrienne estimait à l'issue de la troisième série de pourparlers *«le bilan très négatif»*, en affirmant : *«On tourne en rond, l'attitude israélienne est entièrement dénuée de sérieux.»*

Le Liban, dont la marge de *manœuvre diplomatique* par rapport à la Syrie est quasi nulle, a lui aussi fait savoir par la bouche de son ministre des affaires étrangères, M. Farès Boueiz, qu'il ne se rendrait pas à Moscou. *Des négociations se poursuivraient toutefois* pour faire revenir Damas sur sa décision. La Syrie voudrait obtenir des Etats-Unis au moins une sorte d'engagement écrit sur le fait que le retrait israélien aura bien lieu.

La grande interrogation demeure la position palestinienne, qui devrait être connue à l'issue de la réunion de vendredi au Maroc. En fait, les Palestiniens risquent d'être tiraillés dans cette affaire entre les pressions américaines pour une participation et la coordination avec la Syrie. Une partie de la délégation palestinienne, restée à Washington, négocie en ce moment avec les Etats-Unis une modification de la composition de la délégation palestinienne pour éventuellement se rendre à Moscou. L'OLP fait valoir que dans la mesure où les multilatérales aborderont des questions qui touchent au sort de tous les Palestiniens, les Palestiniens «de l'extérieur», hors des territoires occupés, doivent y être associés. Washington refuse pour l'instant. *Pour contourner le veto* israélien sur la participation de l'OLP, une solution intermédiaire pourrait peut-être consister à désigner des membres du Conseil *national palestinien, Parlement en exil.*

En choisissant de se déterminer à trois jours de l'ouverture prévue de la réunion de Moscou, les pays arabes donnent aux Etats-Unis le temps de trouver un compromis qui permette la participation de tous. Mais si elle obtient gain de cause à Washington, l'OLP risque de se trouver confrontée à des divergences avec Damas.

FRANÇOISE CHIPAUX

DIPLOMATIE

Quarante-deux ans après la reconnaissance de la Chine par l'Etat hébreu

M. David Lévy est attendu à Pékin pour établir des relations diplomatiques

La visite du ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, à Pékin – du 22 au 27 janvier – devrait consacrer la normalisation des relations entre l'Etat hébreu et la Chine. Depuis des décennies, la République populaire a soutenu les Palestiniens et les pays arabes contre Israël, qui l'avait pourtant reconnue dès 1949.

PÉKIN

de notre correspondant

A Taïwan, les héritiers du fondateur de la Chine moderne, Sun Yat-sen, n'ont jamais tenté de lier des relations sérieuses avec Israël alors qu'il avait, dès 1920, exprimé son intérêt pour la création de l'Etat hébreu. Plutôt que le régime nationaliste, Israël a courtisé le gouvernement communiste, pourtant longtemps réticent à matérialiser ce rapprochement.

«Il n'est nullement question d'établir des relations diplomatiques entre nos deux pays», déclarait encore, le 27 mars 1991, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen. Il en était, pourtant, déjà fortement question. Tout au plus relèvera-t-on que Pékin a laissé Jérusalem hâter le processus, de manière à être présent au prochain rendez-vous de Moscou *sur le conflit israélo-arabe; de crainte* d'être, une nouvelle fois, absent d'une grande affaire internationale.

La visite de M. Lévy à Pékin couronne un lent rapprochement qui a ses origines en 1981. *Mais ce n'est* qu'en 1987 que M. Shimon Pérès, alors ministre des affaires étrangères, rencontra pour la première fois aux Nations unies son homologue chinois d'alors. Israël a été l'un des tout premiers pays non communistes à reconnaître la Chine populaire lors de sa fondation, en 1949. Pékin, en revanche, n'a jamais reconnu Israël. Cette situation résultait de la volonté de Pékin de *mener une politique* tiers-mondiste pro-arabe.

«Votre cause constitue un chapitre héroïque dans l'histoire des luttes nationales et populaires au XXe siècle», disait, encore, en 1986, le secrétaire général du PC chinois, Hu Yaobang, à M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'OLP. Et d'ajouter : *«Le peuple chinois se tiendra aux côtés du peuple palestinien jusqu'à sa victoire finale.»*

Pourtant, dès 1984, la Chine avait tenté, tout en reconnaissant l'Etat palestinien, de jouer un rôle actif dans la recherche d'un règlement diplomatique au Proche-Orient. Elle s'était déclarée favorable à la convocation d'une conférence internationale comprenant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, après avoir, pendant des années, jugé une telle option comme relevant d'une manœuvre soviétique pour revenir sur la scène proche-orientale.

Cette évolution faisait suite à de premières prises de contact, non gouvernementales, avec l'Etat hébreu par le biais de «visites touristiques», dont on retrouve les traces en 1981. Progressivement, des milieux privés d'Israël avaient noué des liens étroits avec des responsables de secteurs porteurs dans l'ouverture économique de la Chine, au premier rang desquels les industries «sensibles».

Ainsi la Chine se procura-t-elle auprès d'Israël des équipements sophistiqués pour moderniser ses missiles, ses systèmes d'alerte électronique. Puis la collaboration passa à la production, avec la modernisation de matériel militaire chinois auquel les *Israéliens ajoutaient des systèmes électroniques.* Dans les années 80, le célèbre marchand d'armes Eisenberg ouvrit ses bureaux, sous l'enseigne d'une United Development Ltd, dans un hôtel de Pékin appartenant à l'armée.

A toutes les informations filtrant d'Israël sur ces rapports secrets mais fructueux, Pékin opposait un démenti indigné. Dans le même temps, les *marchands d'armes chinois* se taillaient une part de marché non négligeable auprès des pays musulmans engagés contre Israël.

Secret de polichinelle

Mais la diplomatie chinoise, vertueusement opposée à *«la politique d'agression et d'expansion des autorités d'Israël»*, savait ne pas pouvoir éternellement préserver la fiction d'une absence de contacts. Dès décembre 1985, le ministère des affaires étrangères soulignait la nécessité de distinguer entre les autorités et *«le peuple d'Israël»*, sanctifiant implicitement les rapports *«privés»* au plus haut niveau.

En juillet 1987, les Chinois firent savoir, par l'intermédiaire du chef du PC israélien, M. Meïr Vilner, venu à Pékin pour normaliser les relations avec le PCC, qu'ils considéreraient l'acceptation par Israël du principe d'une conférence internationale *comme «le début d'un changement»* dans la politique étrangère de l'Etat juif. Pour ce dernier, c'était un signal. Il répondit que l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin constituait une condition à sa participation à une telle conférence.

Les Chinois informèrent régulièrement leurs interlocuteurs arabes et palestiniens de ces évolutions, en leur répétant que *«la sécurité d'Israël devait être respectée et garantie».* Depuis l'ouverture, en juin 1990 à Pékin, d'une mission de «chercheurs universitaires» israéliens – censés se préoccuper d'agronomie dans le désert mais bénéficiant du statut diplomatique, – qui répondait à celle d'une agence de tourisme chinoise à Tel-Aviv, la perspective d'une normalisation sino-israélienne était devenue un secret de Polichinelle.

C'est, semble-t-il, les Israéliens qui ont accéléré le mouvement, vraisemblablement dans l'espoir de parvenir à brider le commerce chinois des armes au Proche-Orient. Ils mirent à profit l'isolement diplomatique de la Chine à la suite de l'affaire de Tiananmen en 1989, ainsi que les erreurs d'analyse de la direction chinoise sur la situation internationale, notamment *lors de la guerre du Golfe. «Les chances pour un règlement pacifique du conflit israélo-arabe (...) apparaissent encore plus éloignées du fait de la guerre du Golfe»*, affirmait par exemple l'agence Chine nouvelle le 1er mars 1991.

Toute l'année 1991, des personnalités israéliennes ont effectué des visites discrètes en Chine, de moins en moins démenties par Pékin : l'ancien consul général à Hongkong, artisan des premiers contacts et devenu directeur général du ministère des affaires étrangères; le ministre de la défense, M. Moshe Arens, qui avait déjà rencontré M. Qian Qichen à l'ONU deux ans plus tôt; puis, en novembre, une importante délégation comprenant les grands patrons des industries militaires et diamantaires, de l'aviation civile et de la chambre de commerce.

A la fin de l'année dernière, Pékin n'avait guère dissimulé son amertume d'avoir été le seul membre permanent *du Conseil de sécurité «oublié» dans* les invitations à l'ouverture des négociations israélo-arabes à Madrid. Fin décembre, M. Arafat se voyait convoqué à Pékin pour s'entendre dire que la normalisation sino-israélienne était virtuellement acquise. Un vice-ministre chinois, M. Yang Fuchang, allait se rendre aussitôt après en Israël pour peaufiner l'accord sur la visite de M. Lévy à Pékin.

FRANCIS DERON

□ **AFRIQUE DU SUD : première visite du ministre chinois des affaires étrangères.** – Pour la première fois, le ministre chinois des affaires étrangères s'est rendu, lundi 20 janvier, en Afrique du Sud, où il s'est entretenu avec son homologue, M. « Pik » Botha. Dans un communiqué, Pretoria a indiqué que M. Botha *«avait rendu l'hospitalité que lui avait accordée le ministre Qian Qichen en octobre dernier à Pékin».* Cette visite, qui s'effectue dans le cadre d'une tournée africaine de M. Qian, représente un pas vers l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique du Sud. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : selon un sondage

Les démocrates battraient M. Bush en cas d'élection présidentielle

Selon un sondage publié lundi 20 janvier et réalisé pour la chaîne de télévision CBS et le *New York Times*, 43 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles voteraient *«probablement»* pour un candidat démocrate, quel qu'il soit, si l'élection présidentielle se déroulait ces jours-ci, alors que le président Bush ne recueille que 38 % des intentions de vote. Lorsqu'on leur a *demandé qui elles choisiront* cet automne, elles se sont prononcées en faveur d'un démocrate à 49 %, contre 42 % pour M. Bush.

Ce sondage est le premier à donner *le président Bush perdant.* – *(AP.)*

□ **Violentes manifestations à Denver à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Martin Luther King.** – Une manifestation d'un millier de personnes, organisée en réponse à un rassemblement de membres du Ku Klux Klan, a dégénéré en affrontements violents à Denver (Colorado), lundi 20 janvier, jour férié marquant l'anniversaire de la naissance du pasteur Martin Luther King. Sept personnes ont été blessées par les gaz lacrymogènes utilisés par la police, qui a interpellé une vingtaine de manifestants. – *(AFP, Reuter.)*

CUBA : accusé d'avoir dirigé un commando armé

Un opposant a été exécuté

M. Eduardo Diaz Betancourt, Cubain de Miami condamné à mort la semaine dernière pour s'être infiltré à Cuba fin décembre avec des armes et des explosifs, a été fusillé, lundi 20 janvier, a annoncé l'agence d'information de La Havane *(AIN).* Les deux autres membres du commando, MM. Pedro Alvarez Pedroso, âgé de vingt-six ans, et Daniel Santovenia Fernandez, trente-six ans, avaient vu leur peine commuée en trente ans de prison par la Cour suprême et le Conseil d'Etat.

Ce dernier, présidé par M. Fidel Castro, avait au contraire confirmé le verdict prononcé contre M. Eduardo Diaz Betancourt, considéré comme le chef du commando. Les gouvernements américain et espagnol, les présidents de la Colombie et de l'Equateur ainsi que l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, ami personnel de M. Castro, étaient intervenus pour demander la grâce du condamné, accusé d'avoir planifié des activités de terrorisme et de sabotage.

Le Conseil d'Etat avait stigmatisé le *«concert de voix hypocrites qui implorent la clémence mais ne dénoncent pas le crime qui consiste à débarquer à Cuba avec l'intention de massacrer la population».* Il avait en outre dénoncé *«l'impunité»* avec laquelle les goupes anticastristes opèrent, selon lui, en Floride. Lors de précédentes tentatives d'infiltration dans l'île, la justice cubaine avait été moins sévère, infligeant de lourdes peines de prison aux exilés mais pas de peine capitale. Le procès du commando s'est déroulé dans une atmosphère très tendue : le 9 janvier dernier, trois policiers ont été tués par un groupe de sept personnes, qui tentaient de voler un bateau pour fuir Cuba. Arrêtées, elles risquent également la peine de mort. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAITI : des militaires jurent de résister à toute solution négociée avec le Père Aristide.** – Des militaires affirmant représenter *«toutes les compagnies de la capitale»* ont déclaré, lundi 20 janvier, à la radio nationale haïtienne, qu'ils lutteront *«jusqu'au dernier soupir»* contre toute solution à la crise qui serait négociée avec le président Aristide sous les auspices de l'Organisation des Etats américains (OEA). *«Nous brandirons nos armes plutôt que d'être la proie des flammes des hordes de lavalassiens* [partisans du père Aristide] *»*, affirme leur communiqué. – *(AFP.)*

(Publicité)

CENTRE RACHI

Leçon par

SCHMUEL TRIGANO

Écrivain, sociologue

MERCREDI 22 JANVIER 1992 à 20 h 30

sur le thème :

« L'ORIGINE DE LA POLITIQUE DANS LA TORAH »

P.A.F.

Centre Rachi, 30, bd de Port-Royal 75005 Paris. Tél. : 43-31-75-47.

POLITIQUE

La plainte de Mme Cresson contre le président du Front national

Les responsables politiques approuvent le recours à la justice face à la dégradation du débat public

La plainte pour injure annoncée par Mme Edith Cresson, au nom du gouvernement, contre M. Jean-Marie Le Pen, est généralement approuvée par les responsables politiques qui se sont exprimés, inquiets de la dégradation du débat public. Quelques réserves se sont manifestées du côté du Parti communiste et du RPR, tandis que M. Jean-Pierre Chevènement a souligné la nécessité de s'attaquer aux « causes » qui expliquent l'audience du Front national.

Le bureau politique du Front national a affirmé, lundi 20 janvier, son *« total soutien à l'action de salubrité publique entreprise par M. Jean-Marie Le Pen pour dénoncer les turpitudes du pouvoir socialiste »* et s'est *« indigné des initiatives judiciaires engagées par le premier ministre »* contre le président du Front national. Le bureau politique a ajouté : *« Il est clair que le pouvoir socialiste a volé et continue de voler les Français. »* Pour M. Michel Poniatowski, sénateur (Rép. et ind.) du Val-d'Oise, président d'honneur du Parti républicain, qui s'exprimait, lundi, sur Radio Tour Eiffel, on ne peut pas reprocher à M. Jean-Marie Le Pen de *« dire la vérité, et la vérité, c'est qu'en effet il y a au gouvernement des voleurs et, certainement, un ou deux escrocs »*. L'ancien ministre de l'intérieur s'est déclaré *« très frappé de voir qu'on essaye de faire une opération qui tend à détourner l'attention des « affaires » sur M. Le Pen »*, alors que *« le PS est devenu une véritable poubelle d'affaires »*.

M. Jacques Chaban-Delmas, candidat de l'opposition RPR-UDF-UDC à la présidence de l'Assemblée nationale, a approuvé, au contraire, mardi, sur Europe 1, *« le recours à la justice »*, qui *« est parfaitement dans le cycle démocratique »*. *« Il y a une détérioration de la vie politique qui se précise, qui s'accélère et qui ne peut* [qu'en] *détourner les citoyens »*, a souligné le maire (RPR) de Bordeaux. M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, avait condamné, lui aussi, l'attitude de M. Le Pen, en affirmant, lundi, sur Europe 1, qu'il est *« trop facile de fouiller les poubelles pour, ensuite, jeter des ordures sur la République »*. *« M. Le Pen, grand calomniateur, ne mérite que l'arbitre, simplement, et l'arbitre, c'est la justice*, a dit M. Barrot. *Elle doit donner un coup de sifflet sérieux pour que tout cela ne dégénère pas en un pugilat indigne de la démocratie. »* La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a approuvé, elle aussi, la décision de Mme Cresson, car *« les propos révoltants tenus ces derniers jours par M. Le Pen s'apparentent à ceux des dirigeants des ligues factieuses des années 30, qui tentèrent de monter à l'assaut de la Chambre des députés, le 6 février 1934, pour assassiner la démocratie »*.

S'il juge *« misérable »* l'attitude de M. Le Pen, qui doit être *« condamnée »*, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, s'est déclaré, lundi, sur Radio-Monte-Carlo, *« réservé sur l'initiative de Mme Cresson »*. *« Je supplie les responsables politiques, notamment socialistes, d'arrêter de jouer avec M. Le Pen »*, s'est exclamé le député des Hauts-de-Seine, avant de s'avouer *« perplexe »* quant à l'attitude à adopter : *« D'un côté*, a-t-il expliqué, *je pense que faire appel à la justice n'est pas attentatoire à la liberté ; d'un autre, je crains que porter plainte contre M. Le Pen n'amène, une fois encore, à le faire passer pour une victime et que, finalement, cela ne lui fasse de la publicité. »* M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, s'est interrogé, lui aussi, sur *« l'opportunité »* de la plainte déposée par Mme Cresson contre M. Le Pen, même si les propos du président du Front national *« sont détestables et condamnables »*. Présentant ses vœux à la presse, lundi, à Marseille, le député des Bouches-du-Rhône a déclaré que la démarche du premier ministre ne fait que *« poursuivre le jeu politicien »*, destiné à *« masquer la responsabilité du PS dans la politique du gouvernement »*.

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a mis l'accent, lors de son point de presse hebdomadaire, sur la *« mobilisation »* du PS pour la manifestation du 25 janvier contre le Front national. *« Cette manifestation doit être un révélateur vis-à-vis de l'opinion. M. Le Pen ne peut pas dire tout et n'importe quoi : il menace les fondements de la République »*, a-t-il dit. A ceux qui se demandent si le PS n'assure pas une publicité excessive à M. Le Pen, M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, animateur du Manifeste contre le Front national, a répondu que *« la stratégie de l'autruche n'a jamais permis de régler les problèmes »*.

Pour M. Jean-Pierre Chevènement, les injures proférées à l'encontre du gouvernement par M. Le Pen sont *« tout à fait condamnables »*, mais c'est *« aux causes qui* [le] *font prospérer qu'il faut s'attaquer »*. Selon l'ancien ministre de la défense, ces causes sont *« le chômage, la précarité, la peur de l'avenir et la perte de l'identité républicaine »*. *« Le principe d'égalité a été un peu oublié au profit du droit à la différence »*, a-t-il ajouté.

L'abécédaire de M. Le Pen

Devant environ un millier de personnes, mardi soir 20 janvier, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a tenu une réunion publique à Amiens. Voici quelques extraits de son intervention.

Assassin. – *« Au lieu d'être l'homme qui dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas, je suis devenu celui qui dit tout haut ce que tout le monde pense tout haut. J'ai dit ce que je pensais du pouvoir et du gouvernement socialistes : ce sont des voleurs, des racketteurs et des gangsters. Et j'ai dit un peu plus même, mais ça n'a pas été retenu, comme si ça gênait aux entournures. J'ai même dit qu'un certain nombre d'entre eux étaient des assassins, c'était ceux qui avaient, en particulier au gouvernement, sciemment autorisé la vente du sang contaminé par le sida et qui a déclenché cette maladie chez plusieurs milliers, voire dizaine de milliers de personnes ainsi condamnées à mort. »*

Débat (démocratique). – *« Je pensais que cette liberté de parole est l'essence du débat démocratique. Si j'ai une liberté de parole pour ne dire que tout le bien que je pense de François Mitterrand, je peux rester chez moi car il ne manque pas de thuriféraires pour balancer l'encens de la flatterie sous le nez de celui qui laisse dire de lui qu'il est dieu avec un petit d. »*

Diffammation (ou dénonciation calomnieuse). – *« Le premier ministre, qui n'a, sans doute, pas autre chose à faire, s'est si bien préoccupée de mon propos qu'elle a décidé de me poursuivre devant les tribunaux pour injure. C'est là qu'il y a malentendu. Tous les mots que j'ai employés ne sont pas des injures, ce sont des accusations publiques. Il convient donc que Mme Cresson me poursuive, si elle veut bien tenir compte de ma mise au point, en diffamation ou pour dénonciation calomnieuse. A ce moment-là, nous aurons, l'un et l'autre, la possibilité d'apporter les preuves : moi de leur culpabilité et elle de son innocence. »*

Etonnement. – *« Vous notez comme c'est étonnant. Il y a dans nos réunions plusieurs caméras, il y a plusieurs journalistes et cependant c'est toujours le même morceau qui passe dans tous les médias. Comme s'il y avait un chef d'orchestre qui tenait la baguette. »*

Orient (Grand). – *« Vous savez combien les corps géométriques sont chers par leur signification ésotérique, à la fois à M. le président de la République et au chef du Ku-Klux-Klan français, M. Ragache, le grand chancelier du Grand Orient de France, qui a récemment lancé l'appel de détresse contre le Front national en précisant que ses soixante-quatre mille membres* (1) *allaient s'infiltrer dans les organisations et dans les partis pour que tout cela marche d'un même élan. »*

Iniquité. – *« La pyramide iniquité est peinte avec la peinture amnistie. De l'intérieur, on voit à l'extérieur les cochons de payants, les crétins de citoyens, tandis que ceux-ci ont beau regarder, ils ne voient pas nos beaux messieurs à talons rouges s'esbaudir à l'intérieur. Cette pyramide d'iniquité, de corruption et de crime part de la base : conseillers municipaux, maires, conseillers généraux socialistes, députés, secrétaires d'Etat, ministres, premier ministre, pour culminer à la pointe dans le président de la République. »*

Mobylette. – *« Nous ne sommes pas en France sous le gouvernement des colonels du FLN. On ne peut pas interrompre les élections même si le Front national arrivait largement en tête, ça ferait sauter la machine. A propos de comparaison mécanique, il m'est revenu une de mes formules d'il y quelques années, que je voudrais remettre dans le circuit puisque les affiches de propagande électorale réinscrivent : l'intégration, c'est comme les mobylettes, il faut du mélange. »* M. Le Pen, qui contrefait l'accent, arabe ajoute : *« Oui, mais au-dessus de 4 %, ça pète le moteur. »*

O.A.S. – *« O comme Oise, A comme Aisne et S comme Somme. »* C'est ainsi que les trois départements picards ont été présentés par M. Pierre Descaves, membre du comité central du Front national qui sera tête de liste de l'extrême droite dans le premier. M. Descaves participa à une série d'attentats en sa qualité d'activiste de l'OAS.

Petit cabot. – *« M. Pellerin, immense promoteur devenu archimilliardaire en francs lourds en quelques années, qui se situe d'ailleurs dans un secteur géographique de la capitale qui explique pourquoi M. Sarkozy, maire RPR de Neuilly, en est venu aussi, comme un petit cabot, de ses abolements, au secours de Mme Cresson. C'est que, mesdames et messieurs, il y en a des sous dans ces affaires-là. »*

Saddam Hussein. – *« On a dit : Le Pen a été serrer la main de Saddam Hussein. C'est exact que j'ai serré la main de Saddam Hussein mais parce qu'il avait, à ma demande, libéré les otages français et qu'en plus je ramenais soixante-dix otages européens qui n'ont rien coûté à personne, alors que je peux vous dire que les otages qui ont été libérés, par deux ou par trois en période électorale, quelques mois auparavant ont coûté cher à la République française, c'est-à-dire aux contribuables. »*

OLIVIER BIFFAUD

(1) Le Grand Orient de France revendique 35 000 membres.

L'AFRIQUE DU SUD PLUS VITE ET SANS ESCALE.

South African Airways est la seule compagnie à vous offrir des vols sans escale et les vols les plus rapides vers l'Afrique du Sud. Paris-Johannesburg non-stop le mardi. Un deuxième vol direct le dimanche. Profitez également des autres avantages exclusifs offerts par SAA:

tarifs préférentiels pour l'hébergement et la location de voitures en Afrique du Sud, tarifs spéciaux sur le réseau intérieur, correspondances vers toute l'Afrique Australe.

SAA. Élue "meilleure compagnie vers l'Afrique" pour la troisième année consécutive par les lecteurs du prestigieux "Travel Magazine".

		SA 229			SA 263	
Paris-Orly	Mardi	Départ	19h25	Dimanche	Départ	19h15
Johannesburg	Mercredi	Arrivée	07h20	Lundi	Arrivée	10h00

HERALD




SOUTH AFRICAN AIRWAYS

Paris : 12, rue de la Paix, 75002 Tél. : (1) 49 27 05 50
Lyon : 15, rue de la République, 69001 Tél. : 72 00 03 03

Le tribunal de Nanterre devait être saisi mardi

La plainte du premier ministre contre M. Jean-Marie Le Pen, pour injure, devait être déposée mardi 21 janvier devant le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). *« Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure »* : c'est sur la base de cet article de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse et la communication que le parquet de Nanterre devrait ouvrir une procédure. L'injure se distingue de la diffamation, prévue dans le même texte législatif, délit qui *« n'est caractérisé que si l'écrit incriminé contient l'imputation d'un fait déterminé pouvant porter atteinte à l'honneur et à la considération de la personne à laquelle il est imputé »*.

La procédure, qui risque d'être longue, devrait aboutir d'abord à l'ouverture d'une enquête préliminaire destinée à établir la preuve de la publicité des propos de M. Le Pen, puis à une demande de levée d'immunité parlementaire auprès du Parlement européen, dont le président du Front national est membre.

□ **M. de Villiers s'estime diffamé par M. Evin.** – M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de Vendée, a fait savoir, lundi 20 janvier, qu'il avait demandé à son avocat, Me Jean-Marc Varaut, de donner des *« suites judiciaires »* aux propos de M. Claude Evin, député PS de Loire-Atlantique, ancien ministre des affaires sociales, qui s'était interrogé sur le financement de sa lettre *Combat pour les Valeurs* (*le Monde* du 21 janvier). *« Faisant le rapprochement avec l'affaire Urba, qui draine l'argent de la corruption et qui finançait le Parti socialiste, il sous-entend ainsi que mes méthodes pourraient être celles de ses amis »*, déclare le député de Vendée, qui s'élève contre cette *« insinuation diffamatoire »* et affirme que le financement de sa lettre est assurée *« par tous ceux qui s'y sont abonnés et qui partagent mes convictions »*.

Au Sénat

Le projet de M. Marchand sur l'exercice des mandats locaux se heurte aux critiques des socialistes

Les sénateurs ont commencé, lundi 20 janvier, l'examen du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1991. Ce texte, présenté conjointement par MM. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, et Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a été jugé « incomplet et imprécis » par le principal orateur du groupe socialiste, M. René Régnault (Côtes-d'Armor).

Les sénateurs ne sont pas contents et ils l'ont fait savoir dès les premières minutes du débat consacré, lundi, aux conditions d'exercice des mandats locaux (autorisations d'absence, crédits d'heures, formation, indemnités, retraites), en demandant au gouvernement, par la voix de M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et indépendants, de retirer son projet. Non seulement le « grand conseil des communes de France », contrairement à toutes les traditions de la République, n'a pas eu la primeur de l'examen de ce texte, mais encore, après dix ans de préparation, celui-ci fait l'objet d'une procédure d'urgence qui raccourcit la *« navette »* entre l'Assemblée nationale et le Sénat. En outre, le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Thyraud (Rép. et ind., Loir-et-Cher), n'a guère eu qu'une huitaine de jours pour décortiquer un projet qui concerne, tout de même, ces *« piliers de la République »* que sont les quelque cinq cent mille élus locaux.

« Un procès injuste »

Dans le climat créé par les « affaires » et le dénigrement systématique de la classe politique, l'examen du projet du gouvernement a été l'occasion de vibrants et multiples plaidoyers en faveur de ces *« petits élus »* des communes rurales, qui forment aussi le gros des troupes du collège électoral des sénateurs. Ce sont eux, a rappelé M. Thyraud, qui sont *« en première ligne sur le front des incendies de forêt, chaque année, dans le Midi »*, ou pour réclamer justice contre la pollution du littoral breton, ou encore pour assurer le succès des prochains Jeux olympiques d'Albertville. *« Si quelques parlementaires ont transgressé l'élémentaire honnêteté, il ne faut pas jeter la suspicion sur tous les élus locaux »*, a ajouté M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan).

Au Sénat aussi, les élus sont las, à vrai dire, d'être sans cesse suspectés – le plus souvent à tort – et d'être, en quelque sorte, piégés par l'opinion, contraints de devoir se justifier en permanence. Concernant la fiscalisation des indemnités, M. Jean-Marie Girault (Rép. et ind., Calvados) a ainsi reconnu : *« Le procès fait aux élus est un procès injuste. Aujourd'hui, les parlementaires se « couchent » parce qu'ils ont peur de l'opinion. Je ne supporte pas cet exercice d'autoflagellation. »* M. Jacques Rocca Serra (apparenté PS, Bouches-du-Rhône) a été plus net encore, en dénonçant *« le manque de courage du gouvernement »*. *« Il m'est impossible de vivre avec une indemnité parlementaire »*, a-t-il estimé, en proposant d'augmenter son montant et, du même coup, de *« fiscaliser les journalistes »* (bénéficiaires d'un abattement de 30 %, plafonné, pour frais), coupables de *« monter en épingle »* les indélicatesses de quelques hommes politiques.

L'alignement des élus sur le droit commun en matière fiscale a, cependant, d'autres conséquences que de provoquer certains états d'âme chez les parlementaires. Il va permettre à l'Etat de percevoir de nouvelles recettes, grossièrement évaluées à 250 millions de francs, alors que les indemnités versées aux élus seront payées par les collectivités locales. Il s'agit là, autrement dit, d'un astucieux transfert de charges au profit de l'Etat. Les sénateurs, particulièrement les socialistes, ne se sont pas satisfaits, à ce propos, de l'engagement pris par le ministre de l'intérieur devant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 décembre), de créer un fonds spécifique destiné à aider les petites communes à faire face à leurs nouvelles charges.

Par voie d'amendement, M. Régnault devait demander, mardi, que le projet de loi précise les modalités de versement et le montant de cette aide, qui ne saurait, selon lui, être inférieur à 1 milliard de francs. *« Les maires des communes de moins de deux mille habitants sont aussi des agents de l'Etat »*, a-t-il plaidé. Dans l'attente d'un hypothétique feu vert du ministère du budget ou, plus sûrement, d'un recours à l'article 40 de la Constitution, qui rend irrecevables les propositions des membres du Parlement lorsqu'elles ont pour conséquence d'aggraver la charge publique, le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales s'est prudemment interrogé : *« Faut-il vraiment avancer un chiffre dès aujourd'hui, alors que les simulations sont en cours ? »*

JEAN-LOUIS SAUX

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Mardi 21 janvier 15 heures: la technologie RISC d'IBM confirme son avance.

"Notre nouvel ordinateur RISC System/6000-220 est le seul à intégrer toutes ses fonctions sur une seule puce. Nous concevons et fabriquons nos composants à Corbeil-Essonnes, ce qui nous permet de garder l'entière maîtrise de notre technologie et de nos coûts."

"L'architecture choisie donne aux RISC System/6000 une avance décisive. Elle leur permet d'atteindre, dès 50 MHz, des puissances supérieures à toutes celles du marché."

"Une seule et même architecture pour toute la gamme RISC System/6000, c'est ainsi que nous arrivons à proposer à la fois l'entrée de gamme la plus compétitive, et le haut de gamme le plus performant. Et à assurer la compatibilité totale des modèles."

"AIX 3.2, notre nouvelle version du système d'exploitation UNIX*, est un accélérateur des performances et un facteur de fiabilité des RISC System/6000. Disponible en français, il offre à ce jour le plus grand choix de logiciels."

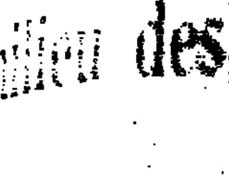
"Puces, architecture, gamme et système d'exploitation : en quelques années, nous avons acquis dans chacun de ces domaines la supériorité technologique."

"IBM annonce la station de travail la plus puissante du marché : le RISC System/6000-560."

IBM

* UNIX est une marque de UNIX System Laboratories, Inc.

M 92006-1



Un entretien avec M. Charles Fiterman

« L'attitude de Pierre Mauroy devrait alimenter la réflexion du Parti communiste » nous déclare le chef de file des « refondateurs » du PCF

M. Charles Fiterman, ancien ministre d'Etat, ancien ministre des transports, membre du bureau politique du Parti communiste français, continue de militer, à l'intérieur comme à l'extérieur du PCF, pour la « refondation » *d'une* « identité communiste moderne » *et pour une* « entente démocratique des forces de progrès ». *Au lendemain d'une nouvelle passe d'armes avec le secrétaire général du PCF, il a répondu à nos questions.*

« Devant les secrétaires fédéraux de votre parti, le 8 janvier, M. Georges Marchais est revenu à la charge contre vous en affirmant que votre démarche était « mal vécue » par la plupart des militants et que vous étiez « isolé ». Vous lui avez répondu, à chaud, en déclarant que vous n'aviez pas l'intention de vous « laisser détourner » de vos efforts de « refondation » par « des polémiques subalternes ». Comment interprétez-vous cette évolution de l'attitude de M. Marchais à votre égard?

– Je ne veux pas faire de procès d'intention. J'observe simplement que cette « sortie » coïncide avec une impression de durcissement général du comportement politique à l'approche des élections régionales. Je considère que si cette sorte de fuite en avant oppositionnelle, qui prend parfois des accents populistes et nationalistes, devait prévaloir, ce serait proprement suicidaire. Elle peut, certes, permettre d'obtenir ici ou là quelques soutiens provisoires et limités, mais elle n'est pas porteuse d'avenir.

» Reconstruire la grande force de transformation sociale dont ce pays a besoin demande sans aucun doute de proclamer des refus face au mécontentement, voire à la colère, que suscite la politique actuelle. Mais pour être efficaces ces « non » doivent s'inscrire dans un « oui » porteur d'espérance, manifesté par le puissant et persévérant effort de promotion des idées fortes, des références neuves, des valeurs humaines qu'appelle notre temps. Si les propos de Georges Marchais devaient marquer le début d'une campagne tournant le dos à ces exigences, cela ne pourrait aller sans graves conséquences.

– Existe-t-il un rapport, à votre avis, entre cette impression de durcissement et la disparition de l'URSS?

– C'est possible. Nous avons eu au bureau politique une vive discussion à propos de la lettre adressée par Georges Marchais à Mikhaïl Gorbatchev au moment du départ de celui-ci, lettre que je considère inconvenante dans sa forme et inacceptable dans son fond. En dressant, de fait, un véritable acte d'accusation de Gorbatchev lui-même, cette lettre estompe une fois de plus la profondeur dramatique de la crise du système soviétique, le caractère radical des changements à opérer dans les structures, les règles de vie et d'action de ce vaste ensemble multinational.

» En vérité, la question que l'on peut se poser, c'est de savoir si Gorbatchev et ses amis n'auraient pas dû faire preuve de plus d'audace et de détermination dans une tâche réformatrice d'une difficulté inouïe.

– Pendant les fêtes de fin d'année, vous vous êtes rendu en Tchécoslovaquie, où vous avez notamment affirmé votre solidarité avec le président du PC de Bohême et Moravie, M. Jiri Svoboda, qui faisait la grève de la faim pour réclamer l'abrogation d'une loi interdisant la propagande communiste. N'y a-t-il pas un paradoxe à militer en France pour une « refondation de l'identité communiste » et à soutenir dans les pays de l'Est des hommes et des formations qui incarnent un système condamné par leurs propres concitoyens?

– Il existe, certes, dans ces pays de l'Est, un tel rejet de l'ordre ancien qu'il provoque un basculement vers des solutions empruntées au capitalisme sauvage. Mais j'ai rencontré en Tchécoslovaquie, où j'étais allé pour m'informer, des hommes, des femmes, des forces qui cherchent une voie nouvelle entre les anciennes structures et, disons, le « modèle » thatchérien, qui ont un énorme appétit d'échanges, de rencontres, et qui attendent beaucoup de la France parce qu'ils se sentent un peu trop isolés face à l'Allemagne. Il y a là-bas un vrai débat politique, et les communistes tchèques n'ont aujourd'hui plus rien à voir avec les hommes et les méthodes de l'ancien système.

« La voie de Maastricht n'est pas la bonne »

– Comment concevez-vous l'avenir de ces pays de l'Est par rapport à celui de l'Europe de l'Ouest au moment où les douze pays de la Communauté s'engagent, avec les accords conclus à Maastricht, sur la voie de l'union européenne?

– La voie empruntée à Maastricht n'est pas la bonne. Ce que l'on nous propose, c'est une Europe de la finance, une Europe de la centralisation des pouvoirs au détriment de la liberté de détermination des nations et au bénéfice du plus puissant, l'Allemagne en l'occurrence. Je suis résolument pour la construction de l'Europe, mais d'une Europe ouverte à toutes les nations du continent, dans laquelle chacune puisse faire valoir ses droits, ses intérêts, son identité, une Europe sociale, démocratique, pacifique.

» C'est dans cet esprit que je considère qu'il ne faut pas faire attendre à la porte les peuples de l'Est qui sont demandeurs de l'union comme les peuples tchèque et slovaque, élever un nouveau mur, celui de l'argent.

– En l'état actuel des choses, est-ce que vous voteriez pour ou contre la ratification du traité de Maastricht?

– Tel qu'il est, cet accord n'est pas acceptable. J'observe qu'il fixe surtout des principes, des objectifs, des échéances. Il peut donc être révisé, la France peut faire des choix. C'est l'exigence qu'il faut faire grandir sans attendre.

– Comment appréciez-vous ce qui se passe en Algérie?

– La situation créée par le coup d'Etat est préoccupante, dangereuse, car elle peut ménager au FIS de nouveaux espaces de développement. Il n'y a aujourd'hui, nulle part, de solution réelle aux problèmes posés en violation des règles de la démocratie, en dehors de la volonté populaire librement exprimée. Je souhaite que les forces démocratiques et de progrès de l'Algérie parviennent dans ce cadre à obtenir le soutien nécessaire.

– Quelles réflexions vous inspire le remplacement de M. Pierre Mauroy par M. Laurent Fabius à la tête du Parti socialiste?

– C'est au Parti socialiste qu'il appartient de choisir ses dirigeants. Mais ce qui m'apparaît nécessaire, c'est un changement réel des orientations, des choix politiques et des pratiques du PS. Je n'ai pas d'illusion, mais je suis preneur de tout ce qui irait dans le sens de la construction de cette perspective de gauche neuve dont le pays a besoin. Cela dit, j'observe que Pierre Mauroy a été capable de placer l'intérêt de son parti au centre de sa détermination et de s'en aller dès lors qu'il considérait que son parti avait besoin de renouvellement. C'est un comportement qui mérite d'être relevé au moment où beaucoup de Français jettent un regard très critique sur les hommes politiques...

– Voulez-vous dire que vous regrettez que M. Marchais ne suive pas l'exemple de M. Mauroy?

– Je pense que l'attitude de Pierre Mauroy devrait alimenter chez nous la réflexion. Car, au-delà de telle ou telle personne, on ne peut pas se cacher que l'incapacité à opérer à temps les renouvellements nécessaires n'a pas compté pour rien dans la crise et le dépérissement des partis communistes. Pour ce qui est de Georges Marchais, j'ai longtemps pensé, y compris au moment du vingt-septième congrès, qu'il pouvait être le mieux à même, dans cette période difficile, de rassembler les communistes dans leur diversité. Je ne vois pas que ses initiatives de la dernière période s'inspirent de ce souci. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente s/sais. Pal. Just. CRÉTEIL (94) Jeudi 30 JANVIER 1992 à 9 h 30
APPARTEMENT à MAISONS-ALFORT (94700)
99 à 127, av. du Général-Leclerc – 38 à 40, rue du 8-Mai-1945 et rue des Tilleuls sans N° 4 Pces esc. 2 au 1er étage
M. à P. : 100 000 F S'adr. : Me TH. MAGLO avocat à CRÉTEIL (94000) 4, allée de la Toison-d'Or. Tél. : 49-80-01-85.
Vis. s/place le 24 JANVIER 1992 de 11 h 30 à 12 h 30

Vente s/sais. Pal. Just. PARIS Lundi 3 février 1992 à 14 heures
EN 2 LOTS à PARIS-12e – LIBRES
1er Lot **APPARTEMENT** 10e étage, escal. 3, 2 Pces Cuis. Cave au 2e sous-sol
2e Lot – 73 *bis*, 75-77 et 79, bd Soult au rez-de-chaussée Bât. 4 **UN BOX**
M. à P. : 1er 350 000 F – 2e 50 000 F
S'adr. Me Luc BOURGUIGNAT, avocat à PARIS 8e, 36, avenue de Wagram. Tél. : 42-27-42-39. Visite sur place le 22-10-1992 de 15 h à 16 h

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 6 FÉVRIER 1992 à 9 h 30
PROPRIÉTÉ
comprenant un pavillon d'habitation sur un terrain de 367 m²
Sous-sol : garage – Rez-de-chaussée : vestibule, cuisine, salon, salle à manger, W.-C. – 1er étage : 3 chambres, salle de bains, rangement
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
87, avenue du Mesnil
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adresser à Me Patrick VARINOT, avocat à NOGENT-SUR-MARNE (94130), 166 *bis*, Grande-Rue – Tél. : 48-71-03-78

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 6 FÉVRIER 1992 à 9 h 30
EN UN SEUL LOT : les lots 1 et 3 du R.C.P. consistant en :
PAVILLON de 7 pièces
principales divisé en : au rez-de-chaussée, cuisine, 4 pièces, salle d'eau, W.-C., douche, cellier, entrée et combles au-dessus divisé en 3 grandes pièces
Jouissance d'un jardin de 141 m²
L'HAY-LES-ROSES (94)
rue André-Speckaert sans N° et 7 B, rue du Commandant-Louis-Bouchet
MISE A PRIX : 350 000 F
S'adresser à Me Patrick VARINOT, avocat à NOGENT-SUR-MARNE (94130), 166 *bis*, Grande-Rue, Tél. : 48-71-03-78 – La SCP RAVETON et FOURNIER, avocats, 8, rue de Castellane 75008 Paris, Tél. : 42-65-38-09

VENTE aux enchères publiques sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de DRAGUIGNAN (83) au Palais de Justice de ladite ville, LE JEUDI 6 FÉVRIER 1992 à 9 h 30 d'un
GRAND DOMAINE VITICOLE
sur la commune de
LA CROIX-VALMER (83)
DOMAINE DE LA BASTIDE BLANCHE
en bordure de mer, pour partie.
SUPERFICIE TOTALE : 55 HA 22 A 09 CA
M. à P. : 6 000 000 F
S'adresser à Me Serge DREVET, avocat au Barreau de DRAGUIGNAN (83) – 45, boulevard Leclerc. Tél. : 94-68-12-14.

Claude LECLERCQ
Professeur à l'Université de Paris XII

LIBERTÉS PUBLIQUES

Claude Leclercq — LIBERTÉS PUBLIQUES

Ce manuel de libertés publiques de Claude Leclercq, auteur du *Droit constitutionnel et institutions politiques*, envisage l'étude des libertés publiques et des sanctions de leur violation dans une perspective historique, internationale, et tout particulièrement européenne et française, sans négliger l'étude de leur intégration aux mondes en voie de démocratisation.

280 pages - 150 F
(Franco : 175 F)

En vente chez votre libraire
ou
litec
27, place Dauphine 75001 Paris - 26, rue Soufflot 75005 Paris
158, rue Saint-Jacques 75005 Paris

DIAGONALES — BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Sentinelles des abysses

« *LE commandant est servi!* » En tenue de sortie, les maîtres d'hôtel de *l'Inflexible* passent des plats dignes des ambassades, dans du sèvres à filets dorés (1). Sous l'eau, comme en surface, la Royale sait vivre. A bord d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins, on est loin de la vieille sous-marinade avec ses barbus barbouillés de cambouis et ses trois litres d'eau douce par personne et par jour. Le luxe n'est plus un luxe, quand il s'agit de tenir durant deux mois et demi, dans le huis clos des profondeurs, l'extrême pointe du glaive national, son diamant.

Le hasard a voulu que, quelques heures avant de plonger, j'assiste à la reprise de *la Valse des toréadors* (2). Quel abîme, en moins d'un siècle, entre le général d'Anouilh, immature et coureur, et les officiers plusieurs fois ingénieurs sur qui repose notre force de dissuasion! Que de compétences prêtant peu à rire, chez les seconds! Et quel calme réfléchi, dans l'acceptation d'une tâche aux implications cosmiques et personnelles sans précédent! Rien à voir, non plus, avec la morgue blasée des hobereaux de Buzzati, ni avec l'attente vide des veilleurs de Gracq dans *le Rivage des Syrtes*.

La noblesse de l'engagement, les états-majors de nos sous-marins n'en ont pas le monopole. Techniques et enjeux ont aboli les anciens dédains de caste. Le temps n'est plus, ce temps des paquebots de luxe si joliment ressuscité par le Musée de la marine, où les belles passagères d'O'Neill prenaient les soutiers pour des « *singes nus* ». Comme la baderne d'Anouilh, le mythe du lampiste analphabète appartient au vieux folklore troupier.

Officiers mariniers et matelots ne partagent pas seulement le menu des haut-gradés. Ils respirent, *stricto sensu*, le même air, à la même hauteur. Ils s'échangent lectures, conversations et soucis de pères. (Le nombre global d'enfants laissés à terre doit dépasser de loin la moyenne nationale, à voir les photos familiales l'emporter, dans les couchettes, sur les *pin-up*, et tant il est vrai que le bonheur de vivre selon la norme ne se divise pas.) Tous sont égaux devant l'absence, que scandent les télégrammes hebdomadaires des familles – vingt mots au plus, – et devant l'honneur de boucler sans incident la patrouille, qui aura été l'œuvre de chacun.

Bien sûr, le commandant assume – à quarante-deux ans! – la coordination subtile du bâtiment, que vingt ans de qualifications accumulées et de plongées multiples lui ont appris à connaître comme sa poche. Mais le moindre matelot a conscience d'appartenir à la même élite et se montre fier de « son » matériel comme de sa première Mobylette. Certains spécialistes, tels ceux de la détection sonore, auréolent leur savoir-faire d'un prestige de véritables artistes.

L'égalité au regard du confinement et des risques encourus se retrouverait au moment de faire feu. S'il est vrai que le « pacha » et son second jouent un rôle particulier, à la réception de l'ordre élyséen, chaque membre de l'équipage doit nécessairement adhérer, de façon responsable et active, à l'exécution du lancement. La fiabilité du dispositif tient à cet engagement personnel de chacun.

Certains penseurs bien au sec disent consentir à l'éventualité du feu nucléaire PUISQUE celui-ci vise à empêcher les autres de passer à l'acte sans y passer soi-même, et qu'on y est, jusqu'à maintenant, parvenu. Ce raisonnement, l'équipage n'y a pas droit, du moins une fois embarqué. De même que, pour la première fois dans l'Histoire, une arme sert à ne pas servir, de même ce ne sont plus les survivants qui décident après coup du sens des sacrifices consentis, comme le déplorait Bernanos pour la Grande Guerre (*les Enfants humiliés*), mais les servants eux-mêmes, et par avance.

Si, par hypothèse terrifiante, l'ordre présidentiel de riposte nucléaire clignotait sur les écrans des « missiliers », comme je l'ai vu faire lors d'un exercice à la mer, dans un silence dont je me souviendrai, les équipages n'éprouveraient plus le déchirement tragique qu'ont connu, en 1940-1944, le jeune bombardier Jules Roy pilonnant les civils de la Ruhr (*la Vallée heureuse*) ou le canonnier Cousteau tirant, en larmes, sur la ville de Gênes.

L'obéissance à contrecœur, dont Vigny et tant de soldats se sont fait gloire, a laissé place à une adhésion préalable et raisonnée. Si le lancement était ordonné, les exécutants sauraient que terres et êtres chéris ont déjà subi les coups de l'agresseur. La mission des sous-mariniers n'est plus d'improviser des attaques de convois, comme à l'époque héroïque, mais de garantir la capacité de riposte, d'affiner sans cesse cette gestuelle dissuasive, d'en parfaire l'instrument. Le rôle préventif de l'armée n'avait jamais atteint de tels sommets, ni inspiré tant de vertige, de respect.

Partagerons-nous un jour cette gâchette avec une autorité supranationale? Techniquement, c'est possible, comme ce serait possible d'assigner aux missiles d'autres cibles que l'Est. Mais à d'autres d'en décider. Les équipages se sont juré d'être hautement fiables : là se bornent leurs états d'âme.

Ce serment nous concerne. Les droits de l'homme ne sont pas une lubie d'apatride, comme le pensait Maurras. Ils réclament un peu de terre, ou de mer, où s'appuyer. Alain Finkielkraut l'a bien relu, chez Péguy : « *Le spirituel est constamment couché dans le lit de camp du temporel* (3) »; et il a besoin, ce spirituel, de sentinelles. Que celles-ci hantent aujourd'hui le fond des mers ajoute au symbole.

Leurs rondes abyssales devraient occuper nos pensées, dans la mesure où elles les rendent possibles. Aux esprits forts qui critiquaient la présence de la VIe flotte US au large du Festival de Cannes, j'entends encore l'écrivain Audiberti répliquer, de sa voix éraillée : « *Il a fallu que les Américains débarquent, en 1944, pour que l'on puisse se remettre à lire Proust!* »

Nos conforts et nos terreurs tiennent à des signes tremblés, qui ne se déchiffrent pas sans imagination silencieuse. Je songe à ce veilleur spirituel de Jules Roy, réunissant Rostropovitch et Gainsbourg sous les voûtes de Vézelay, ce navire à l'ancre (4). Dans la nuit océane, il faut s'en souvenir, des gamins sont rivés à leurs écrans, les yeux rougis de sommeil, afin que nous ne nous réveillions pas vitrifiés ou asservis.

En nos temps où la valeur s'autoproclame et se tambourine, où la pensée se glisse piteusement entre deux numéros de claquettes, c'est peut-être de cela que nous avons le plus besoin : de guetteurs méconnus à remercier, dans le noir!

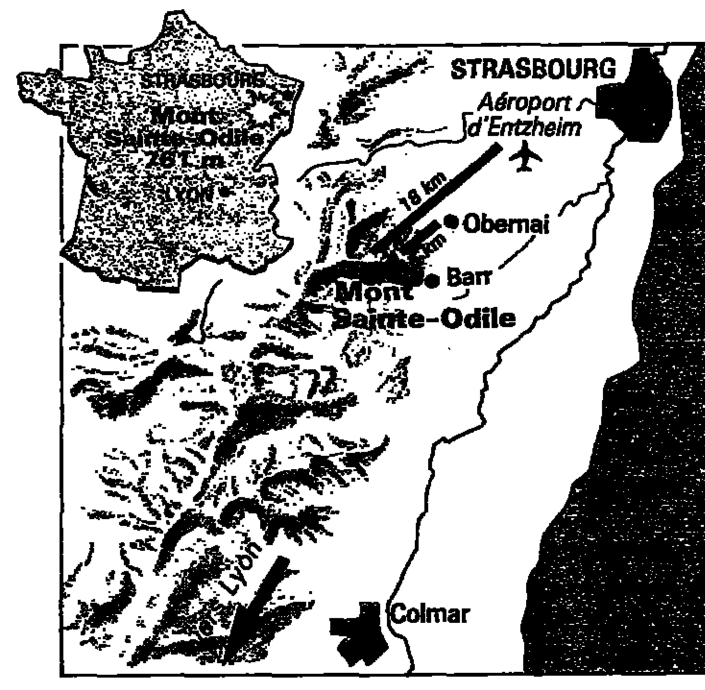
(1) Lire « Diagonales » du 15 janvier.
(2) Théâtre Silvia-Monfort.
(3) *Le Mécontemporain*, Gallimard (*le Monde* du 17 novembre).
(4) *Rostropovitch, Gainsbourg et Dieu*, Albin Michel.

L'ACCIDENT DE L'AIRBUS

Au milieu des débris, neuf rescapés dans la neige...

Toute la nuit, les sauveteurs plus de mille gendarmes, soldats, pompiers et secouristes – ont fouillé les débris de l'avion éparpillés dans la neige ou encastrés autour des troncs de sapin. Des corps déchiquetés gisaient à des dizaines de mètres autour de l'épave. *« Nous ne comptons pas les morts, nous cherchons encore des survivants »*, répondait mardi à l'aube, dans un périmètre de sécurité strictement gardé et où flottait encore une odeur de brûlé, un représentant de la préfecture du Bas-Rhin à ceux qui l'interrogeaient sur le nombre de tués, parmi les quatre-vingt-seize passagers de l'A-320 qui avait décollé à 18 h 30 de Lyon et devait atterrir à Strasbourg-Entzheim à 19 h 25.

Dans ce décor de mort et de désolation, neuf survivants ont attendu des secours, quatre heures durant. Par une température de – 5° C, enfoncés dans la neige et balayés par un vent glacial, ils avaient allumé, pour se réchauffer, un feu de bois à côté de l'appareil désintégré. *« Nous commencions à perdre espoir »*, avoue un rescapé aux sauveteurs. Les premiers secours – et une équipe de télévision – les ont localisés vers 23 h 30, près de la petite commune de Barr, au lieu-dit La Bloss, dans une zone boisée au flanc du mont Sainte-Odile (*761 mètres*).



« C'est parti dans tous les sens »

L'épave était éparpillée à flanc de montagne. Parmi les décombres, on a retrouvé vivants deux enfants, un garçonnet de neuf ans, Romain, et une petite fille de treize mois, Mélissandre, qui voyageait avec sa mère, indemne elle aussi. Le bébé a tout de suite été conduit par un gendarme au couvent du mont Sainte-Odile, pour être mis à l'abri, alors que les autres survivants étaient dirigés dans les hôpitaux d'Obernai, de Strasbourg-Illkirch et Strasbourg-Hautepierre.

Leur évacuation a été laborieuse, compte tenu du terrain accidenté et enneigé. Les premiers blessés ont été transportés directement par les sauveteurs avant que n'arrivent les brancards. Les pompiers ont employé ensuite plusieurs 4x4 et un engin tout terrain. La préfecture du Bas-Rhin faisait état dans la nuit de deux blessés graves, dont l'un souffrant de profondes blessures au thorax. Les six autres, dont deux femmes – la mère de la fillette de treize mois et une hôtesse de l'air, seul membre survivant de l'équipage – n'ont été que moyennement ou légèrement touchés.

Ces rescapés se trouvaient dans la partie arrière de l'appareil. Ils ont pu sortir de la carcasse par un trou dans le plancher, tandis que *« des cris sortaient des autres décombres en feu de l'appareil »*, raconte l'un des survivants. D'après leurs premiers témoignages, le choc a eu lieu vers 19 h 20. L'avion, qui transportait principalement des hommes d'affaires rentrant de Lyon à Strasbourg, s'est littéralement désintégré à flanc de montagne. Mais aucun rescapé n'a fait état d'une explosion en vol.

« Nous avions déjà mis les ceintures et nous avions commencé la manœuvre d'atterrissage, raconte un survivant. *Puis, je ne sais pas si c'était une erreur de trajectoire ou d'altitude, soudain, l'avion a touché la cime des arbres sur cent ou deux cents mètres. Puis, c'est parti dans tous les sens et l'avion s'est embrasé. »*

Tous les secouristes se plaignaient d'opérations de sauvetage difficiles, dans ce terrain très escarpé, enneigé et boisé. *« En arrivant*, a raconté l'un d'eux à l'AFP, *nous avons d'abord vu, dans le brouillard, des sapins coupés, puis un bout de réacteur, puis un siège, puis un morceau de la cabine de pilotage, qui semblaient avoir brûlé. Tout cela au milieu d'une forte odeur de kérosène et parmi d'autres morceaux de fuselage. »*

Pour les familles des passagers de l'A-320 Lyon-Strasbourg, la nuit d'angoisse, qui avait commencé à l'aéroport d'Entzheim, s'est achevée dans une chapelle ardente, dressée sous une tente, près de la salle des fêtes de Barr. La liste complète des passagers et celle des noms des neuf survivants n'ont pu leur être communiquées que vers 4 h 20 du matin.

Plus de trois heures de recherches

Jusqu'à 23 h, dans le hall d'attente de l'aéroport, on avait bien tenté de maintenir l'espoir. La route de descente des avions passe près du mont Sainte-Odile. *« Les nuages sont comme d'habitude accrochés aux nuages »*, expliquait le colonel Amarger, commandant de la base de Strasbourg-Entzheim. Ajoutant, comme pour se rassurer : *« La procédure d'approche prévoit de passer très haut au-dessus du mont, mais ensuite, sur la piste d'atterrissage, la visibilité redevient tout à fait normale. »*

Il aura fallu plus de trois heures pour retrouver les traces de l'appareil écrasé. Dans le quadrilatère de vingt kilomètres sur vingt, formé par les communes de Barr, Andlau, du Hohwald, et le sud du mont Sainte-Odile, à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg, tout semblait ligué pour freiner les recherches : la pluie, le brouillard, les chutes de neige, une région accidentée, coupée de petites montagnes et vallées encaissées, recouverte de forêts de sapins avec très peu d'habitations. Le bas plafond a longtemps empêché les hélicoptères d'atteindre le sommet des crêtes.

En plus du « plan rouge », qui prévoit la mise en place et la coordination d'importants moyens de secours en cas de catastrophe, les autorités avaient déclenché le plan Sater (sauvetage aéroterrestre). Ainsi, plus d'une centaine d'hommes de la Sécurité civile et d'importants moyens médicaux avaient été dépêchés sur les lieux de la tragédie. Appuyés par trois hélicoptères militaires Super-Puma, une Alouette de la Protection civile, deux cent cinquante gendarmes, trois cents militaires du 152e régiment d'infanterie de Mützig, une centaine de CRS, les équipes du SAMU et cent cinquante pompiers, ainsi que les radio-amateurs proches, avaient été mobilisés. Certains ont ratissé à pied, trois heures durant, cette zone proche du mont Saint-Odile.

Les recherches ont été compliquées par l'absence de signal radio de la balise Argos de l'appareil. On s'expliquait encore mal, mardi *matin à Strasbourg, pourquoi* la balise de détresse n'avait pas fonctionné. *« Elle aurait dû se déclencher sous le choc »*, a précisé un *spécialiste. Si cela avait été* le cas, des heures précieuses auraient été gagnées pour le repérage de l'avion : en effet, à la base aérienne *voisine de Drachenbronn existe* un service spécialisé de recherche des appareils disparus. Le pilote n'a pas non plus lancé de signal de *détresse avant que l'appareil ne* disparaisse, vers 19 h 20, des écrans radars de l'aéroport de Strasbourg. La découverte de l'une des deux boîtes noires, mardi matin, allait peut-être révéler les raisons de la catastrophe.

M. Paul Quilès, ministre des transports, devait arriver en début de matinée de mardi à Entzheim, puis se rendre sur les leiux de la tragédie. Le président d'Air Inter, M. Jean-Cyrille Spinetta, s'est rendu lui aussi dans la nuit à Strasbourg.

Récit de notre correspondant à Strasbourg et de notre bureau régional de Lyon

Un avion pas comme les autres

Suite de la première page

Tant que les « boîtes noires » de l'avion, qui ont été retrouvées, n'auront pas été dépouillées au centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne), pour celle qui contient les paramètres de la machine, et à Paris, au bureau « enquêtes-accidents », pour l'enregistrement des conversations de l'*équipage, tant que* les *enregistrements* des radars civils et militaires qui suivaient la course de l'avion n'auront pas été analysés, les experts en sont réduits aux questions sans réponse : le radar de proximité de sol a-t-il averti l'équipage de l'impact imminent ?

Quel problème imprévu, et vraisemblablement technique, les pilotes ont-ils rencontré : fort givre suivi d'une panne du système de réchauffement ? Mauvais *fonctionnement* d'*un moteur ou* d'un altimètre ? Ont-ils correctement réagi ?

Comme un chasseur

Ces questions sont d'autant *plus pressantes qu'il ne s'agit pas* d'un avion ordinaire, mais de l'Airbus A-320, le dernier cri de la technologie aéronautique. Un *biréacteur qui* a eu le *privilège* d'être équipé d'une batterie de cent vingt ordinateurs, comme un avion de chasse, ce qui lui vaut une sécurité accrue. En effet, les calculateurs apprécient, en permanence et plus vite que l'homme ne peut le faire, la qualité du vol. Ils remettent les gaz lorsque la vitesse est trop basse. Ils empêchent des virages ou des cabrages qui mettraient en péril l'appareil.

Ils informent en permanence l'équipage par l'intermédiaire d'écrans vidéo de couleur qui disent la route, l'altitude, la température des moteurs, la réserve de carburant et qui, en cas d'incident, avertissent le pilote de la panne et lui indiquent la conduite à tenir. Il s'agit d'un avion digitalisé – on pourrait dire « presse-bouton » – qui allège le travail des équipages sans pour autant *leur enlever la responsabilité de la* conduite.

L'Airbus A-320 vit pourtant une sorte de purgatoire. Les « vieux » pilotes ne l'aiment guère, car son mini-manche et ses commandes électriques ne leur restituent pas le toucher de l'air *que leur vaut le manche à balai* actionnant tringles et poulies. Ils ont l'impression d'être dépossédés de leur pouvoir de décision par *un ordinateur qui* les *empêche* de commettre des erreurs. Surtout, les pilotes français ont peu apprécié que sa haute technologie supprime la présence d'un officier mécanicien dans le poste de pilotage et réduise à deux membres l'effectif de l'équipage, comme sur un Boeing-737 ou un McDonnell-Douglas MD-80.

Leurs préventions ont été nourries par les « plâtres » informatiques essuyés sur les premiers avions : fausses alarmes, mise en piqué d'un appareil par l'ordinateur pendant une seconde, affichage d'une altitude erronée, zigzag intempestif de la roulette avant pendant le roulage au sol. Les deux accidents dont ont été victimes des Airbus A-320 ont achevé de convaincre certains navigants que l'avion avait été mis en service trop tôt et que sa sophistication le rendait dangereux. Même si les commissions d'enquête ont fait apparaître dans les deux cas des fautes graves de l'équipage.

Le 26 juin 1988, un A-320 d'Air France s'écrase à Habsheim (*Haut-Rhin*) à l'occasion d'un meeting aérien. Trois passagers sont tués. L'avion volait trop bas (10 mètres au-dessus du sol), trop *lentement, trop cabré, (pour* impressionner les spectateurs), et les moteurs avaient été maintenus trop longtemps au ralenti. Le 14 février 1990, un A-320 d'Indian Airlines se pose trop court à Bengalore (Inde), et quatre-vingt-dix personnes sont tuées. L'instructeur qui accompagne le pilote avait omis de débrancher son pilote automatique, l'équipage n'a pas surveillé sa vitesse de descente et le commandant de bord s'est crispé sur le manche plutôt que d'actionner les manettes de remise des gaz. A aucun moment, n'apparaît l'aberration informatique que certains attendaient.

Ces faits n'empêchent pas le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) de prendre la défense du commandant de l'Airbus tombé à Habsheim, en développant la thèse que la raison d'État l'a emporté sur l'honneur d'un pilote, car l'enquête n'a pas été formellement irréprochable. Plusieurs membres de ce syndicat, majoritaire dans la profession, insinuent, quant ils ne le clament pas, que l'Airbus n'est pas tombé en raison de l'excès de confiance en lui de son commandant de bord, mais en raison soit d'une panne de moteur, soit d'un ordre à piquer aberrant donné par l'ordinateur, soit d'une panne de l'altimètre.

Un maquillage impossible

Plusieurs de ces procureurs vont même jusqu'à déclarer que les « boîtes noires » de l'appareil ont été trafiquées pour ne pas nuire au succès commercial de l'avion. Mais ils sont condamnés ou présentent *leurs excuses aux* hauts fonctionnaires ainsi diffamés après que la preuve a été apportée qu'un tel maquillage *était techniquement impossible.*

L'Airbus A-320 est un succès de l'aéronautique européenne, puisque les Français et les Allemands se sont alliés aux Britanniques et aux Espagnols pour réussir ce biréacteur de 130 à 172 places, qui a déjà été vendu à 661 exemplaires et dont 251 unités volaient le 31 décembre 1991. Ce succès, que seuls avaient connu, jusqu'à présent, les avions américains ne peut ni être porté, *a priori*, à sa charge ni l'exonérer d'un dysfonctionnement éventuel d'un de ses systèmes. C'est pourquoi il conviendra que les trois enquêtes (technique, administrative et judiciaire) qui s'ouvrent ne soient pas perturbées par des conclusions hâtives destinées à défendre soit des positions commerciales, soit des thèses syndicales.

Aérospatiale, British Aerospace, CASA, Deutsche Aerospace, qui construisent cet appareil, les gouvernements, qui l'ont porté sur les fonts baptismaux, les compagnies, qui l'exploitent, la corporation des pilotes tout entière et ses passagers futurs ont intérêt à ce que soit mises en lumière méthodiquement la ou les causes de la catastrophe du mont Sainte-Odile. Afin qu'elle ne se reproduise plus et que l'Airbus A-320 devienne, enfin, un avion comme les autres.

ALAIN FAUJAS

Les principales catastrophes aériennes en France...

Voici les principales catastrophes aériennes survenues en France, par ordre chronologique :

- **10 avril 1989.** – Un Fokker-27 de la compagnie Uni-Air, affrété par EAS, assurant la liaison Paris-Valence (Drôme), s'écrase sur les contreforts du Vercors alors qu'il était en approche de l'aérodrome de Valence. Aucun survivant parmi les 22 personnes à bord.
- **18 novembre 1988.** – Un bimoteur de la compagnie d'Air Littoral assurant la liaison Montluçon-Paris s'écrase au décollage, provoquant la mort de 4 personnes.
- **17 novembre 1988.** – Un Cessna-441 s'écrase au décollage de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (Yvelines) et fait 7 victimes.
- **26 juin 1988.** – Un Airbus-A320 d'Air-France s'écrase à l'extrémité de la piste d'atterrissage de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (Haut-Rhin), lors d'un meeting aérien : 3 morts et une cinquantaine de blessés.
- **4 mars 1988.** – Un Fokker-27 Nancy-Paris de la compagnie régionale TAT, s'écrase à Machault (Seine-et-Marne) à environ 60 km au sud de Paris : 23 morts.
- **21 décembre 1987.** – 16 morts dans l'accident d'un appareil Embraer-120 Brasilia de la Compagnie Air Littoral, affrété par Air France, à Eysines (banlieue de Bordeaux).
- **21 février 1987.** – Un monomoteur de type Cessna affrété par le centre régional d'information et de communication routière de Lyon s'est écrasé près de l'Alpe-d'Huez (Isère) : 2 morts.
- **12 décembre 1984.** – Sept personnes, dont quatre journalistes, périssent dans l'accident d'un Piper-Cheyenne à Garges-lès-Gonesse affrété par la société d'avions-taxis Darta.
- **1er décembre 1981.** – Un DC-9-80 Yougoslave s'écrase près d'Ajaccio, entraînant la mort de 180 personnes.
- **3 mars 1974.** – 346 morts dans un DC-10 de Turkish Airlines tombé près d'Ermenonville (Val-d'Oise). La porte de la soute mal fermée avait provoqué une explosion et la rupture des gouvernes.
- **5 mars 1973.** – Un Coronado de la compagnie Spantax heurte près de Nantes un DC-9 d'Ibéria, entraînant la mort de 68 personnes.
- **27 octobre 1972.** – Un Viscount d'Air Inter heurte de plein fouet le pic Picot à Noiretable (Loire), près de Clermont-Ferrand. 60 personnes sur 68 passagers trouvent la mort dans cet accident, le dernier en date de la compagnie Air Inter.

... et les plus récentes dans le monde

Depuis trois ans, les principales catastrophes aériennes – à l'exception des attentats – ont été les suivantes :

- **5 octobre 1991.** – 136 morts dans l'accident d'un Hercules C-130 de l'armée de l'air indonésienne qui s'écrase dans les faubourgs de Djakarta.
- **16 août 1991.** – 69 morts dans la chute d'un Boeing-737 de la compagnie Indian Airlines dans l'Etat de Manipur (au nord-est de l'Inde).
- **11 juillet 1991.** – 261 morts dans la chute d'un DC-8 de la compagnie canadienne Nationair affreté par Nigeria Airways, à Djeddah (Arabie saoudite).
- **26-27 mai 1991.** – 223 morts dans l'explosion en vol d'un Boeing-767 de la compagnie autrichienne Lauda Air au-dessus de la Thaïlande.
- **21 mars 1991.** – 92 militaires sénégalais tués dans l'accident d'un Hercules C-130 saoudien à Ras-al-Mishab, en Arabie saoudite.
- **14 novembre 1990.** – 46 morts dans l'accident d'un DC-9 d'Aeritalie qui s'écrase sur une colline proche de l'aéroport de Zurich.
- **14 février 1990.** – 90 morts dans l'atterrissage catastrophique d'un Airbus A-320 d'Indian Airlines à Bengalore (Inde).
- **25 janvier 1990.** – 72 morts dans l'accident d'un Boeing-707 de la compagnie colombienne Avianca qui s'écrase dans la banlieue new-yorkaise.
- **21 octobre 1989.** – 131 morts dans la chute d'un Boeing-727 de la compagnie hondurienne Sahsa, près de Tegucigalpa (Honduras).
- **3 septembre 1989.** – 170 morts après qu'un Ilyouchine-62 des lignes aériennes cubaines s'est écrasé au décollage sur un quartier proche de la Havane. Parmi les victimes, 45 habitants du quartier.
- **7 juin 1989.** – 174 morts dans l'accident d'un DC-8 de la Surinam Airways en provenance d'Amsterdam qui s'écrase à l'atterrissage sur l'aéroport de Paramaribo.
- **8 février 1989.** – 145 morts dans l'accident sur l'île de Santa-Maria, aux Açores, d'un Boeing-707 de la compagnie Independant Air Corporation affretée par la compagnie dominicaine Dominair.

« Les causes de ce drame devront être rapidement déterminées » déclare Mme Cresson

De Rome, où elle est en visite officielle, le premier ministre, Mme Edith Cresson, a adressé, *mardi matin 21 janvier*, ses condoléances aux familles des victimes de la catastrophe de l'Airbus d'Air Inter. *« J'apprends avec une profonde émotion la tragédie aérienne qui vient d'endeuiller notre pays*, déclare t-elle dans un télégramme au ministre des transports, M. Quilès. *Mes premières pensées vont aux victimes. Je vous prie de faire savoir à leurs familles, si terriblement éprouvées, combien je partage leur douleur. Les causes de ce drame devront rapidement être déterminées. Et je vous demande de les faire, dès maintenant, rechercher. »*

Le directeur général de Transgène parmi les victimes

Parmi les victimes de la catastrophe figure Jean-Pierre Lecocq, directeur général de Transgène.

Né le 17 juillet 1947 à Gosselies (Belgique), *Jean-Pierre Lecocq était* depuis 1989 directeur général de Transgène (Strasbourg), l'une des plus importantes sociétés françaises *de fabrication par génie génétique* de produits pharmaceutiques. Après avoir obtenu son doctorat, en 1975, à l'Université libre de Bruxelles, il fut *de 1977 à 1980 chef de projet* au département de génétique de la firme pharmaceutique Smith Kline Rit (Belgique). Nommé directeur scientifique de Transgène *en 1980, puis* directeur général adjoint en 1984, il y développa notamment un nouveau vaccin contre la rage pour les animaux sauvages. Artisan du rapprochement entre Transgène et le groupe Pasteur-Mérieux-Connaught, dont il dirigeait la recherche depuis 1990, il *travaillait ces derniers temps au* développement des premiers essais de thérapie génique humaine contre la mucoviscidose.

ISP

Vous propose des

CONFÉRENCES DE CULTURE GÉNÉRALE

La crise du politique,

L'indépendance de la justice,

L'impressionnisme,

La stratégie des grandes puissances,

L'Etat de Droit...

ISP service documentation
18, rue de Varenne 75007 Paris Tél : (1) 42 22 30 60

L'HERMÈS *Éditeur*

LANGUES DES AFFAIRES

L'anglais des affaires, A. DEYSINE, 205 F
L'essentiel sur Anglais commercial et économique, Mc QUEEN, 83 F
Outils d' Anglais commercial et écono., PERROUD-GRENIER, 99 F
Allemand économique et commercial, THIBAUDET-DIBON, 189 F
Allemand des affaires, B. THIBAUDET - A. JOSQUIN, 285 F
Outil d' Allemand économique et commercial, B. THIBAUDET, 104 F
Espagnol commercial et économique, P.Y. GARNOT, 195 F
Italien commercial et économique, L. SANDRE, 170 F

Diffusion : MEDILIS SA Tél. : 46 34 07 70
9 rue Séguier 75006 PARIS - Télécopieur : 43 25 26 18

SOCIÉTÉ

Déprogrammé le 17 janvier

Le film d'Hervé Guibert devrait être diffusé jeudi 30 janvier sur TF1

Sauf imprévu, *la Pudeur ou l'Impudeur*, le film d'Hervé Guibert déprogrammé in extremis vendredi 17 janvier par TF1 (*le Monde* daté 19-20 janvier), devrait être diffusé sur la même chaîne le jeudi 30 janvier à 23 h 15.

Il n'y aura pas d'«affaire Guibert». Personne, ni la direction de TF1, ni le Conseil national du sida (CNS), ni le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), n'a jamais voulu censurer *la Pudeur ou l'Impudeur*, le film que l'auteur du *Protocole compassionnel* avait consacré à sa propre maladie. Simplement, le 9 janvier dernier, dans une lettre adressée à M. Patrick Le Lay, PDG de TF1, et à M. Jacques Boutet, président du CSA, Mme Françoise Héritier-Augé, présidente du CNS, avait vivement souhaité qu'*« un groupe restreint de membres du Conseil national du sida puisse, dans le cadre d'une projection privée, visionner ce document avant sa projection »*. Ni plus ni moins.

Le 16 janvier, alors qu'aucune réponse n'était parvenue au CNS, *le Quotidien du médecin* consacrait un dossier au film d'Hervé Guibert. Le docteur Gilles Pialoux, chef de clinique à l'hôpital Pasteur, estimait que la diffusion de ce document risquait d'avoir un *« effet dramatique »*. Le 17 janvier, M. Jacques Boutet répondait enfin à Mme Héritier-Augé, lui indiquant que le CSA avait demandé à la direction de TF1 de veiller à ce que *« cette œuvre soit visionnée avant sa diffusion par le comité de visionnage installé auprès de la chaîne à la demande du CSA, en application de la directive du 5 mai 1989 »*. Le CSA *« suggérait »*, en outre, à TF1 qu'un membre du CNS soit associé à ce visionnage.

« Une vraie spiritualité »

Tandis que la CNS publiait, toujours le 17 janvier, un communiqué rappelant que le film d'Hervé Guibert *« met en scène un témoignage individuel et n'a aucunement valeur de témoignage d'information ou d'exemple généralisable à toutes les personnes vivant avec le VIH »*, dans le même temps, mais par téléphone, une assistante d'Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF1, faisait savoir à Mme Héritier-Augé, tout d'abord, que le film était déprogrammé, puis, quelques instants plus tard, qu'il n'en était rien. La présidente du CNS décidait alors d'envoyer un fax à M. Mougeotte lui indiquant qu'il ne lui était pas possible, pour des raisons pratiques, de visionner le film d'Hervé Guibert le 18 janvier, comme le proposait la direction de TF1.

« Si vous avez la possibilité, ajoutait Mme Héritier-Augé, *de retarder la programmation de cette émission, nous serions très heureux de pouvoir juger de l'effet psychologique par nous-mêmes, et non à travers les échos que nous en avons eus par la presse. »* Elle indiquait en outre que *« le CNS n'a jamais demandé la déprogrammation du film, mais aurait souhaité pouvoir le visionner avant sa diffusion afin de juger de l'impact psychologique sur les personnes vivant avec le VIH »*. Une heure plus tard, TF1 décidait de déprogrammer le film. Dans la matinée du 20 janvier, Etienne Mougeotte joignait Mme Héritier-Augé par téléphone, l'informant du fait que tous les membres du CNS pourraient visionner le film avant mardi soir. Et que *la Pudeur ou l'Impudeur* serait à nouveau programmé jeudi 30 janvier, à 23 h 15. En outre, la direction de TF1 a proposé au CNS, s'il le juge souhaitable, de diffuser un commentaire préalable à la diffusion du film, de manière à avertir de son contenu les personnes les plus sensibles.

« Nous n'avons aucune vocation à exercer quelque censure que ce soit, nous a expliqué Mme Héritier-Augé. *Jamais, même si nous avions été en désaccord avec ce document, nous n'en aurions demandé la déprogrammation. Ce n'est pas notre rôle. Mais, pour autant, nous ne devons pas méconnaître l'extrême sensibilité des personnes infectées par le VIH face à des documents de ce type. »* Pour sa part, Mme Pascale Breugnot, qui est à l'origine de ce projet, nous a déclaré ne pas comprendre l'émoi causé par ce film. « La Pudeur et l'Impudeur *est dans l'exact prolongement des livres d'Hervé Guibert. C'est un document exceptionnel, à la fois grave et ludique, qui témoigne d'une vraie spiritualité. D'ailleurs, en octobre dernier, il avait été diffusé, qui plus est à 22 h 30, à la Télévision suisse romande sans le moindre problème. »*

FRANCK NOUCHI

La mort annoncée

Première surprise : *la Pudeur ou l'impudeur* est une véritable œuvre cinématographique, l'expression d'un authentique talent de cinéaste. Un film solitaire, chronique de la mort annoncée et hymne à la vie. La description clinique et poétique de ce qu'Hervé Guibert appelle *« le processus de détérioration amorcé dans mon sang par le sida »*. Le sida d'Hervé Guibert, romancier et photographe.

Chez Guibert, l'acte de filmer – de se filmer – a des vertus apaisantes. Il anticipe ses souffrances, sa mort, son suicide. Comme s'il tentait, sans illusions, d'apprivoiser sa maladie. Et, du même coup, cet exercice de narcissime exacerbé devient supportable. Mieux : généreux. L'impudeur de ce *« corps de vieillard »* qui a pris possession de son corps et qu'il confronte tous les matins avec la nudité de la glace ne sert qu'à masquer la pudeur des sentiments, l'amour d'une vie qui s'échappe et dont il aime partager les derniers instants avec ses vieilles tantes.

On pourrait même dire que l'extrême narcissisme de ses livres, cette espèce d'arrogance dont il témoignait face à la maladie, n'existent plus ici. Guibert, photographe, connaît trop le sens de l'image pour en marteler la signification. Il laisse l'image parler, même si cela peut parfois choquer.

Remarquablement monté par Maureen Mazureck, *la Pudeur ou l'impudeur* n'est pas un film facile. Et beaucoup, sans doute, ne le supporteront pas. Le voir suppose un choix, du même ordre que celui qui amène à lire un livre. Tout, sauf l'émission de télévision sur laquelle on tombe par hasard, en zappant.

F. N.

(Publicité)

S.M.E.R.E.P.

La Société Mutualiste des Étudiants de la Région Parisienne, régie par le Code de la Mutualité, inscrite sous le nº 75-4975, dont le siège social est à Paris 14e, 6 *bis*, rue Bezout, informe ses adhérents mutualistes qu'elle organise les élections des délégués à l'assemblée générale à compter du 20 janvier 1992, la clôture du scrutin devant intervenir le vendredi 27 mars 1992 à 16 heures.

Les candidatures seront reçues jusqu'au vendredi 31 janvier 1992 à 16 heures.

Pour tout renseignement complémentaire et pour consulter les listes électorales, s'adresser au siège social aux heures d'ouverture.

(Publicité)

...PLUS DE 6 000 ENFANTS sont nés par insémination artificielle avec sperme de donneur (IAD) en Ile-de-France depuis la création en 1973 des CECOS (Centres d'étude et de conservation du sperme humain).

AIDEZ DES COUPLES A DEVENIR PARENTS

...Des milliers de couples stériles choisissent chaque année de concevoir un enfant en s'adressant aux CECOS. Il n'est possible de répondre à leur désir d'enfant qu'avec l'aide de **nouveaux donneurs.** Ceci en raison de la limitation stricte du nombre d'enfants pour un même donneur.

Les règles éthiques et médicales des CECOS, reconnues tant au plan national qu'international stipulent que :

- Le don de sperme est **anonyme** et **gratuit.**
- Les donneurs doivent être âgés de moins de 55 ans et pères d'au moins un enfant.

VOUS QUI AVEZ LA CHANCE D'AVOIR DES ENFANTS ENTENDEZ LEUR APPEL

Contactez à Paris :
CECOS PARIS-BICETRE (hôpital de BICETRE)
Tél. : 46-71-40-22.

CECOS PARIS-NECKER (hôpital NECKER)
Tél. : 42-73-88-57.

En PROVINCE, et pour plus de renseignements : 3615 CECOS.

MÉDECINE

Le directeur général de l'OMS réclame une politique ambitieuse de promotion de la santé

Ouvrant à Genève, lundi 20 janvier, le quatre-vingt-neuvième conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), son directeur général, le docteur Hiroshi Nakajima, a réclamé, afin de mener à bien une lutte véritablement efficace en matière de promotion de la santé, une action coordonnée de son organisation en liaison, notamment, avec le Fonds monétaire international (FMI), le GATT et la Banque mondiale.

Reprenant un thème qui lui est cher (*le Monde* du 17 janvier 1991) et qu'il développe fort volontiers ces derniers temps en privé, le docteur Nakajima a souligné avec force la nécessité, pour l'organisation qu'il dirige, de dépasser le seul cadre du *« sanitaire »* pour œuvrer efficacement au profit de la santé publique. Il convient, selon lui, si l'on veut que l'OMS s'acquitte de son mandat, d'aborder plus généralement de vastes problèmes de société dont dépend la santé de chacun.

« Nous sommes arrivés à un point critique de l'histoire du monde, a déclaré le docteur Nakajima. *Avec la fin de la guerre froide, le monde se tourne vers davantage de démocratisation et de pluralisme. Ce phénomène engendre cependant toute une série de conflits. Tant l'accroissement des regroupements politiques et économiques que les conflits régionaux ou internes ont une influence considérable sur l'état de santé de certaines populations. La mondialisation de l'économie augmente notre interdépendance et impose par là même que nous résolvions les conflits par des moyens pacifiques. Il n'y a pas que l'économie qui nous rassemble, car les problèmes d'environnement et de nutrition, de même que les problèmes de santé dans leur ensemble, ne respectent pas les frontières nationales. Nous jouons un jeu dangereux si la gestion de l'environnement n'assure pas à la fois un partage équitable et le caractère durable des richesses de la nature. »*

Dans la seconde évaluation de la mise en œuvre de sa stratégie mondiale, «De la santé pour tous en l'an 2000», l'OMS conclut que, si des progrès ont été accomplis ces dernières années, des lacunes subsistent, séparant notamment les plus riches des plus pauvres de la planète. *« Combler ces lacunes constitue le défi que nous devons relever dans notre recherche de la justice sociale et de l'équité »*, a déclaré le docteur Nakajima. Evoquant la *« valeur universelle »* que pourrait être la santé à une époque où l'humanité est en quête d'un langage commun, le directeur général de l'OMS a par ailleurs souligné qu'*« il n'y avait pas de meilleur exemple que le sida pour illustrer les ramifications multisectorielles de la maladie, ramifications sanitaires, certes, mais aussi socio-économiques, éducationnelles, environnementales et politiques. Et comment ignorer les implications morales et éthiques de cette pandémie ? »*.

Plus précisément, et reprenant l'une des conclusions d'un forum international qui s'est tenu à Accra (Ghana) du 4 au 6 décembre dernier, le docteur Nakajima a déclaré que le développement économique en lui-même ne conduisait pas automatiquement à la promotion de la santé. Les politiques économiques et les stratégies de développement ont, bien au contraire, selui lui, abouti à accroître la vulnérabilité ou à marginaliser certaines couches de la population des pays développés avec des conséquences fort néfastes quant à leur santé. Entre autres remèdes urgents et indispensables, il est essentiel aujourd'hui, pour le directeur général de l'OMS, que de grandes organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale et le GATT ainsi que les Etats membres de l'OMS et que les organisations non gouvernementales agissent de manière coordonnée pour mener à bien une action efficace en matière de développement social et socio-économique.

JEAN-YVES NAU

SCIENCES

Selon des experts suédois

Les centrales nucléaires russe et lituanienne de la mer Baltique sont dans un état inquiétant

C'est un tableau démoralisant et inquiétant qu'ont dressé, vendredi 17 janvier, à Stockholm, des représentants des autorités nucléaires suédoises qui ont inspecté *in situ*, en novembre et décembre 1991, deux installations nucléaires situées sur les côtes orientales de la mer Baltique : Ignalina en Lituanie et Sosnovy-Bor, près de Saint-Pétersbourg. Les deux centrales comptent en tout six réacteurs RBMK – du même type que le réacteur accidenté de Tchernobyl.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Les experts sont formels : les installations d'Ignalina et de Sosnovy-Bor sont dans un état si déplorable que la solution la plus logique – si l'on devait appliquer à ces sites les standards de sécurité en vigueur dans les pays occidentaux – serait de les fermer immédiatement et d'en construire de nouvelles. La situation économique des régions concernées et leur grande dépendance de ces sources de production d'électricité ne permettent pas cependant de prendre des mesures aussi radicales.

Mais l'insécurité est telle qu'il est absolument nécessaire de procéder à des modifications urgentes afin de prévenir les risques évidents. Ignalina, la seule centrale nucléaire de Lituanie, fournit au pays la moitié de son électricité et approvisionne la ville voisine (35 000 habitants) de Snieckhus en eau chaude. Ses deux réacteurs, RBMK-1 500, ont été mis en service en 1984 et 1987. Après l'accident de Tchernobyl, leur puissance a été réduite pour raison de sécurité à 1 250 MW. Ils appartiennent à la troisième génération des réacteurs RBMK et devraient être mieux équipés que les tranches 3 et 4 de Sosnovy-Bor qui sont de la génération précédente. Les tranches 1 et 2 de Sosnovy-Bor datent, quant à elles, de la première génération.

M. Jean-Pierre Bento, du KSV – le centre sur la sûreté et la formation nucléaire, – l'avoue : le site d'Ignalina l'a *« profondément secoué »*. Le personnel apparaît *« compétent, motivé pour un travail professionnel, mais confronté à des difficultés que nous avons du mal à nous représenter »*. A l'exception de la centrale de contrôle, *« la qualité des bâtiments, des installations électriques (câbles, etc.), de la protection anti-incendie, de la protection physique et autres, est faible. Le terme* « qualité » *ne devrait d'ailleurs pas être utilisé dans ce contexte »*.

« Pire que ce qu'on a cru »

Un exemple : le manque d'ordinateurs fait que les spécialistes de la centrale doivent se fier aux instructions fournies par le fabricant à Moscou, en ce qui concerne les conséquences de certains incidents, pannes ou accidents. Le personnel, quant à lui, va *« de temps en temps »*, c'est-à-dire à peu près tous les trois ans – et encore pas tout le monde – faire un stage sur simulateur à Smolensk. Mais cela coûte cher et, de plus, le programme ne prévoit apparemment pas d'exercices de maîtrise d'un incident grave.

Autre constat des experts suédois : certaines modifications apportées après l'accident de Tchernobyl se sont révélées insuffisantes. Certes, des efforts ont été faits pour améliorer la sécurité, mais la liste de ce qui reste à faire est longue et le manque de moyens financiers empêchent leur réalisation. Par ailleurs, si les plans sur le papier sont corrects et inspirent confiance, ils ne correspondent pas à la réalité. Les salaires, très bas, sont également un facteur de risque : un spécialiste de la sécurité préférera ainsi passer à la production, qui est mieux rémunérée.

Que dire du site de Sosnovy-Bor, qui fournit la moitié de l'énergie à la région de Saint-Pétersbourg (5,5 millions d'habitants) ? *« Encore moins sûr que Ignalina »*, disent les Suédois. Les tranches 1 et 2 en service depuis 1974 et 1976 appartiennent à la première génération des RBMK, des 1 000 MW dépourvus d'enceintes de confinement. Les tranches 2 et 3, en fonction depuis 1980 et 1981, de la deuxième génération, sont un peu mieux équipées, mais *« avec une fonction de confinement limitée »*.

Les systèmes de sauvegarde des deux premiers réacteurs sont par ailleurs dimensionnés pour des séquences accidentelles *« plus probables »* que celles d'Ignalina. Mais l'état des lieux est indescriptible, *« pire que ce qu'on a cru »*. Les risques d'accident à Sosnovy-Bor seraient en fait, *« bien que très difficiles à évaluer, au moins mille fois plus élevés qu'en Suède »*.

Compte tenu de l'absence de confinement, qui doit protéger l'environnement extérieur d'une fuite du cœur du réacteur, dans quel délai un accident pourrait-il se produire dans l'une ou l'autre des centrales ? Si le danger paraît moindre à Ignalina qu'à Sosnovy-Bor, il faut s'attendre à quelque chose *« dans les dix années à venir »*.

Alors ? Réparer Sosnovy-Bor ? *« Les tranches 1 et 2 devraient être fermées immédiatement et définitivement. Amenées à un niveau de sûreté acceptable. Un investissement lourd qui ne vaut pas la peine. Autant construire autre chose »*, constate M. Jan Nistad, de SKI, l'inspection suédoise de l'énergie nucléaire : *« Nous, les Occidentaux, devons assurer l'environnement de la région en électricité de manière à pouvoir fermer ces deux tranches. Nous devons aider ces gens à s'aider eux-mêmes. C'est pour nous une prime d'assurance »*.

La Suède, la Finlande, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, qui participent à la phase d'analyse de la situation dans les pays d'Europe orientale, se réuniront prochainement à Londres pour définir la répartition des tâches. Les Suédois s'occuperaient en priorité d'Ignalina et les Finlandais de Sosnovy-Bor, proches de leurs frontières. Mais, en attendant, *« on pourrait profiter de la fermeture annuelle d'Ignalina »*, dit M. Jean-Pierre Bento, en ajoutant que *« la situation est alarmante et qu'on lutte déjà contre la montre »*.

FRANÇOISE NIÉTO

SPORTS

□ TENNIS : **Internationaux d'Australie.** – Les premiers quarts de finales des Internationaux de tennis féminins d'Australie, disputés mardi 21 janvier à Melbourne, ont été remportés par l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, l'Américaine Mary-Joe Fernandez et par la Yougoslave Monica Selès. Les résultats ont été les suivants : M.-J. Fernandez (E-U, nº 7) b. A. Frazier (E-U) 6-4, 7-6 (8/6) ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. M. Maleeva-Fragniere (Sui., nº 9) forfait ; M. Seles (You., nº 1) b. A. Huber (All., nº 12) 7-5, 6-3. Le dernier quart de finale oppose la jeune Américaine Jennifer Capriati (nº 5) à l'Argentine Gabriela Sabatini (nº 3).

□ FOOTBALL : **quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations.** – Les derniers quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations, disputés lundi 20 janvier, à Dakar (Sénégal), ont permis la qualification de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Les résultats sont les suivants : Côte-d'Ivoire b. Zambie 1-0 (après prolongation) ; Ghana b. Congo 2-1. Les demi-finales mettront aux prises, jeudi 23 janvier, d'une part, le Nigeria et le Ghana et, d'autre part le Cameroun et la Côte-d'Ivoire.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Poursuivi pour crimes contre l'humanité

M. Georges Boudarel engage une procédure pour dénonciation calomnieuse

M. Georges Boudarel, cet universitaire français qui fut, en 1953 et 1954, commissaire politique d'un camp de prisonniers tenus par le Vietminh en Indochine, a chargé son avocat, Mᵉ Antoine Comte, de déposer une plainte en *« dénonciation calomnieuse »*, lundi 20 janvier, au tribunal de grande instance de Paris.

Cette plainte constitue une riposte judiciaire à la plainte pour *« crimes contre l'humanité »* déposée le 3 avril 1991 par l'Association nationale des anciens prisonniers internés d'Indochine (ANAPI) et par M. Wladyslav Sobanski, ancien prisonnier du camp 113 où M. Boudarel était commissaire politique. Selon les plaignants, représentés par Me Jean-Marc Varaut, le comportement de M. Boudarel, qui était chargé de la *« rééducation politique »* des prisonniers après avoir rallié le Vietminh en 1950, correspond à la définition du crime contre l'humanité.

Le 13 septembre 1991, le juge d'instruction, Mᵐᵉ Lucie Le Houx, avait rendu une ordonnance dans laquelle elle se déclarait compétente pour mener l'information. Mais le parquet avait saisi la chambre d'accusation de la cour de Paris, qui infirma cette ordonnance le 20 décembre 1991 en se fondant notamment sur la loi du 18 juin 1966 amnistiant *« de plein droit tous les crimes et délits commis en liaison avec les événements consécutifs à l'insurrection vietnamienne et antérieurement au 1ᵉʳ octobre 1957 »*.

La cour de cassation devra trancher, mais M. Boudarel estime que les poursuites le concernant constituent une dénonciation calomnieuse, et sa plainte vise *« les auteurs et leurs complices »*, en se référant à l'article 373 du code pénal qui punit d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende pouvant atteindre 20 000 F *« quiconque aura, par quelque moyen que ce soit, fait une dénonciation calomnieuse contre un ou plusieurs individus (...) à toute autorité ayant le pouvoir d'y donner suite »*.

MAURICE PEYROT

Les suites de l'affaire Urba

Des magistrats soutiennent le juge Van Ruymbeke

Au cours de l'audience solennelle de rentrée, lundi 20 janvier, le premier président de la cour d'appel de Rennes, M. Jean-Louis Péraud, a apporté son soutien au juge Renaud Van Ruymbeke, le conseiller de la chambre d'accusation chargé de l'affaire Urba.

M. Péraud, qui n'a pas nommément cité M. Renaud Van Ruymbeke, a regretté que les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, et *« particulièrement l'un des deux conseillers »*, *« voient publiquement et gravement mise en cause leur impartialité et attaquer leur honneur de magistrat à l'occasion de l'instruction d'une affaire dont leur chambre a été chargée par la cour de cassation »*. Le premier président, qui s'est *« insurgé contre les imputations infondées qui sont faites à l'occasion de l'exercice normal de leurs fonctions »*, a assuré les magistrats de la chambre d'accusation de sa *« confiance renouvelée »* et de la *« solidarité »* de la cour d'appel.

Auparavant, le procureur général, M. Jacques Brun, avait estimé que *« l'indépendance et la sérénité »* des magistrats de la cour d'appel de Rennes auraient dû contribuer à *« relever l'image de la justice dans l'esprit de nos concitoyens »*.

Dix évasions de trafiquants de drogue aux Pays-Bas en deux ans

La passoire néerlandaise

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les prisons néerlandaises constituent décidément un filet aux mailles trop lâches pour retenir les gros poissons du trafic international de la drogue. L'un des deux détenus qui s'étaient échappés le 14 janvier de la maison d'arrêt de Sittard (sud des Pays-Bas) était bien, selon son avocat, l'homme que la justice considérait comme le « cerveau » de la plus grosse affaire de drogue mise au jour jusqu'à présent dans le pays. Elle remonte au 28 février 1990, lorsque la police néerlandaise avait intercepté dans un entrepôt d'IJmuiden, à proximité d'Amsterdam, 2 658 kilos de cocaïne, signant à cette occasion le record d'Europe des saisies (*le Monde* du 2 mars 1990).

Arrêté en flagrant délit, le trafiquant colombien devait écoper, quelques mois plus tard, d'une peine de seize années de prison au terme d'un procès sur le bon déroulement duquel avaient veillé tireurs d'élite et véhicules blindés. On craignait déjà que le cartel colombien, impliqué, ne tentât une opération-commando pour libérer ses hommes. Le prisonnier doit, en tout cas, à des comparses d'avoir recouvré la liberté : ceux-ci avaient installé des échelles métalliques jusqu'à une pièce où se trouvait le trafiquant, un codétenu irlandais et trois gardiens. L'un de ces derniers ouvrit la fenêtre à la demande de l'un des prisonniers, à qui un complice passa une arme à feu. La suite se laisse deviner.

Pas de barreaux par économie

L'an dernier déjà, un complice du fuyard colombien, arrêté en même temps que lui et condamné à treize années de prison, était parvenu à fausser compagnie aux gardiens de la prison d'Arnhem, bénéficiant, lui aussi, d'une aide extérieure. Son évasion était, à l'époque, la dernière d'une série impliquant des trafiquants de drogue, dont un Néerlandais de quarante-deux ans qui avait été littéralement pêché dans la cour de la prison de Leeuwarden par un complice aux commandes d'un hélicoptère volé.

La moitié des cellules néerlandaises étant occupées par des personnes condamnées pour un délit relatif à la drogue, les trafiquants sont logiquement bien placés au palmarès des évasions. D'autant que leur « spécialité » leur donne les moyens de financer des opérations osées. Mais le Colombien qui vient de jouer les filles de l'air avait beau être gardé dans une aile spécialement protégée de la prison de Sittard, la pièce où il se trouvait n'était protégée par aucun barreau, un souci d'économie ayant présidé à la construction de l'établissement pénitentiaire.

Le responsable de la police municipale a dénoncé, une nouvelle fois, cette situation, qui s'est déjà traduite par neuf évasions depuis la mise en service de la prison il y a deux ans. Mais il n'a pas expliqué pourquoi le prisonnier colombien, malgré sa réputation de gros calibre, avait été placé dans la passoire de Sittard.

CHRISTIAN CHARTIER

Le procès des fausses factures de la région parisienne

L'addition de l'Etat

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a fait, lundi 20 janvier, une entrée discrète et chiffrée dans le procès de la Cogedim, à la 31ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris. Et, dans son ombre, l'Etat français en majesté, partie civile exigeante comme il se doit, a agité au nez des prévenus un impayé qui s'élève très précisément à 29 272 510 F.

Sans s'émouvoir de la mine renfrognée de ses confrères de la défense, Me Michel Normand, au nom du Trésor public, a en effet présenté son addition. A l'entendre, son décompte n'a rien d'exagéré : quelques-unes des plus importantes entreprises de bâtiment public et de promotion immobilière de la région parisienne sont simplement priées de verser à l'Etat le crédit fictif de TVA détourné de 1987 à 1990 sur une facturation globale de l'ordre de 180 millions de francs.

Pour plus de sûreté, l'avocat s'est tout de même ingénié à fonder sa requête sur une solide jurisprudence. Mᵉ Normand n'est pas un novice : ainsi a-t-il rappelé s'être frotté, voilà quelques décennies, au célèbre Joanovici, qui fit en quelque sorte œuvre de pionnier en matière de fausse facture... *« Un chiffonnier totalement illettré qui connaissait à la perfection notre réglementation fiscale »*, résuma-t-il. Doux souvenirs que Mᵉ Normand a bien vite remisés pour s'attacher à épingler les prévenus d'aujourd'hui.

Et, pour le Trésor public, nul doute que les plus gros coupables sont les plus gros fraudeurs. *« Si on veut établir une hiérarchie dans ce procès,* dit-il, *M. Denis Guétat, avec 41 millions de fausses factures, est le plus gros bénéficiaire »*. A cette aune-là, la holding Cogedim ferait presque piètre figure avec ses 25 millions de facturation contestée. Me Normand a eu du reste quelques mots de réconfort pour M. Michel Mauer, son PDG, admettant qu'il ne l'imaginait pas recevant en personne les liasses de billets de banque livrées par M. Carino Cesco, gérant de la société de démolition CTMT. Ce dernier, sur ce point, aurait donc menti.

Mais, sur le fond, l'avocat de la partie civile a été intraitable : *« La Cogedim est un ensemble hiérarchisé. La constitution d'une caisse noire n'a pas pu se faire sans l'aval de son PDG. »* Mᵉ Normand a ainsi écarté que M. Cesco ait pu mentir systématiquement au juge d'instruction et au tribunal : *« Il est difficile de croire qu'il ait désigné, pour se disculper, son plus gros client. Ce serait peu crédible et suicidaire. »*

Réquisitoire mardi 21 janvier.

LAURENT GREILSAMER

Des syndicalistes de la CGT-police inculpés pour escroquerie

Le secrétaire général de la CGT-police, M. Pascal Martini, et son secrétaire adjoint, M. Roger Ramires, ont été inculpés d'escroquerie et tentative, lundi 20 janvier, par Mᵐᵉ Claude Linais, juge d'instruction à Paris. Comme la plupart des organisations syndicales de policiers, la CGT-police avait passé un contrat de démarchage publicitaire avec une régie spécialisée, en l'occurrence la CIPE, qui démarchait les annonceurs afin d'obtenir des financements en échange d'encarts publicitaires dans un supplément de la revue *la Voix de la police nationale*, organe d'information de la CGT-police (dont M. Martini est le directeur de publication).

Les agents commerciaux de la CIPE sont suspectés d'avoir opéré un démarchage abusif en se faisant passer pour des policiers et en laissant miroiter divers avantages administratifs accordés aux annonceurs.

Sept personnes, dont deux adhérents de la CGT, sont déjà inculpées dans le dossier instruit par le magistrat et visant la CIPE, qui a aussi démarché au profit du Comité pour l'organisation du centenaire de l'inspection du travail en 1992, considéré comme une émanation de la CGT.

FAITS DIVERS

□ **La lutte contre la prostitution dans le bois de Boulogne.** – Les forces de police ont investi, lundi 20 janvier dans la soirée, un secteur du bois de Boulogne, dans le 16ᵉ arrondissement de Paris, fermant 3 kilomètres d'allées à la circulation automobile aux alentours des lacs Inférieur et Supérieur, et mettant en place des contrôles accrus aux premiers jours d'un nouveau plan de lutte contre la prostitution (*le Monde* du 18 janvier). Cette initiative devrait empêcher travestis, prostituées et clients de s'aventurer dans cette partie du bois entre 20 heures et 6 heures du matin en hiver (de 22 heures à 6 heures en été).

□ **Interpellation de trois des « taggers » de la station de métro Louvre.** – Trois jeunes gens soupçonnés d'être les « taggers » de la station de métro Louvre, à Paris, ont été interpellés, samedi 18 janvier. Deux d'entre eux ont été déférés devant le juge d'instruction chargé de l'affaire au tribunal de Paris, M. Michel Ajasse. Le troisième, qui a été mis hors de cause dans cette affaire, a été déféré au parquet de la capitale, car il est soupçonné d'être l'auteur de tags dans le 9ᵉ arrondissement. Plusieurs bombes de peinture ont été saisies sur les suspects et à leur domicile, ainsi que la clé qui leur avait permis de pénétrer dans la station de métro.

Madame le Premier Ministre, savez-vous qu'aux Etats-Unis et au Japon "tapisserie" se dit "aubusson" ?

Vous avez raison, il faut délocaliser les Gobelins à Aubusson, capitale mondiale de la tapisserie et faire des Gobelins le grand Musée International de la Tapisserie.

ART MOB mobilier urbain en granit - **BERGO** le plus important producteur français de trousses de toilette haut de gamme - **CODECHAMP** codeurs optiques pour le spatial et l'aéronautique **DITO-SAMA** n°1 européen pour l'équipement en machines tournantes des cuisines professionnelles **FONDERIES FRAISSE** alliages d'aluminium - **TECNIC'AIR** parapentes et aérodynamique des basses vitesses.

LES PRINCIPAUX TAPISSIERS FRANÇAIS : CHEVALIER CONSERVATION ROBERT FOUR - PATRICK FREY - GALERIE INARD - FRANÇOIS PINTON

VAL DE CREUSE POUR LA PROMOTION D'AUBUSSON, VILLE D'EXCELLENCE ET DE CRÉATION

CULTURE

MUSIQUES

Rossini : premier tango à Paris

L'année du bicentenaire du maître de Pesaro s'ouvre sur un ravalement sérieux de « l'Echelle de soie »

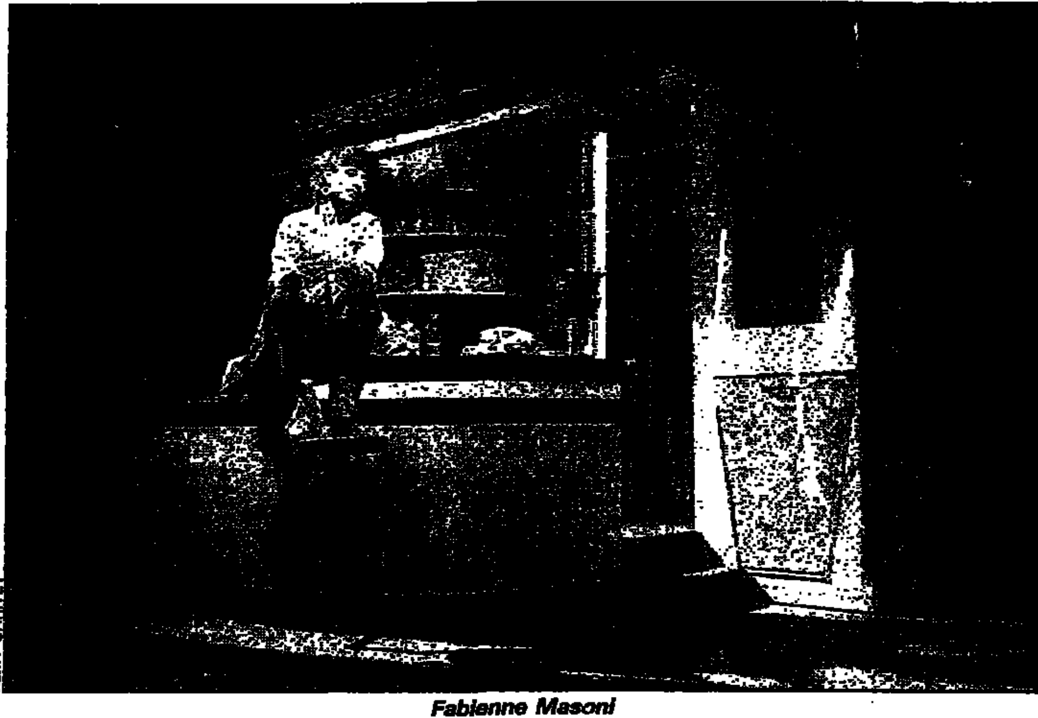
LA SCALA DI SETA
à la Grande Halle de la Villette

Rossini a sous-titré *« farsa comica »* cette *Echelle de soie* qu'il écrivit à vingt ans dans la descendance du *Mariage secret* de Cimarosa. Farce? Que n'avait-il suggéré... Il y a du hachis, du mélange, toute une cuisine dans ce mot-là. Serge Dutrieux pour la musique, Michel Rostain pour le livret et la mise en scène ont donc entrepris d'accommoder à leur façon – épicée – un opéra qui, à en croire le résultat, n'attendait que cela.

L'échelle de soie, c'est le stratagème utilisé chaque nuit par le ténor Dorville pour rejoindre la belle Guilia, soprano façon Rosine (du futur *Mariage de Figaro*) qu'il a épousée en secret. Le baryton Germano, barbon traditionnel, l'a promise à Blansac, séducteur barytonnant qu'aime Lucilla, la cousine de Giulia, soprano des plus mezzo. Un valet résoudra l'imbroglio, le ténor Dormont.

Tous les six ont beaucoup rajeuni en cent quatre-vingts ans. Giulia est serveuse dans un bar miteux au comptoir jaune revêtu de Formica. Dorville a écouté Tino Rossi, Blansac a vu *les Incorruptibles*, Dormont est sorti de chez Vittorio de Sica. Et leurs feuillets de musique ont dû se mélanger car Germano, outre qu'il s'est métamorphosé en barman gominé, chante pour Giulia un amour fiévreux qui n'était pas, sauf erreur, dans la parition initiale. Il a dû piquer leurs airs au bellâtre, au gangster ou au vieux beau.

L'idée de Dutrieux-Rostain, c'est cela : tirer Rossini à soi, et le triturer, sans l'entraîner vers le bas; mettre au goût du public le moins initié d'aujourd'hui un opéra que Rossini (Stendhal *dixit* dans sa biographie) assaisonna de gags et de bizarreries – coups d'archet sur les chandeliers pendant l'exécution, etc. – pour se venger d'un imprésario indélicat. *« Si Rossini avait vingt ans aujourd'hui, il ferait du rock »* : cette certitude habitait les adaptateurs déchaînés. Ils ont coupé, taillé, interverti les parties, opéré des montages risqués pour transformer l'opéra en minidrame féministe et pour le ramener aux dimensions d'un récital de variétés (70 minutes environ). Au passage, ils ont remplacé le grand orchestre par un violon, une contrebasse et un accordéon. Soit un trio tango, rumba, tzigane, jazz ou musette, mais certainement pas le somptueux coussin de trémolos, ni les *tutti sforzando* de nos grandes Philharmonies.



RÉMY CARITEY

Fabienne Masoni

Bel canto gestuel

Pris dans le tourbillon d'un décor léger sur plateau tournant (signé Jean-Pierre Larroche), entraîné par un acteur muet dans le rôle de bête de trait, le résultat serait réellement déconcertant si les jeunes chanteurs réunis par la distribution – ceux, du moins, que nous avons entendus dimanche – avaient assez de « corps », d'abattage, de fantaisie, d'expérience de la vie pour abandonner leurs stéréotypes vocaux. S'ils avaient appris, outre Verdi et Rameau, à chanter le tango, à danser la rumba, à pleurer sur l'accordéon de Piazzola, s'ils avaient le *feeling* et le swing. Bref, si leur formation les avait préparés à cet hybride théâtre-musique, à ce curieux bel canto gestuel voulu par Dutrieux et Rostain.

Le premier, transfuge des meilleurs ensembles de musique contemporaine, a beaucoup composé pour la scène avant de fonder sa propre compagnie, Train de nuit. Le second, ayant de tout temps rêvé à « un Théâtre pour la musique » (c'est le nom de la structure itinérante qu'il a fondée), a beaucoup travaillé avec les compositeurs de sa génération – Georges Aperghis, Michèle Reverdy, les Lyonnais Giroudon et Jaffrenou (1) – et avec Brahms aussi. Il a les idées larges. Il ressent désormais le besoin d'une structure fixe, et d'un théâtre, où progresser à temps complet avec ses jeunes équipes. Rossini lui donne raison.

ANNE REY

(1) *Jumelles*, opéra de James Giroudon et Pierre-Alain Jaffrenou, sur un livret de Michel Rostain, vient de sortir sur un disque compact Forlane, UCD 16634.

▶ Avec Fabienne Masoni (soprano), Claudine Chériez (mezzo soprano), Brian Parsons et Eric Trémolières (ténors), Glenn Chambers et Michel Vaissière (barytons), Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrieux (violon), Renaud Garcia Fons (contrebasse), Jean-Louis Martinier (accordéon). Jusqu'au 26 janvier à la Grande Halle de La Villette, puis à Martigues, Grenoble, Saint-Nazaire, et dans la banlieue parisienne. Tél. : 43-74-46-79.

Retrouvailles sans fioritures au MIDEM

Le plus grand marché mondial du show-business s'est ouvert à Cannes sous le signe de l'efficacité

CANNES

de notre envoyée spéciale

L'esprit de sérieux a soufflé sur les quelque huit mille professionnels réunis pour ce vingt-sixième Marché international de la musique et de la vidéo musicale qui s'est ouvert dimanche 19 janvier à Cannes. Le rendez-vous annuel du show-business, grands et petits confondus, gâché l'an dernier par la guerre du Golfe, n'a pas pour autant recouvré ses euphories d'antan ni même la dramaturgie des époques de grandes dépressions.

1991 avait été placée sous le signe de la stagnation. Interrogatifs, les professionnels du disque tentent donc de scruter ici les signes avant-coureurs du redémarrage en bétonnant des contrats, peut-être moins avantageux, mais conçus à plus long terme. Ils cherchent, pas toujours de gaité de cœur, à consolider l'édifice face à des consommateurs encore très prudents.

Jamais, dans les dédales du Palais des congrès et dans les hôtels qui bordent la Croisette, on n'a autant invoqué l'imagination comme potion antimarasme. Mais ce *« MIDEM des retrouvailles, qui vient après un MIDEM des fidèles en 1991 »*, comme le définit Xavier Roy, PDG de MIDEM-Organisation, a du mal à trouver ses marques, entre l'ouverture prochaine des frontières de la CEE – avec son lot de soucis réglementaires – et la libération des pays de l'Est, bien représentés à Cannes et toujours perçus comme des parts potentielles de gâteau en dépit de l'incertitude de leur avenir. L'évolution de la technologie n'apaise pas l'angoisse diffuse des multinationales les plus aguerries. Les supports neufs et performants – la cassette numérique DCC présentée par Philips, le Compact Disc interactif ou le Mini Disc effaçable – partent une fois de plus à l'assaut des acheteurs frileux. Mais qu'y mettra-t-on?

Le MIDEM n'a pas su, deux jours après son ouverture, répondre à la question du contenu et de l'innovation artistique. Les concerts ont déçu. A commencer par celui d'ouverture, donné « en l'honneur de la world-music » : Racines, deux heures de mélanges conçus pour la télévision (Antenne 2), au mépris de la salle (en principe des acheteurs potentiels), qui n'avait pas droit aux commentaires du présentateur, réservés à la caméra. La programmatrice, Cathy Bitton, passait sans logique apparente des artistes préfabriqués (le groupe d'origine basque Oio, de chez BMG, ou encore Alma da Noche, pâles remplaçants des Gipsy Kings, disparus du programme au dernier moment) au meilleur (Geoffrey Oryema, Ougandais de chez Virgin, Salif Keita, Malien de chez Island). Sans oublier, dans le rôle de bouche-trous, les excellents tambourinaires du Sénégalais Doudou N'Daye Rose.

Malgré tout, Xavier Roy continue de penser que le MIDEM est un *« formidable tremplin »*. La preuve? Les espoirs français rencontrés ici ou là : M. C. Sollar, Abyale et Zouk Machine au milieu d'une « Rap-Dance Night », que seule Nina Hagen sauva du play-back intégral, mais qui fut filmée, c'est une première, par FR 3 associée à MTV; Enzo Enzo, inscrite à la soirée BMG aux côtés du groupe écossais Silencers; ou encore Liane Foly en invitée vedette d'une séquence à venir, « Inspiration jazz ». On peut douter des effets de ces demi-audaces, mais, avec ses vintg-cinq concerts, tous genres confondus, ses deux nuits espagnoles, sa soirée consacrée au jazz français, son hommage panoramique à Jean-Pierre Rampal, l'ampleur des Chœurs de Sofia de Zdravko Mihaylov, le MIDEM, dont la fonction n'est pas forcément de créer l'émotion musicale, n'est pas en reste.

Pour défendre les couleurs nationales et prouver que la création musicale a besoin d'être aidée, sept sociétés civiles et organismes professionnels gérant les droits des auteurs, des artistes et des producteurs (Adami, SACEM, FCM, SCPP, SNEP, Spedidam et French Music Office) se sont regroupés au sein du village France. Douze artistes ou groupes français, inscrits sous l'étiquette Talents 92, ont été chargés de démontrer, *in situ* et en version acoustique, que la qualité peut rimer avec le succès. On regrette les trop brèves apparitions, entre deux escaliers, du rock gouailleur de Gina et l'orchestre, du trio composite de Jean-Jacques Milteau, du répertoire semi-mondain de Dora Lou ou encore du merveilleux accordéoniste Marc Perrone.

Un étage plus bas, vingt-trois labels français indépendants, neuf de musiques traditionnelles et quatorze de jazz, ont choisi de ne plus faire chambre à part. Une opération de regroupement mise en place pour la troisième année consécutive et confiée aux bons soins du CENAM (Centre national d'action musicale). Foyers d'activisme artistique, ces petits labels à la politique éditoriale souvent audacieuse et originale ont ainsi pignon sur rue. Ils le méritent. Patrick Tandin, directeur de La Lichère, a fait enregistrer quinze disques sous cette marque, en deux ans (Paris Musette, Okay Temiz et le Fiz Fiz Tsigane, Senem Diyici, Benoit Blue Boy). *« Nous débusquons de la vraie musique et non des produits préemballés*, explique-t-il. *Mais après, les chances de percer sont si minces! »* Philippe Krüm, créateur l'an passé de l'ingénieux Silex (Quintette Clarinettes, Beniat Achiary, Justin Vali, Trio Violon) rétorque qu'il faut mettre toutes ces chances de son côté. Grâce à ce stand partagé, ils peuvent espérer trouver des distributeurs étrangers et développer une stratégie européenne. C'est mieux que d'errer en solo à la recherche d'éventuels partenaires, un sort plus répandu qu'on ne le croit dans un MIDEM où les majors ne sont pas forcément majoritaires.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Votre solitude, c'est uniquement dans votre tête

Il y a forcément quelque part un être qui répond à votre idéal.

Pour que son chemin et le vôtre se croisent, il faut rencontrer des personnes dont la sensibilité profonde correspond à la vôtre.

C'est cette aventure que vous propose Ion International : rencontrer des personnes dont le caractère, défini par une véritable Étude psychologique, s'harmonise avec le vôtre.

Et cette aventure ne peut que réussir puisque vos contacts seront renouvelés jusqu'au succès final.

"3000 COUPLES RACONTENT"
Un document passionnant. Des témoignages qui répondent à vos questions : "Les tests sont-ils utiles et exacts ? Et les taux de réussite ? Et l'Amour avec un grand A ?" (envoyé sur demande).

Ion International
Une écoute attentive et chaleureuse...
Venez nous voir, ou téléphonez.

Pour recevoir une documentation complète, faites 36.15 code Ion sur votre Minitel ou retournez ce coupon :

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement sous pli neutre et cacheté, votre brochure 24 pages couleur.

M., Mme, Mlle ____
Prénom ____ Age ____
Adresse ____
____ Tél. ____

■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare - Tél. : (1) 45.26.70.85
■ TOULOUSE (31300) 16, rue Nungesser-et-Coli - Tél. : 61.59.48.58
■ BRUXELLES (1040) rue Belliard 205 BP 15 - Tél. : (02) 230.99.98
■ GENÈVE (1206) 4, route de Florissant - Tél. : (022) 46.84.88

Image Bank
M 67

Les détours d'un bicentenaire

Après l'annulation du *Voyage à Reims* au Théâtre des Champs-Elysées, les célébrations du bicentenaire de la naissance de Rossini se sont donc ouvertes par cette *Echelle de soie* rajeunie et écourtée, qu'accueillera notamment cet été, après une tournée française, le Festival de Pesaro (ville natale du musicien). La même *Echelle* revient entre le 14 juin et le 12 juillet à l'Opéra-Comique (tél. : 42-86-88-83) dans le cadre d'un programme « Quatre farces en un acte », avec *L'occasion fait le larron, La Cambiale di matrimonio* et *Il Signore Bruschino*.

L'Opéra Garnier, délaissé exceptionnellement par les danseurs, s'ouvre de nouveau à l'opéra pendant la même période (11 juin-7 juillet) avec *le Barbier de Séville* dans une mise en scène de Dario Fo, direction Marcello Viotti, avec Jenifer Larmore (tél. : 47-42-57-50). Le ténor Rockwell Blake (21 février), la mezzo Marilyn Horne (20 mars) donnent en récital une leçon de chant rossinien au Théâtre des Champs-Elysées (tél. : 47-23-47-77). Le jeune Denis Krief met en scène *le Turc en Italie*, du 31 janvier au 6 février, pour l'Opéra de Nancy-Lorraine, direction Giuliano Carella (tél. : 83-32-04-43). Un autre *Turc en Italie* est monté par Lluis Pasqual dans des décors d'Ezio Frigerio, direction Michelangelo Veltri, du 11 au 17 mai, à l'Opéra de Lille (tél. : 20-06-88-04).

La recréation française, cent quatre-vingts ans après la première, de l'opéra biblique *Cyrus à Babylone* est assurée par Jean-Claude Malgoire et les musiciens de sa Grande Ecurie, le 8 mars à Tourcoing (tél. : 20-26-66-03). Un autre *Barbier de Séville* voyage de Strasbourg à Montpellier en juin, dans le cadre d'une coproduction mise en scène par Jérôme Savary et placée sous la direction d'Ivan Fischer (tél. : 67-66-00-92 pour Montpellier et 88-75-48-23 pour Strasbourg).

A. R.

Plus de bruit

La difficile rencontre du rap et du heavy metal

PUBLIC ENEMY ET ANTHRAX
au Zénith

Le critique musical de la préfecture de police avait attribué cinq cars de CRS à ce concert. Mais il n'était pas besoin de garnir ainsi la porte de Pantin : l'addition des publics rap (Public Enemy) et heavy metal (Anthrax) a donné un résultat inférieur à chacun de ses termes, dimanche soir, le Zénith n'étant qu'à moitié rempli. En se produisant seul, chacun des groupes aurait attiré plus de monde.

En guise de consolation, on pouvait toujours se convaincre que les fractions les moins sectaires de chaque tribu s'étaient déplacées. Et de fait l'atmosphère était détendue, trop peut-être pour la célébration d'une rencontre entre deux genres spécialisés dans la haute tension. Ce *Bring The Noise Tour* est né aux Etats-Unis à l'initiative d'Anthrax, plus précisément de son guitariste Scott Ian. C'est lui qui distingue Anthrax des autres groupes de « métal lourd » : d'abord parce qu'il a le crâne rasé, mais surtout parce que ses textes, ses préoccupations l'écartent de la mythologie habituelle du genre : *« Le métal c'est d'abord un amusement*, dit-il, *alors que le rap c'est aussi le CNN de la communauté noire. J'essaie de dire quelque chose, mais je sais que cent chansons d'Anthrax contre le racisme auront toujours moins d'effet qu'une chanson de Public Enemy. »* La manière dont Scott Ian parle de Public Enemy, et particulièrement de Chuck D., le leader du groupe, fait penser à un lycéen fasciné par un professeur.

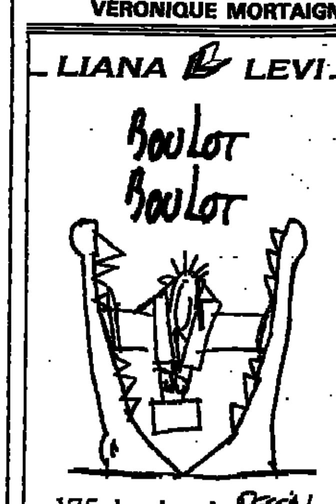
De son côté, Chuck D. avoue tout ce qu'il a gagné en fréquentant Anthrax pendant quelques semaines (le concert de Paris concluait une tournée de 33 concerts) : *« Nous avons compris énormément de choses à propos du son, des éclairages, du rythme d'un concert. »* Même s'il estime toujours superflu d'employer des instruments sur scène (*« Nous avons les échantillons et les disques, il suffit de donner l'illusion que quelque chose se passe sur scène, et nous n'aurons pas besoin d'instruments »)*, Chuck D. a fait profiter Public Enemy de son cours accéléré de rock'n'roll. Même si le groupe semble exténué et est sujet aux sautes de tensions imprévisibles qui sont le lot des artistes en fin de tournée, il s'élève sans peine au dessus du lot des rappers. L'imagerie paramilitaire s'est un peu atténuée : les gardes du corps-choristes exécutent une chorégraphie à mi-chemin entre les Temptations et un peloton de marines à l'exercice, les lumières sont réglées au quart de seconde et, ce soir-là, Flavor Flav a assuré l'essentiel du spectacle, un assaut sonore dont le volume ne dissimule pas les nuances.

Anthrax est un groupe de heavy metal, qui joue très vite, très fort, ne recule pas devant les clichés du genre, surtout sur scène. C'est peut-être pour ça que la fraction rap du public n'a pas attendu le rappel. Pourtant ces cinq minutes de fraternisation sur *Bring The Noise*, classique de Public Enemy, repris sur disque par Anthrax, réunissant les deux groupes, rap et instruments, hip hop et hurlements, furent un moment de plaisir pendant lequel on aurait pu croire que le Zénith était plein.

THOMAS SOTINEL

□ **Exercice pratique à l'exposition « Métiers du son ».** – Les ateliers radiophoniques, ouverts au public, se poursuivent dans le studio d'enregistrement situé au cœur de l'exposition « Métiers du son » qui se tient jusqu'au 10 mai à la Cité des sciences de La Villette, à Paris. Organisés par l'équipe de « Cité studio », certains de ces ateliers montreront en pratique comment adapter pour la radio des livres pour enfants (les 21 et 22 mars) puis procéderont à l'adaptation sonore en direct de romans de Jules Verne avec des élèves comédiens. Il s'agit de *Voyage au centre de la terre* (les 25 et 26 janvier), de *Michel Strogoff* (les 1er et 2 février), et du *Tour du monde en quatre-vingts jours* (les 7 et 8 février). Tél. : 40-05-70-00.

LIANA LEVI



175 dessins de PESSIN
de la crèche à la retraite

EDITIONS LIANA LEVI
31, RUE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE - 75006 PARIS

هكذا من الأصل

مكتبة الأهل

L'EUROPE SE CREE AUSSI DANS LE CIEL.

L'Europe, un concept qui se concrétise chaque jour davantage.

Après des coopérations telles qu'Airbus ou Ariane, AEROSPATIALE et MBB – Groupe Deutsche Aerospace – réunissent aujourd'hui leurs forces dans le domaine des hélicoptères et créent un groupe industriel européen d'envergure mondiale: EUROCOPTER.

EUROCOPTER, c'est d'abord le premier exportateur mondial d'hélicoptères avec la plus large gamme civile et militaire.

EUROCOPTER, c'est une force humaine, technologique, industrielle et financière capable d'affronter les défis de demain.

EUROCOPTER, c'est un véritable groupe international avec un réseau de filiales et d'agents couvrant plus de 120 pays.

L'Europe qui gagne, nous l'anticipons depuis plus de vingt ans et nous sommes fiers d'y contribuer.



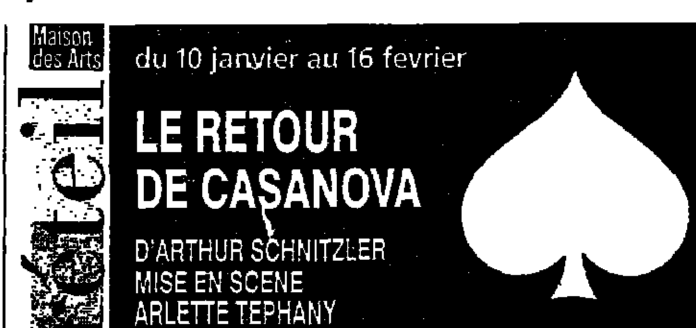






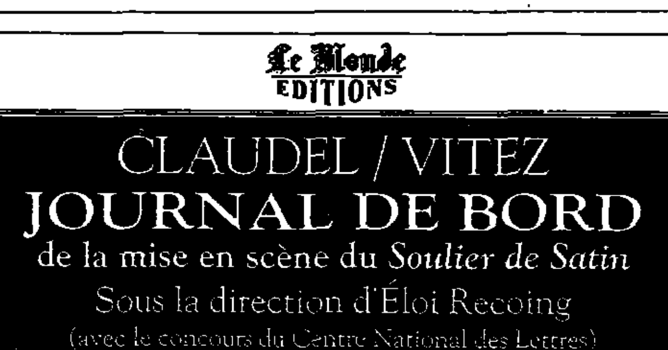

CHATELET THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Mercredi 22 Vendredi 24 Lundi 27 janvier 12 h 45 (p.e. Valmalete Ribet, O. et C.)	MIDIS MUSICAUX le 22 : Philippe FOURCADE Baryton-basse SUZAN MANOFF Piano WAGNER, GLUCK BERLIOZ le 24 : Sophie PONDJICLIS Mezzo THÉRÈSE COCHET Piano CHERUBINI VIVALDI, MOZART le 27 : TRIO FONTENAY BRAHMS
OPÉRA-COMIQUE Jeudi 23 janvier 20 h Places : 100 F Étudiants : 40 F (p.e. Valmalete)	PRO MUSICIS « A la découverte des grands talents de la jeune génération. » Shauna ROLSTON Violoncelle Bernadene BLAHA piano BEETHOVEN, BARBER CHOSTAKOVITCH
OPÉRA GARNIER Mardi 28 janvier 19 h 30 Places : 30 f à 290 F Tél. Loc. 47-42-53-71 (p.e. Valmalete)	MUSICA ANTIQUA Köln CHORUS MUSICUS Köln Dir. : Reinhart GOEBEL J.-S. BACH, W.-F. BACH J.-C.-F. BACH
TÉÂTRE CHÂTELET THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Mardi 28 janvier 20 h 30 (p.e. Valmalete Werner)	Ensemble orchestral de Paris Dir. : JORDAN Sol. : Robert TEAR Ténor STRAVINSKY BRITTEN, RAVEL DUTILLEUX
THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 29 janvier 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.e. Valmalete)	BRAHMS YO YO MA Violoncelle Paul Meyer Clarinette Emanuel Ax Piano
SALLE GAVEAU Jeudi 30 janvier 20 h 30 Loc. salle 49-53-05-07 FNAC (p.e. Valmalete)	HOMMAGE À LILY LASKINE Frédérique CAMBRELING Harpe PATRICK GALLOIS Flûte Michel PIQUEMAL Baryton Marielle ROUSSEAU Piano PATRICIA NEELS Violoncelle TRIO SIBELIUS 2jeunes harpistes de 11 ans Matthieu MARTIN Graziella VO PERRIER MOZART, PIERNE CAPLET, RAVEL BARTOK, CORALIE FAYOLLE (1re audition)
SALLE PLEYEL Dimanche 2 février 17 h (Kiesgen)	ORCHESTRE KUENTZ MOZART 3 DOUBLES CONCERTOS Nicanor ZABALETA
4 avril 20 h 30 5 avril 17 h	FLÛTE ENCHANTÉE
GAVEAU Dimanche 2 février 17 h 30 (p.e. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS Violon : MARIANNE BEHRENDT Piano : MARYLENE DOSSE MOZART, BRAHMS PROKOFIEV
THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 23 février 19 h Lundi 24 février 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.e. Valmalete)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE VIENNE Dir. : Carlos KLEIBER CONCERT SUPPLÉMENTAIRE LUNDI 24 FÉVRIER SCHUBERT, J. STRAUSS

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES









CULTURE

THÉATRE

Le musée des sensations

Bruno Meyssat, metteur en scène à la frontière des arts plastiques et de la scène

PASSACAILLE
au Cargo de Grenoble

Si un acteur, entré par effraction dans une installation de Christian Boltanki ou de Driss Sans Arcidet, se mettait à déplacer les objets, éteindre et rallumer les ampoules électriques, faire voler la poussière, ce qui se passerait alors pourrait resembler à la *Passacaille* de Bruno Meyssat.

Depuis son premier spectacle, en 1981, le chef de troupe du Shaman travaille, en effet, à la frontière des arts plastiques et du théâtre. Ou plutôt, il fait du théâtre en utilisant la lumière, les décors, les accessoires, comme les plasticiens quand ils construisent des «musées personnels» et autres archéologies imaginaires. Comme eux, il met en scène le temps, perdu et retrouvé. Comme eux, il utilise les traces matérielles du passé pour faire revivre des sensations oubliées. Comme eux, il réactive l'énergie des objets qui furent quotidiens pour leur rendre leur pouvoir de fétiches, ou de compagnons de vie. La seule différence entre son art et le leur, tient à la présence des humains, fantômes de chair venus déranger l'ordre des choses.

L'installation de *Passacaille* comporte douze échelles suspendues, un lit-cage, trois carillons, deux armoires, quelques chaises, deux grands tiroirs, quatre assiettes, une nappe, deux miroirs, des litières de paille, des chaussures, des chapeaux. Les partenaires humains de ces objets sont un homme, une femme et un autre homme, qui se manifestent tour à tour en duo, solo et trio. Leurs vêtements et leurs occupations rappellent l'ancien monde paysan tandis que les postures, les gestes des mains, évoquent des peintures religieuses de la Renaissance et du siècle baroque. On croit voir, par instants, une Annonciation flamande, un Repas d'Emmaüs français, une Déposition italienne. Comme si les vestiges d'un écomusée racontaient non seulement la vie quotidienne du passé mais aussi l'Histoire sainte, en tableaux animés inspirés des toiles de maîtres.

Ces réminiscences composent une sorte de sonate en trois mouvements, *«suite visuelle»* traversée de souvenirs de Kodaly, Bartok, Schnittke et quelques autres, musiques savantes et populaires de Roumanie, d'Estonie. A la passacaille, danse à mouvement lent du dix-septième siècle, cette suite emprunte une atmosphère, une couleur musicale dans laquelle se fondent toutes les références du spectacle, sonores et plastiques, rustiques et culturelles.

Cette fusion doit beaucoup à Philippe Cousin, protagoniste de ces «pièces» sans intrigue et pratiquement sans parole. Avant de tenir, dans *Passacaille*, le rôle d'un «bricolier de village», il a passé des heures à courir la campagne, grimper aux arbres, comparer ses façons de se mouvoir dans l'herbe et sur le plancher de l'atelier. Devenu lui-même un musée vivant des sensations, cet ancien stagiaire de Grotowski a accumulé assez d'images du monde pour restituer au spectateur, d'un geste, un pan de vie oublié. Ses partenaires – Geoffrey Laurence Carey et, surtout, Elisabeth Moreau, rayonnante présence de fille, femme et mère – l'assistent efficacement dans l'entreprise assignée par Bruno Meyssat : *«Faire voir l'invisible»*.

BERNADETTE BOST

► **Petite salle du Cargo, Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 23 janvier.**

EXPOSITIONS

Accrochages de groupe

Deux petites galeries, quelques artistes méconnus ou inconnus : c'est là qu'il faut aller chercher la nouveauté

L'art contemporain va mal. Le marché va plus mal encore. Les «grandes» galeries – entendez par là qui dépendent désormais de la bienveillance de leurs banquiers – se replient sur les valeurs sûres, ou supposées telles. Mais les «petites» galeries, elles, qui n'ont que fort peu, ou point du tout, bénéficié de la vogue spéculative des dernières années, n'en continuent pas moins à exposer, discrètement, des artistes de qualité. Plutôt que d'enchaîner exposition personnelle sur exposition personnelle, elles préfèrent les accrochages de groupe, plus souples, plus faciles à organiser, plus propres à l'innovation aussi. C'est ainsi que procédaient il y a à peine moins d'un siècle ces marchandes et marchands, Berthe Weill, Vollard et Kahnweiler, dont les noms figurent en bonne place dans toutes les histoires de l'art moderne. Ils accrochaient pêle-mêle à leurs murs un ou deux Marquet, trois Picasso, un Braque tout frais et quelques tableaux dont les auteurs ont disparu dans l'oubli. C'était à l'amateur – et au critique – de ne pas se tromper et de distinguer le durable de l'éphémère.

Le durable d'aujourd'hui, ce sont par exemple les œuvres que Jean Zuber présente chez Philippe Casini, en compagnie de trois Allemands, Reiner Bergmann, Helmut Dorner et Horst Münch. Le Bergmann est d'une neutralité un peu morne, le Dorner de qualité moyenne. Münch s'efforce d'équilibrer abstraction géométrique rigoureusement construite et élégance de la touche, qui tremble délicatement, et de la couleur, gris perle et blanc nacré. Il y a plus de puissance, un dessin plus résolu, une densité plus convaincante dans les compositions brun et noir de Zuber. Avec des pigments étranges, bitume, poudre de latérite, il trace des formes inexplicables où des réminiscences d'art aborigène affleurent parfois. La plus singulière des œuvres exposées rend cependant un hommage à Alexandre Dumas et à la tulipe noire, preuve que Zuber sait se moquer aussi de lui-même, et ne déteste le contre-pied.

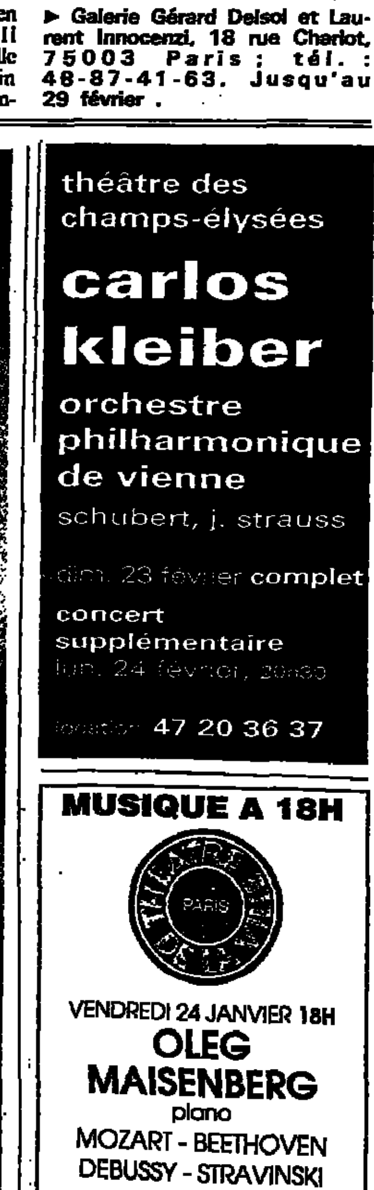
Les trois jeunes peintres qu'ont réunis Gérard Delsol et Laurent Innocenzi pratiquent assidûment les mêmes vertus. A chacun, Delsol et Innocenzi ont offert un mur de la galerie qu'ils viennent d'aménager et d'inaugurer, au mépris du pessimisme actuel. Ils n'auraient pu leur offrir plus, car l'espace n'est pas bien grand, une pièce, pas plus. Il n'empêche : Michel Gouery, Camille Saint-Jacques et Matthew Weinstein ont réussi une exposition d'un dandysme pervers et ironique, très juste par rapport à l'époque. Weinstein, un new-yorkais de vingt-huit ans, traite l'histoire de l'abstraction et la mode du monochrome par la dérision. Michel Gouery, trente-trois ans, ancien pensionnaire de la Villa Médicis, pastiche en virtuose la peinture décorative baroque. Dans des médaillons, parmi volutes et guirlandes, il place des objets indéfinissables, d'autant moins identifiables qu'ils sont figurés avec plus de soin. Quant aux sérigraphies sur bois et aux tableaux en perles multicolores de Saint-Jacques, autre parisien, à peine plus âgé, c'est ce que l'on a vu de plus neuf et de plus troublant depuis longtemps. Elles oscillent entre érotisme et burlesque, citation savante et imagerie triviale, raffinement et brutalité. Ces vanités obscènes et paniques médusent ceux qui les regardent. C'est très bon signe.

PHILIPPE DAGEN

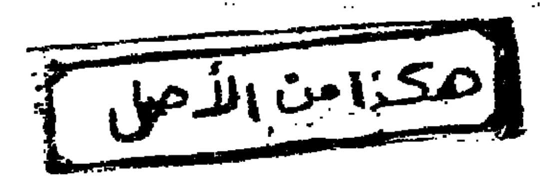
► **Galerie Philippe Casini, 13 rue Chapon, 75003 Paris; tél. : 48-04-00-34. Jusqu'au 29 février.**

► **Galerie Gérard Delsol et Laurent Innocenzi, 18 rue Charlot, 75003 Paris; tél. : 48-87-41-63. Jusqu'au 29 février.**





MUSIQUE A 18H
VENDREDI 24 JANVIER 18H
OLEG MAISENBERG
piano
MOZART - BEETHOVEN
DEBUSSY - STRAVINSKI
75 F - LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e



مكتبة الأهرام

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec le professeur Christian Cabrol

« Les greffes d'organes ne sont plus un problème médical mais social »,
nous déclare le président de France-Transplant

Agé de soixante-six ans, le professeur Christian Cabrol (Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris) est l'un des pionniers français des transplantations cardiaques et l'un des meilleurs spécialistes internationaux de la chirurgie du cœur. Il préside l'Association France-Transplant. Cet organisme, créé en 1969 par le professeur Jean Dausset, groupe l'ensemble des équipes de transplantations et de prélèvements d'organes ainsi que les laboratoires spécialisés et les coordonnateurs de transplantations répartis sur le territoire national reliés entre eux par un réseau télématique.

« Il y a quelques jours, après le décès d'un jeune garçon atteint de mucoviscidose et pour lequel on n'avait pu trouver de poumons transplantables, vous avez déclaré que c'était « la société qui avait tué cet enfant », stigmatisant à cette occasion « l'avarice de ceux qui se font enterrer avec leurs organes ». Vos propos ont été sévèrement commentés. Pourquoi les avoir tenus?

– Peut-être ai-je été un peu dur, mais il faut me comprendre. Le contraste était trop grand entre les neuf mois d'attente vécus par cet enfant, sans parler des autres, et puis brutalement, ce que j'appelle des larmes de crocodile, l'émotion publique des huit derniers jours, alors même que trouver des poumons dans une période aussi brève est une tâche quasi impossible. Tout cela m'a paru disproportionné. Notre société n'a pas fait des greffes d'organes l'une de ses priorités. On parle de l'emploi, du déficit de la Sécurité sociale, mais pas assez de la question des greffes, et le problème de fond n'est jamais véritablement et publiquement posé.

– Quel problème de fond?

– Depuis deux ans, les refus de dons d'organes augmentent en France. Parallèlement, le nombre de greffons disponibles et de greffes réalisables diminue et ce, alors même que le nombre de malades souhaitant se faire greffer ne cesse d'augmenter.

– A quoi, selon vous, tient un tel phénomène?

– D'abord à l'absence ou à l'échec d'éducation de l'opinion publique. Les personnes à qui l'on demande l'autorisation de prélever un ou plusieurs organes sur l'un de leurs proches vivent un drame épouvantable, en particulier les parents d'enfants décédés. Ils apprennent généralement la mort de leur enfant après quelques heures d'angoisse et de solitude. C'est pour eux un choc terrible durant lequel il est fort délicat de venir leur demander une autorisation de prélèvement. La difficulté est d'autant plus grande quand ils demandent à voir la victime, on ne les conduit pas à la morgue – ou là les choses seraient évidentes – mais dans un service de réanimation où, à côté d'autres personnes plongées dans le coma, ils découvrent un corps qui a toutes les apparences de la vie. La poitrine se soulève, la peau est rose, le corps est chaud, les urines sont recueillies, le pouls est présent...

Un « vol » du corps

» Comment imaginer pour eux qu'il n'y a là qu'une apparence de vie, que la mort est bien présente et que leur refus n'est au fond qu'un refus de cette mort. Et puis il y a aussi l'idée que beaucoup de nos contemporains se font du prélèvement d'organes, imaginant des choses abominables, des mutilations, un « vol » du corps, alors que nous restituons ce dernier porteur de simples cicatrices. J'ajoute qu'à mon sens, les refus peuvent sans doute en partie s'expliquer par le climat de morosité générale qui voit la grande majorité des Français ne plus croire aux grandes valeurs, qu'il s'agisse de la justice, de la politique ou de la médecine.



– Le nombre des dons diminuant, on entre dans une situation complexe dans la mesure où la réduction du nombre d'organes nécessaires conduit les équipes chirurgicales à effectuer des « prélèvements multi-organes » sur un même cadavre. Quelle idée peuvent se faire les parents, les proches, du corps qui leur sera restitué?

– L'expérience montre que le problème ne se pose pas vraiment avec les parents ou les proches dès lors qu'ils ont donné leur accord. C'est le cas en revanche lorsqu'on tente sur ce thème de faire de l'éducation. On imagine souvent que la greffe d'organes est exceptionnelle, hasardeuse dans ses résultats et laissant souvent des personnes invalides. C'est totalement faux puisqu'elle concerne en France cinq mille personnes par an avec de 70 % à 80 % de résultats positifs et une complète réhabilitation. Il est difficile, à froid, d'expliquer que l'on peut être amené à prélever sur un même cadavre les poumons, le cœur, le foie, les deux reins, le pancréas, parfois les cornées, de la peau... Nous sommes tout à fait conscients des problèmes que peuvent soulever les prélèvements multi-organes. Autant la collectivité peut comprendre que, pour un besoin vital, on prélève un ou deux organes, autant l'utilisation « rationnelle » pourrait-on dire du corps humain ne me paraît pas une chose plaidable devant le public. Même si elle est logique et même si elle ne viole aucune conviction religieuse, une telle pratique n'est, à l'évidence, généralement pas admise.

– Comment, dès lors, peut-on dépasser une telle situation?

– C'est bien le problème. Il y a sans aucun doute l'éducation scolaire. Pour de multiples raisons, les enfants sont beaucoup plus réceptifs à ces questions. Mais il reste à trouver les chemins pour expliquer au plus grand nombre les vérités qui sont à la fois difficiles à comprendre et à admettre. J'ajouterai malgré tout que la France, comparativement à d'autres pays, est dans une situation plutôt favorable grâce en particulier à la loi Caillavet de 1976 qui établit le consentement présumé du donneur adulte et qui à ce titre, nous aide notablement.

» Mais il subsiste des problèmes car en pratique cette loi n'est pas appliquée dans toute sa rigueur. Il est très rare notamment que les personnes hospitalisées précisent sur les registres prévus à cet effet leur opposition aux prélèvements d'organes ou que des tiers viennent solennellement témoigner de l'expression d'une telle opposition. Dès lors, on parle à la famille de l'éventualité du prélèvement ne serait-ce que parce que l'on n'a pas toujours la preuve de la position du défunt vis-à-vis du don d'organes.

Propos recueillis par
JEAN YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 16

A la mesure des étoiles

Après un démarrage difficile, le satellite Hipparcos met les bouchées doubles pour dresser un atlas du ciel d'une précision inégalée

VOUÉ à l'échec, « rattrapé » de justesse, aujourd'hui loué par tous : depuis son lancement-catastrophe en août 1989, le destin du satellite Hipparcos reste décidément imprévisible. *« Partielle et incertaine »* il y a seulement un an, sa mission est depuis lors devenue un *« succès total »*. Et le sourire est revenu aux responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui ont présenté à Paris, vendredi 17 janvier, les premiers travaux scientifiques de ce satellite unique au monde.

Le mercredi 9 août 1989, lorsque la fusée Ariane quitte pour la trente-troisième fois le sol guyanais de Kourou, les astronomes européens n'ont d'yeux que pour elle. Dans sa coiffe, Hipparcos : le premier engin spatial d'astrométrie jamais embarqué, l'enfant chéri de l'ESA, auquel elle vient de consacrer 2,5 milliards de francs et dix ans d'aventure industrielle, celui que l'on appelle déjà « l'arpenteur du ciel », s'envole vers son orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude.

Sa mission? Etablir durant deux ans et demi les positions, mouvements et parallaxes de cent vingt mille étoiles : une tâche au-dessus des forces du plus puissant télescope terrestre, en raison des turbulences de l'atmosphère. Son atout maître? Un pouvoir de séparation de deux millièmes de seconde d'arc : de quoi identifier une balle de golf placée à 5 000 kilomètres d'un observateur. Sa faiblesse? Une vulgaire panne de moteur...

Eclipses solaires

Deux jours après le lancement, les responsables de l'ESA doivent se rendre à l'évidence : la mise à feu du moteur d'apogée d'Hipparcos refuse de s'effectuer, bloquant le satellite sur une orbite de transfert basse et extrêmement elliptique. En désespoir de cause, les ingénieurs du Centre de contrôle de Darmstadt (Allemagne) se résignent à employer ses moteurs à hydrazine. Normalement destinés au contrôle d'altitude, ceux-ci permettent, quelques semaines plus tard, de stabiliser le satellite sur une orbite de secours, opérationnelle, toujours elliptique mais légèrement plus élevée *(voir schéma page 16)*. L'honneur est sauf, mais l'optimisme n'est plus de mise.

Tous les astronomes le savent, Hipparcos, pour mener à bien sa mission, ne peut désormais plus compter que sur la chance. Et les obstacles sont multiples. Sur son orbite de « rattrapage », le satellite ne pourra observer chaque étoile, au total, que trois ou quatre fois, au lieu des quatre-vingts prévues à l'origine. De plus, cette orbite elliptique l'oblige à traverser, deux fois par jour, les ceintures de Van Allen. Une zone où sévissent de fortes *radiations* cosmiques, susceptibles de mettre à mal ses panneaux solaires et certains de ses composants électroniques.

« Plus préoccupant encore, ce mauvais départ risquait de réduire considérablement sa durée de vie », rappelle-t-on à l'ESA. Lorsqu'il entre dans l'ombre des éclipses solaires, nombreuses sur son nouveau parcours, Hipparcos, en effet, n'a pour s'alimenter que l'énergie de ses batteries – laquelle, contrairement à celle du Soleil, n'est pas inépuisable. En mars dernier, lors d'une éclipses particulièrement longue (104 minutes), l'épreuve ne fut d'ailleurs surmontée que de justesse : un plan d'urgence dut être appliqué au satellite depuis la Terre, mettant provisoirement hors circuit certains éléments de sa charge utile afin de ne pas épuiser totalement ses réserves d'énergie.

Les scientifiques, à l'époque, restaient donc extrêmement prudents. Hipparcos, certes, avait survécu. Mais rien ne permettait encore d'affirmer *qu'il mènerait à bien* l'essentiel de sa mission. Un an plus tard à peine, le discours a changé du tout au tout. Les instruments de mesure? Ils fonctionnent à merveille. Les panneaux solaires? Radiations ou pas, ils résistent. *« Les difficultés que nous avons connues sont toutes derrière nous »*, n'hésite plus à affirmer Roger-Maurice Bonnet, directeur des programmes scientifiques de l'ESA. D'autant que l'arpenteur du ciel, comme pour rattraper ses manquements, met les bouchées doubles : les milliers de mesures de parallaxe (1) qu'il fournit actuellement aux scientifiques sont d'une précision *« excellente »*, plus grande encore que ce qui était initialement prévu.

Voir pousser les cheveux

« Si mes yeux possédaient le même pouvoir de séparation et que je vous observais à 10 mètres de distance, je verrais vos cheveux pousser d'un millionième de seconde-arc », affirme très sérieusement Michael Perryman, responsable scientifique du projet à l'ESA. Et d'ajouter que, *« sur les cent vingt mille étoiles présélectionnées, dix-huit mille ont déjà été étudiées avec une précision de l'ordre de 2 millièmes de seconde-arc »* : Hipparcos surpasse toutes les espérances, les mauvais souvenirs s'estompent. On peut, à nouveau, parler de science.

Car Hipparcos, une fois la position des étoiles établie dans le plan du ciel, permettra aux astronomes de déterminer la distance réelle qui les sépare les unes des autres. Autrement dit d'aborder la troisième dimension, de faire la part du lointain et du proche. Pour aboutir, peut-être, *« à une modification radicale de notre échelle du système stellaire »*.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 16

(1) La parallaxe est le déplacement angulaire de la position apparente d'un corps céleste observé de deux points très *distants l'un de l'autre. De valeur très faible*, elle est exprimée en secondes d'arc : 1 seconde d'arc égale 1/3600 de degré.

D'Hipparque à Tycho

Le plus ancien catalogue stellaire à être parvenu jusqu'à nous fut établi par Ptolémée (IIe siècle ap. J.-C). Pour l'essentiel, il reprenait en les précisant les mesures effectuées trois siècles plus tôt par Hipparque. Ses 1 022 étoiles et 48 constellations servirent de référence durant tout le Moyen Age, et il fallut attendre l'astronome danois Tycho Brahe (1546-1601), inventeur du « quadrant mural », pour que soit véritablement inaugurée l'ère de l'astronomie de précision.

Le quadrant mural? Une simple construction de bois, de 1,6 *mètre de rayon*, par laquelle on mesurait le ciel à travers des fentes. Mais Tycho l'avait graduée en minutes d'arc, et il effectuait ses observations avec *une scrupuleuse régularité*. Un an après sa mort, vingt ans après son installation sur l'île danoise de Hveen que Frederic II lui avait octroyée, son catalogue était *publié. Il comportait 15 étoiles*, un peu moins que celui de Ptolémée; mais ses mesures, avec une incertitude de 1 minute d'angle seulement, dépassaient en précision, et de très loin, toutes celles effectuées auparavant.

Quelques années plus tard, Galilée inventait la lunette astronomique. L'observation du ciel changeait de nature. Après le temps des catalogues « de précision » (celui de la Société astronomique allemande, dont la première édition fut publiée de 1890 à 1924, fournissait les positions de *188 048 étoiles* avec une précision moyenne de 0,15 seconde-arc), vint celui des catalogues « fondamentaux ». Ces ouvrages de *référence*, régulièrement *remis à jour*, ne comportent qu'un petit nombre d'étoiles (1 535 pour la dernière édition, publiée en 1963). Mais celles-ci, réparties dans tout le *ciel, ont été localisées avec une* précision inégalée jusqu'alors.

Hipparcos fera-t-il mieux? En tout état de cause, il fera beaucoup plus. A côté des 120 000 étoiles présélectionnées pour sa mission, le satellite astrométrique de l'ESA effectuera en effet de nombreuses mesures de photométrie. Une méthode infiniment moins précise que celle de la parallaxe, mais qui portera, elle, sur 1 million d'étoiles. Le nom de l'expérience? Tycho, évidemment...

Ca. V.

L'orbite déchiquetée

A trop rêver, on finit parfois par forcer la réalité et, pour l'avoir peut-être trop fait, trois astronomes britanniques, *poussés par l'enthousiasme* d'une quête passionnante, se sont fait proprement « piéger » par leurs calculs. Andrews Lyne, Matthew Bailes et Setnam Shemar, *chercheurs reconnus de l'observatoire britannique de* Jodrell-Bank, qui avaient cru découvrir en juillet une planète hors du système solaire, viennent de *reconnaître publiquement qu'ils* s'étaient trompés dans une lettre parue dans la revue scientifique *Nature* (datée du 16 janvier).

Cette planète des songes que toute la communauté scientifique attend depuis que le satellite infrarouge Iras a laissé entrevoir, voici quelques années, l'existence, autour d'étoiles, de disques de matière susceptibles de donner naissance à un cortège de planètes se fera sans doute désirer encore quelque temps. Tant pis pour le rêve, mais tant mieux pour le courage de ces trois scientifiques britanniques qui, en refusant un silence complice et hypocrite bien facile, sortent grandis de leurs choix.

D'autant plus grandis qu'ils donnent ainsi à toute la communauté scientifique l'occasion de réfléchir à cette fâcheuse habitude qui consiste à publier très vite, parfois trop vite, les découvertes. L'histoire des sciences est riche de telles affaires qui n'ont pas eu forcément des issues aussi nobles mais, remarque la revue *Nature* dans le commentaire qu'elle consacre à cette mésaventure, *« le monde doit comprendre que de tels espoirs et de telles déconvenues sont inséparables de la science »*.

Faute avouée, faute à moitié pardonnée. Pas de procès en sorcellerie. On ne retiendra donc de cette affaire que la bourde qui a consisté à oublier *d'entrer* dans l'ordinateur certains paramètres particuliers de l'orbite de la Terre dans sa course autour du Soleil. Résultat : ce que l'on pensait être d'infimes *variations causées* au fin fond de la constellation de l'Ecu de Sobieski au pulsar PSR 1829-10 par une hypothétique planète d'une masse équivalente *au trentième de celle de* Jupiter (*le Monde* du 31 juillet 1991), gravitant à quelque 120 millions de kilomètres de cette étoile en fin de vie n'était qu'un phénomène beaucoup *plus « Terre à Terre »*.

Dommage. Mais force est de reconnaître que l'idée d'utiliser les variations d'émissions de ces radiophares de l'espace que sont les pulsars pour révéler d'éventuelles planètes était bien séduisante. Trop peut-être, parce que voilà quatre ans et demi déjà des variations de période analogues avaient laissé croire qu'une planète existait près du pulsar le plus célèbre, celui du Crabe. Las, des *mesures plus précises montrèrent* bientôt qu'il n'en était rien.

Trop séduisante aussi parce que bien des chercheurs se demandaient comment une planète avait bien pu survivre à l'explosion cataclysmique (supernova) qui donne naissance aux pulsars. Se serait-elle formée à partir des restes de la supernova? Auquel cas les théories sur la formation des planètes et celles relatives aux pulsars seraient fortement ébranlées. Aurait-elle été capturée plus tard par attraction gravitationnelle du pulsar? *« Tout est possible,* reconnaissait Jean Schneider, de l'Observatoire de Meudon, *mais on frise l'équilibrisme. »*

De quoi inspirer quelque prudence supplémentaire aux deux astronomes américains, Alex *Wolszczan et Dale Frail*, qui, reprenant la méthode, ont cru déceler à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 15 janvier) deux et peut-être trois planètes *autour du pulsar PSR 1257 + 12* découvert en février 1990. Et l'on peut penser, sans trop risquer de se tromper, qu'après cette amende honorable des *astronomes britanniques dans Nature*, les deux chercheurs américains vérifieront minutieusement leurs subtils calculs.

Apporteront-ils finalement la preuve de l'existence d'un astre autour de PSR 1257 + 12 et d'une ébauche de système solaire dans un autre monde? C'est tout le mal qu'on leur souhaite d'autant qu'un tel résultat redorerait, malgré leur erreur de calcul, le blason d'Andrew Lyne et de son équipe malheureuse.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

EDF peut mieux faire

La sûreté dans les centrales nucléaires est « globalement satisfaisante », mais des progrès restent à accomplir

« *EDF doit mieux faire pour la sûreté de ses centrales nucléaires.* » Dans ce propos de M. Pierre Tanguy, inspecteur général pour la sûreté nucléaire à EDF, nulle déception, mais simplement l'affirmation sans cesse renouvelée que « *la sûreté est une affaire de longue haleine, qui ne peut donner des résultats valables que sur la durée* », et qu'une « *bonne sûreté implique un progrès continu* ».

Le message est clair, et M. Tanguy l'a rappelé à plaisir lors de la présentation, vendredi 17 janvier, de son rapport 1991 sur la sûreté du parc électronucléaire français, en citant la fameuse formule des Américains selon laquelle, dans ce domaine, « *l'excellence est l'objectif* ». « *Nous ne l'avons pas encore atteint*, souligne l'inspecteur général, *nous ne l'atteindrons peut-être jamais, mais nous devons toujours y travailler.* »

Une raison à cela : le nombre d'incidents de toute nature (environ sept par an et par réacteur) que connaît chaque année le parc des centrales françaises, qu'il faut essayer de réduire. Des incidents qui « *n'ont pas vraiment mis en cause la sûreté des installations* », et qui ont même permis de démontrer « *que l'ensemble du système de défense sur lequel s'appuie la sûreté des centrales françaises n'a pas été mis sérieusement en défaut* ». N'empêche, à l'heure des comptes, on totalise pour 1991 un peu plus d'une centaine d'incidents, dont neuf classés au niveau 2 dans l'échelle de gravité des accidents nucléaires.

Si ce résultat est « *globalement satisfaisant* », comparé aux chiffres de 1990, il ne saurait cependant satisfaire M. Tanguy, qui regrette que « *1991 n'ait pas marqué de progrès significatifs alors qu'EDF a engagé au cours des deux dernières années des actions importantes pour améliorer la situation* ». « *Une simple stabilisation des chiffres*, dit-il, *ne doit pas nous satisfaire.* (...) *Les voies de progrès sont connues. Elles passent par un engagement des hommes, par des organisations qui les responsabilisent à tous les niveaux et par un suivi des résultats.* »

« *Rien de bien révolutionnaire dans tout cela*, précise M. Tanguy, *mais l'expérience a montré que de telles mesures pouvaient être efficaces.* » De ce point de vue, l'analyse de quatre des incidents de niveau 2 survenus en 1991 sur les centrales de Belleville en mai et en juillet (contrôle du niveau d'eau dans le cœur en période d'arrêt et introduction d'eau pure dans le circuit primaire), de Chinon en septembre (erreur de procédure) et enfin de Fessenheim (défaut d'une tuyauterie du circuit secondaire) devrait être riche d'enseignements.

Veiller au vieillissement prématuré des installations

A la condition toutefois que les relations « *difficiles en 1991* » entre l'établissement et l'autorité de sûreté, essentiellement la direction pour la sûreté des installations nucléaires (DSIN), s'améliorent sensiblement. « *Il nous faut pratiquement*, affirme l'inspecteur général, *nous engager dans une spirale vertueuse de la sûreté, faute de quoi les relations se détériorent et les gens, à la longue, risquent d'abdiquer leurs responsabilités.* » C'est peu de chose, mais « *EDF doit corriger certains manques de rigueur constatés en 1991* », car c'est à ce prix que les gens marcheront d'un même pas.

La sûreté est un tout qui tient en peu de mots : bonne conception, qualité de réalisation et rigueur d'exploitation. Mais, par-delà tout ça, c'est au vieillissement du parc français qu'il faut être attentif. Pour M. Tanguy, « *la fissuration par corrosion de certaines parties de nos réacteurs les plus anciens, à Fessenheim et à Bugey, observée plus tôt que nous ne l'avions prévu, est sans doute l'évènement le plus important de l'année 1991. Malgré les soucis qu'entraînent de telles affaires, j'ai la satisfaction de voir que les visites décennales que nous avions instaurées sur nos réacteurs pour découvrir ce genre de choses ont parfaitement joué leur rôle. Il est bon de les poursuivre et de les étendre* ».

« *Nous devons donc tenir le plus grand compte de cette surveillance attentive du vieillissement de nos équipements et gérer ces situations délicates en relation étroite avec la DSIN.* » Des mesures de contrôle ont été lancées en accord avec les autorités, mais M. Tanguy aimerait aller plus loin encore, en particulier en ce qui concerne l'analyse de ces « précurseurs » qui préludent à de possibles accidents. Sa conviction se fonde en effet sur une étude récente publiée par les Américains qui montre qu'on peut se trouver dans une situation où un parc nucléaire n'a pas connu d'accident grave et où, pourtant, la sûreté est mauvaise.

L'histoire est exemplaire, car c'est celle qui a conduit en 1979 à l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island. A l'époque, tous les rapports d'experts, en particulier le rapport Rasmussen, indiquaient que le risque d'accident grave par réacteur nucléaire et par an aux Etats-Unis à cette époque ne dépassait pas un cent millième. De quoi être rassuré.

Seulement voilà, la reprise récente de tous ces chiffres et des incidents intervenus sur les réacteurs américains entre 1969 et 1979 montre clairement aujourd'hui que le risque était au moins de deux pour mille. Vingt fois la valeur prônée par le rapport Rasmussen ! Il y a de quoi frémir, d'autant que l'on a pu montrer qu'en 1979 la probabilité cumulée d'un accident grave sur une centrale américaine était montée à une valeur de 0,6, soit pratiquement une chance sur deux. En d'autres termes, cela signifie que, même si l'accident de Three-Mile-Island n'avait pas eu lieu, il y aurait quand même eu un « pépin » sur un autre réacteur dans les cinq ans qui suivaient.

Depuis, la situation est rentrée dans l'ordre, et la probabilité d'un accident grave sur une centrale américaine a diminué rapidement en raison des efforts faits. Les Américains ont gagné un facteur 50 en dix ans, et estiment aujourd'hui que le risque a franchi la barre raisonnable des quatre cents millièmes. Mais ce que montre surtout cette étude de la Nuclear Regulatory Commission, c'est son rôle de sonnette d'alarme à partir d'une analyse chiffrée de la situation. « *Cela montre bien si on est loin ou près de futurs ennuis* », explique M. Tanguy, qui souhaiterait qu'un travail analogue soit mené d'ici deux ans sur les centrales françaises.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Un entretien avec le professeur Cabrol

Suite de la page 15

» Et bien souvent la famille ne répond pas directement à la question mais dit, au fond, ce qu'elle pense, elle, du prélèvement.

» Cela étant, on prélève plus en France que dans n'importe quel autre pays, la Belgique exceptée. Dans ce dernier pays, il existe en plus du consentement présumé, un registre confidentiel sur lequel on peut exprimer son refus, cette expression étant quasi légale. Nos confrères belges peuvent faire interroger ce registre confidentiel national, savoir s'il y a eu expression d'un refus et opposer ensuite cette information à l'opinion de la famille.

– Seriez-vous favorable à la mise en place d'un tel dispositif en France à l'occasion de la prochaine législation sur la bioéthique annoncée par le gouvernement ?

– Oui, absolument. J'aimerais que la famille ne puisse pas avoir trop de poids dès lors que l'on ne trouve pas d'expression écrite de la part du défunt. Je sais que tout le monde n'est pas d'accord avec moi. Ainsi, pour le professeur Jean Hamburger, les lois suivent les mœurs mais ne les précèdent pas.... J'estime d'autre part, et je ne suis pas le seul, loin de là, qu'il est très important de prévoir des sanctions pénales frappant ceux qui enfreindraient la loi et en particulier la notion de gratuité.

– Etes-vous favorable à la pratique, fort peu fréquente en France, de la donation entre vivants pour les greffes de reins, pratique qui pourrait pallier en partie l'insuffisance des greffons disponibles ?

– Nous sommes très très réticents sur ce point. Je sais bien que l'on peut voir là quelque illogisme puisque si l'on faisait un « appel à la population » nous pourrions trouver de nouveaux greffons. Malgré tout, nous demeurons des médecins et nous estimons que prélever des organes après la mort, d'un point de vue médical, ne porte aucun préjudice. Ce n'est pas tout à fait vrai lorsque le prélèvement de reins est fait du vivant du donneur. Il faudrait de plus à nos yeux rester au niveau du don volontaire, intra-familial, toutes pressions étant exclues, ne serait-ce bien sûr que pour prévenir le risque toujours présent de voir se développer des trafics d'organes.

– N'y a-t-il pas malgré tout quelque incohérence, à une époque où l'argent jouit d'un poids croissant, à refuser tout recours aux sources considérables d'organes disponibles chez des donneurs vivants dans certains pays ou milieux défavorisés ?

– Certes, on peut même aller plus loin. Certains ont parlé de « récompenser » les familles qui autoriseraient les prélèvements sur l'un des leurs. L'achat ne nous paraît pas, socialement sain qu'il s'agisse des organes humains ou – les difficultés ici sont plus grandes encore – des tissus humains. J'ajoute que nous ne voulons pas établir entre les malades de discrimination basée sur l'argent.

– Tous vos confrères étrangers n'ont pas le même point de vue. France-Transplant s'est donc doté de ses propres règles éthiques.

– Oui. Les chirurgiens indiens par exemple sont tout à fait indignés devant notre choix. Ils disent en substance que des gens meurent de faim dans leur pays et que le fait de vendre l'un de leurs reins leur permet de constituer un petit capital ; ils trouvent monstreux que l'on puisse s'opposer à de telles pratiques. Nous avons pour notre part, sans doute depuis la Révolution française et l'abolition de l'esclavage, cette idée profondément ancrée que l'on ne doit pas se livrer à quelque forme de vente du corps ou de ses parties. C'est un principe auquel nous tenons beaucoup d'autant plus que nous avons été élevés dans son respect absolu par les pionniers français de la transplantation, parmi lesquels Jean Hamburger, Jean Dausset ou René Kilss. Il n'est aucunement question pour nous par exemple d'aller aujourd'hui chercher des greffons dans les pays de l'Europe de l'Est.

Une totale transparence

– Pensez-vous qu'un tel modèle parviendra à s'imposer sans mal à l'échelon européen ?

– Peut-être pas sans mal mais je crois que nous y parviendrons. La plupart des pays européens ont déjà admis de tels principes pour ce qui est des organes. La situation est plus complexe, beaucoup plus difficile lorsqu'on arrive aux produits du corps humain, qu'il s'agisse du plasma ou des tissus. Pour prendre un exemple, nous sommes très vigilants sur l'utilisation qui peut être faite par des sociétés privées de valves cardiaques préparées à partir de cœurs prélevés sur des cadavres maintenus en survie artificielle et qui pourraient éventuellement être greffés.

– La réticence croissante vis-à-vis du don d'organes n'est-elle pas aussi plus ou moins liée à toutes les rumeurs qui peuvent circuler sur la pratique des greffes et qui ont notamment conduit à la décision de demander une enquête à l'Inspection générale des affaires sociales (le Monde ***du 4 juillet 1991).***

– Sans doute, il faut toutefois préciser que certains confondent les discussions qu'il peut y avoir sur la distribution des organes disponibles avec une distribution frauduleuse. Quand on nous signale que l'on peut prélever des organes, les centres régionaux ou le centre national sont prévenus. Il y a bien sûr beaucoup d'appelés et peu d'élus. Ce qui crée des situations dramatiques. Nous avons, pour chaque organe, des règles nationales édictées chaque année par des groupes d'experts. Nous devons dans un premier temps respecter l'ensemble des contraintes biologiques et mécaniques. Ensuite, toutes les méthodes de distribution sont à discuter et discutables. Faut-il se baser sur des critères administratifs comme la date d'inscription sur la liste d'attente ? Sur des critères médicaux comme le caractère « urgent » de telle ou telle greffe ? Nous avons ici établi une totale transparence et les équipes peuvent effectuer des réclamations, demander rétrospectivement une enquête interne à France-Transplant. Il faut bien distinguer ces réclamations de situations frauduleuses.

– On a souvent évoqué des hôpitaux parisiens greffant beaucoup et prélevant peu, les organes étant fournis par les provinciaux. Qu'en est-il exactement aujourd'hui ?

– Il est vrai que Paris a un besoin considérable d'organes, ne serait-ce que parce qu'historiquement la capitale a été un foyer important de greffes, tout comme, par exemple, la métropole lyonnaise. Or, une régionalisation efficace a été mise en place ces dernières années, celle-ci offrant de nombreux avantages, à commencer par l'incitation aux prélèvements. On a aussi évoqué l'existence de circuits privilégiés. Cela a été vrai autrefois, ce n'est plus le cas. On a dit que certains patrons, puissants, pouvaient influer sur ces pratiques en intégrant parfois des données financières du style « argent sous la table ». Ce n'est pas le cas, ne serait-ce que parce qu'il y a au sein des services hospitaliers publics de nombreux contre-pouvoirs. On ne peut certes être sûr de rien, mais il y a techniquement, logiquement, peu de risques pour que de telles situations se présentent.

Des pays n'ont pas fait l'effort

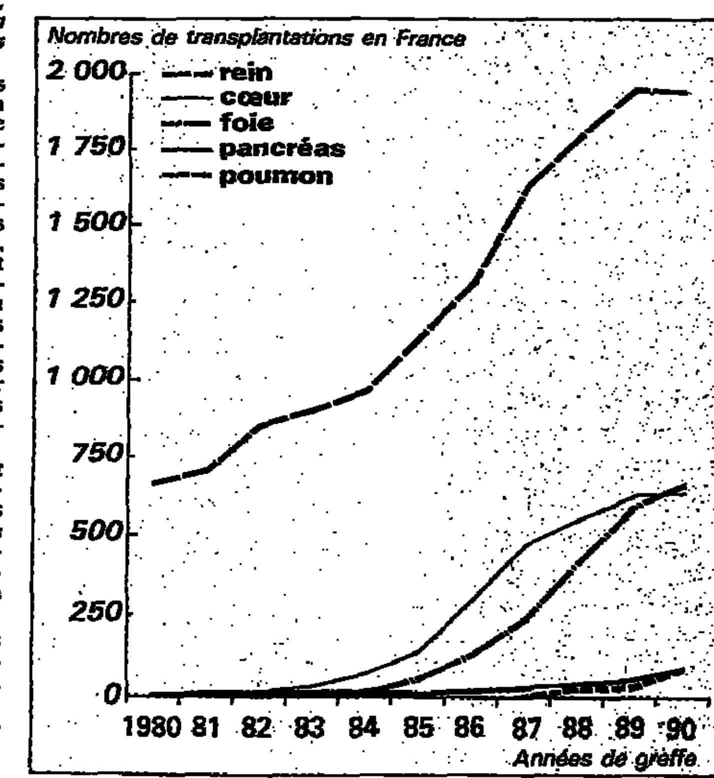
– Quels types de problèmes posent, selon vous, en France les greffes d'organes réalisées sur les étrangers ? Quelles règles s'est fixées l'Association France-Transplant ?

– Il existe – ou il a existé – dans certains pays, des intermédiaires profitant du malheur des autres pour organiser le déplacement des malades dont l'état de santé nécessite une greffe en leur garantissant une intervention dans un délai donné, chose bien évidemment impensable. En tant que médecins, nous ne pouvons refuser de prendre en charge quelqu'un parce qu'il est étranger, demander le passeport d'un patient avant de le soigner... A cet égard, la nationalité est équivalente à la religion ou à la couleur de la peau. Néanmoins, en tant que citoyen, je suis bien obligé d'admettre qu'il n'est pas normal que la France assure les greffes de pays qui n'ont pas fait l'effort – non pas d'avoir de bonnes équipes chirurgicales – mais d'obtenir des dons d'organes au sein de leur population. A cet égard, le cas de l'Italie est malheureusement exemplaire.

– Au total, regrettez-vous, malgré tout, vos déclarations spectaculaires de ces derniers jours ?

– Au vu des réactions qu'elles ont suscitées, je me dis que j'ai peut-être commis une bêtise. Disons que je les regrette sans les regretter tout en les regrettant. J'ai voulu dire au fond que les greffes ne sont plus aujourd'hui un problème médical mais social. Nous pouvons proposer une méthode, mais son application est du ressort de la société et celle-ci n'en a pas ou ne veut pas en avoir véritablement conscience. Ces mots me sont sortis du cœur. Sans doute faut-il faire attention à ce qui peut sortir du cœur. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

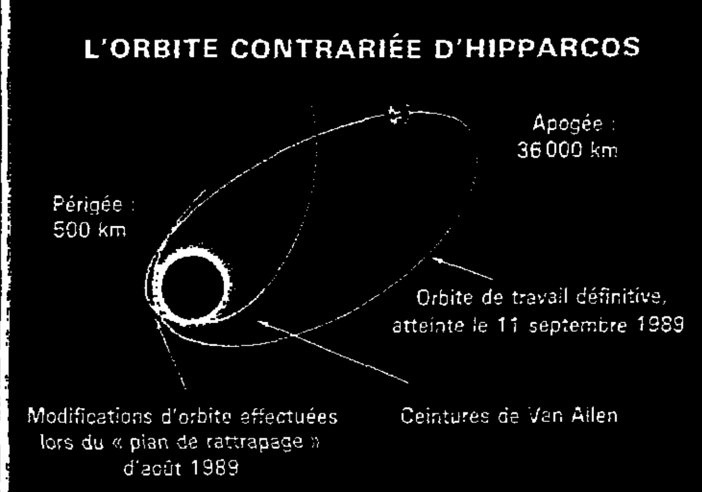


Au 31 décembre 1990 étaient en liste d'attente en France : Pour le rein : 4 731 malades ; pour le cœur : 712 malades ; pour le cœur-poumons : 163 malades ; pour le poumon : 111 malades ; pour le foie : 382 malades.

Coûts moyens.– Prélèvements multi-organes : 40 000 F ; transplantation rénale : 250 000 F ; transplantation cardiaque et thoracique : 400 000 F ; transplantation hépatique : 600 000 F.

Source : France-Transplant.

A la mesure des étoiles



Suite de la page 15

« *Ces mesures de distance seront progressivement introduites dans des modèles d'évolution stellaire, qui permettront à leur tour de préciser les théories concernant notre galaxie et sa formation* », résument les astronomes, en précisant que le satellite a déjà identifié plusieurs étoiles variables (pulsars), ainsi que « *plus de trois mille cinq cents étoiles doubles* ».

Du travail gigantesque que leur donne Hipparcos, chercheurs et ingénieurs parlent moins volontiers. Par modestie sans doute, ou peut-être parce qu'ils le connaissent trop bien. Il faut savoir, pourtant, que le traitement des données que leur envoie seize heures par jour le satellite – « *plusieurs milliards de bits* » – s'apparente à la reconstruction d'un gigantesque puzzle, dont aucune pièce n'a de signification réelle avant d'être placée à sa juste place.

Lutte contre le temps

La tâche, depuis un an, occupe une centaine de chercheurs européens, issus de nombreuses disciplines scientifiques. « *Nous savons désormais que les pièces sont toutes là, et qu'elles s'adaptent les unes aux autres*, conclut Michael Perryman, *et nous pouvons affirmer que leurs conséquences pour la connaissance de notre galaxie seront spectaculaires.* » « *Les données d'Hipparcos donneront du travail aux astronomes pendant au moins dix ans* », renchérit Catherine Turon, astrophysicienne au CNRS et responsable de l'un des quatre consortiums qui ont dressé le catalogue d'étude de la mission.

Les cent vingt mille étoiles pointées par le satellite, en effet, ne constitueront pas seulement le catalogue stellaire le plus précis jamais établi par l'homme (*voir encadré page 15*). Elles permettront aussi de réévaluer la taille de l'Univers, de sonder l'incommensurable à l'aide d'un système de référence infiniment plus fiable que celui dont on dispose aujourd'hui. De mesurer l'éclat des étoiles, et même d'établir pour chacune d'entre elles des « courbes de luminosité », précieuses sources d'informations sur leur évolution (passée et future) et celle des structures célestes auxquelles elles appartiennent.

Moyennant quelques sueurs froides, la mobilisation au sol de deux stations d'émission-réception supplémentaires – l'une à Perth (Australie), l'autre à Kourou (Guyane) – et une substantielle rallonge budgétaire (2), Hipparcos n'aura donc pas failli. Ceux qui l'ont parrainé ont retrouvé leur enthousiasme. Ils savent, bien sûr, que tout n'est pas encore joué : les derniers mois d'observation – fin 1992 ou début 1993 – seront essentiels pour le plein succès de la mission d'Hipparcos, ce moment attendu par tous où se mettront en place toutes les pièces du puzzle.

Les chercheurs, même les plus confiants, ne peuvent exclure que cette lutte contre le temps ne se solde par une nouvelle déception. Mais la douche écossaise qu'Hipparcos leur envoie depuis un an et demi les a quelque peu aguerris, et ils préfèrent ne pas même y penser.

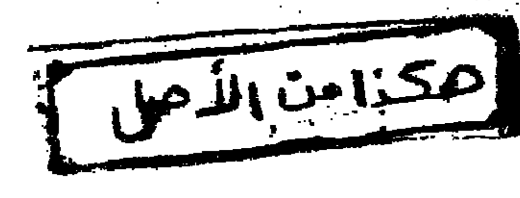
CATHERINE VINCENT

(2) Près de 200 millions de francs, soit une augmentation d'environ 8 % par rapport au budget initialement prévu (2,5 milliards de francs pour l'ensemble de la mission).

Le ciel en chiffres

A l'œil nu, lorsque le ciel est dégagé et que la Lune ne brille pas, moins de 4 000 étoiles sont perceptibles d'un point donné de la Terre. On passe à près de 300 000 avec une bonne paire de jumelles, à plus de trois millions avec un télescope d'amateur. Les objectifs des plus puissants télescopes terrestres en captent plus d'un milliard, et notre galaxie en compte vraisemblablement cent fois plus. Quant au nombre d'étoiles que contient l'Univers, personne, sur ce point, n'ose véritablement se prononcer...

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES



AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Million (1931), de René Clair, 18 h 30 ; Okraina (1933, v.o. s.t.f.), de Boris Barnet, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : le Capitaine Blood (1935, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 14 h 30 ; Mean Streets (1972, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 17 h 30 ; John McCabe (1971, v.o. s.t.f.), de Robert Altman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris Musique : Jeune Public : le Voleur de paratonnerres (1945) de Paul Grimault, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités allemandes 1938 (1938), 16 h 30 ; Portraits : Marcel Merkes, Paulette Merval (1968) de Guy Seligmann, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 18 h 30 ; les Mercredis de la fiction : Jean-Christophe Averty a-t-il une postérité? : le Désir attrapé par la queue de Jean-Christophe Averty, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'AMOUR NÉCESSAIRE (It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AOUT (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ATLANTIS (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAR DES RAILS (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BARTON FINK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BILLY BATHGATE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

588, RUE PARADIS (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA DERNIÈRE SAISON (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DINGO (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

FIERRO... *L'ÉTÉ DES SECRETS* (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FISHER KING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).

HAMLET (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Studio 28, 18e* (46-06-36-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAYRIG (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MÉMOIRE TRAQUÉE (couleurs) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA NEIGE ET LE FEU (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROCKETEER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SOUS-SOL DE LA PEUR (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA TOTALE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROUBLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN ÉTÉ EN LOUISIANE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

VAN GOGH (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMANT. Film franco-britannique de Jean-Jacques Annaud, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME LES OISEAUX. Film français de Dominique Delouche : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA COTE D'ADAM. Film soviétique de Viatcheslav Krichtofovitch, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DOUBLE VUE. (*) Film britannique de Mark Peploe, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME QUI A PERDU SON *OMBRE* . *Film espagnol-suisse-français* d'Alain Tanner : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PASSAGER. Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

RAMBLING ROSE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; v.f.* : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

YEAR OF THE GUN. Film américain de John Frankenheimer, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 11 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

ASTÉRIX LE GAULOIS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 15 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 13 h 50 film 10 mn après.

AVENTURES FANTASTIQUES (Tch., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 16 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. *18 h, lun., mar. 20 h.*

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 22 h, sam. 18 h 20, mar. 20 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30.

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 21 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à à 19 h toutes les heures.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, jeu. 18 h 10.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des *Ursulines, 5e (43-26-19-09)* mer. 22 h.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 50.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, ven. 17 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h, lun. 16 h.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40, sam. 13 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 16 h 15, sam. 20 h 15, mar. 18 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 16 h.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 *h, lun. 15 h 30,* mar. 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 13 h 50, sam., dim. 13 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, jeu. 13 h 50, dim. 13 h 30, sam. 15 h 40.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., mar. à 20 h, ven., sam., dim. 20 h, 22 h.

SAXO (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h, sam. 16 h, mar. 18 h 30.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. *14 h 30.*

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 20 h, dim. 22 h 15, lun., mar. 16 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

LE VOLEUR D'ENFANTS (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mer., de 11 *h* à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45 film 10 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ACCIDENT (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'AMOUR EN DEUX (Fr.-Suis.-Bel.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MARILYN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 JANVIER

« L'Opéra-Bastille, visite intégrale », 12 h 30, au pied du grand escalier (M. Hager).

Exposition : « Giacometti », 14 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« Histoire du quartier juif du Marais, à travers ses synagogues, ses rues, ses boutiques », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« *Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des Miracles* », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« La sculpture romane après l'an 1000 », 14 h 30, Musée des Monuments français, place du Trocadéro (Sauvegarde du Paris historique).

Exposition : « Martin Schongauer, maître de la gravure », 14 h 45, hall du Petit Palais (Le Cavalier bleu).

« Le château de Vincennes, exemple d'architecture défensive du quatorzième siècle », 15 heures, sortie métro Château-de-Vincennes, côté château (Monuments historiques).

Exposition : « Alberto Giacometti » au Musée d'art moderne de la Ville de Paris », 15 h 30, entrée du musée, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

Exposition : « Giacometti », 16 heures, 12, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « La communication mobile et ses applications », avec D. Hasselmann et G. Lafarge (Cité des sciences et de l'industrie).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Ethique et législation en matière biomédicale », par N. Lenoir (Mouvement de la responsabilité scientifique).

60, rue des Ecoles, 19 heures : « De Leningrad à Saint-Pétersbourg. Chronique d'un voyage scientifique en Sibérie péripouchique », par C. Malat (Institut finlandais).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Caractérologie : rythmes de l'esprit », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

Palais de justice (bibliothèque de l'ordre des avocats), 4, boulevard du Palais, 20 h 45 : « L'affaire Lafarge », par le bâtonnier P. Lafarge (Le Palais littéraire et musical).

UN FILM DE
STANLEY KUBRICK



ÉCONOMIE

BILLET

M. Möllemann et la « Buba »

Est-ce une Allemagne divisée qui se présentera, samedi 25 janvier, à Long-Island (New-York), devant ses partenaires industriels du G 7, le groupe des sept grands pays industrialisés ?

Les débats qui agitent Francfort depuis le début de la semaine portent à le croire. Depuis l'été dernier, la Bundesbank, inquiète des dérapages salariaux et monétaires, mène une politique du crédit très restrictive, entraînant la plupart des pays européens dans le sillage de la hausse des taux d'intérêt. Le dernier relèvement des taux directeurs, le 19 décembre, avait été particulièrement mal vécu dans les principales capitales occidentales. A un moment où le monde industriel tente de relancer la croissance, la hausse continue des taux d'intérêt de la plus puissante économie européenne tombe plutôt mal. Au point que certains responsables français refusaient l'idée de s'asseoir à une table de discussions du G 7 si peu de temps après cet « affront ».

Dans son dernier bulletin mensuel, publié lundi 20 janvier, la « Buba » souligne une fois de plus les risques de dérapage monétaire et rappelle qu'avec 7 % entre mai et novembre la croissance de la masse monétaire reste supérieure à l'objectif (entre 3 % et 5 %). Mais, cette fois-ci, le ministre allemand de l'économie, M. Jürgen Möllemann, a fait part, le même jour, de préoccupations très différentes, estimant que le pays se trouve dans une période décisive et qu'il convient aujourd'hui de privilégier la reprise de l'activité. Le débat sur les risques de récession ne touche pas seulement la France, il bat son plein outre-Rhin.

Les divergences entre gouvernement et banque centrale sont fréquentes dans les Etats consacrant l'indépendance de l'institut d'émission. L'affaire de l'union monétaire entre les deux parties de l'Allemagne, en 1990, avait prouvé que la Bundesbank finit parfois par s'incliner (son président d'alors, M. Karl-Otto Pöhl, avait fini par accepter le taux de conversion d'un mark ouest-allemand pour un mark est-allemand). Cette fois-ci, M. Möllemann convaincra-t-il la Bundesbank qu'un peu moins de rigueur serait souhaitable ? Si, dans un premier temps, il parvenait à persuader les syndicats et les entreprises de s'entendre sur des augmentations salariales modérées, au moment où la fédération syndicale de la métallurgie consulte les salariés sur une éventuelle grève, la Bundesbank aurait peut-être l'oreille plus clémente. Sinon, ces propos n'auront servi qu'à rendre le G 7 plus compatissant avec son gouvernement.

FRANÇOISE LAZARE

L'Algérie et l'Iran réduisent leur production pétrolière

Après le Venezuela, la Libye et le Nigéria, l'Algérie et l'Iran ont à leur tour annoncé, lundi 20 janvier, leur décision de diminuer leur production de pétrole afin de contribuer à une reprise des cours (*le Monde* du 21 janvier). Cette diminution est pour l'instant limitée, puisqu'elle concerne 50 000 barils par jour en Iran – où la production journalière est de 3,3 millions – et 20 000 barils par jour en Algérie (sur 800 000).

D'autre part, l'Indonésie et l'Équateur ont fait part de leur volonté de restreindre eux aussi leur production, sans préciser de montant. Pour l'instant, l'Arabie saoudite, le premier producteur de l'OPEP, ne s'est pas exprimée sur la question, ce qui explique la stabilité des cours observée sur les marchés lundi 20 janvier, malgré la légère baisse du baril de Brent (pétrole de mer du Nord) qui s'y échangeait en clôture à 18,10 dollars, contre 18,70 en ouverture. Les pays membres de l'OPEP doivent se réunir le 12 février à Genève.

L'offre publique d'achat sur Perrier pour détrôner le nouveau propriétaire italien

Le face-à-face Nestlé-Agnelli

Nestlé et la Banque Indosuez ont présenté, lundi 20 janvier, les modalités de leur offre publique d'achat (OPA) de 13,2 milliards de francs sur Perrier, qui prévoit en cas de succès la vente à BSN de Volvic et le maintien de la spécificité des Caves de Roquefort. Un projet conçu pour contrer les ambitions du groupe italien Agnelli. Cette OPA s'accompagne de deux recours devant les tribunaux. Elle suscite bien des interrogations sur sa réussite, les attaquants ne possédant quasiment pas d'actions de la firme de Vergèze, tandis que les Agnelli et leurs alliés affirment détenir 49,3 % des droits de vote.

Attendue depuis plusieurs semaines, la bataille pour la prise de contrôle de Perrier a officiellement débuté, lundi 20 janvier, avec le dépôt par Nestlé et Indosuez d'une OPA sur l'intégralité du capital, au prix unitaire de 1 475 francs, pour un dernier cours de 1 396 francs (*le Monde* du 21 janvier). Désormais, deux camps s'affrontent : d'un côté la famille Agnelli, nouveau propriétaire des Sources de Vergèze via Exor, agissant de concert avec le groupe Saint Louis, la Société générale et l'état-major de Perrier, de l'autre le tandem Nestlé-Indosuez, qui a reçu le soutien de BSN et implicitement celui du Crédit agricole.

Pour lancer ce raid boursier, le plus important par son montant (13,2 milliards de francs) jamais réalisé en France, la firme de Vevey a dérogé à la tradition suisse de lenteur et de discrétion. Non seulement le groupe helvète a surpris par la rapidité de sa réaction, mais en plus il a étonné par son souci d'explication, tant sur la forme que sur le fond. *« L'eau minérale fait partie de notre stratégie. Depuis notre entrée chez Vittel en 1969, nous considérons que c'est un secteur dans lequel nous devons jouer un rôle important »*, a indiqué M. Reto Domeniconi, directeur général de Nestlé, en présentant les modalités de cette offre menée par Demilac, une société commune détenue à parité par Indosuez et Nestlé et dirigée par un représentant du groupe suisse. Chacun financera donc la moitié de l'opération. Si la Banque Indosuez n'a pas donné de précision sur la façon dont elle trouvera les fonds, les dirigeants de Nestlé, pour leur part, se sont contentés de rappeler que le groupe possède 4 milliards de francs suisses de liquidités (15,4 milliards de francs).

En cas de réussite, les nouveaux propriétaires se sont engagés auprès de BSN, conseillé par la Banque Lazard, à lui céder Volvic, pour un prix représentant 20 % de celui de l'acquistion globale du groupe. D'autre part, Nestlé *« ne compte pas intégrer les Caves de Roquefort dans ses opérations françaises et entend respecter les caractéristiques propres de cette entreprise »*. Une cession pourrait donc être envisagée.

Parallèlement, les initiateurs de cette OPA ont engagé deux recours. *Le premier déposé* devant le tribunal de commerce de Nîmes demande la suspension des droits de vote des dirigeants actuels de Perrier pour manquement à des obligations de déclarations de franchissements de seuil, comme l'a révélé le Conseil des Bourses de valeurs. Le second, déposé devant le tribunal de commerce de Paris, conteste les conditions dans lesquelles les 13,8 % d'actions d'autocontrôle de Perrier ont été cédés à Saint Louis, une société dans la mouvance du groupe Agnelli. Les plaignants demandent cette fois-ci de prononcer le gel des droits de vote sur ces titres.

Le partage des eaux

Le déroulement de cette OPA avec ses méandres juridiques ne devrait pas être des plus simples. Déjà pour être lancée, il lui faut l'agrément non seulement des autorités boursières mais aussi de la direction du Trésor dans le cadre des investissements étrangers en France, la Suisse ne faisant pas partie du Marché commun. De plus, elle pourrait avoir des conséquences sur une autre OPA en cours, celle déposée par l'IFINT, le holding luxembourgeois des Agnelli sur Exor, une société qui détient 35 % de Perrier. Dans le prix d'offre retenu dans la valorisation des titres Exor à 1 320 francs, l'action Perrier était évaluée à 1 200 francs, soit nettement en-dessous des 1 475 francs proposés aujourd'hui. Le prix d'offre pour le rachat d'Exor pourrait donc être revu à la hausse.

Grâce à cette triple stratégie – valorisation de Perrier, maintien de l'intégrité de Roquefort et cession à BSN de Volvic, – Nestlé fait au moins plusieurs heureux. Les premiers sont les minoritaires d'Exor qui ont toujours critiqué le faible prix proposé par les Agnelli. Dans cette catégorie entre Suez, détenteur de 10 % d'Exor, ce qui explique en partie les raisons de son association avec Nestlé dans l'OPA. *« Il était légitime que nous intervenions pour défendre nos intérêts patrimoniaux »*, a affirmé M. Antoine Jeancourt-Galignani, président de la banque Indosuez.

Le Crédit agricole, qui détient 2,5 % de Perrier et 26 % des Caves de Roquefort, s'est empressé de saluer cette OPA sur Perrier, qui par son prix (1 475 francs) *« va dans le sens des actionnaires minoritaires »*. De plus, il a noté *« avec satisfaction que Nestlé et Suez ont pris l'engagement de garantir la pérennité des producteurs de lait de Roquefort et de maintenir une concertation étroite avec le Crédit agricole dans le gestion des caves de Roquefort »*.

Enfin, cette opération permet à BSN (Evian, Badoit), qui couvre 30 % du marché de l'eau minérale en France, tout comme à Nestlé (20 % du marché avec Vittel et Hépar), d'espérer échapper à l'accusation de position dominante par Bruxelles. Pour cette raison, l'un comme l'autre ne pouvaient acquérir l'ensemble de Perrier, qui représente 40 % du marché de l'eau en France avec Perrier, Contrexéville, Vichy Saint-Yorre et Volvic. D'où le projet de céder cette dernière marque qui représente 10 % à 12 % du marché à BSN.

Cette opération suscite néanmoins de nombreuses interrogations, tant sur les possibilités de réussite de cette OPA que sur le devenir de BSN dont le titre – sans doute dans cette perspective – est au plus haut en Bourse, toujours activement recherché. Pourquoi le géant de l'agroalimentaire français a-t-il rompu avec son partenaire actionnaire de ces dernières années, l'italien Agnelli, et ne lui a pas demandé de lui céder Volvic ? Pourquoi a-t-il préféré s'associer à Nestlé *(voir l'article de François Renard)*. Même si ses dirigeants se disent *« confiants dans la réussite de leur offre »*, comment Nestlé avec seulement une poignée de titres peut-il espérer réussir une OPA ? En face, le groupe Agnelli à qui il s'affronte détient fermement 35 % des droits de vote et même 49,3 %, en incluant l'autocontrôle cédé à Saint Louis.

Nestlé semble sûr de son fait, le groupe ayant décidé finalement de lancer une OPA après une première hésitation. *« Ce n'est un secret pour personne que nous avons été très près de lancer une OPA récemment »*, a rappelé M. Domeniconi, en précisant que la décision avait été stoppée lorsque, aux premiers jours de janvier, Perrier a révélé avoir vendu son autocontrôle à Saint Louis. La contestation de cette cession par les autorités boursières, la semaine dernière, l'a incité à repartir à la charge. *« Nous sommes prêts à rester un certain temps actionnaires minoritaires »*, a reconnu M. Domeniconi, s'il n'arrivait pas à prendre le contrôle de l'affaire.

Quant à la famille Agnelli avec ses alliés, elle se retranche pour l'instant dans le silence. Fera-t-elle une surenchère, ou préférera-telle amener ses titres à l'OPA, en empochant au passage une belle plus-value. Pour se lancer alors – pourquoi pas ? – dans une autre bataille, celle pour le contrôle de BSN.

DOMINIQUE GALLOIS

M. Antoine Riboud : « L'indépendance de BSN est inscrite dans les murs »

M. Antoine Riboud, fondateur et président de BSN, a déclaré au *Monde*, mardi 21 janvier : *« C'est extraordinairement simple : Agnelli a un accord de « stand still »* [c'est-à-dire un engagement de ne pas augmenter sa participation], *et je ne le changerai pas. M. Umberto Agnelli ne peut pas renier sa signature.*

» Lorsqu'en 1986 nous avons commencé à collaborer avec Agnelli pour prendre position sur le marché italien, notre associé n'était pas, alors, engagé dans l'industrie agroalimentaire. Maintenant, il y est, et devenu concurrent de BSN sur le marché français. Je l'avais prévu, d'où l'accord de « stand still ». Puisque Umberto Agnelli ne pouvait acheter chez nous, il a acheté chez deux concurrents. Il gère sa fortune intelligemment et brillamment. Mais, moi, je ne suis pas un gestionnaire de fortune, je gère BSN et je suis gardien de notre indépendance. Dans Perrier, que j'ai toujours dit ne pouvoir acheter, pour risques de position dominante en Europe, c'est l'eau minérale Volvic qui m'intéressait. Dans l'intérêt de BSN et de ses actionnaires, je me suis entendu avec Nestlé en cas de réussite de l'OPA. C'est raisonnable.

» Je n'ai donc pas d'états d'âme. Je remercie Agnelli pour tout ce qu'il a fait pour moi en Italie, et nous continuerons à y travailler ensemble. Ne sommes-nous pas associés à égalité dans Galbani, le numéro un du fromage, et ne vient-il pas de me vendre sa moitié de Ferrarelle, le numéro un de l'eau minérale dans la péninsule ? Mais, dans mon groupe, il sait qu'il ne pourra pas monter : l'indépendance de BSN est inscrite dans les murs, c'est une cathédrale. »

Propos recueillis par FRANÇOIS RENARD

Mésalliance

Suite de la première page

Aujourd'hui, le groupe familial italien a pris de l'appétit, s'attaquant à l'agroalimentaire français, où il se heurte à son associé BSN, qui, à défaut de Perrier, trop gros (gare à la commission de Bruxelles !) lorgne l'eau minérale Volvic. N'étant pas sûr de l'avoir, Antoine Riboud s'est tourné vers Nestlé, d'où la réaction d'Umberto Agnelli, et ses menaces (1). Jusqu'où les choses peuvent-elles aller ? L'IFIL détient aujourd'hui 5,8 % du capital de BSN et 8,2 % des droits de vote, avec l'engagement de ne pas aller au-delà, mais se trouve le deuxième actionnaire derrière la banque Lazard (6 % et 9,55 %), avant la famille italienne Fossati (4 % du capital), l'UAP (3 %), la société française Saint Louis (2,7 %), la Caisse des dépôts et consignations (2 %), tout le reste étant dispersé dans le public et chez les investisseurs institutionnels (SICAV, Compagnies d'assurances, etc.). Agnelli-IFIL, avec le concours assuré de Fossati et de Saint Louis, dont il est le deuxième actionnaire avec 10 %, peut réunir 15 % à 17 % des droits de vote.

Quant à la Banque Lazard et son chef, M. Michel David-Weil, elle se trouve écartelée entre la France et l'Italie. C'est Lazard qui avait joué les intermédiaires pour l'accord de 1987, et M. David-Weil, vice-président de BSN depuis vingt ans, est également depuis vingt ans membre du conseil d'administration de l'IFIL, qui contrôle tout le patrimoine Agnelli, y compris les 40 % de Fiat. A Paris, on assure que *« Lazard est totalement dévoué à BSN, ne connaît que BSN »*, mais c'est égal, le rôle d'intermédiaire actionnaire devient de plus en plus difficile.

F. R.

(1) Une attaque contre BSN en Bourse coûterait 100 milliards de francs, en additionnant la capitalisation boursière, les obligations convertibles et la structure Gemofim, qui permet à BSN d'augmenter immédiatement son capital de plus de 20 %, souscrit par les « amis », Paribas, Lazard, BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, Deutsche Bank.

La visite du premier ministre sur les sites de Thomson - CEA - Industrie

Mme Cresson veut clarifier sa politique industrielle

De passage à Rome, l'une des multiples étapes d'un déplacement officiel de deux jours sur les principaux sites concernés par l'accord Thomson - CEA - Industrie, le premier ministre, Mme Edith Cresson, n'a pas réussi à obtenir de ses interlocuteurs italiens des engagements immédiats et précis sur la recapitalisation de SGS-Thomson. Un groupe de travail a été constitué pour évaluer les besoins et aboutir. Il devrait rendre ses conclusions d'ici quelques semaines.

GRENOBLE

de notre envoyée spéciale

Priorité à l'électronique et surtout aux composants. Avant de s'envoler pour Rome, où elle devait s'entretenir avec le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, Mme Edith Cresson a profité, lundi 20 janvier, de sa visite sur le site de la future usine de semi-conducteurs de Crolles (Isère) pour tenter d'expliquer sa démarche en matière de politique industrielle. L'endroit était bien choisi. Le site de Crolles doit fabriquer avant la fin 1992 des circuits intégrés de dimensions très réduites, créés en commun par les équipes du CNET, du Centre national Norbert-Segard (France-Télécom) et par celles de SGS-Thomson. C'est au nom des puces et pour les puces que se justifie à elle seule la création d'un pôle de haute technologie Thomson-CEA-Industrie, a expliqué en substance Mme Cresson. Trois arguments ont été invoqués.

Premier argument : en s'appuyant sur une filière nucléaire dont les ressources sont connues et régulières, d'ici 2000-2005 l'électronique française va disposer d'une sécurité de financement pour les quinze ans à venir. *« Il importe que des stratégies d'investiture à long terme soient mises en œuvre par les acteurs responsables du développement des industries de pointe*, a souligné à cet égard Mme Cresson. *C'est ce que nous devons faire en matière de semi-conducteurs en Europe. C'est la raison pour laquelle nous intégrons SGS-Thomson dans un groupe qui mettra en œuvre une stratégie à long terme disposant de moyens financiers pérennes »*. Deuxième argument : la communauté de recherche existante entre les différents laboratoires de micro-électronique de CEA, de SGS-Thomson et de France-Télécom sera consolidée par la création du nouveau groupe.

La recapitalisation de SGS-Thomson

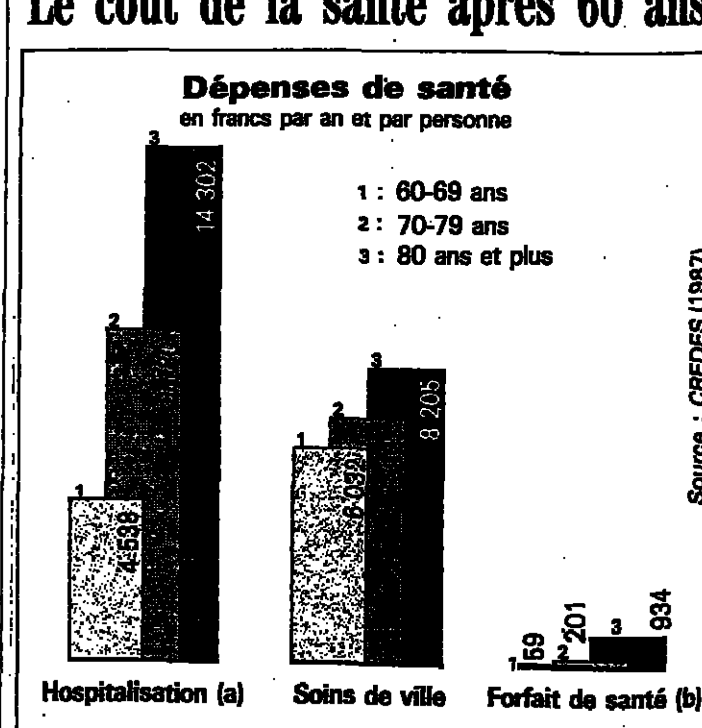
Enfin, troisième et dernier argument : l'opération va donner une nouvelle assise commerciale aux fabricants franco-italiens de semi-conducteurs. Une fois intégré au nouvel ensemble, Thomson Consumer Electronics, la branche électronique grand public du groupe Thomson, sera incitée à soutenir SGS-Thomson, comme l'a fait Alcatel, en concluant des accords d'approvisionnement à long terme.

Mme Edith Cresson a d'autre part précisé qu'elle entendait obtenir une solution rapide au problème de la recapitalisation de SGS-Thomson. Endetté à hauteur de 5 milliards de francs pour 7,7 milliards de chiffre d'affaires, le fabricant franco-italien de semi-conducteurs a besoin d'argent frais (2,5 milliards de francs, estime-t-on, pour les deux années à venir) afin de réduire ses frais financiers et de suivre la course technologique. Actionnaire principal aux côtés de Thomson-CSF, l'IRI, le holding de l'Etat italien, se fait un peu tirer l'oreille.

Entourée d'une impressionnante caravane d'industriels et d'élus locaux, Mme Cresson – qui était accompagnée notamment dans son déplacement par le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, et par le ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn – s'est aussi efforcée au cours de cette première journée de rassurer les personnels du CEA. Au cours de sa visite au centre de Saclay, le premier ministre a souligné l'importance que revêtait à ses yeux l'effort de recherche de base qui y était mené. Le LETI (Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation), sur lequel des doutes subsistaient, devrait rester sous la dépendance du Commissariat à l'énergie atomique, si l'on en croit l'entourage de Mme Cresson.

CAROLINE MONNOT

Le coût de la santé après 60 ans



« Après soixante ans, non seulement l'augmentation des dépenses de santé s'accélère mais leur contenu change puisque l'hospitalisation devient majoritaire », souligne un rapport du Haut Conseil de la population et de la famille, publié lundi 20 janvier. Ce document, qui rappelle que, selon les projections actuellement disponibles, « la proportion des plus de soixante-cinq ans passera de 14 % en 1990 à 16,8 % en 2005 », recommande notamment de développer la prévention et d'améliorer les connaissances des professionnels de santé dans le domaine de la gériatrie. De même, le Haut Conseil estime « urgent de prévoir une meilleure cohérence des conditions financières de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie ».

ÉCONOMIE

La fin de la visite du ministre de l'économie à Tokyo

M. Bérégovoy a invité les Japonais à investir en France

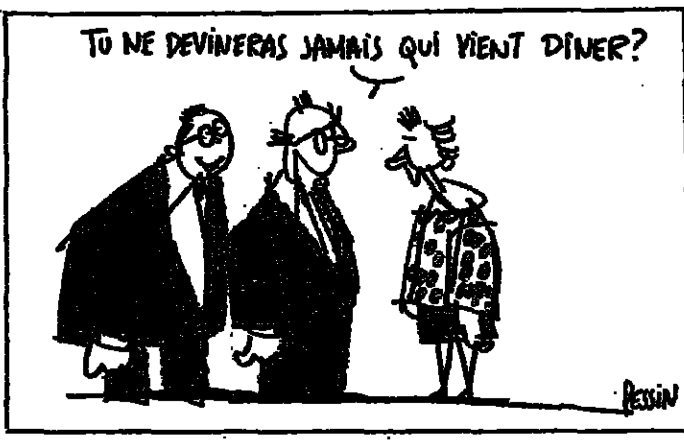
Au cours de son voyage officiel au Japon, qui s'est achevé mardi 21 janvier par la visite des installations de Rhône-Poulenc, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a invité les industriels japonais à investir en France. Le ministre, qui avait été reçu par le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, et par les principaux responsables du gouvernement, a indiqué que les avantages commerciaux accordés dans l'automobile aux Etats-Unis à l'occasion de la visite de M. Bush seraient appliqués sans discrimination à la CEE. Signe du renforcement des liens entre les deux pays, les ministres des finances français et japonais se rencontreront désormais une fois par an, alternativement à Paris et à Tokyo.

TOKYO

de notre envoyé spécial

Applaudi vendredi 17 janvier lors de son apparition à la Bourse de Tokyo, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a poursuivi lundi 20 janvier son opération de charme pour inciter les investisseurs nippons à orienter leurs placements financiers et industriels vers la France. Dans un discours très libéral (le ministre n'hésitant pas désormais à faire part de son admiration pour Napoléon III), et comme il l'avait déjà fait vendredi devant le patronat de Tokyo et samedi devant celui d'Osaka, M. Bérégovoy a vanté aux responsables des grands groupes financiers japonais les mérites de l'économie française (stabilité monétaire, position géographique centrale au sein de la CEE, compétitivité en matière de coûts de production...). Il est vrai que le Japon reste la principale source d'épargne dans le monde et que la France ne tire encore que faiblement partie de cette capacité de financement.

Malgré le ralentissement économique actuel, le Japon continue de dégager d'énormes excédents de sa balance commerciale et de ses comptes courants. Le ministère japonais des finances estime que Tokyo devrait ainsi enregistrer pour l'année fiscale 1991 (du 1er avril 1991 au 31 mars 1992) un surplus de ses comptes courants de 71 milliards de dollars, et à nouveau un excédent de 72,5 milliards en 1992. Malgré des progrès sensibles au cours des années récentes, les investissements japonais restent encore modestes en France. Pour les attirer, M. Bérégovoy a donc décidé de mener un véritable *«road show»* au Japon, à l'instar de ces patrons de grandes entreprises privées qui visitent les principales places financières pour charmer les investisseurs.



Le développement des placements financiers

A l'exemple de la Sumitomo Life, l'une des principales compagnies d'assurances japonaises – dont le président a indiqué à M. Bérégovoy qu'elle possédait en portefeuille quelque 15 milliards de francs de titres français, – les firmes de l'archipel ont beaucoup développé au cours des dernières années leurs placements financiers en France. Les titres de l'Etat français en particulier les intéressent. Les Japonais détiendraient actuellement près de 75 milliards de francs de titres du Trésor, soit près du quart des titres de ce type détenus par des non-résidants. Compte tenu de leur volonté de diversifier leurs placements et notamment de consacrer une part moindre à l'achat de titres américains, la France pourrait être l'une de leurs priorités au cours des années à venir.

Patron du Trésor, le ministre français a naturellement mis en avant la qualité de ces titres, mais il a plus généralement souligné l'intérêt des placements sur la Bourse de Paris. Une présence plus active des capitaux nippons devrait d'ailleurs lui faciliter la reprise des cessions d'actifs, des privatisations partielles. Au-delà des placements financiers, le ministre a surtout exprimé le souhait que les Japonais développent leurs investissements industriels en France. Sur ce sujet, M. Bérégovoy a été très ferme. Selon le ministre de l'économie, l'accord CEE-Japon sur l'automobile étant réglé (*«le dossier est bouclé, il n'est pas question de le rouvrir»*, a-t-il déclaré ici à plusieurs reprises), il faut maintenant attirer au plus vite les investissements japonais en France. Un déséquilibre qui se réduit en 1991.

Simplifier les procédures

Cette préoccupation des finances relève d'un double constat. Si les investissements français à l'étranger ont connu une véritable explosion au cours des dernières années (de 36 milliards de francs en 1986 à 147 milliards en 1990), les investissements étrangers en France ont certes progressé, mais à un rythme nettement moins rapide, passant de 19 milliards en 1986 à 61 milliards en 1989, pour retomber à 49 milliards en 1990. Si ce déséquilibre se réduit en 1991, grâce à une reprise des investissements étrangers en France (44 milliards au cours des neuf premiers mois), il subsiste et reste important. Second constat : si les investissements japonais en France progressent (ils seraient passés de 1 milliard en 1987 à 5,9 milliards en 1990), ils sont toujours modestes, comparés notamment à ceux que le japon réalise en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Aussi M. Bérégovoy a-t-il multiplié ici ses interventions pour tenter d'effacer l'image protectionniste que la France continue d'avoir sur l'archipel. Soutenu par quelques-uns des grands industriels japonais déjà présents en France (notamment le président de Sony et celui de Shiseido), le ministre a vanté les atouts, notamment sociaux, de l'Hexagone. Pour prouver la détermination libérale du gouvernement, il a annoncé son intention de simplifier encore, dans les quinze jours, les procédures pour les investissements étrangers en France. Alors que les investissements d'origine communautaire sont déjà complètement libres, ceux qui proviennent de pays non membres de la CEE doivent encore faire l'objet d'une déclaration préalable au ministère des finances. Ils sont considérés comme autorisés à partir du moment où le ministère n'a émis aucune opposition au bout d'un mois. En 1990, sur 2 250 dossiers déposés, il n'y a eu que deux refus. En 1991, deux projets japonais ont néanmoins souffert d'importants retards. Le projet annoncé par le ministre devrait consister à réduire l'étendue de cette procédure en fixant un seuil en dessous duquel aucune déclaration préalable ne sera nécessaire.

Le discours de M. Bérégovoy à Tokyo marque en tout cas une nette évolution du gouvernement français. Alors que le premier ministre, Mme Edith Cresson, voulait s'opposer, en mai dernier, à l'entrée du japonais Nec dans le capital de Bull, un membre de son gouvernement, M. Bérégovoy – qui a toujours été favorable à cette entrée – mène aujourd'hui une importante opération de charme en direction des investisseurs nippons. Accueilli favorablement ici, ce revirement arrive cependant à un mauvais moment.

Après avoir massivement investi en 1988 et 1989, tant dans l'archipel qu'à l'étranger, les grands groupes japonais, notamment automobiles, sont actuellement dans une phase de digestion. Leurs projets nouveaux sont plus rares. D'après les statistiques japonaises, leurs investissements à l'étranger sont passés de 24 milliards de dollars en 1987 à 37 milliards en 1988 et à 49 milliards en 1989. Ils étaient encore de 45 milliards en 1990, mais leur rythme annuel n'était plus que de 30 milliards sur les six premiers mois de 1991.

ERIK IZRAELEWICZ

INDICATEURS

FRANCE

• **Production industrielle : – 0,6 % en novembre.** – L'indice de la production industrielle, publié par l'INSEE lundi 20 janvier, s'est inscrit en baisse de 0,6 % en novembre. Il s'est établi à 113,3 (base 100 en 1985) contre 114 en octobre et 112,7 en septembre. L'indice de la production manufacturière a diminué de 0,7 % entre octobre et novembre. Le secteur automobile a en particulier souffert des mouvements sociaux à l'usine Cléon de Renault.

JAPON

• **Excédent commercial record.** – La balance commerciale japonaise a affiché en décembre un excédent record de 10 milliards de dollars (54 milliards de francs), soit 84,1 % de plus qu'en décembre 1990, selon les statistiques provisoires publiées mardi 21 janvier par le ministère des finances. C'est le douzième mois consécutif de hausse de l'excédent commercial nippon, qui s'était élevé à 63 milliards de dollars en 1990, et devrait atteindre 100 milliards en 1991.

SUÈDE

• **Faillites : niveau record en 1991.** – Le nombre de faillites d'entreprise s'est accru de 76 % en Suède l'an dernier, atteignant 18 424. Les secteurs les plus touchés ont été ceux de l'immobilier, où une société sur treize a fait faillite, de la restauration (une sur quatorze) et de l'automobile (une sur dix-sept).

AGRICULTURE

M. Raymond Lacombe quittera ses fonctions à la tête de la FNSEA en avril prochain

M. Raymond Lacombe a annoncé lundi 20 janvier sa démission du poste de président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en avril 1992, dans un entretien au journal régional Midi-Pyrénées de FR3. Depuis sa ferme de l'Aveyron, M. Lacombe a indiqué que, dans l'agriculture actuelle, *«les enjeux sont tels qu'il faut que les jeunes soient dans le coup»*, estimant qu'il était temps de leur laisser la place.

L'actuel mandat de M. Raymond Lacombe (qui a soixante-deux ans) à la présidence de la FNSEA courait jusqu'en 1993. Mais on précise à Paris au siège de la principale organisation agricole qu'il avait annoncé, au moment de sa réélection en 1990 au congrès de Versailles, qu'il quitterait ses fonctions en 1992.

COMMUNICATION

Afin d'éviter la prise de pouvoir de Silvio Berlusconi

TF 1, M 6 et Canal Plus projettent un «CNN à la française» pour remplacer La Cinq

TF1, Canal Plus et M6 ont annoncé, dans un communiqué diffusé lundi 20 janvier, leur intention de créer une chaîne française d'information continue, destinée à remplacer La Cinq.

Comment éviter qu'un importun s'installe sur le réseau de diffusion de La Cinq? En s'y installant soi-même. Tel est le raisonnement suivi par les directions des principales chaînes de télévision privées. Agacées par les prétentions de M. Silvio Berlusconi à reprendre La Cinq, et en dépit du flou de son projet et de l'absence de partenaires – la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ainsi que M. Jérôme Seydoux ont démenti vouloir y participer, – TF 1, Canal Plus et M 6 ont annoncé qu'elles planchaient sur un projet de chaîne française d'information continue, destinée à remplacer La Cinq.

Dans un communiqué diffusé lundi 20 janvier, les trois sociétés ont affirmé que, *« après avoir consulté Antenne 2 et FR 3 »*, elles avaient étudié *« un projet de chaîne française d'information continue »*. Cette chaîne, dont la rédaction serait constituée prioritairement de journalistes de La Cinq, *«serait diffusée sur le territoire français en utilisant le réseau de diffusion de La Cinq et par satellite sur l'ensemble de l'Europe et des pays du Maghreb dans un premier temps, avant de viser une couverture mondiale»*. Quel serait le contenu de cette chaîne? Essentiellement des *«émissions d'information sous forme de flashes, journaux, chroniques, magazines et débats»*. Combien de temps émettrait-elle? *«Au minimum seize heures par jour.»* Comment serait-elle financée? *«Par les chaînes, au prorata des retombées publicitaires dont elles bénéficieraient du fait de l'arrêt de La Cinq, ainsi que par la publicité directe recueillie.»* Il est vraisemblable que TF 1 recueillera la part principale de la manne publicitaire qui allait auparavant à La Cinq (1 milliard de francs environ). C'est donc à elle qu'incomberait l'essentiel de la facture. Cette participation financière inégale repose cependant sur un partage égalitaire du capital. Le communiqué indique que *«le capital de la société serait majoritairement détenu et à égalité de participation par les diffuseurs»*.

La réalisation d'une telle chaîne, *«dont l'intérêt général est évident»* pour les trois chaînes signataires, doit permettre à la France de disposer, face aux grands programmes anglo-saxons (CNN, Sky News) et aux projets allemands, d'une *«chaîne francophone d'information à vocation internationale»*. Les chaînes du service public Antenne 2 et FR 3 ont été *«consultées»* mais ne sont pas signataires du texte. Même si, avant la diffusion de ce communiqué, M. Hervé Bourges, président commun d'Antenne 2 et de FR 3, participait, lundi 20 janvier dans la soirée, à la réunion entre MM. Patrick Le Lay (PDG de TF 1), Jean Drucker (PDG de M6) et André Rousselet (PDG de Canal Plus). M. Bourges, qui a désigné plusieurs de ses collaborateurs – MM. Martin Even, Claude Carré, Alain Denvers et Michel Gazeau – pour travailler sur ce dossier, a en effet plusieurs autres fers au feu, destinés le cas échéant à succéder à La Cinq : un projet de chaîne thématique en clair consacrée à l'information, et au sport, une chaîne d'information francophone en association avec les Belges et les Suisses, une télévision à péage dévolue au sport et à l'information ou encore une télévision tablant sur la rediffusion des archives de l'INA ou des télévisions publiques.

Mais l'absence des télévisions publiques aux côtés des privées s'explique surtout par le fait que leur actionnaire – l'Etat – n'a pas encore été consulté sur le montant d'une éventuelle participation financière. A 2 et FR 3 doivent aussi tenir compte du projet de chaîne européenne d'informations multilingues Euronews, cher au président de la République... Un projet piloté par l'Union européenne de radiodiffusion, dont sont membres A 2 et FR 3 (tout comme TF 1, qui n'a jamais voulu s'y associer). Enfin, le projet de *«CNN à la française»* n'est viable qu'en cas de disparition de La Cinq. Or M. Bourges affirme : *«Je n'aime pas signer un acte de naissance avant l'acte de décès.»*

Y. M. et Y.-M. L.

Un nouveau journal pour les jeunes

«Télérama junior», magazine de programmes de télévision pour les 8-13 ans

Télérama a lancé, lundi 20 janvier, un nouvel hebdomadaire de 24 pages baptisé *Télérama junior*, conçu pour aider les enfants de 8 à 13 ans à choisir dans les programmes de la télévision films, documentaires et reportages. En couleurs et de petit format, l'hebdomadaire rédigé par l'équipe de *Télérama* propose trois pages de programmes avec un sommaire des émissions pour enfants, ainsi qu'une sélection de films et d'émissions, des notices de présentation et de brèves critiques des films nouveaux sortant en salle, de spectacles, de disques ou de livres. Le journal a été mis au point avec le concours du Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Le choix de la parution du lundi, au lieu du mercredi – jour de parution de *Télérama* – correspond à la volonté de faire de *Télérama junior* le complément de n'importe quel autre magazine de télévision. Vendu 5 francs (3 francs pour les abonnés), le premier numéro a bénéficié d'un fort tirage : 150 000 exemplaires ont été mis en vente chez les marchands de journaux et 800 000 distribués gratuitement dans les écoles; 170 000 exemplaires du numéro deux de *Télérama junior* seront envoyés avec le *Journal des enfants*, que publie le quotidien *l'Alsace*. La diffusion espérée est de 60 000 exemplaires d'abord et de 90 000 à la fin de l'année, le nouveau journal ayant déjà un portefeuille de 10 000 abonnés.

□ **« Les Echos » augmentent leur prix de vente.** – Le quotidien économique *les Echos* a augmenté son prix de vente, lundi 20 janvier, de 5,50 F à 6 F. Le journal explique cette décision par le fait qu'il n'avait pas modifié son prix depuis trois ans, alors qu'il vient d'accroître sa pagination et de créer de nouvelles rubriques, notamment boursières.

(Publicité)

CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
BEYROUTH-LIBAN

APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

lance un nouvel appel d'offres ouvert aux **sociétés françaises** spécialisées dans les secteurs suivants :

- secteur de l'**Électricité**, pour la : « Réhabilitation des sous-stations électriques de Bsalim et Jamhour »,
- secteur des **Télécommunications**, pour la : « Réhabilitation des installations de la station terminale des câbles sous-marins à Beyrouth, place Riad-El-Solh »,
- secteur des **Télécommunications**, pour le projet de : « Station terrienne standard A-IDR de Jouret-El-Ballout », dont le financement est prévu dans le cadre du protocole financier franco-libanais.

Les sociétés françaises intéressées peuvent retirer le Cahier des charges et spécifications techniques relatif à ce projet auprès du :

Conseil du Développement et de la Reconstruction
Bureau du président, 1er étage
immeuble Salha, rue Antoine-Rayess
Baabda, Liban

Les offres devront être remises au CDR au plus tard le 15 février 1992, elles devront comporter, en plus des documents requis par le Cahier des charges, un dossier séparé relatif aux qualifications et références de la société.

Conseil du Développement et de la Reconstruction
Baabda - Liban
TLX : 23465 MIMOSA LE
FAX : (1-212) 418 78 22
TÉL. : (01) 425146 – 468491.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DIDOT-BOTTIN

PRISE DE PARTICIPATION DANS CHEMICALWEEK

L'O.V.P., filiale de DIDOT-BOTTIN et de la COFIP, est devenue l'actionnaire principal de CHEMICALWEEK, premier hebdomadaire d'information sur l'Industrie Chimique, dont le siège est à NEW YORK pour l'Édition Américaine et à LONDRES pour l'Édition Internationale qui couvre l'Europe, le Japon et le reste du monde.

Cette acquisition renforce la position de l'O.V.P. aux États-Unis qui dispose depuis 1982 d'une organisation diffusant de l'information sur les produits Agro-Chimiques et qui édite plusieurs ouvrages annuels de référence dans ce domaine (le C.P.C.R. - Crop Protection Chemicals Reference - ; le T.O.C.R. - Turf and Ornemental Chemicals Reference - ; etc.), en association avec l'Éditeur John WILEY.

Aucune modification n'a été apportée à l'organisation et à la Direction de CHEMICALWEEK dont Monsieur Vincent HOLLARD occupera prochainement les fonctions de Chairman.



BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Roger Benoit, le 17 janvier 1992.

M. Charles Delamare, président d'honneur, a bien voulu remettre à la disposition du conseil son mandat d'administrateur pour permettre la cooptation de M. Claude Vercambre.

Comme annoncé lors de la séance du conseil du 23 décembre 1991, M. Roger Benoit a remis sa démission de son poste de président.

D'autre part, le conseil a accepté la démission de M. Gilles Brochard, directeur général.

Le conseil a exprimé ses remerciements à MM. Benoit et Brochard pour l'importante mission de clarification qu'ils ont accomplie à la BAC depuis leur nomination le 31 octobre 1991.

Sur la proposition de M. Benoit, M. Claude Vercambre a alors été nommé président-directeur général de la Banque.

M. Claude Vercambre occupait les fonctions de président du directoire de la Banque de gestion privée (BGP), jusqu'au 25 octobre 1991.

VIE DES ENTREPRISES

Sélectionné par une compagnie d'électricité néerlandaise

GEC-Alsthom remporte un contrat de 5,5 milliards de francs

Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom va fournir les turbines à gaz d'une nouvelle centrale électrique à Eems, aux Pays-Bas, remportant ainsi un contrat de 5,5 milliards de francs. GEC-Alsthom a été retenu par le groupe EPON (Electriciteit Productie Oost Noord Nederland), une compagnie d'électricité hollandaise qui couvre le nord et l'est des Pays-Bas et produit un tiers de l'énergie électrique consommée dans le pays.

La construction et les équipements de cette centrale, d'une puissance de 1 675 mégawatts, coûteront quelque 6 milliards de francs à la compagnie d'électricité néerlandaise. GEC-Alsthom s'arroge la part du lion pour la fourniture d'unités à cycle combiné, un système alimenté à partir du gaz et de la vapeur générée par les turbines à gaz. Il coiffe ainsi au poteau ses deux principaux concurrents européens – Siemens et Asea Brown Boveri – grâce à une technologie développée avec l'américain General Electric, le numéro un mondial du secteur avec 25 % du marché.

Les travaux commenceront au printemps. Il faudra près de quatre ans pour construire la centrale dont les trois premières unités seront mises en service en 1995 et les deux suivantes en 1996. Près de soixante-dix turbines à gaz basées sur cette technologie sont déjà en service ou ont été commandées aux Etats-Unis, en Europe et en Extrême-Orient. Les installations d'Eems utiliseront les turbines à gaz les plus puissantes du monde (9F). La première turbine de ce type est actuellement en construction par GEC-Alsthom pour EDF et sera mise en service cette année à Gennevilliers, dans la banlieue parisienne.

GEC-Alsthom, joint-venture créée il y a deux ans par l'anglais GEC et le français Alcatel-Alsthom, a réalisé lors de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 48,5 milliards de francs dans la production et la distribution d'énergie ainsi que le transport ferroviaire, notamment le TGV.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **Printemps : report de la date de clôture de l'OPA de Pinault.** – La date de clôture de l'offre publique d'achat (OPA) du groupe Pinault sur la société Au Printemps SA, initialement fixée au 9 janvier puis reportée au 24 janvier, a été à nouveau prorogée jusqu'au 21 février. Deux recours ont été déposés devant la cour d'appel de Paris, et la date à laquelle l'arrêt sera prononcé sera déterminée à l'issue des plaidoiries, le 10 février.

RESULTATS

□ **Alcan : 36 millions de dollars américains de pertes en 1991.** – La multinationale canadienne Alcan a annoncé, lundi 20 janvier, des pertes consolidées de 36 millions de dollars américains (195 millions de francs) pour son exercice 1991. Ces pertes, indique Alcan dans un communiqué, incluent des charges après impôts liées à sa restructuration et d'autres charges totalisant 94 millions de dollars. Le deuxième producteur mondial d'aluminium a réalisé un chiffre d'affaires de 7,748 milliards de dollars (41,9 milliards de francs) en 1991, en baisse de 11,5 %. Le PDG de la compagnie, M. David Morton, a déclaré que ces résultats *« sont le reflet de la chute vertigineuse des prix mondiaux de l'aluminium survenue en 1991 »*, due *« à la forte augmentation des exportations en provenance de l'ex-Union soviétique »* et *« à une situation d'offre excédentaire dans les pays occidentaux »*.

□ **La LOT a perdu 150 millions de francs en 1991.** – La compagnie aérienne polonaise LOT a enregistré un déficit de 350 milliards de zlotys (environ 150 millions de francs) en 1991. Le nombre de voyageurs a baissé de 20 % par rapport à l'année 1990. La compagnie n'a pas dévoilé son chiffre d'affaires pour l'année 1991 et ne s'attend pas à une amélioration des résultats financiers au cours des trois prochaines années. L'Etat devra donc apporter des garanties à la LOT pour emprunter à l'Ouest près de 300 millions de francs.

□ **Le groupe horloger SMH (Swatch) : augmentation de 25 % du bénéfice en 1991.** – Le groupe horloger suisse SMH, qui produit en particulier les montres Swatch, annonce une augmentation de 25 % de son bénéfice net pour 1991, après 191 millions de francs suisses (735 millions de francs) en 1990. SMH indique aussi que la progression du chiffre d'affaires du groupe devrait se situer aux alentours de 10 % à 11 %. La vente de montres et de mouvements a augmenté de 35 %, alors que le secteur nonhorloger a connu une expansion moins marquée. En 1990, le groupe horloger avait réalisé un chiffre d'affaires de 2,14 milliards de francs suisses (8,24 milliards de francs).

CAPITAL

□ **Pirelli va augmenter son capital.** – L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du groupe Pirelli a approuvé, lundi 20 janvier, une augmentation de capital de 518 milliards de lires (2,3 milliards de francs), après l'échec du projet d'alliance avec le producteur allemand Continental. Le groupe milanais a clos son exercice 1991 sur une perte de 690 milliards de lires (3,1 milliards de francs). Ses projets de restructuration prévoient la vente de toutes les activités diversifiées, un total de trente sociétés, pour 1 700 milliards de lires (7,7 milliards de francs).

ACCORDS

□ **BRED et Pallas s'associent dans l'immobilier.** – BRED et Pallas s'associent dans l'immobilier et créent deux sociétés : BRED Pallas-Financement immobilier (BPFI) et Pallas BRED-Gestion immobilière (PBGI). La BPFI sera constituée à partir de la Société privée de financement immobilier, filiale actuelle de Pallas, dont le capital sera porté de 7,5 à 500 millions de francs. La Compagnie financière de la BRED (Cofibred) détiendra 51 % de son capital et la Banque Pallas France 49 %. Elle reprendra les activités de crédit immobilier et de promotion immobilière de la Banque Pallas France. La PBGI, détenue à 51 % par la Banque Pallas France et à 49 % par Cofibred, assurera pour les deux partenaires toutes les activités de gestion de patrimoines immobiliers et de services correspondants.

FINANCES

□ **J. P. Morgan devient membre du Stock Exchange de Londres.** – La banque américaine J. P. Morgan est devenue membre du Stock Exchange de Londres, où elle envisage de devenir teneur de marché d'ici la fin de l'année. Présente sur les Bourses de Paris, Francfort et Madrid en Europe, J. P. Morgan opérait déjà sur le marché obligataire à Londres. Morgan, qui emploie 45 personnes à Londres dans le secteur boursier, prévoit de recruter 20 personnes supplémentaires d'ici la fin de l'année. En comptant tous ses secteurs d'activité (changes, fusions-acquisitions, marché obligataire...), J.P. Morgan emploie 1 600 personnes à Londres.

□ **Société centrale UAP notée A1 + par SP-Adef.** – Le programme d'émission par la Société centrale UAP de billets de trésorerie à court terme a reçu la meilleure note (A1 + sur l'échelle Standard and Poor's) de l'agence de notation SP-Adef. La note donnée à ce programme (d'un montant maximum de 4 milliards de francs) reflète *« les fortes positions du groupe UAP sur le marché de l'assurance et l'importance de ses fonds propres »*, relève SP-Adef. *« Le groupe dispose d'un montant élevé de capitaux propres (36 milliards de francs au 30 juin 1991) que conforte l'existence d'importantes plus-values latentes »*, ajoute SP-Adef.

□ **Paribas : ouverture d'un bureau à Prague.** – La banque Paribas a ouvert un bureau de représentation à Prague et entend jouer en Tchécoslovaquie un rôle de premier plan de conseil en privatisation. La banque développera aussi les financements spécialisés (négoce, crédit-export, compensation), à l'image de l'accord signé fin novembre avec la première banque tchécoslovaque, la Komercni Banka, destiné à faciliter les exportations françaises. Cette dernière doit faire l'objet d'un plan de privatisation dans les mois qui viennent.

RACHATS

□ **Plastohm rachète Tixier.** – Le groupe Plastohm, qui fédère un ensemble de PME spécialisées dans la plasturgie (façonnage des matières plastiques) vient de racheter la société Tixier de Charlieu (Loire), qui exerce son activité dans les matériaux thermodurcissables et thermoplastiques (60 millions de francs de chiffre d'affaires). Ce rapprochement permettra à Plastohm d'étendre la compétence de sa branche « pièces industrielles » notamment destinées aux marchés de l'appareillage électrique. Il survient après l'intégration de la société M. Bouchet de Beaune à cette même branche, dont le chiffre d'affaires devrait atteindre 190 millions de francs en 1992, et le rachat de la firme espagnole SICAL par la « division emballages ». Pour 1992, Plastohm s'attend à réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 350 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES SICAV DES BANQUES POPULAIRES AU 31.12.1991

L'ÉPARGNE ACTIVE

		Valeur liquidative de l'action en F	Actif net en MF	Performance sur 1 an (Coupon net réinvesti)
pour dynamiser vos placements en accédant à tous les marchés – ACTIONS	FRUCTIFRANCE	815,05	2.423,73	+ 12,32 %
	PLANINTER	1.081,52	472,18	+ 16,93 %
	FRUCTIVALOR	442,26	523,40	+ 7,49 %
	A A A	1.002,80	584,89	+ 9,01 %
	FRUCTIMMO	25,89	199,91	– 2,49 %
pour valoriser votre capital à moyen ou long terme – OBLIGATIONS	FRUCTI-CAPI	39,91	789,47	+ 10,52 %
	PATRIMOINE-RETRAITE	210,67	675,43	+ 10,63 %
	FRUCTI-EPARGNE	31,73	107,21	+ 12,28 %
	FRUCTI-PREMIERE	11.095,49	475,28	+ 15,01 %
	FRUCTIDOR	234,53	854,17	+ 11,68 %
	SICASDEN	702,77	209,62	+ 11,35 %
pour gérer vos liquidités en toute sécurité – COURT TERME	VALORG	1.978,85	657,10	+ 8,38 %
	FRUCTI-ASSOCIATIONS	34,03	9.495,86	+ 8,55 %
	FRUCTI-COURT	136.565,04	18.013,74	+ 9,30 %

BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 janvier ↑

Reprise en fin de séance

Le début de semaine a failli être maussade rue Vivienne. Pour la troisième fois de suite, lundi 20 janvier, la tendance s'était en effet orientée à la baisse durant la première partie de la séance. Mais après avoir reculé d'un peu plus de 0,60 %, l'indice CAC 40 remontait la pente. Si bien qu'il repassait le point d'équilibre. A la clôture, il s'établissait à 0,32 % au-dessus de son niveau précédent.

De l'avis général, après quatre semaines superbes, le marché consolide ses positions. Force est de constater que l'opération se fait dans les meilleures conditions. La résistance à la baisse est d'autant plus remarquable que la liquidation générale de janvier, désormais proche, s'annonce devoir être la meilleure (+ 14 %) depuis celle du mois de février 1988 (+ 18,43 %). L'ampleur des ventes bénéficiaires reste, il est vrai, très limitée. Le volume des transactions a tout juste dépassé les 2 milliards de francs. « Une hausse de 14 % en si peu de temps se gère », assurait un gérant de portefeuille, en recommandant la prudence. Mais, d'une façon générale, l'optimisme continue de régner sous les colonnes.

L'étonnante vigueur de Wall Street n'est pas étrangère au phénomène. Même si la grande Bourse new-yorkaise est appelée à un moment ou un autre à corriger le tir, nul ne lui en tiendra rigueur. Dans l'immédiat, l'OPA lancée par Nestlé sur Perrier est un aiguillon.

Le record de hausse de la séance est revenu à Gerland. Mais la plus grosse activité s'est concentrée autour de BSN avec plus de 200 000 titres échangés. L'action du groupe a, un moment, atteint son plus haut niveau historique à 1 194 francs.

NEW-YORK, 20 janvier ↓

Tassement

Début de semaine indécis à New-York. Après avoir atteint un nouveau sommet à la veille du week-end, Wall Street s'est mis un peu en retrait, lundi 20 janvier. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli se poursuivait en séance mais sans jamais prendre vraiment d'ampleur. A la clôture, l'indice Dow Jones enregistrait une baisse modeste de 10,96 points (– 0,33 %) pour s'établir à la cote 3 254,02. Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2 188 valeurs traitées, 943 ont reculé, 743 ont monté et 502 n'ont pas varié.

Simple tassement ? Les professionnels le disaient. Des ventes bénéficiaires se sont naturellement produites, mais elles n'ont pas été très importantes. Le volume des transactions le prouve, puisque 180,87 millions de titres ont changé de mains contre 345 millions vendredi. Il est vrai que nombre d'établissements financiers étaient fermés en liaison avec la célébration de la date anniversaire de la naissance de Martin Luther King. Le marché obligataire lui-même n'a pas fonctionné.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 20 janv.
Alcoa	69	69 1/8
ATT	40 3/4	40 1/4
Boeing	51 3/4	50 7/8
Chase Manhattan Bank	22 1/8	21 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	49 3/4
Eastman Kodak	48 7/8	49 5/8
Exxon	59 7/8	60
Ford	33	32 3/4
General Electric	79 1/2	80 1/2
General Motors	33 7/8	33 7/8
Goodyear	59	58 1/8
IBM	96 3/4	95 1/4
ITT	59 1/4	57 5/8
Mobil Oil	67 7/8	68 1/4
Pfizer	76 5/8	78 1/4
Schlumberger	62 3/4	62 3/4
Texaco	61 1/4	61 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	156	152
Union Carbide	24 1/4	24 1/8
United Tech.	56 5/8	55 1/4
Westinghouse	18 3/4	18 5/8
Xerox Corp.	70 7/8	69 7/8

LONDRES, 21 janvier ↑

Légère progression

Les valeurs ont fluctué en dents de scie, lundi 21 janvier au Stock Exchange, terminant en légère hausse par rapport à vendredi dernier. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 8,2 points, soit 0,3 % à 2 544,9. Il avait ouvert en recul de 16 points et évolué durant la plus grande partie de la séance dans le rouge. Le volume des échanges s'est élevé à 410,2 millions de titres contre 684,2 millions vendredi.

TOKYO, 21 janvier ↓

Toujours la baisse

Pour la quatrième journée consécutive, la tendance s'est alourdie mardi 21 janvier au Kabuto-cho. La séance avait pourtant bien commencé et, en fin de matinée, l'indice Nikkei était remonté à la cote 21 241,31. Mais ensuite, il reperdait tout le terrain gagné, et même au-delà pour s'inscrire en clôture à 20 858,30, son niveau le plus bas depuis le 1er octobre 1990, avec une perte de 55,52 points (– 0,27 %).

Selon les professionnels, la Bourse a été une fois de plus menée par des programmes d'achats et de ventes liés au terme. Avec des volumes d'échanges peu fournis, la baisse l'a finalement emporté. *« L'impact de ces programmes est devenu si important,* assurait un courtier de Merrill Lynch, *que les investisseurs ordinaires ne peuvent pas acheter. »*

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Akaï	880	888
Bridgestone	1 100	1 090
Canon	1 400	1 380
Fuji Bank	2 130	2 140
Honda Motors	1 430	1 480
Matsushita Electric	1 400	1 430
Mitsubishi Heavy	654	640
Sony Corp.	4 100	4 100
Toyota Motors	1 400	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3841	3845	Intern. Computer	155	....
Arnault Associés	275	....	I.P.B.M.	70	....
B.A.C.	67	....	Loca investis.	195	....
Bque Vernes	820	....	Locamic	85 10	....
Boiron (Ly)	360	358 10	Metra Comm.	82	81 80
Boisset (Lyon)	237	....	Molex	205 80	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	772	762	Publ.Filipacchi	383	....
Calberson	400	....	Razel	401	....
Cardif	784	799	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	325	....
C.E.G.E.P.	180	....	S.H.M.	156	....
C.F.P.I.	255	....	Select Invest (Ly)	97 50	....
C.N.I.M.	899	899	Serbo	289	....
Codetour	270	....	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1050	....	Sopra	255	....
Creeks	168	....	TF1	345	338 10
Dauphin	370	....	Thermador H. (Ly)	310	....
Delmas	1150	....	Unilog	213 10	....
Demachy Worms Cie	345 80	....	Viel et Cie	98	....
Devanlay	863	860	Y. St-Laurent Groupe	801	....
Deville	210	....			
Dollfus	135	....			
Editions Belfond	204	....			
Europ. Propulsion	256	260			
Finacor	115 10	....			
GFF (group.fon.f.)	126 70	129			
Grand Livre	350	....			
Gravograph	208	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	770	....			
I.C.C.	190	....			
Idianova	100	....			
Immob. Hôtelière	885	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 81 675

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,96	109,98	109,80
Précédent	108,72	109,72	110

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,61	1,52	0,63	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 784

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 883	1 898	1 913
Précédent	1 868	1 885,50	1 902

CHANGES

Dollar : 5,41 F ↓

Mardi 21 janvier, le dollar restait stable dans un marché calme, à la veille des négociations du G7, les opérateurs se montrant prudents dans l'attente d'un éventuel redressement du yen face à la monnaie américaine. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,41 francs contre 5,4190 à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	20 janv.	21 janv.
Dollar (en DM)	1,5867	1,5875

TOKYO	20 janv.	21 janv.
Dollar (en yens)	123,95	123,34

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (21 janvier) .... 9 11/16-9 13/16 %

New-York (20 janvier) .... clos

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	17 janv.	20 janv.
Valeurs françaises	106,2	106,3
Valeurs étrangères	106,7	106,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	500,1	502,3
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 859,95	1 865,85

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 janv.	20 janv.
Industrielles	3 264,98	3 252,91

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 janv.	20 janv.
100 valeurs	2 536,70	2 544,90
30 valeurs	1 966,80	1 971,90
Mines d'or	159,20	158,20
Fonds d'Etat	87,74	87,82

FRANCFORT

	17 janv.	20 janv.
Dax	1 670,99	1 677,17

TOKYO

	20 janv.	21 janv.
Nikkei Dow Jones	20 914	20 858
Indice général	1 575	1 569

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4055	5,4085	5,4820	5,4880
Yen (100)	4,3790	4,3850	4,4288	4,4384
Ecu	6,9520	6,9586	6,9430	6,9546
Deutschemark	3,4066	3,4096	3,4086	3,4142
Franc suisse	3,8412	3,8461	3,8597	3,8678
Lire italienne (1000)	4,5227	4,5291	4,4990	4,5090
Livre sterling	9,7442	9,7624	9,7367	9,7514
Peseta (100)	5,3893	5,3950	5,3520	5,3632

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16	4 3/4	4 7/8
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4	10	10 1/8
Deutschemark	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
Franc suisse	7 11/16	7 13/16	7 5/8	7 3/4	7 9/16	7 11/16
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 9/16	9 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

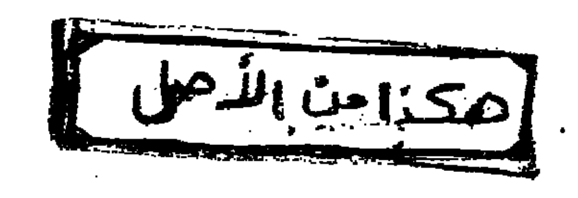
Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mardi 21 janvier : Bertrand Schwartz, chargé de mission au ministère du travail. « Le Monde-Initiatives » daté 22 janvier publie une enquête sur les jeunes et le travail.

Mercredi 22 janvier : Henri Lens, PDG de la société de manutention CEC.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 JANVIER

Cours relevés à 10 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4295	4260	4260	- 0 81
822	B.N.P. T.P.	871	862	862	- 1 03
814	Cr.Lyon. T.P.	839	840	840	+ 0 12
1131	Renault T.P.	1210	1211	1211	+ 0 08
1460	Rhone Poul. T.P.	1480	1479	1479	- 0 07
1025	Saint Gobain T.P.	1061	....	....	....
850	Thomson T.P.	880	882	882	+ 0 23
580	ACCOR	729	735	735	+ 0 82
635	Air Liquide	697	697	698	+ 0 14
530	Alcatel-Alsthom	578	587	590	+ 2 08
1320	Als.Superm.	1540	1600	1600	+ 3 90
276	A L S P I	317	328	321	+ 1 26
2340	Arjom. Prioux	1895	1877	1877	- 0 95
415	AGF Sté Centrale	482 50	480 50	482	- 0 10
1000	Aux. Entrepr.	950	940	940	- 1 05
124	Avenir H. Média	169 50	169	169	- 0 29
850	Axa (ex Cie Midi)	915	912	911	- 0 44
77	Bafip	118 10	....	....	....
83	Bail-Equipem.	93 60	....	....	....
735	Bail Investiss.	745	752	750	+ 0 67
440	Bancaire	500	500	500	....
688	Bazar H.-V.	680	670	670	- 1 47
525	Beghin-Say	622	622	626	+ 0 64
950	Berger (M)	1040	....	....	....
330	Bertrand Faure	334 90	334 90	334 90	....
625	Bic	612	590	590	- 3 59
955	B.I.P.	990	....	....	....
270	BIS	329 90	330	330	+ 0 03
310	B N P (CI)	344 50	343 90	341 10	- 0 99
880	Bollore Tech.	785	781	781	- 0 51
2390	Bongrain	2716	2706	2706	- 0 33
880	Bon-Marché	760	753	760	....
485	Bouygues	542	550	550	+ 1 48
110	BP France	124	124 20	124 20	+ 0 16
945	B S N	1154	1159	1165	+ 0 95
925	Canal Plus	1025	1030	1032	+ 0 68
250	Cap Gem.S.	298 90	297	294 10	- 1 61
2180	Carrefour	2300	2310	2310	+ 0 43
125	Casino	140	140 50	140 60	+ 0 43
82	Casino ADP	85 80	86	86 20	+ 0 47
1700	Castorama D.L.	1812	1801	1801	- 0 61
155	C.C.F.	175	174	174 10	- 0 51
38	CCMC Ly.	51 60	51 60	51 50	....
315	C.D.M.E.	365 10	366 20	366 20	+ 0 30
160	C.E.G.I.D.	200	200	200	....
150	Centrest (Ny)	185	180	180	- 2 70
320	C.E.P. Comm.	366 50	374	374	+ 2 05
88	Cerus	110	108 90	108 90	- 1 00
575	Cetelem	719	718	718	- 0 14
275	CF Int.	301 50	300	300	- 0 50
285	CGI Info.	298 50	298 50	299 60	+ 0 34
870	C G I P	1087	1093	1093	+ 0 55
570	CGP	594	591	591	- 0 51
850	Chargeurs S A	1015	1006	1006	- 0 89
520	C I C A (M)	560	570	570	+ 1 79
245	Ciments franç.	266	264	265	- 0 38
725	Clarins	685	685	685	....
380	Club Méditer.	473 70	477 90	475	+ 0 27
158	CMB Packa.	178 70	179	179	+ 0 17
600	Coles	701	705	705	+ 0 57
270	Cpt. Entrep.	263	....	....	....
1020	Compt Mod.	1115	1120	1120	+ 0 45
97	Concept S.A.	95	94	94	- 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réa.)	267	260	257	....
865	Créd. Foncier	990	1000	995	+ 0 51
....	Crédit Loc France	216 60	218 10	216 90	+ 0 18
485	Cr Lyon.(CI)	515	507	507	- 1 55
910	Credit Nat.	1062	1062	1056	- 0 56
180	CSEE	218 50	215	215	- 1 60
2070	Damart	2670	2650	2650	- 0 75
300	Dassault Aviation	381	381	380	- 0 26
143	Dassault Electr.	191	194	191	....
1350	De Dietrich	1399	1400	1400	+ 0 07
95	Dév.R.d.C.(Li)	93	92 90	92 90	- 0 11
179	Dév.R.Sud-Est	181	180	178 30	- 1 49
250	D M C	276	275	275	- 0 36
345	Docks France	396	396	396	....
300	Dynaction	353	....	....	....
1950	Eaux (Gle)	2097	2097	2100	+ 0 14
740	E.B.F.	740	740	740	....
335	Ecco	377	378 20	380	+ 0 80
375	Elf Aquitaine	368 50	371 20	371 80	+ 0 90
240	Erap-Elf (Certif)	248	242	242	- 2 42
280	Essilor	340	340	340	....
143	Essil.Int.(DP)	163	....	....	....
580	Esso	637	640	641	+ 0 63
1230	Eurafrance	1472	1468	1472	....
540	Eurocom	618	615	615	- 0 49
134	Eurodisneyland	140 40	141 80	141 80	+ 1 00
810	Europe 1	874	....	....	....
35	Eurotunnel	46	45 50	45 40	- 1 30
1320	Exor	1320	....	....	....
118	Finextel	119 10	120	120	+ 0 76
315	Fives Lille	358	355	355	- 0 84
2250	Fromager. Bel	2598	....	....	....
1370	Gal.Lafayette	1475	....	....	....
1450	G.A.N.	1749	1770	1771	+ 1 26
430	Gascogne (B)	492	492	492	....
1140	Gaz et Eaux	1401	1430	1430	+ 2 07
480	Geophysique	546	551	559	+ 2 38
550	Gerland Ly.	653	655	655	+ 0 31
465	Groupe Cité	465 50	475	475	+ 2 04
325	GTM-Entrep.	340 20	335 10	335 10	- 1 50
1290	Guyenne-Gas.	1410	1430	1430	+ 1 42
120	Hachette	152	152	152	....
390	Havas	450	449	449	- 0 22
290	Idia	336	337	337	+ 0 30
225	Imétal	283	280	280	- 1 06
138	Immob. Phénix	150	146 90	146 90	- 2 07
86	Ingénico	79	78 20	78 20	- 1 01
4150	Inst. Mérieux	4530	4515	4515	- 0 33
445	Interbail	449	449	449	....
660	Intertechnique	710	710	710	....
765	J. Lefebvre	861	861	861	....
590	Klepierre	601	603	603	+ 0 33
720	Labinal	770	760	760	- 1 30
290	Lafarge	335	337	338	+ 0 90
325	Labon	326	325	325	- 0 31
3640	Legrand	3948	3930	3930	- 0 46
2020	Legrand (DP)	2221	2225	2225	+ 0 18
330	Legris Industries	425	420	420	- 1 18
675	Locindus	701	700	700	- 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L.V.M.H.	4940	4388	4360	+ 0 46
425	Lyon.Eaux/Dumez	474	481	483	+ 1 90
117	Majorette Ly.	118 50	119	120	+ 1 27
256	Mar. Wendel	315	315	315	....
150	Matra	182 50	181	181 20	- 0 71
455	Merlin-Gerin	528	521	525	- 0 57
58	Metaleurop	76 80	76 60	76	- 1 04
32	Métrologie In.	54 45	....	....	....
115	Michelin	148 90	146 20	148 50	- 0 27
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	75	75	75	....
144	Moulinex	165 50	163 50	163 50	- 1 21
1220	Navig. Mixte	1249	1234	1234	- 1 20
78	Nord-Est	101	100	99 50	- 1 49
210	Nordon (Ny)	241 50	240 80	240 80	- 0 29
460	Nouv Galeries	457	....	....	....
141	Olipar	158	157	159	+ 0 63
700	Oréal	737	735	738	+ 0 14
275	Paribas	344	345	344 90	+ 0 26
149	Pechiney Int.	180 20	179 90	179 90	- 0 17
240	Pechiney (CIP)	314 50	314	312 20	- 0 73
405	Penhoet	529	....	....	....
1180	Pernod Ricard	1464	1465	1469	+ 0 34
570	Peugeot	708	713	715	+ 1 27
250	Pinault	308	305	305	- 0 97
470	Plastic-Omn.	526	523	524	- 0 38
395	Poliet	420	445	445	+ 5 95
630	Primagaz	625	625	626	+ 0 16
795	Printemps	818	826	822	+ 0 49
2730	Promodès	3017	3030	3030	+ 0 43
450	Radiotechn.	455	466 90	466 90	+ 2 62
4450	Redoute (La)	5000	4960	4960	- 0 80
....	Remy Cointreau	210	211	211	+ 0 48
470	R. Poulenc CIP	533	530	530	- 0 56
330	Rolier Financ.	331 80	331	331	- 0 24
45	Rochette(La)	62 10	62 50	63	+ 1 45
1810	Roussel Uclaf	1791	1780	1780	- 0 61
2890	R. Impér.Ly *	3080	3090	3090	+ 0 32
176	Sade (Ny)	181 90	181 90	181 90	....
1560	Sagem	1669	....	....	....
395	Saint Gobain	486	490	490	+ 0 82
1080	Saint Louis	1340	1339	1335	- 0 37
1720	Salomon Ly	1700	1680	1689	- 0 65
295	Salvepar (Ny)	300	300	300	....
935	Sanofi	1079	1082	1078	- 0 09
1330	S A T	1398	....	....	....
200	Saut. Châtil.	232	231	231	- 0 43
950	Saupiquet (Ns)	1178	1179	1189	+ 0 93
510	Schneider	669	669	665	- 0 60
18	SCOA	20	20 15	20 15	+ 0 75
400	Scor s.a.	495	519	519	+ 4 85
1620	S.E.B.	1840	1850	1850	+ 0 54
460	Sefimeg	478	471	471	- 1 46
115	Selectibanque	112 20	....	....	....
164	Sextant A.	212	211 20	211 50	- 0 24
790	S F I M	805	790	790	- 1 86
190	S.G.E.	228 40	228	227 60	- 0 35
490	Simco	505	505	505	....
780	Sk. Rossignol	889	890	880	- 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Sligos	486	490	490	+ 0 82
425	Société Géné.	506	505	505	- 0 20
68	Sodecco(E)	56 30	57	57	+ 1 24
143	Sodero(bis)	142	....	....	....
785	Sodexho	890	897	897	+ 0 79
69	Sogerail(Ny)	68 10	68 10	68 10	....
340	Sogeparc	340 50	340	340	- 0 15
1110	Som-Allib.	1310	1315	1315	+ 0 38
390	SOPHEA	402	400	400	- 0 50
1250	Source Perrier	1396	....	....	....
680	Sovac	796	788	788	- 1 01
270	SPEP	335	338	338	+ 0 90
270	Spie-Batignol.	343	344	344	+ 0 29
670	Strafor Facom	734	738	738	+ 0 54
255	Suez	309	317	315 50	+ 2 10
940	Synthelabo	1020	1021	1020	....
140	Thomson CSF	156 50	152 60	152 90	- 2 30
930	Total	1102	1110	1108	+ 0 54
150	- (certif)	166 70	166 60	166 60	- 0 06
191	Truffaut Fin.	233	233	233	....
420	U.A.P.	529	530	526	- 0 57
225	U F B Locab.	307 50	306	306	- 0 49
745	U I C	770	767	767	- 0 39
470	U I F	483	487	487	+ 0 83
770	U I S	735	....	....	....
565	Unibail	584	573	573	- 1 88
530	Valéo	598	602	602	+ 0 67
255	Vallourec	250	250	250	...
330	Via Banque	330	330	330	...
330	Worms et Cie	353	355	353	....
1000	Zodiac	1198	1175	1175	+ 0 17
1020	Elf Gabon	1077	1105	1114	+ 3 44
89	Amax	115	115	115	....
135	Amer. Barrick	160	156 70	158	- 1 25
95	Amer. Express	120 80	120 10	120	- 0 66
205	A.T.T.	220 50	....	....	....
200	Anglo Amer.C.	214 30	215 20	215 20	+ 0 42
350	Amgold	395	....	....	....
205	Banco Santander	245 50	268	268	+ 9 16
725	B.A.S.F.	808	827	827	+ 2 35
930	Bayer	992	1003	1003	+ 1 11
....	Blenheim Plc	42 50	....	....	....
50	Buffelsfont.	54 70	52 65	52 65	- 3 75
82	Chase Manh.	117	117 50	117 50	+ 0 43
2500	Daimler Benz	2566	2607	2607	+ 1 60
142	De Beers	157 90	156 50	156 50	- 0 89
2230	Deutsche Bank	2414	2429	2429	+ 0 62
1090	Dresdner Bank	1172	1199	1199	+ 2 30
61	Driefontein	74	73 50	73 50	- 0 68
235	Du Pont-Nem.	271 80	268 10	268 10	- 1 36
230	Eastman Kodak	267 90	269 80	269 80	+ 0 71
15	East Rand	16 70	16 10	16 10	- 3 59
36	Echo Bay	44	44 20	44 20	+ 0 45
186	Electrolux	234	....	....	....
82	Ericsson	112 80	113	113	+ 0 18
310	Exxon Corp.	324 50	323 50	323 50	- 0 31
134	Ford Motor	176 70	178	178	+ 0 74
44	Freegold	51 40	51 65	51 70	+ 0 58
18 50	Gencor	19 90	....	...	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
365	Gén. Elect.	432 10	437 50	436 70	+ 1 06
142	Gén. Motors	183	184 60	184 60	+ 0 87
290	Gén. Belgique	329 10	337 10	339	+ 3 01
82	Gd. Métropol.	91	90 60	91 95	+ 1 04
48	Guinness	52 50	51 60	51 60	- 1 71
18	Hanson PLC	22 30	....	....	..
31	Harmony Gold	33 60	33 90	33 90	+ 0 89
255	Hewlett Packard	333	332	332	- 0 30
35	Hitachi	39 80	39 75	39 75	- 0 13
720	Hoechst	850	860	860	+ 1 18
80	Homestake	88 10	88 50	88 90	+ 0 91
107	I.C.I.	119 50	120	120	+ 0 42
445	I.B.M.	525	516	516	- 1 71
270	I.T.T.	316	314 30	314 30	- 0 54
176	Ito Yokado	192 90	190 50	190 50	- 1 24
55	Matsushita	61 05	63	63	+ 3 19
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
193	Mc Donald's	222	224 50	224 50	+ 1 13
810	Merck	837	831	831	- 0 72
460	Minnesota M.	529	531	531	+ 0 38
49	Mitsubishi	53	....	....	....
350	Mobil corp.	365	369 10	369 10	+ 1 12
336	Morgan J.P.	344	340 50	340 50	- 1 02
32510	Nestlé	35000	35180	35380	+ 1 09
110	Norsk Hydro	139	137	137	- 1 44
100	OFSIL	115 60	115 50	115 50	- 0 09
1740	Pétrofina	1802	1817	1817	+ 0 83
380	Philip Morris	417 10	418	418	+ 0 22
89	Philips	97 30	97 20	98	+ 0 72
51	Placer Dome	58 50	57 10	57 50	- 1 71
456	Procter Gamble	494	500	500	+ 1 21
143	Quilmès	188	....	....	....
26	Randfontein	33 60	33 10	33 10	- 1 49
305	Rhone Poul. Rorer	339	336 40	336 40	- 0 77
420	Royal Dutch	456	456 80	456 80	+ 0 18
43	R T Z	51	54	53 95	+ 5 78
1 06	Saat.& Saatchi	1 33	1 32	1 32	- 0 75
38	St Helena	38 30	39	39	+ 1 83
310	Schlumberger	339 30	340 80	341	+ 0 50
45	Shell transp.	47 85	48	48	+ 0 31
2080	Siemens	2245	2244	2255	+ 0 45
630	Siemens Nixdorf	475	453	453	- 4 63
162	Sony	178 30	178 40	178 40	+ 0 06
80	Sumitomo Bank	81 60	80 90	80 90	- 0 86
166	T.D.K.	191 10	....	....	....
63	Telefonica	64 50	64 60	64 60	+ 0 16
25	Toshiba	26 90	27 75	27 75	+ 3 16
510	Unilever	547	547	547	....
250	Unit.Techn.	307	298	298	- 2 93
315	Vaal Reefs	392	393	393	+ 0 26
970	Volkswagen	1120	1160	1111	- 0 80
280	Volvo	348	347	347	- 0 29
1480	Wagons lits	1302	....	....	....
181	West. Deep.	225 50	225	225	- 0 22
340	Xerox Corp.	381 20	381 30	381 30	+ 0 03
114	Yamanouchi	121	124	124	+ 2 48
1 65	Zambia Cop.	1 65	1 68	1 66	+ 0 61

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 25	5 84
Emp.Etat 9,8%78	....	5 16
10,80% 79/94	102	4 10
Emp.Etat 13,4%83	107 39	1 13
Emp.Etat 12,2% 84	101 64	3 50
Emp.Etat 11% 85	112 20	10 06
10,26% mars 86	....	8 83
OAT 10% 5/2000	....	6 53
OAT 9,9% 12/1997	....	1 06
OAT 9,8% 1/1996	103 95	9 56
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	106 50	1 57
CFF 10,30% 86	103 10	0 02
CFF 10,25% nov 90	108 80	8 73
CNA 10 % 1979	....	8 28
CNB Bques 5000F	98 75	0 49
CNB Paribas 5000F	98 55	0 49
CNB Suez 5000F	98 45	0 49
CNE 11,5% 85	100 60	6 56
CN 1/82 5000F	98 90	0 49
CNT 9 % 86	97 50	6 39
CRH 10,90% déc.85	108 50	0 59
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	970	....
Cems	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	584	....
Ly. Eaux cv 6,5%	750	....
Thoms. cv 9,2% 86	866	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	850	840
Applications Hydr.	1578	....
Arbel	400	401
Bains C.Monaco	1120	1120
B.Hypoth.Europ.	381 50	....
B.N.P. Intercont.	335	336
Beghin-Say (C I)	470	....
Bénédictine	3200	....
Bidermann Internat.	475	....
Blanzy Ouest	2140	....
B T P	63 50	63
Cambodge	1105	....
Carbone Lorraine	546	540
Case Poclain	9 05	9 05
C.E.G.F (Frigor.)	506	....
Centenaire Blanzy	400	....
Cerabati	90	66 25 o
Champex Ny	115	....
CIC (CP)	200	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1395	1395
C.I.T.R.A.M. (B)	2526	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	340 50	341
Comiphos	531	584 d
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	348	348
Concorde	640	640
Constr.Mét.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	155	....
Cr Universel (Cie)	352	....
Christian Dior	387	390
Dabley	598	....
Degremont	1700	....
Delmas Vieljeux	3550	....
Didot Bottin	950	....
Eaux Bassin Vichy	2305	....
Eaux Vittel	942	942
Ecia	253	250
Electro-Banque	345	....
Est.Mag. Paris	4200	....
Eaux (ex Eternit)	1650	1700
Finalens	272	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1710	1675
Foncière (Cie)	496	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	620	639
Foncina	470	....
Fougerolle	800	800
France I.A.R.D.	697	....
France SA (La)	1839	1841
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	740	740
Genefim	325	317
Gévelot	500	....
G.F.C.	340 10	342
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1484	....
G.T.I (Transport)	251	....
Immobail	330	....
Immobanque	710	710
Im.Marseillaise	5310	....
Immofice	420	429
Invest.(Ste Cie.)	3300	....
Lambert Frères	285	....
Lille Bonnières	1270	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	725	727
Louvre	2745	2750
Lucia	900	992 d
Machines Bull	30 70	31
Mag.Uniprix	165	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	420	....
Mors	78 90	78 50
Navigation (Nle)	212	....
Optorg	235 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oréal (CI)	396	394 50
Origny-Desvroise	750	....
Palais Nouveauté	1050	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	162	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	235	....
Paris Orléans	224 90	....
Parisienne Invest.	277	275 50
Pathé Cinéma	530	....
Piper Heidsieck	1309	....
Porcher	426	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	665	665
Rochefortaise	115	....
Rosario	195 50	190
Rougier	214	....
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	208 20	....
S.A.F.I.C Alcan	280	....
Saga	360	....
Saint Dominique (F.I.)	117	117
Salins du Midi	610	600
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	798	770
Senelle	406	406
S.Estel.Part. (M)	128	....
Silic	579	553
Sinvim	145	145
S.I.P.H.	171	....
S.M.C.I.	80	....
Sofal	625	....
Soffo	255	....
Soficel	1230	....
Solitam (ex Satam)	62 50	....
Sofragi	2286	2281
Soudure Autogène	840	840
Sovabail	360	....
Stemi	619	....
Taittinger	3050	2980
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	249	....
Ufiner	1110	....
Vicat	400	....
Viniprix	1360	....
Virax	100	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	635	....
Akzo Nv Sion	408	....
Alcan Aluminium	115	....
American Brands	240	....
Arbed	592	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Popular Espa.	800	....
B.Reglements Int.	19700	....
Can.Pacifique	87 60	....
Chrysler Corp.	65 60	72 d
C I R	8 30	....
Commerzbank	849	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	302	....
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	510	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd	88	....
Goodyear Tire	319	...
Grace and Co (WR)	228	....
Honeywell Inc	327	360 d
Johannesburg	95	....
Koninklijke Pakhoed	126	....
Kubota	24 70	....
Latonia Inv.	310	310
Midland Bank	19	21 50d
Noranda Mines	83 10	....
Olivetti priv.	8 80	....
Pfizer Inc	407 50	....
Ricoh	23 80	...
Robeco	296 80	...
Rodamco NV	150	....
Rolinco	297 30	....
Saipem	5 85	5 35o
Sema Group	21 60	....
SKF Aktiebolaget	89	....
Tenneco Inc	181	....
Thorn Electrical	76	....
Toray Ind.	25	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	100	....
C G H Cogedor	10 45	....
Coparex	650	....
Drouot Assurances	325	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	105 70d
Europ Soutiens Ind.	20	....
Gachot S.A.	58	83 95d
Grds Moulins Paris	1480	....
Guy Degrenne	442	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	200	183 o
Nicolas	1040	....
Paternelle RD.	1410	....
Particip. Percier	350	....
Quadrax	22	....
Rorento N.V.	215 60	...
St-Gobain-Emballage	1800	..
S.E.P.R.	905	....
S.P.R. act. B.	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Waterman	400	856 d

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 419	....	....	....
Ecu	6 952	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341	....	....	....
Belgique (100 F)	16 559	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 810	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 526	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 980	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 741	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 954	....	....	....
Suisse (100 f)	385 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 670	....	....	....
Norvège (100 k)	86 780	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 480	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 387	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 951	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 712	....	....	....
Japon (100 yens)	4 369	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	62000	.....
Or fin (en lingot)	62600	.....
Napoléon (20f)	361	.....
Pièce Fr (10 f)	520	.....
Pièce Suisse (20 f)	362	.....
Pièce Latine (20 f)	367	.....
Souverain	468	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1060	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2315	.....
Pièce 10 florins	367	.....

SICAV (sélection) 20/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	214 78	209 03	Francic	455 10	441 84	Priv'Associations	28473 52	28473 52
Agepargne	785 54	761 71	Francic Pierre	106 51	103 41	Proficlea	990 43	966 27
Améri-gan	8334 08	8013 54•	Francic-Regions	1214 95	1179 56	Quartz	133 10	129 85
Amplia	257279 44	257279 44	Fructi-Associations	34 17	34 17	Réalvalor	829 67	807 52
Amplitude	638 28	619 69	Fructi-Capi	40 89	40 29	Rentacic	162 78	160 35
Arbitrages Court.T.	6980 50	6980 50	Fructidor	240 72	237 18	Revenus Trimestr.	5388 21	5334 86
Associc	1162 96	1162 96	Fructifrance	884 99	863 40	Revenu-Vert	1136 10	1119 31
Atout Futur	397 17	387 48	Fructoblig	1364 65	1331 37•	St Honoré Bio-Alim.	961 28	936 78
Aurecic	1278 91	1239 72	Gestilion	14399 15	14327 51•	St Honoré Bons du Tr.	10859 33	10805 30
Avenir Alizes	1757 73	1723 26	Gest.Associations	172 22	168 43	St Honoré Global	236 17	225 46
Axa Capital	167 34	160 13	Horizon	1219 05	1183 54	St Honoré Invest.	765 24	730 54
Axa Court Terme	7661 06	7661 06	HLM Monétaire	13436 92	13436 92•	St Honoré Mat Plac.	199 18	190 15
Axa Europe	130 64	125 01	Interépar	110861 87	107632 89	St Honoré Pacifique	581 85	556 47
Axa Investments	117 78	112 71	Interoblig	13792 79	13522 34	St Honoré PME	516 70	493 27
Axa NPI	121 78	116 54	Intersélection Fce	544 49	533 81	St Honoré Real	14462 84	14405 22
Axa Première	116 34	115 99	Japacic	158 51	153 89	St Honoré Services	452 41	435 01
Axa Sélection	148 16	141 78	Jeunepargne	278 24	274 13•	Sécuricic	1687 33	1687 33
Axa Valeurs PER	124 89	119 51	Latitude	2179 94	2176 67	Sécuri-Gan	12399 68	12166 55
BSD Avenir	109 87	106 67	Laumi C.T.	12147 98	12147 98	Sécuritaux	1345 58	1345 58
Cadence 1	1024 38	1024 38	Laumi L.T.	6842 11	6642 83	Sicaden	720 51	709 86
Cadence 2	1025	1025	Lion Association	11018 73	11018 73•	Sicav Associations	1785 59	1785 59
Cadence 3	1023 89	1023 89	Lion Institution	28892 50	28820 45•	SFI-CNP Assur.	676 66	656 95•
Capimonétaire	6092 56	6086 47	Lionplus	955 95	937 21•	S.G. Fr. opportunités	1119 89	1097 93
Capiobli	6289 07	6185 75	Lion Trésor	2246 02	2223 78•	Sicav 5.000	435 95	424 28
Capitacic	1279 80	1260 89	Lion 20 000	25412 60	25412 60	S.I. Est	1425 61	1364 22
Comas	1290 76	1259 27	Livret Bourse Inv.	560 36	544 04	Silvafrance	673 55	655 52
Compuvalor	3390 10	3385 02•	Livret Portefeuil.	728 26	707 05•	Silvam	416 56	405 41
Convertimmo	352 29	345 38	Méditerranée	183 12	175 23	Silvarenta	220 39	216 07•
Cadinter	479 53	465 56	Mensuel CIC	10101 33	10000 32	Silvinter	448 66	436 66
Credit Mutuel Capital	1252 70	1228 14	Monecic	5398	5398	S.N.I.	1228 22	1192 45
Dasa	1296 52	1264 90	Monedan	65586 96	65586 96	Sogenfrance	1069 98	1049
Drouot France	838 68	802 58	Mone.J	70274 19	70274 19	Sogépargne	310 02	303 94•
Drouot Investiss.	980 70	938 47	Monévalor	79194 36	79194 36	Sogevar	1062 15	1041 32
Drouot Sécurité	250 90	240 10	Mutualité dépôts	13102 14	13075 99•	Soginter	1306 67	1281 05
Ecocic	1057 71	1026 90	Mutuelle Unie Sel.	152 29	145 73	Soleil Investissements	618 68	594 88
Ecucic	1052 42	1036 87•	Natio Court Terme	274250 00	274250	Solstice	2144 55	2139 20
Ecuper	134 83	129 02	Natio-Epargne	17225 59	17055 04	State Street Act. Eur.	10249 40	9902 80•
Ecureuil Capitalisation	2513 36	2488 48	Natio-Ep. Ret.	124 99	121 64	State Street Act. Frce.	10337 55	10036 48•
Ecureuil Géovaleurs	2278 42	2212 06•	Natio Eparg.Trésor	7818 18	7802 97	State Street Emer. Mkts	10743 64	10227 12•
Ecureuil Invest.	427 30	414 85•	Natio-Imm.	1178 27	1146 73	Stratégie Actions	798 68	767 98
Ecureuil Monepremière	64666 82	64666 82•	Natio-Inter	1396 14	1358 77	Stratégie Rendement	1368 63	1325 55
Ecureuil Monétaire	38085 97	38085 97•	Natio-Monétaire	24516 72	24516 72	Technocic	1072 39	1041 16
Ecureuil Trésorerie	2352 10	2352 10	Natio-Patrimoine	1356 32	1320 02	Techno-Gan	5982 20	5762 12
Ecureuil Trimestr.	2043 75	2023 51•	Natio-Placements	67828 95	67828 95	Thesora	645 01	638 62
Elicash	2 695768	2 695768	Natio-Revenu	1046 11	1035 75	Transplus	149 63	143 19
Energie	273 53	261 13	Natio Sécurité	11686 58	11686 58	Trésor Plus	1259 35	1248 88•
Eparcic	3473 82	3473 82	Natio-Valeurs	872 18	848 84	Trésor Réal	13885 60	13885 60
Eparcourt-Sicav	4512 65	4501 40•	Nippon-Gan	5409 10	5201 06	Trésoricic	125136 56	125136 56
Epargne Associat.	26309 30	26087 56	Nord Sud Dévelop.	1534 04	1530 98•	Trilion	5201 19	5134 44•
Epargne Capital	10493 19	10389 30	Obli-Associations	150 77	149 28	UAP Investissement	453 93	437 52
Epargne Court Terme	650 20	650 20	Oblicic-Mondial	2604 90	2566 40	UAP Actions France	605 55	583 66
Epargne Croissance	1761 59	1714 44	Oblicic-Régions	1065 64	1049 89	UAP Act. Select.	647 37	623 97
Epargne Industrie	95 32	92 77	Oblifutur	2788 96	2720 94	UAP Aedificandi	584 23	563 11
Epargne J	67258 43	67258 43	Oblig. ttes caté.	173 50	170 94	UAP Altafi	213 87	206 14
Epargne Long Terme	201 08	195 70	Oblilion	1352 83	1339 44•	UAP Alto Sicav	167 88	161 81
Epargne Monde	1273 66	1239 57	Oblisécurité Sicav	12446 93	12446 93•	UAP Moyen Terme	136	131 08
Epargne Obligat.	204 65	199 17	Oracion	1051 54	1025 89	UAP Premiere Cat.	11346 09	10935 99
Epargne Première	14124 76	14019 81	Orvalor	6982 05	6845 15	Uni-Associations	119 44	119 44
Epargne Quatre	1100 22	1070 77	Paribas Capitalisation	1479 28	1457 42	Uni-Foncier	1270 65	1239 66
Epargne-Unie	1332 55	1300 05	Paribas Epargne	20148 96	19939 05	Unifrance	590 26	575 86
Epargne Valeurs	456 15	443 94	Paribas Opportunités	131 27	125 92	Uni-Garantie	1261 95	1239 64
Epsilon	1230 60	1218 42•	Paribas Patrimoine	588 55	564 56	Uni Régions	1338 92	1306 26
Ecofi Cash capi.	6101 51	6101 51•	Paribas Revenus	97 61	96 64	Univar	229 51	229 51
Eufinvest capi.	648 88	629 96•	Patrimoine Retraite	217 56	213 29	Univers Actions	1258 98	1228 27
Eurocic Leaders	1086 30	1053 69	Parvalor	653 06	640 25	Univers-Obligation	1866 81	1821 28
Eurodyn	1198 27	1169 04	Placement A	1404 19	1376 66•	Valorg	1991 78	1969 79
Euro Gan	6186 71	5957 41	Placement J	6986 20	6972 26•	Valrea	51494 17	51468 44
Europe Nouvelle	546 39	521 61	Placement M	64564 51	64435 64•			
Fonsicav	13891 74	13891 74•	Placement Nord	986 71	987 36•			
France-gan	9740 58	9365 94	Plénitude	131 13	127 62			
France Garantie	278	275 45	Poste Croissance	21075 10	21054 05			
France Index Sicav	110 58	107 34	Poste Gestion	63459 66	63459 66			
France Investiss.	343 31	334 94•	Première Oblig.	11143 70	11132 57•			
France Obligations	487 93	483 10•	Prévoy. Ecureuil	117 10	115 94			

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Ancien co-négociateur des accords d'Evian

Le général Philippe de Camas est mort

Ancien commandant la première région militaire, à Paris, et ancien co-négociateur des accords d'Evian qui mirent fin en 1962 à la guerre d'Algérie, le général d'armée (cadre de réserve) Philippe Malivoire Filhol de Camas est décédé, lundi 20 janvier, à l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé (Val-de-Marne) dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Né le 28 mars 1907 à Paris et ancien élève de Saint-Cyr, Philippe Malivoire Filhol de Camas, après avoir servi dans les forces françaises de Tunisie, est affecté à l'état-major du futur maréchal de Lattre de Tassigny à la fin de la guerre et jusqu'au départ de celui-ci pour l'Indochine. En 1951, avec le grade de colonel, il commande la 5e demi-brigade de chasseurs alpins, avant d'appartenir à l'état-major allié Centre-Europe à Fontainebleau. En 1959, avec le grade de général de brigade, il devient l'adjoint «opérations» du général Faure en Kabylie, puis il prend la tête de la 27e division d'infanterie dans la zone est-algéroise. Promu général de division en 1962, il dirige la division «plans d'action» à l'état-major de la défense nationale à Paris.

C'est alors qu'il est choisi par Louis Joxe, le père de l'actuel ministre de la défense, pour être son conseiller militaire, aux côtés de Robert Buron et de Bernard Tricot, dans la délégation française qui négocie, à Evian-les-Bains, les accords mettant fin à la guerre d'Algérie. Ces accords sont signés le 18 mars 1962 et reconnaissent l'indépendance de l'Algérie. Un grave attentat au plastic fut alors commis par des opposants de l'OAS contre le domicile de son père à Paris.

En 1963, Philippe de Camas, avec le rang de général de corps d'armée, est nommé commandant supérieur des forces armées françaises en Algérie. En 1964, il commande la 9e région militaire, à Marseille. Elevé au rang de général d'armée, il devient, en juin 1965, commandant la première région militaire et gouverneur militaire de Paris. En 1968, il atteint la limite d'âge de son rang et il est versé en deuxième section.

Médaillé de la Résistance et Croix de guerre 1939-1945, le général de Camas était grand officier de la Légion d'honneur.

[Le général de Camas était le père de notre collaborateur Bruno de Camas, chef du secrétariat de rédaction du *Monde*. La direction et la rédaction de notre journal adressent à Bruno de Camas et à sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.]

ÉDUCATION

Selon un projet de « crédit-formation »

Les enseignants pourraient passer un mois en entreprise au cours de leur carrière

Soucieux de rapprocher un peu plus l'école et le monde des entreprises, M. Jacques Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a annoncé, lundi 20 janvier, qu'un système de « crédit-formation-entreprise » destiné aux enseignants était actuellement à l'étude. *« Tout enseignant devrait, au cours de sa carrière, se voir reconnaître le droit de vivre les réalités d'une entreprise »*, a estimé M. Guyard, qui lançait lundi les traditionnelles Semaines de l'enseignement technique (du 20 au 25 janvier et du 30 mars au 6 avril) destinées, chaque année en période de choix d'orientation, à lever le voile sur les formations et les métiers techniques.

« Ce retour à l'entreprise, a-t-il indiqué, *ne devrait plus faire l'objet, comme c'est trop souvent le cas, d'après négociations, mais devrait être reconnu comme un droit à part entière. »* Selon le projet, les enseignants pourraient ainsi se voir reconnaître la possibilité de passer un mois en entreprise, au cours de leur carrière, au titre de la formation. Le secrétaire d'Etat a également rappelé que les futurs candidats-enseignants, au sein des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), devraient passer à terme de six à douze semaines de stages en entreprise au cours de leurs études.

Après trois ans de bataille administrative

Un étudiant myopathe est admis à passer l'agrégation

Un Marseillais myopathe de vingt-huit ans, M. Jean-Christophe François, étudiant en histoire, l'a emporté dans la lutte qu'il menait depuis trois ans contre l'administration de l'éducation nationale. Une décision du Conseil d'Etat l'autorise à se présenter au concours de l'agrégation d'histoire.

En juin 1988, le jugeant *« inapte aux fonctions postulées »*, la commission nationale d'aptitude de l'éducation nationale lui avait refusé l'inscription au concours. L'administration avait alors indiqué que la myopathie étant une maladie évolutive, semblait *« incompatible avec l'emploi dans la fonction publique »*.

M. Jean-Claude François n'avait pas l'intention d'enseigner mais souhaitait faire de la recherche, passer l'agrégation et un doctorat pour pouvoir entrer au CNRS. Devant un nouveau refus du ministère en 1989, il avait saisi le tribunal administratif de Marseille, qui avait repoussé sa demande. Il avait alors porté l'affaire devant le Conseil d'Etat

□ **L'examen des projets de réforme des formations universitaires toujours à l'étude.** – Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a poursuivi, lundi 20 janvier, l'examen des projets de rénovation pédagogique des premiers et deuxièmes cycles universitaires (*le Monde* du 14 et du 21 janvier). Manifestement désireux de désamorcer la grogne déclenchée par son projet de réforme, le ministère de l'éducation nationale a présenté aux membres du CNESER trois scénarios laissant aux universités plus ou moins d'autonomie dans la conception des filières et des contenus. Aucun vote n'a eu lieu, et la discussion devrait se poursuivre dans les prochains jours.

□ **M. Lionel Jospin n'est pas opposé à la vente de préservatifs dans les lycées.** – Le ministre de l'éducation nationale s'est déclaré, lundi 20 janvier, plutôt favorable à la vente de préservatifs dans les lycées, à condition qu'elle se fasse de manière concertée, *« avec délicatesse et respect de la liberté »*. Pour M. Lionel Jospin, l'installation de distributeurs de préservatifs doit se faire sur la base *« d'un acte volontaire d'achat »* après discussion et accord, dans chaque établissement, entre les enseignants, les élèves et les parents. Ce sujet, à précisé le ministre, impose d'être traité avec *« sensibilité et intelligence »*, *« il faut qu'il n'y ait rien d'uniforme et d'obligatoire »*.

Naissances

– **Sylvaine et Louis LE VERT,**

laissent à Anne-Laure,
la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 16 janvier 1992.

379, avenue Louise,
B 1050 Bruxelles.

– **Mathieu et Muriel de BOUILLANE de LACOSTE,**

ainsi que

Marine et Elise,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Nathalie,

le 9 janvier 1992.

91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

Décès

– Les familles Aspis, Bitan, Boisbouvier,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rebecca ASPIS,
journaliste.

Les obsèques ont eu lieu, le 21 janvier 1992, au cimetière parisien de Bagneux.

Aspis c/o Bitan,
15, rue Pelée,
75011 Paris.

– Denise et Michel Ribadeau Dumas,
Jean-Claude et Monique Beau,
Philippe et Edith Beau,
Hervé et Marie-Odile Ribadeau Dumas,
Samuel, Claire et Violaine,
Sylvaine Ribadeau Dumas et Jean-Michel Crandal,
Etienne et Géry,
Marie-Agnès Ribadeau Dumas,
Laurent et Sylvie Ribadeau Dumas,
Virginie et Hugo,
Véronique et Daniel Gardette,
Valentine, Benjamin et Julien,
Olivier et Christine Beau,
Pauline, Stéphane et Anne-Gaëlle,
Sophie et Juan Alvarez,
Lorraine, Jérôme et Jimena,
Christophe et Sabine Beau,
Raphaël, Anadèle et Victor,
Dominique Costes Beau,
Anne, Bruno et Damien,
Le capitaine de corvette et Mme Francis Beau,
Eléonore, Adrien, Damien et Aurélien,
Pascal Beau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François BEAU,
née Geneviève Lefébure,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Paris, le 19 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

– **Simone BINE,**
née Pocidalo,

a rejoint

Georges BINE,

le 11 janvier 1992.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés pensent à eux.

4, place de la Porte-de-Bagnolet,
75020 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
50 F la ligne H.T.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri BELLEVILLE,
née Renée Devaux,

survenu le 16 janvier 1992, à Nice,

et de rappeler le souvenir de son mari,

le commandant Henri Belleville,
mort pour la France
le 17 mai 1940,

et de son fils,

le lieutenant-colonel (C.R.) Jean Belleville,
décédé le 12 juillet 1987.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– Mme Geneviève Bensoussan,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques BENSOUSSAN.

Les obsèques auront lieu mardi 21 janvier 1992, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

106, rue de Rennes,
75006 Paris.

– L'association Dimensions freudiennes a le regret d'annoncer le décès du

docteur Jacques BENSOUSSAN,
psychanalyste.

– On nous prie de faire part du décès, le 19 janvier 1992, de

Me Alfred BETZ,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Colmar,
président de la société Schöngauer
de 1959 à 1983,
officier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire de la Résistance,
Presidential Unit Cross,
officier des arts et des lettres.

Le service religieux sera célébré par le pasteur Patrick Chung en l'église Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), le samedi 25 janvier, à 9 heures.
L'inhumation dans le caveau de famille à Ville-d'Avray aura lieu dans la plus stricte intimité.

Un culte d'adieu sera célébré le mercredi 22 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Matthieu à Colmar.

M. et Mme Gilles Betz,
1, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .... 80 F
Communications diverses .... 95 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– La baronne de Camas,
née Paule Reynier,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Ses frères, ses sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et ses nièces,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée
Philippe de CAMAS,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le lundi 20 janvier 1992 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, le jeudi 23 janvier, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

– Mme Marie-Louise Bourquin-Henning,
à Lutry,
M. et Mme Jacques-Xavier Bourquin-Bulliard
et leurs enfants
Jacques-Raphaël et Grégory-Xavier,
à Lausanne,
Mme et le docteur Alain Germond-Bourquin,
leurs enfants Anne-Laure et Fabrice,
et M. Alexandre Laverrière,
à Genève,
M. et Mme Patrick Bourquin-Thierry et leurs enfants Julien, Nicolas et Fanny,
à Lutry,
Mme et M. Philippe Dudan-Bourquin,
leurs enfants et petits-enfants,
à Lausanne et à Rome,
Le docteur et Mme André Bourquin-Ravussin,
leurs enfants et petits-enfants,
à Lausanne,
M. Christian Henning, à Lausanne,
et famille,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Jacques BOURQUIN,
docteur en droit,

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,
enlevé à leur tendre affection, le 16 janvier 1992, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le culte aura lieu le jeudi 23 janvier, au temple de Lutry, à 14 h 30. Honneurs à 15 heures.
L'incinération suivra à Lausanne sans cérémonie.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Foyer du centre éducatif pour handicapés de la vue, CCP 10-485-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

« Pour tous ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie n'est pas détruite, elle est transformée ; et lorsque prend fin leur séjour sur la terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux. »
Liturgie des défunts.

Domicile de la famille :
Le Daley CH-1095 Lutry.

– Marie-Olga, Henri Théry
et leurs enfants,
Marie-Odile, Luce et Léa Théry,
ont la douleur de faire part de la mort de

Guillaume THÉRY,

le 20 janvier 1992, à l'âge de trente-cinq ans.

Il sera inhumé à Ambierle (Loire) dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jacques Faublée,
M. et Mme Guérin
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle FAUBLÉE,
née Urbain,

survenu le 14 janvier 1992, à Paris-14e, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre-de-Chevillé (Sarthe).

124, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Mme Claudine Jahan-Gaildrat,
Pascal, Frédéric et Sébastien Jahan,
ont la tristesse de faire part du décès de

André JAHAN,

survenu, à Poitiers, le 3 janvier 1992.

22, avenue de la Libération,
86000 Poitiers.

– Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire).

Mme Gilbert Pacaud,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès du

colonel (E.R.) Gilbert PACAUD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
croix de la valeur militaire,

survenu le 10 janvier 1992.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 19 janvier 1992,

Jacques TOURNUS

est passé par la mort pour entrer dans la plénitude de la Vie éternelle auprès de Dieu.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas (Paris-5e).

Familles Tournus, Orsingher, Dupouy-Camet,
24, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

– Mme Marcel Uhry,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel UHRY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

58, rue Guy-Môquet,
75017 Paris.

Anniversaires

La famille du

docteur Francis DAYAN

rappelle son souvenir à l'occasion du quinzième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du rappel à Dieu du

professeur ABBAS MALEKI,
commandeur de la Légion d'honneur,
docteur *honoris causa* de la faculté
de médecine de Montpellier,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'académie
des sciences de New-York,

en y associant le souvenir de son fils

Thierry,

une messe sera célébrée, le lundi 22 janvier 1992, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Avis de messe

– Une célébration eucharistique aura lieu, le jeudi 23 janvier, à 18 heures, en l'église Notre-Dame de Boulogne, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), pour

Sœur Marie-Gabriel BURTIN
et Sœur Thérèse de la Croix COMBALUZIER,

décédées récemment.

De la part de
La congrégation
Saint-Joseph de Bourg,
Et de l'institution
Saint-Joseph du Parchamp.

Communications diverses

– Le jeudi 23 janvier, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, conférence d'Eli Barnavi, « Messianisme politique en Israël ».

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, Sorbonne, le samedi 25 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Claude Gourg-Combres : « Le théâtre anglais de 1946 à 1956 ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5699

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV			■				■		
V									
VI		■							■
VII					■				
VIII	■			■				■	
IX									
X		■				■			
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Nous arrive tout juste à la cheville. – II. Occasionner des fuites. – III. Gratifiée d'un témoignage d'affection. Eléments d'un décor végétal. – IV. Bouquiné. Sigle. Morceau de bois. – V. Elle a le dessus. – VI. N'empêche pas la moutarde de nous monter parfois au nez. – VII. Agir à l'arrière. Un danger pour certains membres du règne animal. – VIII. Lettres d'excuse. N'est pas à l'abri des « nuages ». – IX. Lieu d'apparitions. – X. Se voit bien dans le noir. Coincée. – XI. Faire son trou.

VERTICALEMENT

1. Moyen de passer le temps. Quelqu'un. – 2. Agent de voyages. Où l'on peut voir Lincoln et Montgomery. – 3. On y donne des instructions. Touche la corde sensible. – 4. Travaille pour la « recherche ». Compose des cours. – 5. Sort de la poche. Acte de rupture. – 6. Point répété. Est jaune de peau. – 7. Opération de choix. Où certains font plus d'une touche. – 8. Face à lui, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à se renvoyer la balle. Pronom. – 9. D'un auxiliaire. Effets de travail.

Solution du problème n° 5698

Horizontalement

I. Alitement. – II. Maladive. – III. Evénement. – IV. Râ. Anerie. – V. Ibn. Set. – VI. Close. Ise. – VII. Aède. Lô. – VIII. Unions. – IX. Nuls. Ut. – X. Enée. Erre. – XI. Essorées.

Verticalement

1. Américaine. – 2. Lavable. Une. – 3. Ile. Nodules. – 4. Tana. Sensés. – 5. Edenté. – 6. Mime. Loser. – 7. Eversion. Ré. – 8. Nénies. Sure. – 9. Têtes. Tes.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 janvier 1992 :

DES LOIS

– N° 92-60 du 18 janvier 1992 renforçant la protection des consommateurs;

– N° 92-61 du 18 janvier 1992 modifiant les articles 27, 28, 31 et 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication;

DES DÉCRETS

– N° 92-62 du 16 janvier 1992 portant modification des conditions de production de vins de pays;

– N° 92-64 du 20 janvier 1992 modifiant le décret n° 67-868 du 2 octobre 1967 pris pour l'application à la profession de notaire de la loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles;

– N° 92-66 du 20 janvier 1992 modifiant le décret n° 69-1057 du 20 novembre 1969 pris pour l'application à la profession d'avoué près les cours d'appel de la loi n° 66-879 du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles;

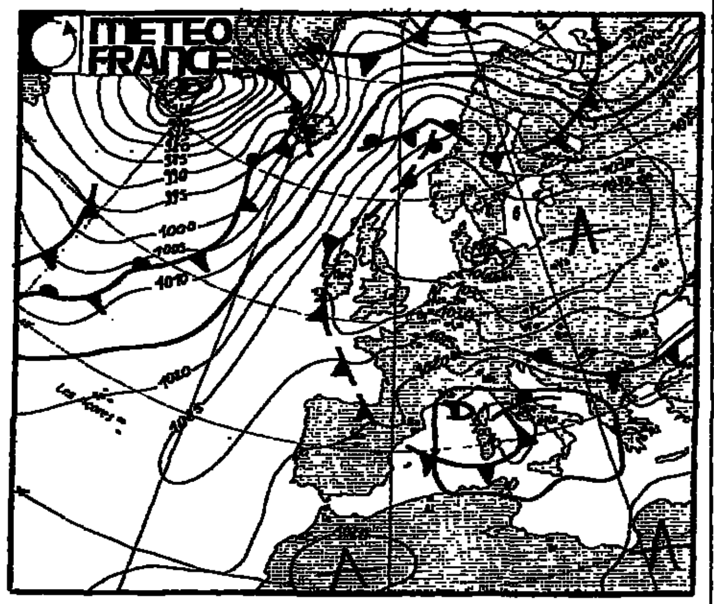
– N° 92-67 du 17 janvier 1992 modifiant le décret n° 90-687 du 1er août 1990 instituant un régime d'aides transitoires favorisant l'adaptation de l'exploitation agricole.

□ **Alerte aux réalités internationales : deux débats sur l'Iran et l'Inde.** – Le groupe Alerte aux réalités internationales organise une conférence-débat sur « L'Inde, après l'explosion de l'allié soviétique », par André du Castel, de l'Académie des sciences d'outre-mer, le mardi 21 janvier de 18 heures à 20 heures aux AGF, 39, rue Saint-Marc, Paris 2e, ainsi qu'un déjeuner-débat sur « L'Iran à l'heure de l'ouverture », par Christian Graeff, ambassadeur de France, le vendredi 24 janvier de 13 heures à 15 heures au club des Arts et métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, Paris 16e.
▶ **Renseignements : Alerte aux réalités internationales, 24, boulevard Poissonnière 75009 Paris. Tél. : 45-23-23-63 ou 42-46-65-36.**

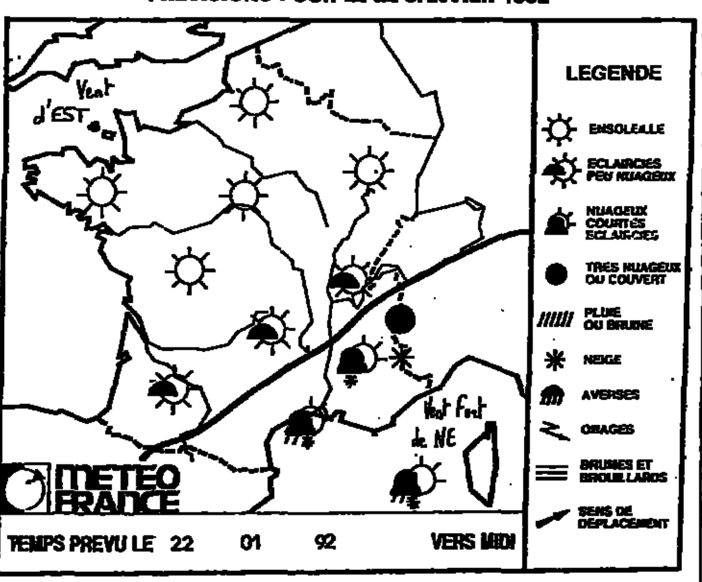
□ **Groupes Rencontres : un cycle sur le dialogue avec l'islam.** – Au cours de leur cycle 1991-1992 sur le thème « Europe-monde musulman, quel dialogue ? », les Groupes Rencontres reçoivent, à Paris, Abderrahim Lamchichi sur « L'Algérie en crise », le jeudi 23 janvier à 20 h 30; Pierre-Patrick et Jeanne Kaltenbach sur « La France, une chance pour l'islam », le mardi 4 février à 20 h 30; Jean-Claude Barreau sur « L'islam et la modernité », le jeudi 19 mars à 20 h 30.
▶ **Renseignements et inscriptions : les Groupes Rencontres, 22, rue Ducouédic, 75014 Paris. Tél. : 42-73-14-20.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 1992



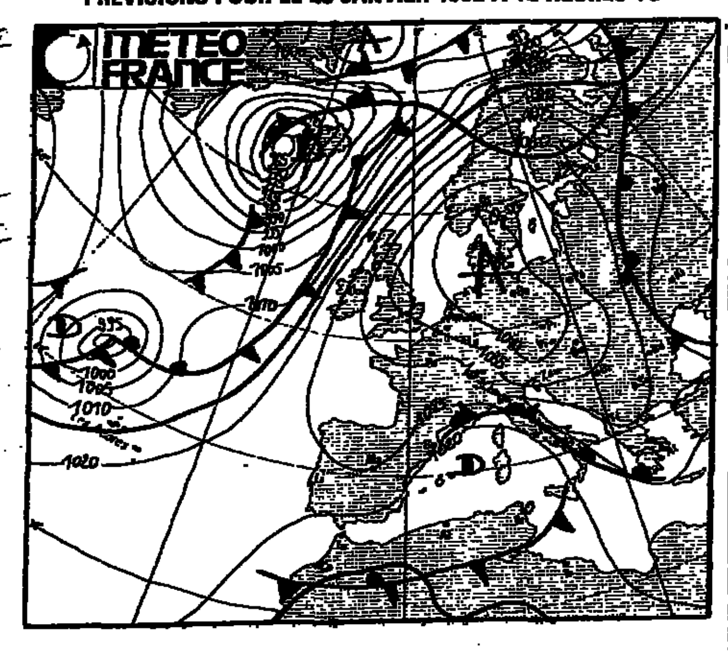
Mercredi : froid vif sur tout le pays. – La Corse, les Alpes du Sud, la Provence, la Côte d'Azur connaîtront un temps maussade avec de la pluie ou de la neige à très basse altitude. De la neige pourra même tomber sur le littoral. Le Languedoc-Roussillon sera touché en soirée. Des Alpes du Nord aux Pyrénées, le ciel sera plutôt nuageux, et les versants nord des massifs seront accrochés par les nuages. Sur le reste du pays, le ciel sera clair.

Le vent du nord-est atteindra 60 km/h entre la Corse et le continent, 50 km/h en Manche et 20 à 30 km/h dans l'intérieur du pays.

Le matin, le froid sera vif : – 7 degrés à – 10 degrés sur un grand quart nord-est, – 3 degrés à – 6 degrés sur l'Ouest et le Sud-Ouest et – 1 degré à – 5 degrés près des côtes méditerranéennes.

L'après-midi le thermomètre atteindra 0 à – 4 degrés sur un grand quart nord-est, 0 à 3 degrés sur l'Ouest, le Sud-Ouest et 5 à 7 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-1-1992 à 18 heures TU et le 21-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	8	1	C
BIARRITZ	6	5	C
BORDEAUX	7	5	C
BOURGES	6	1	C
BREST	9	5	C
CAEN	7	1	C
CHERBOURG	8	3	–
CLERMONT-FER.	4	1	C
DIJON	2	– 3	C
GRENOBLE	3	2	–
LILLE	4	– 4	D
LIMOGES	3	1	C
LYON, BRON	2	1	C
MARSEILLE	10	1	D
NANCY	3	– 6	D
NANTES	8	5	C
NICE	12	6	N
PARIS-MONTS	6	0	N
PAU	6	3	B
PERPIGNAN	9	6	C
RENNES	8	4	C
ST-ETIENNE	2	1	*
STRASBOURG	3	– 6	D
TOULOUSE	5	3	C
TOURS	6	2	C
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	17	5	N
AMSTERDAM	3	– 5	D
ATHÈNES	13	9	N
BANGKOK	30	20	D
BARCELONE	8	2	D
BELGRADE	5	– 4	*
BERLIN	– 4	– 9	D
BRUXELLES	4	– 5	C
COPENHAGUE	0	– 5	C
DAKAR	25	19	N
DJERBA	16	6	D
GENÈVE	3	0	C
HONGKONG	14	11	C
ISTANBUL	6	1	C
JÉRUSALEM	8	4	C
LE CAIRE	19	8	D
LISBONNE	13	5	D
LONDRES	6	0	C
LOS ANGELES	22	10	D
LUXEMBOURG	4	– 7	C
MADRID	3	– 5	D
MARRAKECH	19	4	D
MEXICO	20	12	C
MILAN	4	1	C
MONTRÉAL	– 13	– 19	D
MOSCOU	– 17	– 21	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	23	16	D
NEW-YORK	– 2	– 8	N
OSLO	– 5	– 11	B
PALMA-DE-MAJ.	13	2	N
PÉKIN	4	– 4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	10	6	P
SINGAPOUR	30	19	D
STOCKHOLM	– 4	– 4	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	10	2	D
TUNIS	12	6	P
VARSOVIE	– 6	– 14	D
VENISE	6	0	C
VIENNE	1	– 9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Privés de Coluche !

COMME il manque, Coluche ! Comme il manque à une société qui s'ingénie à se croire désespérée, frileuse et inquiète, et qui finirait par le devenir à remâcher ainsi ses angoisses et ses frustrations. Son absence n'est pas une cruauté, mais une punition collective : tous privés de bouffon, comme d'un miroir irremplaçable, tous astreints à la morosité du temps, sans ce grand clown social pour fouailler les égoïsmes et tyranniser l'ordinaire.

C'est drôle. Jamais son absence n'avait semblé aussi grande. Peut-être parce que jamais sa présence n'est apparue aussi forte, presque au sens du remède de cheval, que dans ce petit film d'une demi-heure consacré par TF 1 à la naissance des *Restos du cœur*.

Coluche était là, génial, baroque, grossier, généreux surtout, débordant de partout, du cœur comme de la salopette. Il était là comme un vide immense, à faire le pingouin, la rosière, le garçon de bains, le chanteur de gôche, le rocker-banane, le consommateur *de lessive, le Belge, le Français. Il* était là, et l'on sait des enfants qui ne le connaissant point, 1986 c'est loin, restèrent fascinés par ce type débordant aussi de l'écran.

On pouvait ne pas aimer Coluche. On pouvait même le détester pour ses plumes dans le cul, ses mots triviaux, ses sketches au vitriol, sa faculté à être, à lui seul, le corps de garde, ou pour ses engagements politiques.

Mais comment nier qu'un homme pareil ait pu être aussi une formidable aubaine pour l'homme de son moment, un vrai généreux assez fou pour bousculer l'ordre établi, les résignations collectives ? *Comment contester que celui qui* n'avait rien d'une dame de charité ou d'un enfant de Marie sut, comme il arrive à de grandes personnalités, mobiliser ces dizaines de milliers de bénévoles qui n'attendent qu'un signe du cœur ?

Les images l'ont rappelé : les Restos du cœur ne furent, au départ, qu'une idée lancée à la mer ou au ciel, depuis un studio d'Europe 1. Et, à l'arrivée, une formidable et durable opération de solidarité, transcendant les clivages, contraignant, de gré plutôt que de force, les politiques à une adhésion processionnaire. Ce fut surtout une idée qui aura survécu à celui qui l'eut.

Peut-être parce que même là, Coluche osa dire qu'il n'avait rien inventé. Il le montra, en tendant avec l'émotion d'un gamin de banlieue un chèque de 1,5 million de francs à l'abbé Pierre. En disant, dans une pirouette affectueuse : *« On avait du trop ! »*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 janvier

TF 1

20.45 Cinéma : Il est génial papy ! ■ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Fabien Chombart, Marie Laforêt.
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Cinéma : Police Academy 4. □ Film américain de Jim Drake (1987). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, Michael Winslow.
22.20 Divertissement : Profession comique. Les comiques provocateurs *De Coluche aux Vamps,* via *Guy Bedos, Pierre Desproges...*
23.15 1. 2. 3. Théâtre.
23.20 Magazine : La 25e Heure. *Conservfilm ; Break Attack ; Ratatouille ;* Canadair ; Corridor ; Ice Cream et châtiment.
0.10 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ▶ Téléfilm : Les Amants du Tage. *D'après le roman de Joseph Kessel.*
22.15 Journal et Météo.
22.35 Série : Gabriel Bird.
23.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
23.55 Musique : Mélomanuit. *Don Giovanni, la ci darem la mano,* de Mozart, sol. Edith Mathis et Ruggero Raimondi ; *les Noces de Figaro,* air de Chérubin, de Mozart, sol. Uiria Monzon. Invité : Jean Lacouture.
0.05 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Dancing machine. □ Film français de Gilles Béhat (1990). Avec Alain Delon, Claude Brasseur, Patrick Dupond.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Attache-moi ! ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1989). Avec Victoria Abril, Antonio Banderas, Loles Leon (v.o.).
0.05 Sport : Tennis. Open d'Australie. 10e journée.

LA 5

20.45 Cinéma : Jamais plus jamais. ■■ *Film américain d'Irvin Kershner (1983).* Avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer, Max von Sydow.
23.10 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Cinéma : L'Ecole des princesses. □ Film franco-yougoslave de Bruce Block (1986). Avec Eva Gabor, Lou Leonard, Robert Paul.
0.55 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : L'Enfant au traîneau. *Tempêtes de neige, loups affamés et courses de traîneaux.*
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.15 ▶ Documentaire : 60 Minutes. Retour au quartier nord.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Daniel Buren. De Philippe Puicouyoul.
21.00 Théâtre : Maison de poupée. Pièce de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Santelli.
23.10 Théâtre : L'Hypothèse. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.30 Le Monde vu par... Ferdinando Scianna, grand reporter photographe (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma qu'on fait (1).
0.05 *Du jour au lendemain.* Avec Catherine Lepront (Trois gardiennes).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 avril 1991 à la radio de Francfort) : Symphonie no 36 en ut majeur K 425, de Mozart ; Concerto pour hautbois et orchestre, de Denisov ; Une vie de héros, de R. Strauss ; par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Dimitri *Kitaenko ; sol. : Fabian Menzel, hautbois.*
22.45 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Mercredi 22 janvier

TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
15.15 Club Dorothée.
17.20 Série : Charles s'en charge.
17.45 Série : Premiers baisers.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.15).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.40 Magazine : En quête de vérité.
23.50 Magazine : Télévitrine.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Documentaire : Opération Terre.
15.00 Série : Les deux font la paire.
15.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.15 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.05 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Téléfilm : Felipe a les yeux bleus. (2e et dernière partie). *Le réseau asiatique de trafic d'enfants.*
22.35 Magazine : Direct. La bombe du pauvre : la nouvelle menace nucléaire.
23.50 Magazine : Musiques au cœur. En direct de Bordeaux.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Feuilleton : Viva Mexico.
14.25 Histoire de voir. Robert Smithson.
14.30 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Architecte des glaces,* de Marc Petit.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle. Albertville : le rêve olympique. Invités : Jean-Claude Killy, Michel Barnier, Paul Quilès, Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, Jean-François Chedal, *maire de Brides-les-Bains,* Robert Fitzpatrick.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programme des télévisions régionales.
23.35 ▶ Magazine : Traverses. Autopsie d'un conflit.

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : *Les Vagues du souvenir.*
15.25 Documentaire : Les Allumés... Le Seigneur des aigles.
15.50 Sport : Volley-ball. AS Fréjus-Milan. Poule demi-finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
17.30 Sport : Tennis. Open d'Australie. Résumé de la 10e journée.
18.00 Canaille peluche. Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Une saison blanche et sèche. ■ Film américain d'Euzhan Palcy (1989). Avec Donald Sutherland, Jurgen Prochnow, Marlon Brando.
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Blue Steel. ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1989). Avec Jamie Lee Curtis, Ron Silver, Clancy Brown (v.o.).
0.30 Sport : Tennis. Open d'Australie. 11e journée.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.25 Youpi ! L'école est finie.
17.20 Série : Star Trek.
18.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Histoires vraies. Danger, point limite zéro. *Expériences dans une base militaire du Nevada.*
22.30 Débat : Cobaye humain, jusqu'où peut aller la médecine ?
0.00 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : L'Homme au Katana.
14.25 Série : L'Etalon noir.
14.45 Magazine : E = M 6.
15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : *Culture rock.* Présenté par Roxane.
16.15 Musique : Flashback.
16.40 Série : Hongkong Connection.
17.30 Magazine : Nouba.
18.00 Musique : Dance Machine.
18.30 Série : Les Années FM.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.40 Téléfilm : Les Clandestines. *Trois femmes découvrent la prostitution.*
22.25 Téléfilm : Le Cri de la mort. *Personne n'a rien vu, n'a rien entendu...*
0.00 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.05 Magazine : Avis de tempête.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. 1. L'Aube de l'humanité.
21.00 Téléfilm : Hôtel du Parc. 2. La Guerre civile.
22.50 Cinéma : Le Pigeon. ■■ Film italien de Mario Monicelli (1958).
0.20 Court métrage : Histoire de Catherine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Autour des dictionnaires : encyclopédies et nouveaux supports.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Léa Provo, adepte de Gandhi.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma qu'on fait (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Nicolas Morel (Double aveugle).
0.50 Musique : Coda. Le tour du monde en 50 Ocora. 3. Au royaume de Thulé.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 décembre 1990 à Moscou) : Une bataille pour orchestre, de Halffter ; le Paon, de Kodaly ; Une musique de film pour orchestre, de Schoenberg ; le Mandarin merveilleux, de Bartok, par l'Orchestre symphonique d'Etat du ministère de la culture d'Union soviétique, dir. Guennadi Rojdestvenski.
22.45 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Le Monde

Révisé à la suite de nombreuses pressions

Le projet de décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics va être soumis au Conseil d'Etat

Objet de difficiles tractations interministérielles, le projet de décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics devrait, après avoir été soumis au Conseil d'Etat, être prochainement signé par Mme Edith Cresson et les vingt-trois ministres concernés. Ce texte, qui fixe les conditions d'application de la loi Evin de lutte contre le tabagisme, traduit dans la réglementation le poids grandissant des non-fumeurs dans la société.

L'article 1 du projet de décret – qui en comporte seize groupés en trois titres – ne souffre aucune ambiguité : s'appliquant à l'ensemble du texte, il souligne qu'aujourd'hui *« le droit du non-fumeur à ne pas être soumis à la fumée doit être garanti »*. Ce texte définit en pratique les emplacements qui dans les innombrables lieux *« à usage collectif »* seront réservés non plus, comme aujourd'hui, aux non-fumeurs, mais bien aux fumeurs.

Par rapport à la rédaction du mois de septembre dernier (*le Monde* daté 6-7 octobre 1991), le chapitre ayant subi la modification la plus importante est celui concernant la restauration et les débits de boisson.

Dans sa première version, le projet de décret prévoyait que si la surface de ces locaux excédait cent mètres carrés une zone distincte d'au plus 30 % des places disponibles devrait être mise à la disposition des usagers fumeurs. Aujourd'hui, le texte soumis au Conseil d'Etat se borne à préciser qu'*« une organisation des lieux, éventuellement modulables, peut être prévue pour mettre des espaces à disposition des usagers fumeurs »*. Aucune surface, aucun pourcentage n'est plus indiqué, ce qui, à l'évidence, peut laisser libre cours à toutes les interprétations.

Le texte prévoit par ailleurs qu'un arrêté *« pris conjointement par les ministres chargés de la santé, du commerce et du tourisme »* fixera *« les conditions d'élimination de la fumée dans ces locaux »*. Cet arrêté prévoirait deux possibilités : soit une ventilation *« mécanique »* (devant assurer 30 mètres cubes par heure et par occupant), soit une ventilation *« naturelle »* (devant assurer 8 mètres cubes par heure et par occupant).

Deux situations pour les entreprises

Pour plusieurs spécialistes de santé publique, il est clair que le gouvernement accepte avec cette rédaction de se plier aux exigences de l'hôtellerie-restauration, au risque – en mélangeant notamment obligation de résultat et obligation de moyens – de réduire à néant ou presque l'esprit de la loi Evin, qui, par ailleurs, est parfaitement défendue.

Pour ce qui est des entreprises, le texte du décret prévoit deux situations. Dans les entreprises ou établissements *« occupant au moins vingt salariés, le chef d'entreprise définit par le règlement intérieur les locaux et les lieux dans lesquels il est permis de fumer »*. Dans les entreprises de moins de vingt salariés, les lieux ou locaux réservés aux non-fumeurs *« sont définis par décision du chef d'entreprise après avis des délégués du personnel »*.

Autre modification qui pourrait être interprétée comme une forme de reculade de la santé vis à vis de l'éducation nationale : le texte prévoit *« dans l'enceinte des lycées, lorsque les locaux sont distincts de ceux des collèges, et dans les établissements publics et privés dans lesquels sont dispensés l'enseignement supérieur et la formation professionnelle que des salles, à l'exclusion des salles d'enseignement, de travail et de réunion, peuvent être mises à la disposition des usagers fumeurs »*.

Dans une version précédente, cet article précisait : *« usagers fumeurs et majeurs »*. Il reste à savoir si le Conseil d'Etat acceptera une série de dispositions qui, d'une certaine façon, varient au gré des pressions exercées par les lobbies pro ou anti-tabac.

JEAN-YVES NAU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

A la lucarne !

ADMIRABLE de dignité souriante, de tenace espoir, le combat mené soir après soir par les confrères de La Cinq pour que leur écran ne prenne pas le deuil en s'habillant de noir ! Un combat et un appel : Ecrivez, faxez, tapotez vos Minitel, apportez-nous votre soutien ! Ils sont près d'un demi-million, déjà, à avoir répondu présent. Du jamais-vu. Autrefois, la télé, c'était la voix de la France, et voilà que s'élève aujourd'hui, que s'enfle la voix du peuple.

Signe des temps, il est adulte à présent, et ceux qui vont devoir décider de ce qui est bon ou mauvais pour lui feraient bien d'en tenir compte. Ça n'a pas toujours été le cas. Quand le Mimi a refilé La Cinq à ses copains, quand la droite, revenue au pouvoir, n'a rien eu de plus pressé que de privatiser la Une, c'est pas notre intérêt qu'ils avaient en vue. C'est le leur.

Les solutions ? Il y en a plusieurs. Entre une chaîne d'information continue, genre CNN, je suis pour, mille fois pour, une chaîne culturelle, je ne suis pas contre, et un retour à la case départ, rebonjour M'sieur Berlusconi, que choisir ? Et qui va s'en charger ? Le Parlement ou l'Elysée ?

Un débat à la Chambre, cette antichambre du pouvoir, avec ses querelles partisanes et ses luttes de clan, on voit d'ici ce que ça pourra donner. Rien. Quoi que propose la majorité, la minorité s'y opposera. Dans le seul espoir de renverser bientôt les rôles. Alors, autant couper à une séance de ce spectacle permanent.

Reste le château. On le dit enclin à refermer la lucarne, à tirer les volets. Il serait saoulé, abruti d'images, le public. Si on le mettait au régime sec, ça le désintoxiquerait. Touchante, la façon toute paternelle dont on se préoccupe de notre santé en haut lieu. Mais on est assez grands, là, maintenant, pour savoir ce qu'on veut. Le moyen ? Le seul moyen d'avoir voix au chapitre, c'est de continuer à donner de la voix : Ecrivez, faxez, tapotez vos Minitel, prenez votre sort en main.

Neuf morts dans des bombardements azéris sur le Haut-Karabakh

Huit personnes, dont deux femmes, ont été tuées et quatre autres blessées dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 janvier dans le Haut-Karabakh, région d'Azerbaïdjan peuplée en majorité d'Arméniens, a annoncé lundi 20 janvier l'agence Tass. Des canonnades en provenance d'Azerbaïdjan ont visé toute la nuit la ville de Martouni (Haut-Karabakh), a précisé Tass.

Un député arménien venu assister à une session du Parlement local, déclaré illégal par les autorités azerbaïdjanaises, a également été tué dimanche soir par un obus d'artillerie à Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh, selon l'agence d'information arménienne indépendante Snark. Le pilonnage des villages arméniens par les forces azerbaïdjanaises s'est intensifié depuis le retrait des troupes soviétiques de la région. En quatre ans, le conflit qui oppose Arméniens et Azéris a fait plus de mille morts. – *(AFP.)*

Arrestations et perquisitions en Algérie

Le pouvoir accroît sa pression sur les islamistes

Interpellations, arrestations et perquisitions se sont multipliées ces derniers jours dans les bastions intégristes d'Alger et des autres grandes villes, mais aucune donnée chiffrée officielle n'était disponible, lundi 20 janvier, concernant ces opérations de police.

De nombreux policiers, armés de pistolets-mitrailleurs et équipés de talkies-walkies, patrouillaient dans différents quartiers de la capitale, lundi, tandis que le dispositif de sécurité mis en place après la démission du président Chadli Bendjedid, le 11 janvier – blindés légers près des bâtiments publics, et nombreux barrages routiers – était maintenu.

La gendarmerie nationale a annoncé, lundi soir, l'arrestation, deux jours plus tôt, d'un imam de la mosquée d'El Maitar, près de Boussaada, *« pour incitation des citoyens à la révolte contre des institutions de l'Etat, à partir de la mosquée »*. Trois personnes en possession d'armes ont par ailleurs été interpellées, à une date non précisée, à Oued-el-Fodha, à environ 200 km à l'ouest d'Alger, selon la gendarmerie.

Le Haut Comité d'Etat (HCE) a adressé une sévère mise en garde aux auteurs des attentats commis ces derniers jours, en rappelant *« à tous ceux, individus ou organisations, auteurs, provocateurs ou complices de ces agissements, qu'il mettra en œuvre tous les moyens dont dispose l'Etat pour une application stricte et complète de la loi »*.

Lacunes dans la procédure

Outre l'attentat à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger et la bombe artisanale lancée contre le siège du commandement de la gendarmerie nationale (*le Monde* du 21 janvier), des coups de feu ont été tirés et une bombe artisanale lancée sur un bâtiment de la police, dans la banlieue est d'Alger, dans la nuit de samedi à dimanche, sans faire de victime, a annoncé la direction de la sûreté.

D'autre part, le dossier de demande de mise en liberté provisoire de sept dirigeants du Front islamique du salut (FIS), dont MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, incarcérés depuis près de sept mois à Blida (50 kilomètres au sud d'Alger), a été renvoyé lundi devant le juge d'instruction, a annoncé un avocat des détenus. Me Abdennour Ali-Yahia a précisé que la chambre d'accusation du tribunal militaire de Blida a infirmé, en raison de *« lacunes dans la procédure »*, une décision du juge qui, le 14 novembre dernier, avait refusé la mise en liberté.

Au cours d'une réunion au sommet, mardi à Washington, la CEE et les Etats-Unis devaient évoquer la situation en Algérie, selon un porte-parole de la Commission européenne. Cette réunion devait uniquement donner lieu à un échange d'informations. – *(AFP.)*

La préparation des élections régionales

L'union de l'opposition achoppe en Haute-Savoie

M. Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, a présenté, samedi 18 janvier, les têtes de liste de l'union de l'opposition pour les élections régionales. Mais le cas de la Haute-Savoie reste en suspens puisque M. Bernard Bosson (UDF-CDS) a renoncé à se présenter, en raison de tensions avec certains membres du RPR local.

LYON

de notre bureau régional

A la cérémonie de présentation des têtes de liste de l'union de l'opposition, la région Rhône-Alpes ne comptait que sept départements (1). Manquait la Haute-Savoie : celui qui avait été désigné, M. Bernard Bosson, maire d'Annecy, avait annoncé, la veille, qu'il renonçait, en raison de dissensions au sein du RPR départemental (*le Monde* daté 18-19 janvier). Malgré cette absence, M. Millon affirmait, samedi, que M. Bosson serait bien tête de liste.

« Je n'avais aucune envie d'être candidat aux régionales, nous a expliqué, dimanche, M. Bosson, *car je n'ai pas l'intention d'abandonner mes mandats de maire et de député. »* L'ancien ministre s'était cependant résolu à conduire la liste pour garantir l'accord passé avec M. Pierre Mazeaud, député RPR, qui concernait les régionales mais aussi la désignation de candidats uniques pour les cantonales. Or certains membres du mouvement gaulliste se préparaient à transgresser les termes de la négociation : *« On peut comprendre que de jeunes RPR soient impatients de prendre la place de conseillers généraux UDF âgés*, admet M. Bosson. *Mais un accord est un accord. »*

Le maire d'Annecy, secrétaire général du CDS, souhaite que le RPR *« fasse le ménage »*, mais doute que *« la sagesse l'emporte »*. M. Mazeaud faisait publiquement savoir, dimanche, qu'il restait fidèle aux engagements avec M. Bosson et que, dans le cas où celui-ci refuserait d'être tête de liste, il ne serait pas candidat aux régionales, en deuxième position, comme il avait été convenu.

Cette fausse note survient alors que M. Millon a travaillé, depuis plusieurs mois, en *« juge de paix »*, évitant notamment deux gros écueils : la tentative d'OPA de M. Alain Carignon, maire de Grenoble (en congé du RPR), sur la présidence du conseil régional, et les relations conflictuelles entre le maire de Lyon, M. Michel Noir, et le RPR.

En Isère, après avoir été rappelés à plus de modestie, M. Carignon, le RPR et l'UDF se sont entendus sur le nom d'une personnalité neutre, M. Max Micoud (non inscrit). La gestion de la crise n'a pas été du goût de M. Denis Bonzy, conseiller régional, ancien proche de M. Carignon, qui a décidé de se mettre en congé du RPR et de mener sa propre liste. Un autre déçu du maire de Grenoble l'a rejoint, M. Jean-Pierre Saul-Guibert, qui a quitté ses fonctions d'adjoint au finances, et le PR, le parti auquel appartient M. Millon.

Dans le Rhône, le couple à trois, composé de l'UDF, du RPR et des partisans de M. Noir, a trouvé son équilibre dans la composition de la liste. Mais en quittant ses terres de l'Ain, pour préserver l'union à Lyon, M. Millon a dû procéder à quelques concessions. Alors que le groupe UDF au conseil régional compte trente-sept membres contre trente à celui du RPR, sur les sept têtes de liste confirmées, quatre sont issues du RPR, et deux de l'UDF.

BRUNO CAUSSÉ

(1) Les têtes de liste (à l'exception de la Haute-Savoie) : Ain : M. Gérard Armand (RPR), conseiller régional, conseiller général, suppléant du député M. Millon. Ardèche : M. Claude Faure (RPR), conseiller régional, maire d'Annonay. Drôme : M. Patrick Labaune (RPR), conseiller régional, conseiller général, conseiller municipal de Valence. Isère : M. Max Micoud (non inscrit). Loire : M. Guy Poirieux (UDF), conseiller régional, conseiller général, maire de Montbrison. Rhône : M. Charles Millon (UDF-PR), conseiller régional, maire de Belley (Ain), député de l'Ain. Savoie : M. Pierre Dumas (RPR), conseiller régional, ancien ministre.

□ **Rhône-Alpes : le FN perd un élu.** – M. Pierre Forestier, conseiller régional de la région Rhône-Alpes, conseiller municipal de Charvieu-Chavagneux (Isère), a décidé de quitter le Front national pour *« ne plus cautionner* [sa] *politique négative et dangereuse au plan régional »*. M. Forestier, ancien secrétaire général du CID-UNATI, a précisé, vendredi 17 janvier, qu'il a pris cette décision *« en plein accord avec ses collègues du bureau national exécutif du CID-UNATI »*, dont il est membre.

SOMMAIRE

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVIII

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1992 a été tiré à 582 645 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

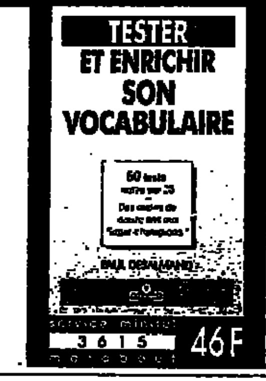
Matinée du 21 janvier

Poursuite de la hausse

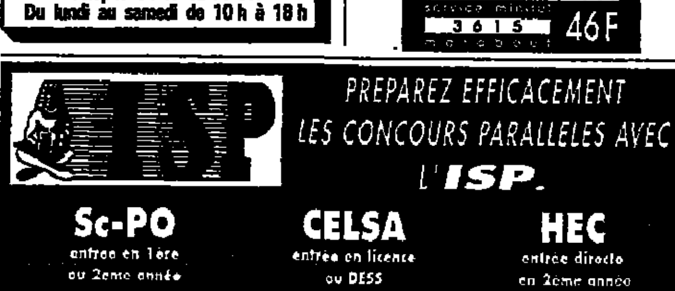
La Bourse de Paris a poursuivi, mardi matin 21 janvier, le mouvement haussier amorcé la veille en fin de séance. En progression de 0,5 % au début des transactions, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,7 % une heure plus tard. En hausse : Suez, Alcatel, Alsthom, Lafarge. En baisse : Thomson CSF, Sagem, Dassault Aviation.

L'ANNÉE AMERICAINE 50.000F env.
Cours, logement, repas inclus. Dans une grande université de Californie ou de Floride Stage linguistique ou études.
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA
French-Office 57, rue Charles Laffitte 92200 Neuilly (1)47 45 09 19

OFFREZ-VOUS UN BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

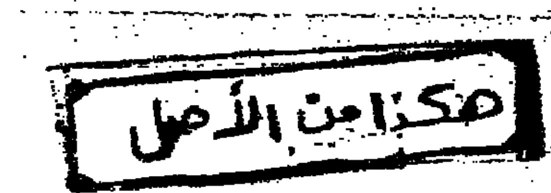


LE LIVRE DU JOUR MARABOUT
TESTER ET ENRICHIR SON VOCABULAIRE
3615 46F



PREPAREZ EFFICACEMENT LES CONCOURS PARALLELES AVEC L'ISP.
Sc-PO entrée en 1ère ou 2ème année
CELSA entrée en licence ou DESS
HEC entrée directe en 2ème année
ESSEC entrée directe en 2ème année
ISA/ENA
ENM/CFPA
ISP service documentation
18, rue de Varenne 75007 Paris Tél : (1) 42-22 30 60

TAPIS PERSANS points noués, soldés à 50%
FAITS MAIN
VENTE TOTALE DU STOCK AVANT ARRIVAGE DE LA NOUVELLE COLLECTION
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)



هكذا من الأصل

14 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

Premier travail



QUINZE ans de crise, ou plutôt de chômage, auraient-ils modifié l'attitude des jeunes envers le travail ? Sûrement, à en croire plusieurs signes qui ne trompent pas, et qui ajoutent à la défiance, depuis longtemps entretenue, entre deux univers qui ne se comprennent pas toujours. La logique des uns s'adapte mal aux exigences de l'entreprise, rendues encore plus impératives par la compétitivité.

Pour se rendre compte du décalage, le meilleur baromètre tiendrait dans les comportements relativement nouveaux que développent les mieux préparés à la vie active. C'est-à-dire les jeunes diplômés, sélectionnés *a priori* pour épouser la cause de l'efficacité et de la motivation. Or, on constate que même ceux-là, pour aussi brillants qu'ils soient, refusent leur engagement plein et entier. *Ils livrent leur mécanique mais gardent* leur âme, avec cette réserve qu'ont les surdoués, capables de donner l'illusion. Et les recruteurs s'en sont à ce point aperçus que, depuis peu, ils ne leur tressent plus de louanges, certains brûlant ce qu'ils avaient adoré, hors de raison, quand ils multipliaient les propositions mirifiques d'emploi.

Aujourd'hui, ils sont nombreux, parmi les responsables de recrutement, ceux qui regrettent leurs pratiques d'antan où il fallait par exemple offrir une place à Roland-Garros pour espérer attirer un « beau profil » dans son groupe. Avec un peu de retard, ils comprennent seulement maintenant que l'avalanche d'avantages entretenait des quiproquos. Ces jeunes, alléchés par ces offres, se berçaient forcément d'illusions sur la réalité de leur travail et, pourquoi ne pas le dire, ont souvent déchanté dès le premier contact. *« On les attirait avec des gadgets ou en mettant l'accent sur l'aspect ludique,* résume un spécialiste. *Fatalement, ils décrochaient à la première bagarre. »*

SOUVENT dicté, en outre, par des *considérations liées à la conjoncture,* le changement d'opinion des dirigeants d'entreprise pourrait également s'appuyer sur des observations plus fondamentales. Choyés, flattés, ces jeunes diplômés *ont pu se persuader* de leur valeur, tout au long de cette période marquée par la pénurie de main-d'œuvre très qualifiée. Consciemment, pour beaucoup d'entre eux, issus des grandes écoles, *ils ont conçu une stratégie très* utilitariste du système. Sûrs d'appartenir à une élite, ils font jouer la concurrence sans vergogne et sont capables de cynisme parce que, font observer des connaisseurs du recrutement, *« ils ont instrumentalisé les techniques à leur profit, puisqu'ils sont en position de force ».*

Mais, plus récemment, une modification est venue tempérer ce détachement fait de lucidité hautaine. Depuis environ deux ans, disent les jeunes recrutés, *« on ne peut plus pratiquer comme avant »,* à cause d'une situation économique plus tendue. Tentés par la carrière rapide, désireux de *« tout lâcher »* pour des plaisirs plus authentiques, souhaitant toujours partir à la retraite très tôt, voire devenir *« rentiers »,* ils reconnaissent malgré tout que s'arrêter pour l'année sabbatique dont ils rêvent comporterait à présent des risques. Ils attendront donc des jours meilleurs ou peaufineront la préparation de leur projet.

CAR *l'objectif, différé, reste* le même : ne pas connaître le sort de ses parents, ne pas être broyé par la machine. Enfants d'anciens élèves de grandes écoles, fils et filles de cadres supérieurs, *ils sont en effet, pour la plupart,* par l'un des paradoxes de la sélection des élites à la française, bien placés pour apprécier le traitement dont ont été victimes leurs proches, dévoués au mythe de l'entreprise, et pourtant soit licenciés en préretraite, soit condamnés à travailler à un rythme démentiel. Les années 80 ont laissé des traces qui les marqueront toute leur vie. Un ressort est cassé.

Evidemment, ces conséquences fâcheuses ne sont rien en comparaison de ce que quinze ans de crise ont produit sur les jeunes les moins bien nantis, psychologiquement maltraités. La « galère », les petits boulots et les stages qu'on enchaîne sans espoir ont fait des ravages. Tandis que le chômage de longue durée touche des moins de vingt-cinq ans, comment peut-on croire à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes qui auront parfois, pendant une décennie, vécu en marge du monde du travail ? A force de précarité, la débrouillardise les a entraînés vers des réseaux de solidarité qui, à leur tour, se sont organisés comme des succédanés de société, construits autour de l'exclusion. Ils vivent à part, selon d'autres règles, enkystés dans le sous-emploi et, pour le coup, sans illusion aucune et aucun avenir.

A terme, et pas seulement pour les plus défavorisés, cela devient un mode de vie. Quand on n'a jamais eu de perspective de carrière, on ne raisonne plus que dans l'instant. Il est fréquent que certains de ces jeunes n'aient d'autre horizon que les trois ou six mois d'un contrat à durée déterminée ou d'intérim. Et *ils s'y habituent, allant jusqu'à refuser* toute contrainte supérieure, tant ils sont déstructurés. Passés experts des procédures du chômage et des différents dispositifs de la politique de l'emploi, ils en viennent à gérer l'inconfortable avec maestria.

On voit ce que cela donne dans les banlieues déshéritées où, à coups d'expédients quelquefois inavouables, un de ces jeunes peut gagner en une semaine les 2 000 francs d'un contrat emploi-solidarité à mi-temps, qu'il dédaigne. Mais *cela pourrait aussi se terminer par* l'apparition de « chômeurs de la deuxième génération », comme on en vit en Ecosse il n'y a pas si longtemps.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

14 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI





OPÉRATION SPÉCIALE
OFFRES D'EMPLOIS

Banques, Assurances

Confirmés ou jeunes diplômés

LE MONDE INITIATIVES
du 28 daté 29 janvier
vous propose les meilleures opportunités de carrière dans les secteurs Banque et Assurance

A la recherche de l'entreprise...

Les débutants et les professionnels doivent s'apprivoiser

A vingt-trois ans, Antoine en est à son quatrième employeur en deux ans. Son BTS d'action commerciale le rend-il particulièrement instable? *« Pas du tout, mais je n'ai pas cette dévotion à l'entreprise qu'avait mon père. Quand j'ai profité de ce que je pouvais y apprendre, je vais voir ailleurs. »* Cynisme? Entre la culture de la génération des 18-25 ans et le monde du travail, il y a un fossé. Horaires, discipline, effort, hiérarchie : toutes les valeurs de l'entreprise s'opposeraient à celles des enfants de l'après-68, nés en pleine crise du pétrole.

La Fédération du bâtiment est membre de la Fondation pour l'insertion. Elle accueille cinquante mille jeunes dans une centaine de CFA (centres de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics). *« Nous avons la capacité d'en accueillir sept mille de plus en apprentissage : nous avons bien du mal à trouver des jeunes gens de bonne qualité pour nos centres; cela est dû à une image désastreuse des métiers de l'industrie »*, explique un responsable de la Fédération.

Même analyse à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM). Deux audits réalisés par des cabinets de consultants ont révélé une totale méconnaissance des métiers de la métallurgie chez les jeunes. *« Pour eux, c'est toujours la sidérurgie et la mécanique, avec la vision des hauts fourneaux du dix-neuvième siècle »*, déplore le conseiller pour la formation du GIM (Groupe des industries métallurgiques). L'industrie souffre, certes, d'un déficit d'image. Sale, polluante, elle est moins attirante que les services, plus propres, plus nets, plus proches de l'univers scolaire d'où sortent les adolescents.

Issue de secours

Jean Oleksiak dirige depuis 1979 un centre de formation des apprentis du bâtiment à Saint-Etienne. Il a une autre vision des choses. Pour lui, non seulement il n'y a pas incompatibilité entre l'entreprise et les jeunes, mais, au contraire, celle-ci est pour eux un moyen de s'en sortir, une issue de secours, souvent leur seule chance de s'intégrer à la société. *« Ces jeunes nous arrivent souvent en échec scolaire, exclus et rejetés du système de formation, dévalorisés à leurs propres yeux, avec une triste image du monde*, explique-t-il. *Le monde du travail leur permet de se regarder autrement, de se forger une identité professionnelle, de retrouver une dignité. »*

Il n'en veut comme preuve que la tendance actuelle des jeunes à continuer leurs études après le CAP. Sur 503 jeunes en formation au centre de Saint-Etienne, 48 sont en classe préparatoire à l'apprentissage, c'est-à-dire encore sous statut scolaire; 340 préparent un CAP et sont en contrat d'apprentissage; 115, CAP en poche, préparent un brevet professionnel, c'est-à-dire un diplôme de haute qualification. *« Les voir poursuivre leur formation est notre plus belle réussite. Nous répondons ainsi aux besoins de la profession, qui réclame des gens de plus en plus qualifiés. Les jeunes prouvent ainsi, une fois qu'ils y sont, que le métier leur plaît. »*

Quels efforts sont déployés pour accueillir ces jeunes si précieux? Suite à l'opération nationale « Jeunes-Industrie », lancée le 19 septembre 1991 à l'arche de la Défense, le GIM a décidé de travailler en profondeur et dans la durée. Une action de cinq ans, appelée « Planète Métal », a été engagée pour faire connaître en amont aux collégiens de troisième les réalités de l'industrie, et en particulier de la métallurgie, par des visites des sites de production guidées et commentées par des professionnels. La Fédération du bâtiment a également lancé des opérations de communication vers le grand public. Un spot télévisé « Profession : bâtiment, tempérament gagnant » est passé de 1987 à 1990 sur le petit écran. Un film sur le bâtiment, présenté par Gérard Holtz – réputé avoir une image positive chez les jeunes – a également été réalisé.

Plus ciblé, un système de modules d'accueil a été mis en place au centre de formation de Saint-Etienne depuis 1986. Le nouvel apprenti passe deux semaines au centre avant d'aller en entreprise. Il subit des tests; reçoit un minimum de connaissances en terminologie; on lui apprend à déchiffrer un schéma. Accompagner le jeune dans ses rencontres avec l'entreprise facilite l'intégration : c'est le but du tutorat souvent mis en place. Les contrats d'apprentissage prévoient un formateur dans l'entreprise en plus d'un suivi pédagogique par le centre de formation. C'est souvent des relations avec les centres d'apprentissage que dépend en grande partie l'acclimatation du néophyte. *« Les 7 % à 10 % de résiliations des contrats viennent parfois de la médiocre qualité de certains formateurs »*, affirme sans ambages l'un d'eux.

Tuteurs et formateurs

Renault a été une des premières entreprises à accueillir tous les jeunes entrants, de l'ouvrier spécialisé au cadre supérieur, avec le PIC, ou parcours d'initialisation des carrières. Un parcours de deux ans au moins, quatre ans au plus, qui montre aux jeunes tous les aspects de la maison, selon un plan soigneusement médité, avec des pauses dans la production et des compléments de formation. Un certain nombre d'heures sont consacrées à des rencontres régulières avec un tuteur, qui ne peut en aucun cas être le supérieur hiérarchique. Les jeunes « PIC » tâtent de la chaîne, – fussent-ils embauchés pour le bureau d'études – ou du commercial même s'ils sont destinés à l'informatique. *« S'il y a incompatibilité avec le monde du travail, elle est dans leur tête avant qu'ils se lancent. Une fois qu'ils sont dans l'entreprise, cela se passe très bien : ils sont très sérieux et très fiables. »* De plus en plus de jeunes, au bout de quelques années, fondent leur propre entreprise et, là, se défoncent. *« Il ne faut pas venir me raconter qu'ils sont paresseux*, s'exclame un chef d'entreprise qui reçoit beaucoup d'apprentis. *Par contre, il ne faut pas leur parler de l'école : ça, c'est le rejet total pour eux. Lorsqu'il y a absentéisme, ce sont les cours théoriques de formation qu'ils sèchent, pas des journées en entreprise. »*

Liliane Delwasse

Les chouchous

Des mesures sont prises afin d'éviter le « turn-over »

La cause est entendue : parmi les premières années de la vie professionnelle, la troisième est la plus délicate. Les jeunes ont alors l'impression de bien dominer leur métier, et ils connaissent suffisamment l'entreprise pour en percevoir les défauts, mais sans avoir assez de responsabilités pour y remédier ou éventuellement les occulter. Bref, pour beaucoup, l'heure semble venue d'aller voir ailleurs si l'herbe n'y serait pas plus verte.

Pourtant – paradoxe ou sage anticipation – les équipes chargées de la gestion des cadres sont plus préoccupées par l'accueil des impétrants durant les douze ou vingt-quatre premiers mois que par cette troisième année fatidique, convaincues sans doute que la qualité de l'insertion rendra les jeunes moins sensibles aux sirènes de la concurrence.

Des entreprises aussi différentes qu'Aérospatiale, Arthur Andersen, Bossard Consultants, Clemessy, Elf Sanofi, le GAN ou Pechiney mènent une politique à quelques détails près semblable. Il n'y a pas de hasard : presque tous l'ont mise en place ou systématisée durant les « trois glorieuses » (1987-1989). Le *turn-over* était particulièrement élevé... et les contradictions des entreprises tout aussi flagrantes. *« Nous regrettions les démissions trop nombreuses, mais nous les générions en expliquant de forum en forum qu'il fallait multiplier les expériences professionnelles pour grimper plus vite les échelons hiérarchiques »*, reconnaît Jean-Luc Vergne, directeur des ressources humaines d'Elf Sanofi.

Séminaires d'intégration

De l'avis général, les jeunes veulent aujourd'hui moins bouger qu'évoluer. *« De nombreux départs s'expliquent par le manque de possibilités d'évolution »*, constate Marc Sibold, son homologue de chez Arthur Andersen. Dans cette entreprise, dont la carte de visite est particulièrement appréciée sur la place de Paris, le *« suivi rigoureux de gestion de carrière »* est donc jugé essentiel.

Mais, pour que les jeunes aient envie de passer une bonne partie de leur vie professionnelle dans la même société, encore faut-il qu'ils en connaissent les rouages et les différents métiers. C'est pourquoi toutes ont mis en place pour les nouveaux embauchés des sessions de formation qui sont autant de séminaires d'intégration.

Au GAN, nulle recrue n'est censée échapper aux deux semaines de formation (l'une sur l'entreprise, l'autre sur les techniques de l'assurance) durant sa première année passée dans l'entreprise. Pour sa part, Bossard vient d'ouvrir son « université » destinée à valoriser la culture internationale de ce groupe, désormais implanté dans seize pays, mais dont le côté hexagonal a longtemps été le talon d'Achille. Trois modules ont été élaborés pour les petits niveaux : une session d'initiation au bout de six mois, une d'apprentissage au bout d'un an et une de confirmation pour les consultants désormais matures au bout de deux ans.

Arthur Andersen, qui envoie depuis des années tous ses nouveaux collaborateurs passer une semaine à Chicago ou Eindhoven, n'a qu'à bien se tenir. Mais c'est à l'alsacien Clemessy que revient la palme de l'originalité. Dans ce groupe de cinq mille salariés, chaque jeune embauché tourne pendant trois mois dans l'ensemble des services avec lesquels il sera amené à travailler. De plus, la première année, chacun reçoit un parrain dont la tâche est de *« mettre de l'huile dans les rouages »*. La mission n'est pas que formelle : le parrain est en partie évalué sur la façon dont il a épaulé son filleul, quelle que soit la méthode retenue.

La force de conviction n'est pas toujours exempte d'un brin de séduction. Rares sont les séminaires d'intégration qui ne comportent pas de rencontres avec le président et les principaux dirigeants de l'entreprise. Une initiative qui certes valorise les néophytes, mais engendre souvent des grincements de dents chez les aînés, laissés-pour-compte de ces rencontres privilégiées.

Frédéric Lemaître

Le chant des sirènes

Pour attirer les jeunes cadres, tous les moyens sont bons

QUELQUES jours avant un entretien de recrutement, un jeune cadre candidat chez Schering Plough, géant pharmaceutique américain, recevra chez lui une valise contenant un échantillon des produits fabriqués par le groupe. Une idée amusante et utile pour mieux accueillir le futur salarié.

Les entreprises poussent parfois plus loin cette approche ludique. Classiquement, ce sont les commerciaux, les itinérants, qui souvent bénéficient de ces offres destinées à motiver et à fidéliser, qui vont de la bouteille de champagne gravée au nom du VRP au week-end tous frais payés dans un relais-château en passant évidemment par la traditionnelle voiture de fonction. Tout est affaire de motivation, si dérisoire cela puisse-t-il paraître.

La démarche peut aussi être adoptée à l'occasion du recrutement d'un cadre que l'entreprise essaie d'attirer dans ses filets par des « plus » artificiels, fondés sur le court terme, mais qui, on ne sait jamais, peuvent en définitive, dans certains cas, peser dans la balance. Loge retenue à Roland-Garros, abonnement dans un club de golf, inscription, malgré les listes d'attente, au Racing Club de France... La panoplie est discrètement connue, car les entreprises ne font guère de publicité officielle à ce sujet, étonnées même de voir la question abordée.

« Sony France ne veut pas jeter de poudre aux yeux de ses jeunes cadres, explique Eric Bastard, responsable du recrutement des cadres, *mais c'est vrai que parfois il y a maldonne et que l'entreprise passe auprès des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi pour une vache à lait. Je crois qu'il faut incriminer dans ce cas précis les politiques de communication développées lors de campagnes de recrutement : sponsoring, loisirs, sport. La communication s'appuie sur des domaines extraprofessionnels, et ce n'est pas sain. D'ailleurs, les élèves des grandes écoles en profitent. En tout cas si malentendu il y a, il ne dure pas bien longtemps, car une fois l'étudiant dans l'entreprise, les pendules se remettent à l'heure tout naturellement. »*

« Difficile d'innover »

Voiliers sponsorisés, fêtes patronnées ou raids financés avec le concours de... Les diplômés, en position de force car « chassés » par une kyrielle d'entreprises, restent rarement en peine de financement dès leur imagination en marche. Ils se montrent en revanche beaucoup plus réservés une fois en route le processus d'embauche. Réalité confirmée par la majorité des recruteurs. *« Nous embaucherons cette année environ une trentaine de cadres*, reconnaît Maire-Claude Chatelain, chargée du recrutement à Solvay. *C'est vrai qu'il est difficile d'innover concernant les salaires offerts, car le marché et les concurrents sont là. Les jeunes parlent évidemment en termes de gestion de carrière. J'ai souvent remarqué que, toutes choses égales par ailleurs, le jeune se décidera à venir chez nous parce qu'il aura eu un bon contact avec sa future hiérarchie. L'affectif peut entrer en jeu. Mais je refuse de croire que les diplômés font la différence sur des espérances artificielles. C'est leur vie professionnelle qui est en jeu. Ils ne la jouent pas aux dés. »*

Quoi qu'il en soit, cette sagesse serait davantage le fait de cadres qui postulent dans des groupes internationaux où ils savent vouloir et pouvoir faire carrière. En revanche, ils se montreraient plus volatils face à des entreprises au turn-over élevé, de type SSII. Et encore, la crise actuelle n'incite pas à la légèreté. Du côté des groupes comme de celui des diplômés.

Marie-Béatrice Baudet



HEURES LOCALES

Le supplément consacré à la vie et aux initiatives des communes, départements et régions

Chaque samedi date dimanche-lundi

Précarité, mode de vie

« CES jeunes si souvent au chômage sont parfois les premiers à l'admettre : « Le travail, il y en a. Si on veut, on en trouve. Celui qui reste à ne rien faire, c'est parce qu'il a ... les mains palmées. » L'homme qui parle ainsi est responsable d'une équipe d'éducateurs de quartier et opère dans une zone urbaine très industrialisée, où le chômage est limité; et ce qu'il dit ne vaut évidemment pas pour l'ensemble de la France. Mais il pose bien le problème : dans un nombre croissant de régions, on voit coexister une offre d'emplois non satisfaite et des jeunes au chômage. Alors même que les tâches qu'on propose à ces derniers demandent peu ou pas de qualification et sont accompagnées d'une offre de formation.

Tony a vingt-cinq ans, il habite Villeneuve-la-Garenne, dans le nord de la banlieue parisienne. A dix-neuf ans, il a abandonné la préparation d'un CAP de fraiseur : *« Je n'avais pas du tout envie de passer mes journées à voir des morceaux de tôle défiler devant moi ! »* La première année, il traîne dans le quartier; la seconde, il fait un TUC. Puis il est OS par-ci, manœuvre par-là, électricien, *« alors que je n'y connais rien »*, VRP, etc.

Il ne travaille en moyenne que six mois par an, jamais plus de trois ou quatre mois à la suite. *« Quand c'est strict et régulier, j'ai vite besoin d'autre chose, ça me monte au cerveau. Il faudrait que je puisse bouger, voir du monde. »*

Mauvaise orientation

Pourtant, la recherche d'un nouveau travail est chaque fois un calvaire : *« Dur, très dur... Et puis, je ne sais pas vers quoi me diriger »*. Actuellement, après six ans de *« galère »*, Tony a enfin un projet : devenir entraîneur sportif (ce grand gaillard est doué pour le basket). *« En m'occupant bénévolement des petits, je me suis peu à peu aperçu que je ne m'en lassais pas; j'aime transmettre ce que je sais à ces gamins. »* Après deux ans, il va devoir se former le soir et durant les week-ends tout en continuant à faire vraiment n'importe quoi en intérim. Avec sûrement de grands moments encore à traîner dans le quartier. *« Mais ça a changé dans ma tête. »*

A vingt-quatre ans, Francesco, qui habite la vallée de la Seine, aux confins de la Normandie, est peut-être à la veille de ce moment où quelque chose *« change dans la tête »*. *« La précarité*, dit-il, *on s'y installe. Soi-même... C'est un fait. »* Comme nombre de jeunes dans sa situation, il incrimine une mauvaise orientation au départ; et, comme eux, il l'attribue davantage à ses parents qu'à l'école. *« On a une spécialité qui ne plaît pas. On essaie autre chose. On est déçu. On fait un deuxième essai : ce n'est pas encore le bon choix. Alors, on s'arrête, on se replie sur soi-même, on s'enferme. »*

Pour Pierre Gandossi, responsable de la mission locale de Poissy, dans les Yvelines, *« le mot de précarité est trop fort par rapport à ce que tentent ces jeunes. Dans nombre de pays, on ne peut pas se permettre de ne rien faire, comme eux le font; très précocement, il faut chercher chaque jour comment se nourrir. Ici, l'aide des parents permet de vivre assez longtemps dans une relative insouciance »*. Les relations avec ces derniers sont souvent orageuses : on se dispute. On les quitte un temps. Mais ensuite on revient et, entre-temps, les copains aident à passer les moments difficiles. En gros, gîte et couvert sont assurés et l'argent qu'on gagne peut être consacré aux dépenses personnelles.

Une sorte de déclic

D'autre part, comme l'explique Philippe Lalevée, responsable d'un club de prévention à Vernouillet (Yvelines), *« un système d'économie parallèle du type tiers-monde s'est mis en place dans les banlieues : avec travail au noir, vente, recel, trafic de drogue... »* Les jeunes sont rarement *« délinquants à plein temps »*; mais du légal à l'illégal la frontière se passe facilement. Tout cela conduit-il à ce qu'on pourrait appeler une installation dans la précarité? Indubitalement, nombre de jeunes choisissent de *« camper »* dans cette situation pendant plusieurs années. Mais pour ceux qui les connaissent, il n'existe pas – ou très peu – de *« précarité joyeuse »* : *« Comment penser que des jeunes sont heureux*, souligne Pierre Gandossi, *quand ils n'ont envie de rien faire? Ils disent : « Tout est pourri » ; mais autant que de la société, c'est d'eux-mêmes qu'ils sont déçus. Et la plus grande des tristesses pour nous est de voir qu'ils pleurent sur eux-mêmes parce qu'ils ne sont rien. »*

Le plus difficile pour certains de ces jeunes est de passer du travail à la réalité. En matière de gain par exemple, leurs références leur viennent de la télévision : salaires de présentateurs, d'hommes politiques. Certains ne veulent pas être payés moins de 8 000 francs, 10 000 ou 12 000 francs. Ils veulent *« travailler dans le marketing. Ou bien l'informatique. Tout cela sans l'ombre d'un acquis scolaire et sans expérience »*.

Les chantiers du bâtiment, les ateliers où on leur propose d'aller sont ressentis comme les soutes, les caves de la société. Isolés, la réalité leur est d'autant plus difficile que les travaux qu'on leur propose ne sont pas seulement durs et peu payés. A eux qui sont massivement enfants d'immigrés, ils rappellent, de manière insupportable, ce qu'ont vécu leurs pères : *« Je ne veux pas*, disent-ils, *subir ce qu'ils ont subi. »*

Pourtant, beaucoup de ces jeunes – à partir de vingt et un ou vingt-deux ans – commencent à surmonter leur refus et leur peur. Une sorte de déclic se produit en eux. Assez souvent, c'est la mise en ménage qui le provoque ou la venue d'un enfant : à défaut d'être accepté pour lui-même, le travail tire alors un sens de ce qu'il permet de créer une famille et de lui apporter du confort. Vingt-cinq ans constitue une sorte de seuil. A cet âge; ou bien on sort de la précarité (autant que l'économie le permet) ou bien l'on s'enfonce dans la marginalité.

Marie-Claude Betbeder



هكذا من الأصل

rise...

Précarité, mode de vie

Cycle infernal

L'exclusion au fil des générations

LE chômage est un héritage qui se refuse. Educateurs et sociologues sont d'accord : les enfants des exclus aspirent tous à travailler. *« Ce que je voudrais, c'est que mes enfants ne fassent pas comme moi »*, espèrent-ils. Mais les armes leur manquent pour entrer dans le monde du travail et de l'entreprise. Et le découragement les guette.

« Le plus important est de leur redonner la confiance. Pour cela, il faut leur confier des travaux qui sont à leur portée, savoir ne pas perdre patience et répondre au besoin de reconnaissance qu'ils ont », explique François Guillot, d'ATD-Quart-Monde, qui a conduit plusieurs expériences à Reims (Marne).

Dès l'enfance, le paysage familial est problématique. Ainsi, pour les cinquante jeunes de seize à dix-sept ans dont il s'occupait en 1986 et 1987, François Guillot avait calculé qu'ils avaient trois cent quatre-vingts frères et sœurs. En ce qui concerne leurs pères, un tiers d'entre eux étaient décédés ; neuf étaient salariés, et tous les autres étaient au chômage.

Valeur essentielle

Les conditions de logement sont à l'unisson : petitesse et vétusté des logements, entassement, etc. La pauvreté, la malnutrition et le manque d'hygiène ne tardent pas à avoir un effet sur la santé. Faute d'argent, les petits bobos ne sont ni dépistés ni soignés. L'école ne parvient pas à jouer un rôle correcteur, et ces jeunes s'y retrouvent très vite en situation d'échec. *« La relation à la scolarisation se dit en termes d'échecs répétés, d'un lieu de scolarisation à l'autre jusqu'au renvoi définitif, ce qui interdit bien évidemment la construction même imaginaire de projets quelconques. La répétition au niveau du travail de cet échec et de cette discontinuité, là encore, ne permet pas l'élaboration de projets »*, écrit Geneviève Krick dans une étude intitulée « Les deux cultures du pauvre ».

Ayant grandi dans cet univers, les jeunes ont du mal à se situer dans le monde qui les entoure. Remplir un formulaire, se diriger dans la grande ville, se présenter devant un employeur : tout prend des allures de difficultés insurmontables. Ils ne bénéficient d'aucun « réseau » qui les rapproche du monde de l'entreprise et qui leur permette de savoir si, ici ou là, on embauche. Ils ne baignent pas dans cette *« longue tradition culturelle du travail* où *le travail des parents est connu, décrit avec précision, comme s'il était inscrit génétiquement, et qu'il passait, passera, d'une génération à l'autre »* – évoquée par Geneviève Krick à propos des familles récemment touchées par un licenciement. Contrairement aux foyers ouvriers, les jeunes exclus n'ont personne dans leur entourage qui maîtrise un vrai métier et puisse leur en transmettre les avantages.

Rien non plus ne les prépare à l'ambiance et aux contraintes de l'entreprise. Le matin, personne ne vient les réveiller pour qu'ils arrivent à l'heure au travail. Plus ou moins indifférents ou débordés, les parents ne les ont pas habitués à prévenir en cas de retard ou d'absence. Personne ne leur a enseigné la manière de se présenter, et ils n'ont généralement pas les moyens d'être correctement habillés. En outre, les instruments de communication du monde moderne ne sont pas à leur disposition. Ainsi Pierre, cité dans l'étude d'ATD-Quart-Monde, qui fait des intérims dans le nettoyage et dans la manutention : *« Lorsqu'on dit qu'on le rappellera, il laisse l'adresse d'une voisine, car il n'a pas le téléphone. » « Pour les jeunes, le travail reste cependant une valeur essentielle. Il est un point de repère par rapport auquel ils peuvent se définir, découvrir une fierté, participer à une œuvre collective. »* Mais attention à ne pas les rebuter : *« On constate le plaisir que cela leur procure de construire un mur. Mais, si on leur demande des choses trop difficiles, ils ont tendance à fuir*, explique François Guillot. *L'important est de leur reconnaître le droit à l'erreur. Car au début, même lorsqu'ils se donnent à fond, ils ne parviennent pas à bien faire les choses. »*

En réalité, ces jeunes ont besoin de temps, ce que ne leur donnent pas les stages reconduits de trois mois en trois mois. *« Dès qu'approche la fin de leur* congé individuel de formation *ou autre* travaux d'utilité collective, *on sent qu'ils commencent à avoir peur de ce qui se passera après*, racontent les éducateurs. *Du coup, tout recommence à aller mal et ils ratent ce qu'ils entreprennent. »*

Françoise Chirot



Tel père, tel fils

De l'influence des déboires parentaux

ILS ont étudié dans une grande école, puis se sont démenés pendant des années pour grimper dans la hiérarchie. Le sacrifice a payé, puisque les voilà maintenant cadres supérieurs. Et fiers de voir leur progéniture prendre le même chemin, des journées entières le nez dans les livres pour préparer le concours d'entrée à l'école de papa (ou de maman).

Et puis, un beau jour, en plein vol, le licenciement a brisé cet élan. On les retrouve alors dans les cabinets d'outplacement, côte à côte dans les boxes équipés d'un téléphone et d'un Minitel. Tant d'efforts pour en arriver là... Quelles leçons les enfants en tirent-ils pour eux-mêmes ?

Difficile de le savoir. Les parents n'en parlent pas, leurs enfants encore moins. Dans les bureaux des élèves des grandes écoles, on note tout au plus qu'Untel semble *« un peu moins en forme »*, qu'un autre *« manque d'argent »* pour acheter quelque chose. *« Alors*, nous dit-on, *on s'informe plus directement et l'élève nous apprend que l'un de ses parents est au chômage. Sinon, les gens ne parlent pas. »*

Mentalité de gagneur

Le même silence entoure les parents licenciés. Leurs amis évitent d'évoquer le sujet avec eux, tandis que les cabinets d'outplacement préfèrent protéger leurs clients. *« On essaie de leur redonner confiance en eux. Ce n'est pas le moment pour eux d'en parler. »* Le licenciement des cadres rejoint donc la liste des tabous sociaux. Même les sociologues avouent ne pas faire de recherches sur le sujet. Mais, là, *« c'est une question de budget*, explique l'un d'eux. *Il y a plus d'argent pour étudier les problèmes des pauvres que ceux des riches. Ou alors, tant qu'à faire, autant s'intéresser aux vrais riches... »*.

Reste à extrapoler, à partir d'autres études sur le milieu familial. *« A dix-huit ans, la logique éducative est telle que l'enfant a déjà, très progressivement, intériorisé ce qu'il doit faire*, estime François de Singly, sociologue et auteur de *la Famille : état des savoirs* (La Découverte). *Tout le modèle parental est déjà dans l'enfant. On n'entre pas en prépa sur un coup de cœur. Il faut avoir étudié dans les bons lycées, être convaincu qu'on est parmi les meilleurs. Bref, être déjà très « croyant ». Aussi, le licenciement du père ou de la mère, au lieu d'affecter la trajectoire des enfants, la renforce. »* Tout au plus, il s'interrogera sur son orientation future, vers le service public plutôt que vers le privé, ou bien en choisissant des filières plus sûres. *« Mais le soir, en s'endormant*, précise François de Singly, *l'enfant se répétera sans doute un peu plus fort : « Je suis le meilleur. »*

C'est peut-être ce que pense Laurent, dix-huit ans, en prépa HEC, fils de Jacques, cinquante-trois ans, ancien de Sup de Co et ex-cadre dirigeant d'un groupe international, licencié il y a deux mois. *« Actuellement, Laurent a le regard fixé sur la ligne bleue des Vosges, le concours d'entrée à HEC*, explique Jacques. *Et je ne fais rien pour l'en écarter, sinon cela ne développerait pas chez lui une mentalité de gagneur. J'essaie plutôt de lui insuffler l'esprit d'entreprise, de lui dire que les études cela fait partie des atouts pour réussir, mais ce n'est pas une rente de situation. Et que, dans le contexte économique dans lequel nous vivons, les coups durs font partie du déroulement normal d'une carrière. Ce qui ne remet rien en cause chez lui. Mon licenciement, il l'a gommé de sa vie. »* Pendant des années, Laurent a vu son père travailler d'arrache-pied, être souvent absent de la maison. Et ce modèle, aujourd'hui, à peine revu et corrigé, se perpétue . *« L'acharnement au travail, il n'a vu que ça. Il fera pareil, d'autant que maintenant il me voit travailler deux fois plus pour réorienter ma vie. »*

Francine Aizicovici

Les révisions du recrutement

Les employeurs veulent mettre de l'ordre dans les techniques d'approche

IMPOSSIBLE à vérifier, la rumeur en circule depuis la rentrée : des jeunes diplômés éprouveraient des difficultés pour se faire embaucher. Peut-être pas ceux des grandes écoles, *surtout* techniques, qui continuent à profiter de la situation de pénurie, *mais plus sûrement une partie* des promotions issues des « petites » Sup de Co de province, qui sont forcément plus sensibles aux effets de conjoncture.

D'un air entendu, des spécialistes du recrutement citent des cas et fournissent des évaluations, tel établissement cachant honteusement que la moitié de ses anciens élèves sont encore à *la recherche d'un emploi, six* mois après la sortie. Ici ou là, des étudiants reconnaissent qu'ils « sont sur le tapis », principalement ceux qui se sont engagés dans la voie d'un diplôme n'ayant pas encore fait ses preuves.

Dans tout ce qui touche la gestion des ressources humaines, par exemple, ils essuient les plâtres au plus mauvais moment, compte tenu de la baisse des recrute*ments qui affecte ces fonctions.* Mais il est difficile d'en avoir confirmation. Tant les bureaux d'élèves, les associations d'anciens que les directions de grandes écoles se liguent pour nier le phénomène. Question de rang et, plus prosaïquement, de maintien des cours...

Justement, il semble bien, en tout état de cause, que les prix aient baissé. Les jeunes diplômés ne sont plus aussi bien traités financièrement qu'ils l'étaient, et ne bénéficient plus des mêmes facilités. Dans nombre d'entreprises, les dirigeants sont devenus exigeants à leur égard et, en raison d'une situation économique *peu lisible, le couperet peut tom*ber vite. Désormais, les périodes d'essai sont très respectées, et l'on hésite moins à se séparer de quiconque ne fait pas complètement l'affaire. D'ailleurs, certains responsables du recrutement en arrivent à douter de l'intérêt de l'embauche du « tout jeune » qu'ils avaient eux-mêmes érigé en principe. Voici qu'ils critiquent le manque d'expérience, et qu'ils estiment que le degré de motiva*tion des jeunes diplômés, si long*temps choyés, ne correspond pas à leurs attentes.

Coïncidence ? Toujours est-il que treize des gros employeurs français, réunis dans le club Syntonie, sont bien décidés à peser sur le marché pour tenter de l'organiser. Après des années d'euphorie, ils veulent maintenant connaître le coût réel d'un recrutement, espèrent, sans le dire, faire le ménage parmi les intermédiaires, et s'imaginent en train d'assainir les pratiques, pour plus de cohérence. Parmi leurs objectifs figure le regroupement des « forums écoles » qui s'étaient multipliés ces derniers temps, au point que l'on en comptait environ trois cent cinquante répartis sur tout le territoire, chaque éta*blissement essayant d'avoir le* sien, à une date si possible différente de ses concurrents.

Regroupement des « forums écoles »

Le système s'avérait dispendieux pour les entreprises qui *embauchent des jeunes diplômés*, obligées de payer – parfois très cher – leur participation à ces manifestations, pour le plus grand profit des bureaux d'élèves et des organisateurs spécialisés. Dorénavant, les membres de ce club entendent imposer des forums communs à plusieurs écoles, à un moment unique, et ce tout particulièrement dans les villes de province, Lille et Toulouse pour commencer.

Cette remise en ordre devait fatalement se produire. Avec le développement des besoins en recrutement, on a assisté à la multiplication des moyens mis en œuvre. Pénurie aidant, chaque nouvelle méthode était censée apporter l'efficacité qui semblait faire défaut aux anciennes. Mais, après une période de croissance exponentielle, le nouveau venu plafonnait à son tour dans ses rendements, la campagne institutionnelle comme le Minitel-emploi, le forum-école comme les *job convention*. Ce qui fait que, disposant aujourd'hui d'une palette très large de techniques *d'approche, les recruteurs ne peuvent renoncer à aucun, ni en privilégier un seul. Pour maintenir leur rendement, ils sont conduits* à se diversifier, et sans doute à reconstruire un ensemble logique, après avoir tellement improvisé dans l'urgence.

A. Le.

IFG LANGUES

RELEVEZ LE DEFI DE 1993
Ne restez pas étranger aux langues

IFG Langues "Beaugrenelle"
37, quai de Grenelle, 75015 Paris
Tél. : (1) 40 59 30 30
Fax : (1) 45 78 96 66

IFG Langues "Marne-la-Vallée"
15, rue de l'Université
93160 Noisy-le-Grand
Tél. : (1) 43 04 11 77
Fax.: (1) 43 04 37 08

IFG Langues "La Défense"
7, place de la Défense
92090 Paris La Défense
Tél. : (1) 47 76 23 75
Fax : (1) 46 98 94 26

IFG Langues "Etoile"
34, avenue Kléber 75116 Paris
Tél.: (1) 45 00 84 58

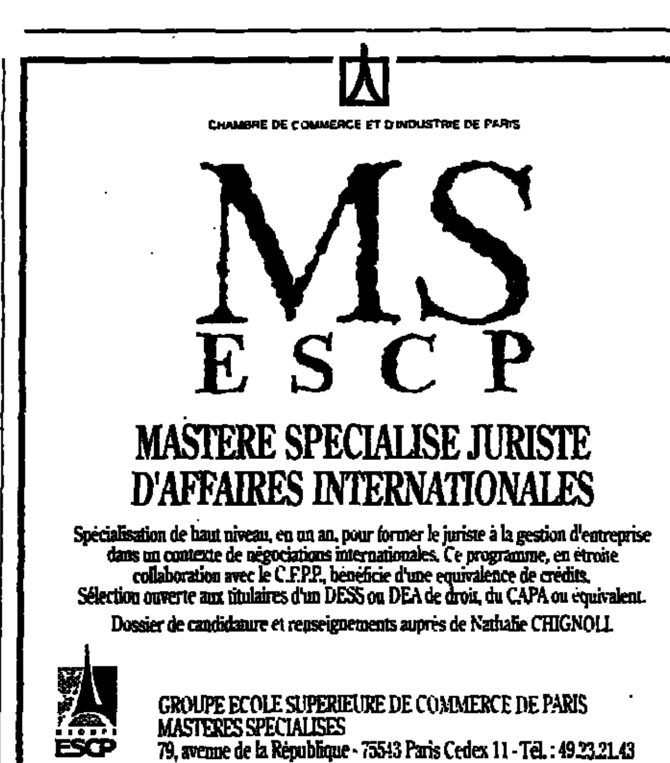
Le Monde
EDITIONS

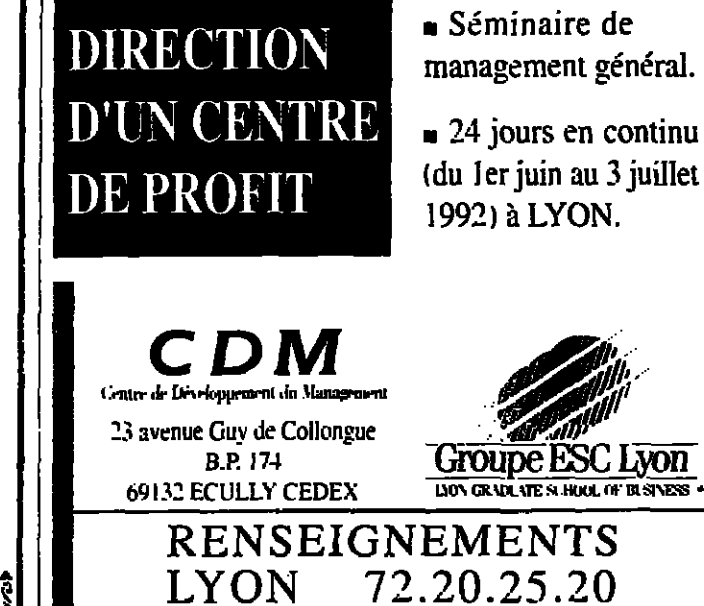
LE GUIDE DE VOS ÉTUDES JUSQU'À BAC + ... x



De plus en plus, les études, notamment universitaires, se professionnalisent, les guides aussi...
Sous la direction de Frédéric Gaussen, la collection "Vos études" met à la disposition de tous le savoir accumulé des spécialistes du *Monde*.
Déjà parus :
La gestion
L'informatique

EN VENTE EN LIBRAIRIE





LIBRAIRIE

Concurrence et stratégies dans la distribution
de Cédric Ducrocq

L'entreprise : pourquoi ? comment ?
d'André Bovar

Librairie Vuibert, 95 francs.

■ Ces deux ouvrages sont les derniers-nés de la collection « Vuibert Entreprise », qui comprend déjà une quinzaine de volumes consacrés entre autres à la Bourse, aux ressources humaines, au management et à l'environnement européen de l'entreprise.

Le livre consacré à la distribution fait le point sur les bouleversements de ce secteur et les perspectives de la décennie 90. Il débute sur une analyse des mutations démographiques et sociologiques de la société française et de leurs conséquences sur les comportements des consommateurs. Suit une longue description des stratégies de la distribution dans et hors du marché de l'alimentaire. Ce livre conclut sur la perspective européenne.

Destiné à un public non spécialisé, l'ouvrage sur l'entreprise raconte les différentes étapes de la vie de cette cellule : de sa naissance à son environnement en passant par ses maladies pour arriver à ses différentes morts. Fonds propres, actif, passif, marketing, trésorerie : tout le langage spécifique est expliqué à l'aide éventuellement de tableaux et de graphiques.

TRIBUNE

Un contrat d'engagement entre le jeune et l'entreprise

par Dorothée Rivaud-Danset et Robert Salais

NOS recherches sur l'économie française montrent qu'il existe plusieurs voies de modernisation des entreprises. L'une repose sur des investissements coûteux mis en œuvre par un petit nombre de salariés, bien payés et qualifiés, mais fortement sélectionnés sur leur motivation. Le créneau visé est celui des produits de grande diffusion sur les marchés internationaux où règne une dure concurrence prix. Seule une minorité de jeunes bien diplômés et adaptés pourront entrer dans ce modèle de modernisation. Ce n'est pas ainsi que l'on fera avancer la solution du chômage des autres, si nombreux.

L'autre voie essaie de se réapproprier les caractéristiques qui font la force des modèles allemands ou japonais : produits de qualité et réputés, réalisés en petite séries variées et flexibles au gré des besoins des clients, issus de savoir-faire accumulé par la main-d'œuvre. Ces entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre qu'elles puissent former elles-mêmes, « faire à leur main », transformer en un capital humain. Cette modernisation est moins coûteuse en capital ; elle répond mieux aux exigences du commerce international ; elle serait favorable à une meilleure spécialisation de l'économie française ; elle est davantage créatrice d'emplois.

Or ces entreprises petites ou moyennes, mais parfois grandes, rencontrent de grandes difficultés pour progresser dans cette voie. Certes les salaires qu'elles offrent sont plus bas. Mais de vraies difficultés viennent de ce que les solidarités locales (entre entreprises, avec les communes, les associations, les centres de formation...), les réseaux d'apprentissage, la qualité du travail, les vertus de l'engagement réciproque, si nécessaires à ce modèle, ont été bien souvent détruites, perdues ou dévalorisées par la logique techniciste et « industrielle » qui domine en France. Du coup, de telles entreprises ne trouvent plus les jeunes dont elles ont besoin.

L'essentiel est de commencer. Aussi nous faisons une proposition, sachant qu'elle ne règle pas tout, mais qu'elle pourrait contribuer à engager le processus. Cette proposition est celle d'un *contrat d'engagement* entre le jeune et l'entreprise. Trop souvent le courant ne passe plus entre les jeunes et les entreprises. Les premiers sont suspectés d'être instables, trop exigeants, peu au fait de leur valeur réelle au travail. Les secondes sont accusées de vouloir développer la précarité et la marginalisation, au détriment de l'insertion des jeunes. Or pour beaucoup de jeunes qui n'ont pas les diplômes suffisants, l'insertion ne peut passer que par le rétablissement de la confiance.

DANS ce contrat, chacun ne gagne que s'il respecte ses engagements : le jeune de travailler et de s'insérer progressivement et utilement dans le collectif de travail de l'entreprise ; l'entreprise de faire ce qu'elle peut pour former le jeune et lui assurer les conditions d'une insertion durable. Ce contrat est *a priori* souple. A l'image des différentes formules actuelles à qui il pourrait offrir un cadre unificateur, il devrait être obligatoirement combiné avec une formation en cours d'emploi dont le contenu correspondrait aux besoins de l'entreprise. L'essentiel est de créer un climat de « coengagement ». Ce contrat repose sur la constitution d'un fonds salarial différé. L'entreprise embauche le jeune, par exemple à 50 % du SMIC, et constitue avec un pour*centage significatif du SMIC (qui pourrait* être de 25 % à 30 %) une provision en franchise d'impôt qui alimente le fonds salarial. L'Etat fournit sa quote-part en exonérant cette embauche des charges sociales. Au bout de six mois, on fait le point sur la façon dont chacun a « investi » dans la relation.

– Soit le jeune n'est plus dans l'entreprise : la provision est perdue pour le jeune et pour l'entreprise, mais non pour la collectivité. L'entreprise reverse à celle-ci la provision sous la forme, par exemple, d'une contribution supplémentaire à la taxe d'apprentissage.

– Soit l'engagement a tenu de part et d'autre : le jeune et l'entreprise peuvent commencer à retirer les fruits de leurs investissements en travail et en formation. Le jeune passe à 75 % du SMIC, augmentation financée par le fonds salarial constitué. L'intérêt de l'entreprise réside en ce qu'elle bénéficie maintenant d'un salarié mieux formé dont la productivité devrait être dans cette période supérieure à la rémunération.

Une partie des 25 % et des charges sociales peut continuer à venir alimenter le fonds salarial pendant cette période. Au bout de deux ans, ce fonds salarial permet de financer le passage du jeune au salaire qui, dans l'entreprise, est normal pour l'emploi où il est. Si ce jeune est parti entre six mois et deux ans, il pourrait être convenu, là encore, qu'une partie au moins du fonds salarial soit reversée à la collectivité pour marquer l'échec final des engagements pris.

Au bout des deux ans, l'entreprise aurait ainsi économisé du côté du travail, hors charges sociales, l'équivalent de 7,5 mois de SMIC par jeune embauché. En même temps, le fonds salarial lui procure une aisance appréciable de trésorerie qui réduirait ses charges financières de l'ordre de un ou deux mois de SMIC par jeune. Cela ne peut que favoriser sa modernisation, tout en l'orientant vers l'emploi. Pour le jeune, ce fonds salarial garantit le financement de sa carrière pendant ses premières années dans l'entreprise.

Voilà l'esquisse. Bien des points restent à préciser. Faut-il choisir comme couple de périodes six mois-deux ans ou trois mois-un an ? Cela dépend des métiers. Il faut exclure une logique de contrôle administratif, tout en protégeant des abus. Une tierce partie (prud'hommes, centres de formation professionnels ou locaux, ...) pourrait arbitrer et chercher une conciliation en cas de litige entre le jeune et l'entreprise.

Cette incitation à l'embauche des jeunes *pourrait* être la *première* composante d'une réforme plus vaste favorisant la mise en place de fonds salariaux susceptibles de contribuer au financement des retraites. Ceux-ci fourniraient des quasi-fonds propres favorisant l'autofinancement de l'entreprise à l'instar des fonds de retraite des entreprises allemandes. Laurent Fabius le suggérait. Certes ces institutions qui impliquent la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de sa main-d'œuvre ayant de l'ancienneté sont devenues étrangères aux mentalités et institutions françaises (1).

MAIS le système actuel, adapté à une économie en croissance, a prouvé ses effets pervers. Il incite les entreprises à gérer leur main-d'œuvre en cherchant sans cesse les sureffectifs dont elles pourraient se séparer en les mettant en préretraite. De ce fait, à la différence des Etats-Unis, aucune disposition ne garantit le retour des salariés dans l'entreprise en cas de reprise économique. Des fonds de retraite d'entreprise diminueraient les effets incitatifs à la réduction de la main-d'œuvre qu'exerce le système actuel : en réduisant ses effectifs, l'entreprise réduirait sa capacité d'autofinancement. Incitée à conserver sa main-d'œuvre expérimentée, l'entreprise ne pourrait-elle trouver parmi elle les tuteurs nécessaires pour les jeunes qu'elle aurait embauchés ?

▶ **Dorothée Rivaud-Danset et Robert Salais sont économistes.**

(1) Le système allemand de protection d'entreprise offre à l'employeur une très grande souplesse, en ce qui concerne tant les modalités de financement que les bénéficiaires. L'ouvrier qualifié et le cadre de la grande industrie sont les deux catégories dominantes. La modalité la plus répandue est celle dite des promesses de pension où l'entreprise est intégralement responsable du paiement de la retraite complémentaire qu'elle s'est engagée à verser au salarié ayant acquis dix ans d'ancienneté.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-65-11-11

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la préparation de la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703.

MARKETING

Lieu : Civaux (86). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 ou 2, école de commerce, IAE, BTS. Mission : actions de marketing et/ou opérations commerciales. 14275.

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : mars. Durée : 6 mois. Ind. : 5500 F brut. Profil : bac + 4/5, école de commerce, micro-informatique (micro, lotus, excel, word). Mission : assistant chef de produit sur une gamme. 14270.

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F + prime. Profil : bac + 3. Mission : lancement d'un produit de formation destiné aux responsables de formation. 14269.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : commercialisation d'un nouveau produit de marketing direct. 14266.

Lieu : Epinay-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F + prime. Profil : bac + 1/2. Mission : prospection sur fichier existant, prise de contact négociations, établissement de devis. 14262.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : conseil en ressources humaines (entretien et orientation). 13692

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école de commerce, micro-informatique et anglais. Mission : assistance des consultants en recrutement, missions d'approche directe de candidats, participation à la question de bases de données d'entreprises et de candidats. 13688.

COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Roissy. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil. : bac + 2, BTS commerce international, connaissances du secteur de la douane souhaitées. Mission : agent au service clientèle, accueillir et informer la clientèle en matière de transport douanier. 15772.

VENTE

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce, permis de conduire. Mission : prospecter et développer un segment de clientèle, identification des potentiels. 16078.

INFORMATIQUE

Lieu : Bayonne ou Irun. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : stage d'informatique au sein d'une société d'informatique et de télématique. 17044.

Lieu : Nanterre. Date : indéterminée. Durée : à définir. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2 mini. Mission : stage de découverte de l'informatique dans le milieu de l'entreprise, élaboration et mise au point de programmes informatiques en rapport avec une analyse détaillée des besoins. 17043.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école d'ingénieur, connaissance du Macintosh. Mission : définition et mise en place des programmes informatiques d'après un cahier des charges établi par le service comptabilité, écriture des programmes, mise en place d'un support technique destiné aux utilisateurs. 17042.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : 4 399 F. Profil : bac. Mission : réalisation de portraits en studios électroniques, études de méthodes de reportage, art du récit photographique. 18926.

Lieu : Paris. Durée : 4 mois. Ind. : 6 630 F mini. Profil : bac + 1/2. Mission : maîtriser la photographie, légender les photos, reportages professionnels, art du portrait, press-book. 18925.

Lieu : Bobigny. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : mise en place de programmation, gestion d'une salle de cinéma. 18924.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, TTX. Mission : participation à l'organisation de manifestations, à la revue de presse, à la rédaction de la lettre. 18923.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, communication, relations humaines. Mission : assister le responsable pour l'organisation d'événements sur le thème de l'innovation et l'organisation d'émissions de télévision. 18922.

PUBLICITÉ

Lieu : Poitiers (86). Date : immédiat. Durée : 15 jours minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini. Mission : participer à la création de campagnes publicitaires. 19676.

Lieu : Bayonne ou Irun. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + mini, publicité, arts graphiques. Mission : stages en publicité, thème à définir avec l'entreprise. 19675.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, commerce, expérience de la vente. Mission : chef de publicité, presse. 19673.

SECRÉTARIAT

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois ou +. Ind. : 1 620 F. Profil : bac, Word 4, Macintosh et/ou Word 5 PC et/ou Excel. Mission : secrétariat, standard de 8 lignes, frappe, courrier. 24014.

Lieu : Villepinte. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 600 F mini. Profil : bac + 1/2, bureautique. Mission : secrétariat, saisie de documents. 24013.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. Mission : bureautique, accueil, secrétariat. 24011.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2, Words sous Windows, anglais. Mission : secrétariat. 24995.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat, bureautique, goût pour l'informatique. Mission : au sein du département ressources humaines, tâches administratives liées au recrutement. 24963.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois à mi-temps. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, formation interne en TTX et bases de données. Mission : saisie et frappe sur logiciels Works sur Macintosh. 24952.

AUTRE

Lieu : R.P. Sud. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS, DUT pharmacie. Mission : mise au point de forme pharmaceutique, étude de stabilité et de conformité. 25160.

CESMA MBA : investissez pour enrichir votre carrière

Pour donner une nouvelle dimension à votre carrière et valoriser ainsi votre première compétence spécifique, le CESMA MBA vous permet de maîtriser l'ensemble des outils du management dans un contexte multiculturel.

MBA européen intensif en 1 an, bilingue (français-anglais), le CESMA MBA est réservé à des diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs, universitaires...) dotés d'un fort potentiel managérial, de préférence après une expérience professionnelle.

Pour obtenir des informations complémentaires ou le dossier de candidature ou participer aux prochaines sessions de sélection (tests et entretien), contactez :

Muriel CHAUMAT
CESMA MBA
23, av. Guy de Collongue
BP 174
69132 ECULLY CEDEX
FRANCE
Tél. : 72 . 20 . 25 . 30 .

Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

Le MBA du Groupe ESC Lyon

ÉCHOS

Solidarités urbaines

■ En présence d'un millier de participants, un colloque se tiendra le 23 janvier à l'UNESCO, sous le haut patronage du président de la *République, intitulé : « Villes : construire les solidarités »*. La manifestation est organisée par l'Association des maires des grandes villes de France, l'Association des maires ville et banlieue de France, le Fonds d'action sociale (FAS) pour les travailleurs immigrés et leurs familles, la Caisse des dépôts et l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM. Quatre thèmes seront étudiés au cours de cette journée : Que *se passe-t-il concrètement dans* les quartiers ? Comment mieux répondre à la demande sociale ? Comment conduire le changement ? Et demain ?

▶ **Secrétariat du colloque : 7, rue du Pasteur-Wagner, 75011 Paris. Tél. : (1) 48-06-51-91.**

Entretiens sans frontières

■ A l'initiative de l'Office des migrations internationales (OMI), se tiendront à Paris, le 23 janvier, les premiers Entretiens sans frontières, consacrés à la rencontre des institutionnels et des entreprises sur le thème de l'expatriation. Cette journée s'adresse à tous ceux qui veulent confronter expériences et points de vue avec les spécialistes de la mobilité internationale. Le CINDEX (Centre interentreprises de l'expatriation), qui rassemble quarante-deux sociétés françaises expatriant quatorze mille collaborateurs dans cent trente pays, a été associé au programme.

▶ **Entretiens sans frontières. Centre de conférences internationales, 19, avenue Kléber, 75016 Paris.**

XVe Semaine européenne

■ *Du 27 au 31 janvier*, l'Ecole centrale de Paris organise, avec ses étudiants, la XVe Semaine européenne. En provenance de vingt-neuf pays, trois cent cinquante étudiants étrangers participeront au programme. De nombreuses personnalités internationales s'exprimeront au cours des débats, dont Lothar De Maizière, président du conseil de l'ancienne RDA, et Anatoli Sobtchack, maire de Saint-Pétersbourg.

▶ **Ecole centrale de Paris, Grande-Voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry. Equipe organisatrice : Philippe Lamoise. Tél. : (1) 41-13-15-15.**

Une éthique des affaires

■ Sur le sujet de la sanction en éthique des affaires, le Cercle d'éthique des affaires organise, le 30 janvier, une conférence-débat. Au cours de cette manifestation, interviendront Alain Bertrand, directeur de la communication et de la qualité chez Sollac, Jacques Brouillet, directeur associé, conseil juridique en droit social de KPMG Fidal, Octave Gélinier, président d'honneur de la CEGOS, et Didier Pourquery, rédacteur en chef adjoint de *la Tribune de l'Expansion*. La conférence aura lieu de 18 h 30 à 20 h 30 à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC), 28, rue des Saints-Pères, à Paris.

▶ **Cercle d'éthique des affaires, ENPC, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : (1) 42-60-34-13.**

Emploi des cadres : toujours le déclin en novembre

■ Selon l'indicateur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), établi à partir de la publication d'offres dans les journaux, le marché de l'emploi des cadres est toujours en état de récession grave. Au mois de novembre, avec seulement 3 449 propositions de postes, le recul était de 48 % par rapport au même mois de l'an dernier, lui-même en baisse sensible sur la tendance du premier semestre de 1990. Sur douze mois, la chute s'évalue à 36 %. Toutes les fonctions sont *affectées, mais on note* un effondrement particulièrement sévère pour les ingénieurs de fabrication-production-chantiers, les hommes d'études-recherche-projets, les informaticiens et les cadres de la fonction personnel. Les postes commerciaux du tertiaire et de l'administration sont un peu moins touchés.

CONSULTANT EN RECRUTEMENT FINANCIER

PARIS — AGE 26-31 — EXCELLENT SALAIRE

Robert Walters Associates est le cabinet conseil leader européen en recrutement financier. Nous venons d'ouvrir notre premier bureau en France qui *complète notre réseau de filiales* existant au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays Bas - ce réseau nous permet d'offrir des solutions pan-européennes à nos clients internationaux.

Notre croissance est exceptionelle et peut être attribuée aux capacités et talents incomparables de nos consultants assistés par le support de techniques avancées en recrutement et l'usage de systèmes *informatiques sophistiqués.*

Le Bureau de Paris, composé d'une équipe de consultants expérimentés, assistera des sociétés françaises/multinationales implantées à Paris et sa région dans le recrutement de financiers se situant au niveau cadre. Nous recherchons maintenant un consultant qui sera affecté au développement de ce nouveau bureau.

Le profil idéal devra avoir acquis une expérience soit dans la finance/gestion ou dans le recrutement. Intelligent et motivé, le candidat retenu *sera capable de s'intégrer dans une* équipe de valeur productive et commerciale. L'anglais devra être parlé couramment biensûr.

Après une période d'adaptation à Londres, le candidat retenu sera responsable du développement d'un portfolio individuel de clients internationaux et sera encouragé à contribuer à de nouvelles initiatives de marketing et de croissance de notre société.

En échange, nous envisageons une structure rémunératrice *exceptionelle, un salaire* de base élevé, une voiture de service, une prime trimestrielle ainsi que différents bénéfices.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur Curriculum Vitae à Mr Andrew Chancellor à **Robert Walters Associates, 69 Boulevard Haussmann, 75008 Paris. (Tél: 49 24 08 20 Fax: 49 24 07 57)**

ROBERT WALTERS ASSOCIATES

LONDON WINDSOR BIRMINGHAM BRUXELLES AMSTERDAM PARIS

SECTEUR TERTIAIRE

CONTROLEUR DE GESTION OPERATIONNEL

Une entreprise du secteur tertiaire (4 sociétés, CA 400 MF), filiale d'un *groupe français de tout premier plan recherche son contrôleur de gestion.*

Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience en contrôle de gestion (ou en audit), rigoureux, dynamique, autonome, capable d'être reconnu comme un interlocuteur efficace et opérationnel.

Poste basé banlieue immédiate sud de Paris.

Ecrire sous réf. 4A 2328 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

MATIF S.A.

MATIF : Marché à Terme
leader en Europe.

Un marché international
Des technologies de pointe
Des projets ambitieux
Une culture d'entreprise
Une dynamique des carrières
Une politique de formation

Matif S.A. a trois fonctions principales :
- la gestion et l'organisation des transactions sur le parquet,
- la compensation des négociations,
- le contrôle de la régularité des opérations.

En 1991, avec un total de près de 37 millions de contrats traités pour l'année, le MATIF a bénéficié d'une *augmentation de son activité de 29 %.*

Dans ce contexte particulièrement dynamique, nous souhaitons remplacer notre

AUDITEUR INTERNE

récemment promu à des responsabilités plus larges

Vous interviendrez sur des missions très variées d'audit opérationnel touchant à l'ensemble des départements de notre société. Vos responsabilités couvrent l'analyse, le diagnostic des outils de contrôle. Votre démarche devra être à la fois détaillée sur le terrain, et synthétique dans les *recommandations que vous remettrez* à la Direction Générale.

A 27/30 ans, vous bénéficiez d'une formation Grande Ecole de Commerce ou équivalent ainsi que d'une expérience de 2 à 4 ans acquise en Cabinet d'audit, si possible anglo-saxon ou dans le service audit d'une grande entreprise.

Les possibilités d'évolution sont réelles.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence A/803 sur l'enveloppe à notre Conseil ORNICAR - 6, rue Halévy Place de l'Opéra - 75009 PARIS

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

OSMOSE

Le Monde du

Premier Emploi

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

(HEC, ESSEC, CENTRALE, MINES...)

Banque d'entreprises à vocation nationale et internationale, la BFCE recherche des Jeunes Diplômés de grandes écoles pour son

Inspection Générale

Au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes, directement rattachée au Président, vous vous formerez de manière approfondie aux techniques bancaires et à la gestion de l'ensemble de nos unités en participant activement à des missions d'inspection de plusieurs semaines, tant en France qu'à l'étranger.

Cette expérience, alliée à vos qualités d'analyse et de synthèse, à vos excellentes capacités rédactionnelles et à votre très bonne maîtrise de l'anglais, vous permettra de prendre rapidement la responsabilité de ces missions.

Par la suite, les compétences acquises à l'Inspection Générale vous ouvriront des opportunités de carrière diversifiées au sein d'autres Directions de la BFCE.

Si la perspective de rejoindre notre *banque vous séduit, merci* d'adresser votre lettre de candidature avec CV sous réf. JD/INSP à la BFCE - Direction des Ressources Humaines - 21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

BFCE Banque Française du Commerce Extérieur

Organisation et Publicité

ETABLISSEMENT FINANCIER
DE TOUTE PREMIERE IMPORTANCE

Contrôleur activités de marché

Vous rejoignez, au sein du département "Investissements et marchés", le secteur du contrôle des risques et des résultats des activités de marché (boursiers et financiers), secteur en cours de fort développement.

Sous l'autorité du responsable du contrôle, vous êtes chargé, dans un premier temps, de poursuivre le développement d'un système de calcul de risques (de taux et de change) mis en place dans la filiale américaine, et d'installer une version adaptée de ce système dans la nouvelle filiale allemande.

Puis, tout en assurant la maintenance de ces systèmes, vous prenez en charge le contrôle d'un domaine d'activités.

Pour ce poste aux contacts variés, nous souhaitons recruter un jeune ingénieur diplômé de grande école, ayant une bonne connaissance des instruments financiers (stage ou 1re expérience), utilisateur informatique averti.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, et prétentions) sous réf. 587 à MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion et des Finances

Grand groupe industriel à vocation internationale recherche pour l'une de ses unités de production située en

BOURGOGNE

Contrôleur de gestion

Directement rattaché au Directeur Général de l'unité, il aura les responsabilités suivantes :
- Elaboration des budgets et suivi de réalisation en collaboration étroite avec la fonction comptable.
- Prix de revient réels et prévisionnels.
- Reporting mensuel en adéquation avec les normes du groupe.
- Tableaux de bord internes et audits de procédures.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous possédez une expérience significative d'au moins 3 ans en comptabilité analytique et en contrôle de gestion et vous êtes attiré par le milieu industriel de la mécanique avancée et de la production d'équipement.

Merci d'adresser, sous réf. 28814, votre dossier (CV, lettre manuscrite et prétentions) à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris.

FRANCE TELECOM — UN AVENIR D'AVANCE

Nous sommes l'un des cinq premiers groupes mondiaux de télécommunications (CA 115 Mds de F, 165 000 personnes).

La Direction du Système d'Information crée son pôle de Contrôle de Gestion (budget annuel de plusieurs milliards de francs). Dans ce cadre, nous recherchons :

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de notre Département Contrôle de Gestion, vous assurez les missions liées à la fonction : mise en place de tableaux de bord, optimisation des outils de gestion et de contrôle budgétaire, analyse des écarts, proposition d'actions correctrices...

A 30 ans environ, Bac + 5 (école de commerce ou de gestion), vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans en contrôle de gestion, acquise si possible dans les services et dans un environnement informatisé.

La dimension de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Le poste est basé à **Saint-Quentin-en-Yvelines (78).**

Merci d'adresser, sous réf. GES, lettre manuscrite, CV et prétentions à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

DEMACHY WORMS & CIE

BANQUES D'AFFAIRES, filiale du groupe financier et industriel, *recherche un(e)*

ACTUAIRE DE SALL[redacted]ARCHES

Rattaché au Directeur des gestions de taux, au sein de l'équipe de gestion de taux d'intérêt. Ce poste est opérationnel, ce n'est pas un poste d'étude.

Mission :

- ☐ assurer :
  - la mise en place des outils informatiques et d'analyse technique portant sur l'analyse des risques de taux des portefeuilles et leur combinaison aux risques de marché,
  - le suivi technique des risques d'arbitrage,
  - l'analyse des performances ;
- ☐ réaliser des simulations de produits financiers pour l'élaboration de nouvelles stratégies de gestion ;
- ☐ assurer la création de logiciel de suivi de marché.

Profil souhaité :

- ☐ formation du **type DESS** - 3ème cycle d'option Finance, maîtrisant les techniques actuarielles des produits de taux d'intérêt ;
- ☐ goût marqué pour l'analyse, la synthèse et la construction, tourné vers la pratique de l'informatique ; une bonne connaissance des produits financiers déjà existants est requise.

Une première expérience est nécessaire.

Le poste est basé à Paris 1er. Les candidatures (lettre man., CV, photo et prétentions) seront adressées à la Direction des Relations Humaines, **DEMACHY WORMS & CIE** 223 rue Saint Honoré 75001 PARIS.

PUBLIVAL

---

de : Thomas le Carpentier - Réf. : TCM 643 (à rappeler)

à : un contrôleur de gestion de 30-35 ans avec, si possible, une double formation (ingénieur ou statistiques et ESC....) et l'expérience de la logistique à un niveau international, désireux de rejoindre un poste "terrain" dans un univers complexe où ses qualités intellectuelles et humaines trouveront à s'épanouir.

obj : CONTROLEUR DE GESTION "LOGISTIQUE"
PARIS - 330 KF +

Un grand groupe de distribution international, leader dans son domaine, cherche le contrôleur de sa division "logistique". Celui-ci aura à accompagner la mise en place de la nouvelle organisation. Opérationnel, mais aussi homme d'écoute et d'analyse, il saura s'intégrer à l'équipe logistique (640 personnes) et adapter le reporting et les études à ses besoins (coûts, qualité de service...). En outre, il suivra les investissements et effectuera les comparaisons avec les systèmes existant à l'extérieur.

CONTESSE

DEPARTEMENT FINANCE
5, Avenue Erlanger 75016 Paris - Tél : 45 20 31 00 - Fax : 45 20 30 36

AFFIRMEZ VOTRE CONNAISSANCE DES MARCHES FINANCIERS

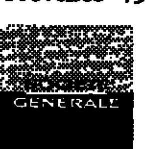
Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (BAC + 4/5), vous avez acquis, à 25/30 ans, une première expérience des marchés financiers.

Nous vous proposons d'enrichir cette expérience en rejoignant l'une de nos filiales, rattachée à notre Direction des Marchés, spécialisée dans la formation destinée principalement à nos différentes divisions en France et à l'étranger.

Au sein d'une petite structure, jeune et autonome, vous serez plus particulièrement chargé d'assurer la mise en place et l'animation des modules de formation et participerez également à la logistique de ce service.

En contact permanent avec des interlocuteurs de haut niveau, cette mission vous permettra d'acquérir une connaissance très complète de produits financiers pointus.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. FOR/SM à Sylvie MARAIS - Société Générale - Service du Recrutement 59, rue de Provence - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA — OPCM Membre de la chambre syndicale des conseils en recrutement

---

HEC, ESSEC, ESCP, INGENIEUR+MBA...

Notre société (près de 1 milliard de CA, 600 personnes), filiale d'un groupe international, produit des biens de grande consommation qu'elle commercialise en G.M.S.
Le développement d'une nouvelle politique commerciale s'appuiera sur une Direction Financière très opérationnelle. Nous recherchons donc un

Finance Manager Marketing/Ventes

Rattaché au Directeur Financier et avec une équipe de 10 collaborateurs, vous serez responsable de la comptabilité clients, du contrôle de gestion des activités ventes et marketing, des prévisions financières de la société.
Vous aurez donc un rôle important dans l'évolution de la stratégie commerciale.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez à 30-35 ans une expérience significative de l'industrie dans un contexte international, si possible une bonne connaissance des méthodes commerciales de la grande distribution, une réelle pratique de l'anglais.

Poste basé en **VAL de LOIRE.**

Pour un premier contact, merci d'écrire (CV, salaire actuel) sous réf. 1122 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées, 75008 PARIS.

GROUPE USINE NOUVELLE
Filiale presse du Groupe CEP COMMUNICATION

recherche

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

POUR SON ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Sous la responsabilité du Responsable Financier de la société, et en relation étroite avec notre autre contrôleur de gestion et nos services comptables, vous aurez en charge l'élaboration du reporting mensuel des activités de cet établissement, la réalisation du budget annuel et ses réactualisations.

- Vous développerez et mettrez en valeur les outils de gestion adéquats à nos suivis.
- Votre sens du contact et votre dynamisme faciliteront vos relations quotidiennes avec des équipes très diversifiées.
- Vous avez valorisé votre formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, ESCAE, DAUPHINE, autres) par une expérience similaire d'environ 3 ans et vous disposez de connaissances approfondies des tableurs LOTUS, IMPRESS, des macrocommandes et des graphiques.

Envoyer lettre + C.V. + photo à Patricia Berthomier



GROUPE USINE NOUVELLE

59, rue du Rocher, 75008 PARIS.

N°1 EN FRANCE ET EN EUROPE

Notre société, filiale d'un Groupe anglo-saxon côté à Londres, distribue des biens d'équipement de haute technologie.
Nous créons, auprès de notre Directeur Général Européen, la fonction de

EUROPEAN CONTROLLER

Assisté d'une équipe de 8 collaborateurs, coiffant l'ensemble des responsabilités administratives et financières pour la France, vous aurez pour première mission de consolider nos systèmes d'information et de gestion (contexte de forte croissance : 40 MF à 120 MF en 5 ans), puis vous interviendrez progressivement sur l'ensemble des sociétés Européennes et serez associé à nos projets d'acquisition.

30/35 ans, de formation supérieure, excellent technicien, nous recherchons avant tout un manager rigoureux et créatif, sachant prendre des décisions et les faire appliquer. Votre connaissance de l'environnement anglo-saxon, votre esprit d'équipe et votre potentiel faciliteront votre intégration, puis votre évolution au sein du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions sous la référence C335 M à ERNST & YOUNG Conseil, 51 Rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

ORC DESSEIN

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

Leader mondial dans le domaine des produits de prestige, nous renforçons le Contrôle de Gestion de notre holding en créant un poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein du service Contrôle de Gestion Groupe, vous aurez pour première mission de participer à la **mise en place du nouveau système d'information de gestion** pour l'ensemble de nos activités. Vous aurez, en parallèle, la charge de l'amélioration des procédures de gestion qui sont appliquées dans le Groupe.

Dans un deuxième temps, vous élargirez votre fonction en réalisant des missions plus classiques de contrôle de gestion. Ultérieurement, votre réussite à ce poste vous permettra d'évoluer vers d'autres fonctions au sein du Groupe.

Pour assurer avec succès cette fonction, vous avez aujourd'hui une bonne expérience de la mise en place de systèmes d'information de gestion. Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'ingénieurs, vous avez **une première expérience de trois ans environ acquise dans un cabinet de conseil en organisation, ou dans un poste de contrôle de gestion** au sein d'un groupe international. Vous avez bien sûr une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil **J. Lancrenon, CLP Associés, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris, sous réf. 234MO.**

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36-15 LM

هكذا من الأصل

Importante banque régionale
recherche son/sa

Responsable du Contrôle de Gestion

Région Est

Outre les missions classiques du contrôle de gestion (cohérence et maîtrise de la gestion de la banque), vous aurez un rôle stratégique en matière d'évolution des systèmes d'information de gestion. Vous encadrez une équipe de 4 collaborateurs.

Agé(e) d'environ 30/35 ans, de formation supérieure comptable et financière ou scientifique (impérativement Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum, acquise dans une Direction Comptable de banque ou d'établissement financier, ou au sein d'un grand cabinet d'Audit.

Vos qualités personnelles alliées à votre fort potentiel d'évolution vous permettront de relever ce challenge et de progresser rapidement au sein de notre banque.

Contactez **Pascal Bohu** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS sous réf.PB7688MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LBW.



c'est votre expertise qui nous intéresse.

GROUPE FRAMATOME, 14 800 PERSONNES, CA : 13,5 MILLIARDS DE F, 4 POLES D'ACTIVITÉ : NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE, MÉCANIQUE, INFORMATIQUE AU SERVICE DES INDUSTRIES NUCLÉAIRE, SPATIALE, AUTOMOBILE, PÉTROLIERE, AGRO-ALIMENTAIRE...

Economiste industriel

Au sein de la Direction de la Stratégie, vous êtes chargé(e) d'assurer la veille de l'environnement économique d'ensemble de nos activités.

Vous mettez en place les outils d'analyse et procédez à toutes les études nécessaires afin de fournir aux différentes unités du groupe les données relatives à leur environnement.

Agé(e) de 30 à 35 ans, vous êtes de formation supérieure (3e cycle Economie, IEP...). Votre expérience d'au moins cinq ans dans cette fonction au sein d'un grand groupe ou d'un cabinet spécialisé vous a donné une connaissance du milieu industriel indispensable à ce poste. Vous parlez couramment l'anglais, une bonne pratique de l'allemand serait un plus.

Poste basé à Paris La Défense.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) *sous réf EI/M2101 à Béatrice Bernoud, Département Recrutement* et Gestion Prévisionnelle.Groupe Framatome, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.



Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM



Whirlpool, c'est l'histoire d'une grande réussite. Premier groupe mondial d'électroménager, l'univers Whirlpool est un monde d'audace, de défis, de créativité et d'innovation technologique. Ce monde peut aujourd'hui être le vôtre ! Participer à notre développement, choisir un groupe capable de favoriser vos initiatives, de pousser votre créativité, de récompenser vos compétences et de mener à bien votre évolution, c'est ce que nous vous proposons aujourd'hui.

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de l'équipe Contrôle de Gestion de Whirlpool France (2,5 Mds de F de CA en 1991), rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous assurez la gestion d'une de nos marques et d'une famille de produits.

Vous avez pour missions principales : le budget et le plan stratégique, les reportings mensuels, les tableaux de bord.

Vous proposez les mesures correctives nécessaires et suivez l'application des décisions prises.

De formation ESC, Dauphine ou équivalent, débutant ou avec une première expérience, vous maîtrisez l'anglais et l'outil informatique (tableurs).

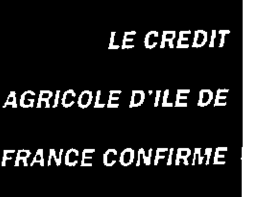
Entrez dans le monde Whirlpool en adressant votre candidature à Michel Crouzet, Département Ressources Humaines, 2 rue Benoît-Malon, BP 300, 92156 Suresnes Cedex.



N°1 MONDIAL DE L'ELECTROMENAGER

MEDIA-SYSTEM

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.



LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 264 AGENCES, 3 000 COLLABORATEURS.

Avec plus de 120 personnes, 4 centres d'affaires, 4 secteurs grandes entreprises et l'international, notre direction des entreprises en forte croissance, renforce sa structure interne en créant la fonction de

RESPONSABLE DES RISQUES

ILE DE FRANCE

Dans ce contexte, vous prendrez en charge le suivi des autorisations, l'examen des dossiers importants, le précontentieux, l'étude et la mise en place des procédures, l'animation de groupes de travail... A l'écoute du terrain, vous proposerez les améliorations à apporter.

De formation supérieure, vous avez une expérience de 10 ans minimum dans le financement des entreprises comme chargé d'affaires ou exploitant, complétée idéalement par quelques années dans l'étude et le suivi des risques. Charisme et compétences alliés à un bon sens relationnel et des qualités de diplomatie vous permettront de réussir et d'évoluer dans notre groupe.



Merci d'adresser lettre, CV et photo, sous référence 4/800 à Bernard Julhiet Ressources Humaines, 79/83, rue Baudin, 92309 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

NC communication

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN

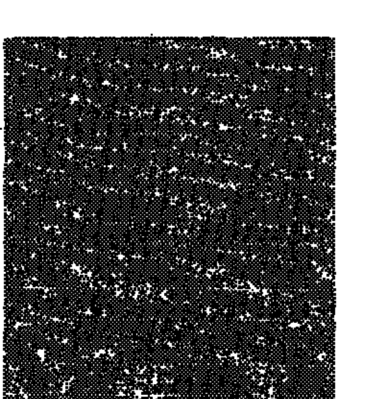
analyste financier

Au sein de la direction des marchés Actions et Produits Dérivés, vous rejoignez le bureau d'analyse financière : une équipe jeune et très professionnelle (12 personnes couvrant l'ensemble des secteurs économiques).

Responsable d'un secteur d'activité, vous prenez en charge l'ensemble des études (de valeurs et de secteur) nécessaires aux décisions d'investissement (publications, comités d'investissement, recommandations aux "gestions" via les commerciaux de la table). Vous bénéficiez d'outils informatiques très performants.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un analyste diplômé de la SFAF si possible, riche d'une expérience d'au moins 2 ans de la fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous référence 608 à **MEDIAPA** - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.



Créé aux Etats-Unis il y a 9 ans, BORLAND est le troisième éditeur mondial de logiciels, présent dans les principaux pays d'Europe Occidentale.

BORLAND EUROPE a été créé il y a 18 mois pour installer un centre technologique européen et pour "explorer" tous les nouveaux marchés et notamment ceux de l'Europe Centrale, la Russie et le Moyen-Orient. Très rapidement, BORLAND est devenu leader dans plusieurs pays avec, par exemple, plus de 50% du marché en Russie et en Tchécoslovaquie. Ces succès justifient de structurer véritablement BORLAND EUROPE qui va recruter près de 20 cadres dans les prochains mois, et souhaite d'abord intégrer son futur

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

BORLAND *EUROPE*

VOTRE PROFIL : de formation ESC ou DESS, après une première expérience dans un cabinet anglo-saxon, vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la filiale française d'une entreprise américaine. Le reporting n'a plus de secret pour vous et vous pratiquez, bien sûr, couramment l'anglais.

VOTRE MISSION : vous reportez directement au Président et assurez avec une équipe de 4 personnes :
- le reporting aux Etats-Unis
- la mise en place d'une comptabilité analytique
- la mise en place d'un système informatique de commande.

La taille actuelle de BORLAND EUROPE vous conduira également à des missions aussi variées que les prévisions budgétaires, l'analyse des ventes, la mise en place des contrats distributeurs, l'accueil en France des collaborateurs américains.

Enfin, vous devrez être très autonome et idéalement avoir déjà connu l'ambiance d'une entreprise à forte croissance pour réussir avec nous.

Merci d'adresser rapidement votre candidature, sous réf. BOR à, Alliance RH, 6 rue Valiton 92110 CLICHY, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion et des Finances

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

RESPONSABLE D'UN DE NOS DÉPARTEMENTS

Importante société de crédit, notre développement nous conduit aujourd'hui à recruter un Comptable Expérimenté.

Dans un premier temps, vous évoluerez au sein de notre Direction Financière et Comptable pour une bonne connaissance de l'entreprise.

Une immersion dans nos services qui débouchera très rapidement sur la responsabilité opérationnelle d'un département de plus de 20 personnes.

Titulaire d'un **DECS**, vous justifiez déjà d'une solide expérience en entreprise (5 ans au moins).

Ce poste fera appel à des connaissances fiscales et à de réelles compétences dans le management d'une équipe.

Véritable praticien, vous êtes un homme de terrain, concret et décideur. Vos qualités de dynamisme, d'autonomie et de rigueur vous feront réussir à ce poste d'envergure.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) sous réf. 200 M à PARCOURS - 2 rue du Bouloi - 75001 PARIS.

Jeune chargé (e) d'études

Jeune chargé(e) d'études

Service concessions

Nous sommes un groupe major de la construction et à ce titre, nous étudions et mettons en œuvre notamment des montages financiers axés sur les revenus de projets importants dans le domaine des grandes infrastructures publiques en concession (autoroutes, ouvrages d'art, réseaux de transport, infrastructures portuaires...) en France et à l'étranger.

Vous êtes débutant(e), diplômé(e) d'une école supérieure de commerce (HEC, ESSEC, ESCP ou Sciences Po. Eco. Fi) ou de profil ingénieur avec une formation complémentaire en gestion.

Vous avez le goût des études et des questions financières, vous possédez les bases juridiques nécessaires à la compréhension des mécanismes de la concession (Droit des Affaires, Droit Public), vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et la micro-informatique.
La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Vous aimez le travail en équipe et faites preuve de disponibilité, de dynamisme et d'imagination.
De notre côté, nous vous transmettrons nos compétences de vrais professionnels et serons attentifs à votre évolution personnelle.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, sous référence 28822, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Jeune chargé(e) d'études

MEDIA-SYSTEM

AUDITEUR INTERNE

Paris. 250 KF+

Avec plus de 400 MF d'investissement et 2 milliards de CA, 32 filiales, une forte croissance, ce groupe coté en Bourse se développe dans la fabrication et la commercialisation de produits pour le bâtiment ainsi que la location de matériel de chantier où il est le N° 1 en France. Sa réussite tient avant tout à une stratégie d'implication forte des responsables opérationnels liée à une pédagogie ferme et vivante venant du holding ; l'audit est donc ici plus qu'une façon de contribuer au résultat : c'est un levier stratégique essentiel.

A ce titre, il est associé à l'équipe de direction du holding. Bras droit du directeur de l'audit, il contrôle les procédures administratives, comptables et financières de filiales, rassemble et normalise leurs budgets, participe aux audits d'acquisition et à la consolidation des comptes, manage les deux comptables et les deux secrétaires de son service.

Vous avez 28 ans, vous êtes autonome, enthousiaste, pugnace, convaincant, avec votre formation (ESC ou équivalent), vos connaissances comptables (niveau DECF) et votre première expérience terrain, vous vous êtes reconnu dans ce poste d'avenir : pour en parler, René CASIMIR, directeur AWV, est votre contact personnel et confidentiel : appelez-le maintenant au : (1) 47-20-06-50 ou écrivez-lui : (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste-Vacquerie, 75116 PARIS.

AWV
Ressources Humaines

RESPONSABLE AD[illegible] COMPTABILITÉ et CONTR[illegible] Lille

Notre entreprise réalise un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs et emploie 10.000 personnes.

Nos activités se consolident régulièrement et leur développement constant favorise les évolutions de carrières et les promotions internes.

Dans ce contexte, nous offrons le poste de

RESPONSABLE ADJOINT COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION

Diplômé d'une ESC ou de l'Université, titulaire d'un DECS, vous justifiez d'une solide expérience comptable en cabinet et en entreprise.

Véritable Adjoint du Directeur de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion de la compagnie, vous managerez l'équipe comptable du service et assurerez l'animation et la coordination de l'ensemble des filiales et des centres régionaux. En relation avec les responsables administratifs et financiers des centres, vous serez responsable du contrôle de gestion, de la consolidation et de l'application des procédures mises en place.

Au-delà de vos compétences techniques, vos qualités relationnelles affirmées vous permettront d'être un interlocuteur efficace et apprécié à tous les niveaux de l'entreprise.

Votre fort potentiel s'exprimera pleinement dans un contexte de larges délégations et vous permettra d'évoluer vers de plus grandes responsabilités.

Nous avons confié ce recrutement à CÉGÉ SEARCH. Claude J. GREVAZ traitera les candidatures avec toute la confidentialité requise.

Merci d'envoyer votre dossier sous réf. CG/C 301 à CÉGÉ SEARCH - 79, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.



SEARCH & MANAGEMENT DEVELOPMENT

PARIS - LYON - NANCY

Organisation et Publicité

CONTROLEUR DE GESTION

Révélons ensemble la qualité de nos compétences

Guerbet, la découverte de nouvelles molécules au service de l'homme. Nos produits de contraste pour l'imagerie diagnostique, issus d'une recherche chimique et pharmaceutique couronnée en 1990 par le prix Galien, connaissent un succès en France et dans le Monde. Si notre activité est dédiée à l'homme, il en va de m^me de nos valeurs d'entreprise. Guerbet cultive la transparence qui unit les compétences de plus de 1000 personnes dans le Monde.

Pour le site industriel d'Aulnay s/Bois, aujourd'hui, nous recherchons pour la **Direction Générale de notre activité chimie**

Un Contrôleur de Gestion

De formation de base Gestion-Finances (HEC, ESSEC, Sciences Po, Dauphine), ou en Université (type DESS) vous possédez une expérience réussie dans une fonction similaire.

En liaison avec le **Contrôleur de Gestion Central du Groupe,** nous vous proposons de définir et faire vivre un système d'informations indispensables aux prises de décisions et aux orientations stratégiques de gestion de notre Direction Générale et de nos responsables opérationnels. Parallèlement vous veillerez à optimiser la gestion et vous assurerez la réalisation des études.

Doté d'un esprit de synthèse, rigoureux et méthodique, vos aptitudes au dialogue et à la communication vous permettront de motiver une équipe et d'assurer efficacement l'interface avec la Direction Financière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) sous réf. **AU JCH9202** à : **GUERBET Etablissement d'Aulnay** - BP 15 - 93601 AULNAY SOUS BOIS Cedex.

Guerbet

La volonté de ne dépasser

OBC

TOURS

Responsable service de gestion

ORGANISME NATIONAL PRESTATAIRE DE SERVICES, en fort développement,5 milliards d'encaissement, 400000 affiliés, 85000 entreprises - dont le siège est à Paris, recherche pour TOURS **le Responsable d'un service de Gestion Régional** de plus de 30 personnes recouvrant 11 départements (CENTRE LOIRE).

Il aura pour responsabilités :
- **l'animation** des équipes,
- **la gestion** administrative (très informatisée),
- **les relations** avec le réseau commercial, les entreprises adhérentes, les antennes régionales.

Ce poste s'adresse à un CADRE de formation ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE, DROIT, SCIENCES ECONOMIQUES, GESTION (niveau DEA), 30 ans minimum, ayant une solide expérience (4 ans environ) **d'animation des hommes** et de **gestion administrative informatisée.**

Compte-tenu du développement de cet organisme, des perspectives vers des responsabilités plus larges sont envisageables.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1337

INTERCARRIERES
5,rue du Helder - 75009 Paris

CHEF DE SERVICE



EN PRISE DIRECTE AVEC LE DIRECTEUR FINANCIER, VOUS ASSUREZ L'ENCADREMENT ET L'ANIMATION DES ÉQUIPES DES SECTIONS TRÉSORERIE, COMMUNICATION ET ETUDES FINANCIERES.

DIPLÔMÉ D'UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GESTION OU D'UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS COMPLÉTÉE PAR UN 3E CYCLE DE GESTION, VOUS POSSÉDEZ UNE EXPÉRIENCE DE 7 ANS AU MOINS DANS UN CABINET D'AUDIT OU DANS L'UN DES DOMAINES DONT VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ.

LA RIGUEUR DE VOS ANALYSES ALLIÉE À VOTRE SENS DES CONTACTS ET VOTRE ESPRIT D'ÉQUIPE SONT LES ATOUTS INDISPENSABLES POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE MISSION.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE ET CONNAISSANCE DE L'ALLEMAND APPRÉCIÉE.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UN GROUPE AUX PERFORMANCES RECONNUES ET DONNER UN ÉLAN QUALITATIF À VOTRE CARRIERE, MERCI D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (LETTRE, CV ET PHOTO), SOUS RÉF. LM21, À TF1 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SERVICE DU RECRUTEMENT 17, RUE DE L'ARRIVÉE 75737 PARIS CEDEX 15.



MEDIAPA

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
Secteur des services

Paris - Recrutement de cadres et dirigeants, gestion des carrières et des rémunérations, audits sociaux, évaluation de potentiels, formation au management, tels sont les principaux aspects des missions de conseil en ressources humaines de PA Consulting Group, société internationale de conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays). Si votre expérience se situe dans l'un des domaines cités, et si vous souhaitez élargir votre champ de compétences en tant que consultant confirmé, vous serez intégré au sein d'équipes pluridisciplinaires, contribuerez activement à promouvoir nos activités auprès de nos clients (assurances, banque, service public, sociétés du tertiaire...) et prendrez en charge les aspects opérationnels relevant de votre propre expertise. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années dans une entreprise du tertiaire ou en cabinet conseil. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Ecrire à Marc de SOUZA, en précisant votre projet professionnel et la référence A/064M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT
Secteur industrie

Paris - Comptant parmi les leaders internationaux du conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays), PA Consulting Group poursuit en France le développement de ses activités de conseil en ressources humaines et en management. La nature de nos interventions en ressources humaines - recherche de cadres et dirigeants, gestion des carrières et des rémunérations, audits sociaux - vous permettra de valoriser votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque mission exige une approche spécifique. Intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous contribuerez activement à développer et à promouvoir ces activités auprès d'entreprises industrielles, en même temps que vous prendrez en charge les aspects opérationnels relevant de votre propre expertise. A terme, vous participerez également au développement de nos activités de conseil en management (management par la qualité totale, formation au management, communication corporate). Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années en entreprise ou en cabinet conseil. Ecrire à Blaise AUBRY, en précisant la référence A/065M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex Tél. 40.88.79.58.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde



Le Monde du Premier Emploi
Le Monde des Cadres
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde de la Fonction Commerciale

Le Monde INITIATIVES
mardi daté mercredi

Le Monde INITIATIVES

chef de l'administration du personnel

L'EUROPE LES HOMMES ET L'ESPACE



L'ESTEC, LE CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE SPATIALES DE L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE SITUÉ À NOORDWIJK PRÈS D'AMSTERDAM ET LA HAYE (PAYS-BAS), EMPLOIE 1200 PERSONNES. UN POSTE ÉTANT À POURVOIR À LA DIVISION DU PERSONNEL, LES CANDIDATS (HOMMES ET FEMMES) PRÉSENTANT LES QUALIFICATIONS REQUISES SONT INVITÉS À SE FAIRE CONNAÎTRE.

Le candidat retenu aura de 5 à 10 ans d'expérience de l'administration du personnel et des systèmes informatisés s'y rapportant. Il devra faire preuve de capacités à diriger une équipe et avoir le sens de la communication. Un diplôme universitaire dans une discipline apparentée est exigé pour ce poste.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais ou du français ainsi qu'une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues.

Les conditions d'emploi sont celles des Organisations Internationales et comprennent prestations familiales, indemnités d'expatriation et d'installation, système de sécurité sociale et régime de pensions.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français et de la référence de cette annonce, doivent être adressées au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1, 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas).



AGENCE MAILLE



LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

recrute par voie de contrat pour sa Direction des Interventions Sanitaires et Sociales

UN CHARGÉ DE COMMUNICATION

COMMUNICATION INTERNE :
- Dynamiser l'ensemble des flux de la communication interne (descendants, ascendants, transversaux),
- Améliorer l'accueil et l'information des usagers,
- Concevoir, mettre en place, améliorer les documents d'information,
- Diversifier les supports d'information,
- Assurer l'assistance fonctionnelle aux services pour leurs actions de communication interne en touchant aux relations avec les usagers.

COMMUNICATION EXTERNE :
- Liaisons avec le service « Communication » pour la communication externe,
- Tâches matérielles, dont le service ne peut se charger.

PROFIL :
- Agent de catégorie A,
- Formation en Techniques de Communication,
- Qualités relationnelles,
- Sens de l'organisation et de la synthèse.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature, avec CV détaillé et photographie, à :

Monsieur le Président du Conseil Général de Loire-Atlantique
Direction des Ressources Humaines et de la Logistique
Service Développement des Ressources Humaines
HOTEL DU DEPARTEMENT, 3, quai Ceineray, 44041 NANTES CEDEX
(avant le 31 janvier 1992).

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Un des tout premiers Cabinets Internationaux de *Conseil en Stratégie et en Développement des* organisations, évoluant essentiellement dans les secteurs liés à la Haute Technologie (Télécommunication, Réseaux, Ingénierie des Systèmes d'Information...), décide de redéployer ses moyens Humains et Techniques dans la région de Lyon. Pour ce faire, il recherche un Directeur d'Agence : celui-ci bénéficie d'une totale autonomie en matière de développement commercial, production et gestion financière.
Ce poste conviendrait à un consultant Senior ayant déjà une expérience de Conseil dans la fonction Personnel (Recrutement, Formation, Gestion de l'Emploi, Audit social...) *motivé par la direction et* l'animation d'une unité opérationnelle décentralisée, déjà existante, et centrée sur le Conseil en Recherche des Cadres et la Gestion des Ressources Humaines.
Les entretiens préliminaires auront lieu à Lyon ou à Paris selon l'origine des candidatures.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 91321, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Développer la fonction recrutement

Nous sommes une société du secteur tertiaire, numéro un français *dans notre domaine et parmi les premiers mondiaux, bénéficiant d'une* forte notoriété sur son marché. Nous recherchons un professionnel du recrutement qui développera la fonction auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Vous prendrez en charge l'ensemble des recrutements de la société (cadres et non cadres) et vous mettrez au point les outils nécessaires à une gestion efficace et à une vision prévisionnelle de votre activité. A la manière d'un consultant interne, vous développerez des liens réguliers avec les responsables des départements opérationnels, que vous *conseillerez dans leurs choix. Vous proposerez et développerez* des moyens à mettre en œuvre pour susciter des candidatures externes : campagnes institutionnelles, relations avec les Ecoles et Universités, gestion des candidatures spontanées, etc.

A trente ans environ, vous avez acquis une bonne maturité dans ce domaine, de préférence en entreprise et vous possédez une formation supérieure généraliste (ESC, Sciences Po...). Votre capacité à proposer et entreprendre, vos qualités relationnelles et votre sens du service seront des atouts pour réussir ce challenge et, par la suite, élargir vos responsabilités. Une excellente pratique de l'anglais facilitera votre évolution.

Notre conseil, Nicole Marichez, étudiera très confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/234, à Linden, 20 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

Importante compagnie d'assurances
en fort développement,
recherche un

Fiscaliste *de haut niveau*

dominante gestion de patrimoine

Paris

Travaillant en parfaite synergie avec les actuaires, les gérants et d'autres spécialistes du groupe, vous participerez, le plus en amont possible, à l'optimisation des activités de gestion et traiterez les dossiers de nouveaux produits et d'ingénierie financière.

Vous prendrez également en charge la réalisation de consultations d'ordre fiscal pour le groupe.

Agé de 35 ans environ, de formation fiscale supérieure (DESS, ENI ...), vous avez acquis une expérience de plusieurs années dans le conseil financier et/ou bancaire, comportant une connaissance approfondie des produits financiers.

Des connaissances de fiscalité internationale seront un atout supplémentaire.

Contactez **Liz Salter** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV+ lettre manuscrite + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris sous la référence LS7686MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LJW.

L'OUVERTURE DU CONSEIL
LA RIGUEUR DE L'EXPERT

Notre Groupe, l'un des leaders français dans sa branche, fédère au sein de ses filiales une grande diversité de métiers et de réalités économiques et sociales. Cette diversité donne toute sa richesse au poste pour lequel nous recherchons un

JURISTE DROIT SOCIAL

Rattaché au DRH du Groupe, il jouera un rôle de consultant interne sur des problèmes et auprès d'interlocuteurs très variés qui lui demanderont ouverture, mobilité et organisation. Sa crédibilité reposera sur sa capacité à exercer et développer son expertise juridique en prenant en compte la dimension économique et le contexte social des questions soulevées.

Avec une formation juridique de niveau DEA ou DESS et une première expérience de 2 ans environ ayant aiguisé vos compétences en droit social, nous vous proposons de vous affirmer dans un poste qui offre un bon observatoire de la fonction personnel et un tremplin pour y poursuivre votre carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 4 A 2238-2M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



recherche

JURISTE

Sous l'autorité du chef du service juridique - Affaires Générales - et au sein d'une équipe de trois juristes, vous interviendrez notamment en Droit des sociétés, Droit des contrats, Droit des assurances, Droit des marques et Droit Immobilier.

Vous avez une maîtrise ou un DEA en Droit privé et une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le service juridique d'une grande entreprise.

Vous faites preuve d'un bon esprit de synthèse et d'analyse et vous avez le goût du travail en équipe. La maîtrise d'une langue étrangère serait un atout.

Si cette proposition vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence JUR/01/92 sur la lettre et sur l'enveloppe, à Laurence BECKER, CANAL +, 85/89 quai André Citroën , 75711 PARIS CEDEX 15.

ORC. DESSEIN



La filiale française d'un important établissement financier anglo-saxon recherche un

JURISTE - FISCALISTE OPÉRATIONNEL

Rattaché au Directeur Financier, le candidat interviendra sur l'ensemble de la fiscalité interne, en relation avec les différents départements de l'établissement.

Il devra également assurer le suivi juridique des filiales et des participations (CA, AG...), les relations avec la société mère.

Agé d'environ 27-30 ans, vous êtes titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité ou d'un diplôme d'une grande école de commerce option finance-fiscalité, assorti d'une formation juridique. Par ailleurs, vous avez une pratique d'environ 3-4 ans de la fiscalité directe et indirecte au sein d'un établissement financier ou d'un cabinet de conseil juridique.

La connaissance de la fiscalité des produits et des instruments financiers serait un plus.

Anglais nécessaire.

Poste à pourvoir à Paris.

Merci de téléphoner ou d'adresser votre CV, sous réf. 3021.

FAIRWAY ***Horizon juridique,***
27 rue Marbeuf, 75008 Paris. France. Tél. : 47.23.32.75

FAIRWAY
H O R I Z O N

« Le droit au GAN, une assurance de réussite... »

Nous sommes l'un des tout premiers groupes dans l'assurance aux particuliers et aux entreprises. Aujourd'hui, au sein de la Direction Technique, le Département Assurances de Personnes et Capitalisation recherche un

Chargé d'études juridiques

Chargé de veiller au respect du cadre juridique en matière de rédaction de contrats, il assurera au sein d'une petite équipe :

- l'assistance des services de gestion dans le cadre de l'interprétation des contrats,
- le suivi des dossiers contentieux et précontentieux (études d'opportunités, rédactions de protocoles de transaction),
- l'analyse des régimes fiscaux et sociaux des primes et prestations.

Diplômé(e) d'un 3e cycle en droit privé ou de l'institut des assurances, vous êtes spécialisé(e) dans le droit de la protection sociale et/ou le droit des assurances, et vous possédez des qualités relationnelles et rédactionnelles affirmées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence PR/01, au GAN, DRH/GRC,
2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

gan ASSURANCES
L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA-SYSTEM

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LMCV



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

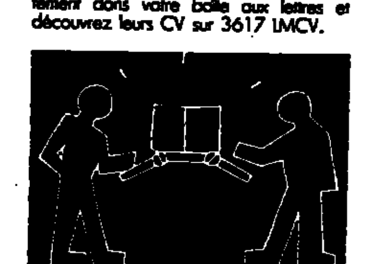


LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

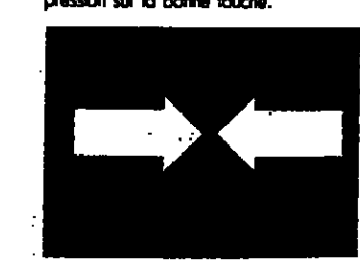
L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

هكذا من الأصل





CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION
BUDGET : 800 MF - 1 300 AGENTS PERMANENTS
26 DIRECTIONS REGIONALES - 3 ECOLES NATIONALES
recrute pour son Siège basé à PARIS

Cadre Dirigeant

Responsable de la Direction des Carrières Territoriales

(Organisation des concours et examens professionnels des agents de catégorie A et B, gestion de la Bourse de l'Emploi, des déchargés de fonctions, congés bonifiés et réglementation statutaire)

RECRUTEMENT DANS LE CADRE D'EMPLOIS DES ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX

De formation juridique et familier des pratiques pédagogiques en milieu territorial, vous possédez des qualités relationnelles et de fortes capacités à animer et manager.
A la tête d'une équipe de 30 personnes, vous devez développer l'expertise dans les domaines de la réglementation statutaire, des concours et des examens professionnels dont vous aurez la responsabilité de l'organisation et de la mise en oeuvre.
Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV à Monsieur le Président du CNFPT 3, Villa Thoréton - 75738 PARIS Cedex 15.

ORC

Sucrerie & Distillerie d'Arcis-sur-Aube

A 1/2 h de **TROYES** et 2 h de PARIS

SUCRE UNION, l'un des tout premiers groupes agro-alimentaires français (CA 5 Mrds) - dont nous sommes actionnaires - assure la commercialisation de nos produits dans la CEE et l'exécution de ventes hors CEE.

MANAGEMENT PARTICIPATIF ET DYNAMISME SOCIAL ET INDUSTRIEL SONT DES CARACTERISTIQUES DE NOTRE ENTREPRISE, UNE DES PLUS COMPETITIVES EN EUROPE.

CA 600 M - 230 personnes dont 11 cadres et 40 AM + 150 saisonniers
2 unités industrielles : 180 000 t de sucre industriel - 250 000 hl d'éthanol actuellement destiné à l'industrie chimique (avec des perspectives de développement).
Dans le cadre du départ à la retraite du titulaire actuel, nous recrutons notre :

DIRECTEUR TECHNIQUE

Agé de 34 ans minimum, de formation Ingénieur, vous avez une expérience confirmée dans un poste analogue ou d'Adjoint dans l'industrie agro-alimentaire ou toute autre industrie au process similaire telle que papeterie, cimenterie, fonderie, etc. Vos capacités de management et de travail en équipe sont aussi importantes que vos compétences techniques.
Relevant du Directeur Général - membre du Comité de Direction - vous animerez et contrôlerez *une équipe de 202 personnes dont 36 cadres et AM. Vous serez responsable de la* **TOTALITE** des productions de sucre (15 000 t/j betteraves), éthanol, pulpes surpressées, de **TOUS** investissements et travaux neufs **(120 MF de 91 à 93)** et de l'entretien de **L'ENSEMBLE** de ce site **(60 ha - budget annuel 48 MF).**
Vous veillerez à l'optimisation des résultats avec pour objectif : la meilleure qualité au moindre coût.
Voiture de fonction.

Merci d'écrire, sous référence ASA/DT/123 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil :
Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assurés d'une réponse et d'une **DISCRETION ABSOLUE.**

Agence de développement économique

DIRECTEUR

Acteur privilégié du développement d'une importante agglomération universitaire de l'Est de la France, cette agence a pour mission de promouvoir l'agglomération, de valoriser le tissu économique, de rechercher et accompagner les projets de développement publics et privés.

Outre les missions de gestion et d'animation de son équipe constituée de cadres de haut niveau, le Directeur a la tâche de conduire et orienter l'ensemble des interventions de l'agence. Il assure l'accueil et le suivi d'activités nouvelles, les études opérationnelles et le soutien de projets. Sa présence est reconnue au sein des différentes institutions et auprès des réseaux de décisions français et étrangers.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de 35/45 ans, de formation supérieure (universitaire, école de commerce, d'ingénieurs,...). Son expérience de *responsable dans ou avec l'industrie lui permet* d'appréhender les questions économiques liées aux entreprises et à leur création. La connaissance des collectivités locales est un atout. Envergure et aisance relationnelle sont ses principales qualités. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Le forte mutation technologique et la position européenne de l'agglomération sont de nature à motiver une personnalité à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 72/4341 A à:

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Nous sommes un des plus puissants groupes internationaux dans le secteur High Tech. Pour notre siège social, ainsi que nos implantations régionales, nous recherchons notre :

DIRECTEUR DES SERVICES GÉNÉRAUX

PARIS-OUEST — ANGLAIS IMPÉRATIF

Le poste, rattaché directement au Directeur Général France, se compose de nombreuses responsabilités : avec le concours d'une équipe dont vous avez l'encadrement, vous gérez les problèmes de logistique, immobilier, sécurité, courrier, maintenance, ... mais aussi les moyens informatiques pour le siège, en coordination avec les équipes européennes.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ l'intégration dans un groupe à forte notoriété ❑ un haut niveau de responsabilités ❑ des moyens modernes et performants ❑ un milieu international ❑ la certitude de vivre dans un contexte très évolutif.

VOUS AVEZ : ❑ au moins 35 ans ❑ une formation supérieure type ingénieur, BTP ❑ une forte expérience dans la coordination de tous corps d'état bâtiment ❑ des qualités de gestionnaire ❑ une pratique de l'animation des hommes ❑ beaucoup de vivacité et de rigueur ❑ un très grand sens des responsabilités ❑ de la passion pour ce métier.

Pour un entretien individuel avec la société le 06/02/92.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN 7ter, rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES - Fax : 39.49.51.94 en indiquant la référence 4940 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN
PARIS · LYON · TOULOUSE · NANTES · AIX
USA · BELGIUM · GERMANY · UNITED KINGDOM · SPAIN · ITALY

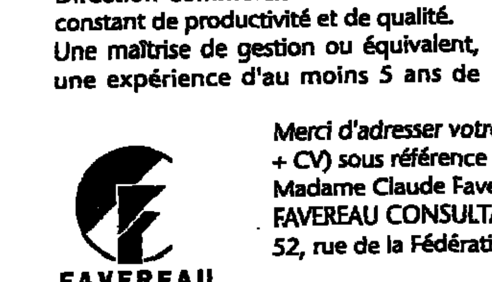
L'*Administration des ventes est votre fer de lance* !

Nous recherchons pour notre société proche des Télécoms notre :

Responsable organisateur de l'administration des ventes HP

Vous serez chargé de définir de nouveaux systèmes de gestion et d'information appropriés aux évolutions des produits et services gérés par la Direction commerciale avec un souci constant de productivité et de qualité.
Une maîtrise de gestion ou équivalent, une expérience d'au moins 5 ans de l'organisation en secteur tertiaire s'appuyant sur une pratique solide de l'*informatique, une capacité à évoluer* avec un produit en pleine ascension...
Nous devons vous intéresser... cependant, nous ne transigerons pas sur vos qualités de rigueur, d'écoute, votre sens de l'équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence A2 01 12 à notre Conseil,
Madame Claude Favereau,
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Organisation et Publicité

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Très importante société, à l'échelon national, prestataire de services auprès des collectivités et des industriels, nous recherchons pour la région Aquitaine

DIRECTEUR COMMUNICATION EXTERNE

IEP CELSA... — **BORDEAUX**

Rattaché au Responsable régional, votre mission consistera à participer à l'élaboration du plan de communication externe et en assurer la mise en oeuvre.
Vous aurez à coordonner les actions concertées avec les différents centres en Aquitaine et à animer les relations avec les représentants et décideurs de l'économie régionale.
Assisté de 2 collaborateurs, vous organiserez les actions de promotion correspondant à la politique définie et représenterez la société lors de manifestations locales et régionales.

A 35-40 ans environ, après une formation supérieure généraliste (Sc.Po, école de commerce), vous vous êtes spécialisé dans la communication et avez acquis une expérience alliant des contacts avec les collectivités locales et organismes publics. A la fois homme de conception et de terrain, vous possédez un excellent sens relationnel, de la diplomatie et de l'autonomie.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo), réf. 12.04 à notre Conseil :



Anne BRUGE-ANSEL
24, Cours E. de Fayolle
33000 BORDEAUX

PARIS - BORDEAUX

Le Monde
des
Cadres

REPRODUCTION INTERDITE

Conseil en Ressources Humaines

UN PROJET, UNE STRATÉGIE, DES RÉPONSES

Nos activités de Conseillers de Directions couvrent un large éventail de prestations dans les domaines du développement des Ressources Humaines: la gestion des évolutions, l'intégration de nouvelles compétences, l'accompagnement de restructurations.

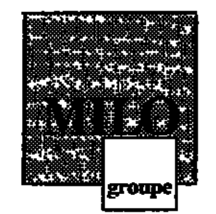
Nous intervenons en particulier dans la mise en place de systèmes de détection et de valorisation des potentiels. Notre expertise sur ce sujet est reconnue par de nombreux clients prestigieux. Nous recherchons un

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU

À environ 35 ans, vous êtes un professionnel du Conseil, sûr de ses conpétences et de ses qualités de développeur d'affaires. Votre expérience diversifiée vous a permis d'accéder à une certaine notoriété.

Vos résultats feront votre rémunération. Votre potentiel déterminera votre évolution au sein de notre équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre; C.V., photo et rémunération souhaitée) sous la référence M/248/MO. Nous vous garantissons la plus stricte confidentialité.



Groupe MILO ,
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.

AD'COM

Comité d'entreprise de
la Caisse nationale d'assurance
vieillesse

C.A. : 35 millions de francs
64 salariés
2 centres de vacances
2 restaurants
4 500 usagers potentiels

RECRUTE
SON DIRECTEUR

■ Dans le cadre des objectifs définis par les élus et sous leur contrôle, vous prendrez en charge l'ensemble des missions liées à la gestion des ressources humaines et financières.

■ Vous devrez faire preuve d'un sens aigu de la négociation pour animer l'équipe d'encadrement, dynamiser l'organisation, renforcer les procédures et les structures, mettre en place une répartition efficace des tâches entre salariés et une politique concertée du personnel et des rémunérations.

■ D'un bon niveau de culture générale, vous maîtrisez les stratégies de communication et d'animation de groupe. Vous possédez un solide bagage en gestion financière et de bonnes connaissances informatiques. Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins dix ans dont cinq au moins comme dirigeant d'une association, d'un comité d'entreprise ou d'une collectivité territoriale.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 200 KF.

Adresser candidature manuscrite, C.V. et photo à :

M. Roland VALENTINELLI
Secrétaire du Comité d'entreprise
de la C.N.A.V.T.S.
12-14, rue de Joinville
75019 PARIS

NOTRE MÉTIER : LA LOGISTIQUE
NOTRE VOCATION :
IMAGINER ET ORGANISER L'AVENIR

Un des leaders français dans la prestation des services logistiques recherche son futur

Directeur Logistique

Agé(e) de 30-35 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez mené depuis au moins cinq ans une expérience réussie et significative en tant que responsable logistique et transport chez un chargeur et/ou conseil en développement dans un cabinet spécialisé.

La perspective d'élargir votre domaine de compétence, votre dynamisme et votre motivation pour les challenges vous poussent aujourd'hui à rejoindre une équipe jeune, d'envergure nationale, reconnue pour son savoir-faire, sa capacité d'innovation en matière de prestation logistique.

Notre groupe est porteur de nombreux projets en **DÉVELOPPEMENT LOGISTIQUE.** Nous souhaitons donc intégrer un(e) candidat(e) à fort potentiel qui participe et accompagne pleinement notre croissance.
Au-delà de la conduite opérationnelle de Projets, vous aurez à terme la responsabilité fonctionnelle du développement logistique.

D'autres opportunités seront également possibles au sein du groupe vers des postes à forte responsabilité.

Si notre projet vous intéresse, veuillez adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 34601 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue Marengo 75001 Paris, qui transmettra.

ORGANISATION ET PUBLICITÉ

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

1 300 000 habitants – 2 000 agents – 3,6 milliards de budget

recrute

UN DIRECTEUR ADJOINT
de
L'ACTION SOCIALE

Collaborateur immédiat du Directeur

Il élaborera en concertation avec son collègue Directeur Adjoint et avec les équipes existantes un projet d'organisation de l'action sociale.

Dans le cadre d'une politique globale de prévention associée à la politique de la ville, il sera chargé du bilan des plans et des mesures engagés par le Département.

Il participera à l'élaboration et mettra en œuvre des propositions d'actions communes entre les différents niveaux d'intervention.

De formation supérieure (Bac + 4), vous serez recruté par voie de mutation ou détachement sur le grade d'Administrateur Territorial.

Gestionnaire, organisé, vous avez de réelles qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite, CV, photo)
à

Monsieur le Président du Conseil Général
Direction Générale des Services du Département
Direction des Ressources Humaines
2, place André-Mignot
78012 VERSAILLES CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE EN BATIMENT, gérant plus de 500 MF de travaux, recherche pour son implantation à LYON

son Directeur d'Agence

Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, vous animez une équipe d'une quinzaine de personnes, dont six chefs de projets, en collaboration avec le Directeur Général.
A 30/40 ans, dynamique, communicatif et disponible, vous êtes responsable d'un centre de profit et contribuez efficacement au développement de l'activité de maitrise d'oeuvre dans le domaine du Bâtiment TCE.
Rattaché au groupe de direction de l'Entreprise, vous participez à la détermination et la mise en place de sa stratégie en Rhône-Alpes.
Salaire annuel : 320/350 KF +

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 39800 à
PREMIER CONTACT
92 cours Vitton - 69006 LYON
ou taper 3615 PCONTACT.

PREMIER CONTACT

CONTESSE

La Ville d'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14200)

recherche



son DIRECTEUR de la COMMUNICATION

– pour prendre la responsabilité de la Direction de la Communication (14 personnes, 3 services : communication, accueil, communication interne et documentation) ;
– chargé de la mise en œuvre de la politique d'information et de communication de la ville et de la responsabilité de gestion de l'ensemble des supports d'information et de promotion (journal municipal, réseau d'affichage, journaux lumineux, vidéographie, édition, expositions...).

Une formation supérieure en communication et une expérience de quelques années dans le domaine lui ont permis d'acquérir une bonne maîtrise des techniques de communication et de connaître le secteur des collectivités locales.

RECRUTEMENT URGENT
SALAIRE BRUT ANNUEL : 155 000 F

Adresser candidature à :

Monsieur le Maire d'Hérouville-Saint-Clair
Direction des Ressources Humaines
B.P. 9
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

LA POSTE
DIRECTION DU COURRIER

recherche

POUR SA DIRECTION MARKETING/COMMERCIAL

SON RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION PRODUITS

Ce poste exige une formation supérieure dans le domaine de la communication et une expérience de quelques années dans ce domaine.

- *son responsable du suivi des ventes,*
- *son chef de produit « Nouveaux services pour le courrier des entreprises »,*

Ces deux derniers postes nécessitent une formation école de commerce (ou équivalent) et une expérience de quelques années de marketing dans des sociétés de service.

Prière d'envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions en indiquant quel emploi est recherché.

Réf. n° 8464 LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP

recherche

2 consultants associés
(X, MBA, ENA)

expérimentés dans le conseil aux grandes entreprises dans le domaine de la stratégie, de la restructuration, des finances et du management.
Il est offert : la possibilité d'une carrière en progression dans un groupe pluridisciplinaire original et créatif. La possibilité d'être associé au capital autrement que de façon symbolique. La participation aux décisions du groupe.
Il est demandé : une expérience réussie de plus de 5 ans dans un cabinet de conseil international de même renom tant sur le plan de la conception et de la direction des interventions que dans la recherche et la négociation de contrats importants. Il faut pouvoir travailler en français et en anglais.

Merci d'adresser CV détaillant carrière et types d'expériences sous pli personnel, à M. Bernard Krief, 115 rue du Bac, 75007 Paris. La confidentialité la plus totale est garantie.



BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

هكذا من الأصل

مكان الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres



Filiale à 100% du groupe MATIF, spécialisée dans le conseil et l'ingénierie financière, nous recherchons dans le cadre de notre forte expansion nationale et internationale :

CONSULTANTS

Sous la responsabilité du Directeur de l'activité Conseil, vous interviendrez auprès de nos clients en France et à l'étranger dans des missions d'audit, d'organisation et participerez à l'animation et la mise en œuvre de schémas directeurs. Aider nos clients à piloter, concevoir et réaliser des projets fera également partie des opportunités que nous vous offrons. De formation ingénieur, école de commerce, DESS,..., vous avez une expérience de 2 ans ou plus dans le domaine banque, finance ou assurance et maîtrisez l'utilisation de méthodes. La pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous proposons de rejoindre une société jeune, dynamique, à taille humaine qui compte déployer les moyens et efforts nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 3002 à **DIAGNOR** 164, rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE







Partenaires logement de la région, la force de progrès que représentent nos deux organismes nous permet d'occuper sur le marché de l'immobilier une position reconnue.

Directeur Général

Rapportant aux deux présidents, vous serez le garant des objectifs et de la stratégie définis par les conseils d'administration, auprès desquels vous représenterez une force de proposition.

Porteur de la volonté politique et de l'engagement économique et social des deux organismes, vous en dirigerez et coordonnerez l'ensemble des activités par la valorisation de leurs ressources internes et le développement des relations extérieures établies avec les différents partenaires.

De formation supérieure (BAC + 4/5) type Sup de Co, Sciences Po ou ingénieur généraliste, agé d'environ 40 ans, vous justifiez d'une solide expérience en milieux HLM, urbanistiques, industriels, ou consulaires dans lesquels vous avez assuré des responsabilités similaires.

Esprit de progrès, sensibilité sociale et goût du travail en équipe seront les atouts clefs de votre réussite.

Pour ce poste basé à ROUEN, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf 87/ACH à notre Conseil COG hébert conseil - 12 rue Berteaux Dumas - 92200 NEUILLY.



hébert conseil Ressources Humaines

membre de syntec — OPQCM

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Le Monde de la Fonction Commerciale

CAMAÏEU

LA PASSION DE TOUT REUSSIR

7 ans d'existence et déjà 130 magasins Femme et 20 magasins Homme spécialisés dans la mode jeune ! 1 500 collaborateurs témoignent que la réussite de l'entreprise passe par le partage des mêmes valeurs : l'enthousiasme, la motivation de tous, l'écoute des autres, la volonté de grandir ensemble dans une relation de confiance. Avec pour objectif de devenir leader européen, nous vous invitons à participer à notre aventure au sein de CAMAIEU Femme.

DIRECTEURS REGIONAUX

Vous avez l'enthousiasme communicatif et la disponibilité d'écoute de l'animateur terrain. Pour optimiser les performances de chaque point de vente, vous avez compris l'importance de la motivation dans une entreprise à culture forte. Commerçant né, vous avez acquis de la rigueur et de la méthode.

Vous avez toutes les qualités humaines d'un animateur, une formation supérieure commerciale et 3 ans d'expérience de préférence chez un distributeur.

A la tête d'un secteur, directement rattaché au Directeur Général, vous bénéficiez d'une large autonomie dans une entreprise à croissance forte.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV + photo s/réf. DRM à J. DUFOREST - CAMAIEU - 152, avenue Alfred-Motte 59100 ROUBAIX.

MEDIAPA

Société de Télécommunications en plein essor recherche un :

Adjoint au chef d'agence

Votre mission : Vous animez une partie de la gestion clients, organisez, contrôlez les différentes tâches de gestion courante... êtes le Responsable de missions spécifiques, assurez l'intérim du Chef d'Agence...

Votre profil : Motivé, entreprenant, ayant à la fois le sens de l'organisation et des capacités de management, vous avez 4 à 5 ans d'expéreince dans un domaine de gestion commerciale après avoir obtenu au moins une maîtrise, un DESS ou un diplôme d'Ecole commerciale.

Participer à notre développement vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence A2 01 13 à notre Conseil, Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

BAYARD PRESSE recherche

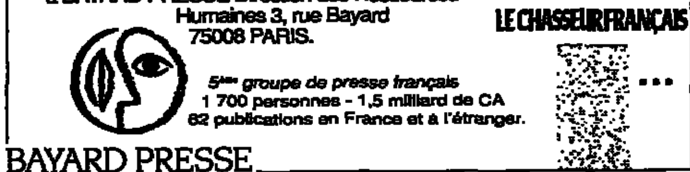
CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING
ADJOINT AU DIRECTEUR DES ETUDES

Vous aurez pour mission de suivre les différents marchés sur lesquels se situent nos titres, de réaliser des analyses sectorielles et des synthèses générales, d'utiliser les principaux outils de connaissance de la presse et de la publicité (CESP, OJD), Médiamétrie, SIMM, etc...) et d'observer les grands indicateurs d'évolution de la consommation et des modes de vie.

Vous serez plus particulièrement en relation avec les responsables commerciaux des titres, les régies publicitaires et le département international. Nous attendons de vous non seulement des analyses précises mais une réelle capacité à élaborer des stratégies et proposer des actions pour accompagner la croissance du groupe.

Outre des qualités relationnelles, rédactionnelles et de synthèse, vous devez faire preuve d'ouverture et d'adaptation pour évoluer dans le contexte spécifique de la presse. Vous avez une formation DESS Marketing (Sciences PO, Celsa,..) ou Grande Ecole de Gestion et une première expérience de 5 ans minimum dans le domaine des études et du marketing, de préférence dans la Presse.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser, sous *réf MCM/01, lettre manuscrite, CV et prétentions* à BAYARD PRESSE Direction des Ressources Humaines 3, rue Bayard 75008 PARIS.



5ème groupe de presse français
1 700 personnes - 1,5 milliard de CA
62 publications en France et à l'étranger.

BAYARD PRESSE

LA CROIX · Pèlerin MAGAZINE · notre temps · PHOSPHORE · OKAPI · enfants · LE CHASSEUR FRANÇAIS ...

VOG

Ingénieur d'affaires export
Protection de l'environnement

SARP Industrie, filiale de la Générale des Eaux, a développé une technologie avancée lui permettant de devenir en France le leader du traitement des déchets industriels.

Pour faire face à une très forte croissance, nous recherchons notre **Responsable Technico-Commercial** chargé dans un premier temps des pays de l'Est : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie.

Directement rattaché au Directeur Général :

- vous êtes l'interface entre nos commerciaux basés dans les différents pays et la Direction Technique en France,
- vous assurez les contacts avec nos clients jusqu'au plus haut niveau et vous analysez les projets d'unités de traitement, puis vous les menez jusqu'à leur aboutissement.

A 30-35 ans, Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide expérience de la négociation de projets industriels à l'exportation.

L'anglais est votre langue de travail (ou l'allemand).

Poste évolutif basé en région parisienne (Ouest).

Merci d'adresser lettre, CV, sous réf. E112261/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
Un departement de Bernard Krief Consulting Group

Nous intervenons dans les divers domaines du MANAGEMENT, DE LA COMMUNICATION ET DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL. Notre cabinet (5 permanents - 10 vacataires) est en expansion.

Consultant formation

Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5, grande école ou université), vous avez une expérience de 5 ans minimum de l'intervention en entreprise. Dans une perspective de "formation-action", votre expertise doit nécessairement couvrir les domaines du management, des techniques de communication et de la négociation commerciale. Vous maîtrisez le diagnostic, la conception et la rédaction de projets, ainsi que l'animation et le suivi pédagogique.

Vous aurez pour missions de participer au développement commercial du cabinet et d'assurer, de bout en bout, la mise en œuvre de projets formation.

Adresser lettre *manuscrite*, CV et prétentions à Patrick Denys Conseil 42, bd Victor Hugo 78300 POISSY.



Patrick Denys Conseil

Organisation et Publicité

Important Bureau d'Etudes en

AMENAGEMENT ET URBANISME

recherche pour Paris

Ingénieur
transports et circulation

Diplômé d'une grande école (ou formation similaire) avec spécialisation ou formation complémentaire en *urbanisme*.

Pour participer à des études sur : l'organisation générale des réseaux de voirie, en liaison avec l'évolution de l'urbanisation et les contraintes de l'environnement et la conception des aménagements *routiers, compte-tenu des problèmes d'insertion* et d'exploitation des infrastructures.

Ingénieur
en économie des transports

Diplômé d'une grande école (ou formation similaire) avec spécialisation ou formation complémentaire en *statistiques ou en économie appliquée aux transports*.

Pour participer à des études sur : la mise au point et le développement de modèles de transports régionaux et des prévisions de trafic régionales et localisées pour le compte des collectivités publiques ou d'organismes privés.

Postes impliquant le sens du concret et des contacts à haut niveau. Une première expérience dans l'administration ou un bureau d'études serait appréciée.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant le poste choisi, sous réf. 34653 à OPéA - 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

PARIS

SUP DE CO
Débutant ou première expérience

Chef de publicité

Dans l'univers des ressources humaines et de la communication, pratiquez le conseil et le développement commercial.

Agence de communication, 110 salariés, n°2 en France dans notre spécialité, nous sommes filiale d'un des premiers groupes mondiaux de communication, d'origine française.

Nous renforçons notre développement en vous donnant des responsabilités. Nous vous formons et nous vous accueillons ; avec une grande autonomie, votre mission consiste à conseiller, suivre et développer votre activité avec vos clients.

Votre engagement commercial vous permet de devenir immédiatement opérationnel et de prendre rapidement une mission d'encadrement. ***Venez réussir avec nous.***

Ecrivez à Véronique TRUFFY, consultante (réf.5826 LM)

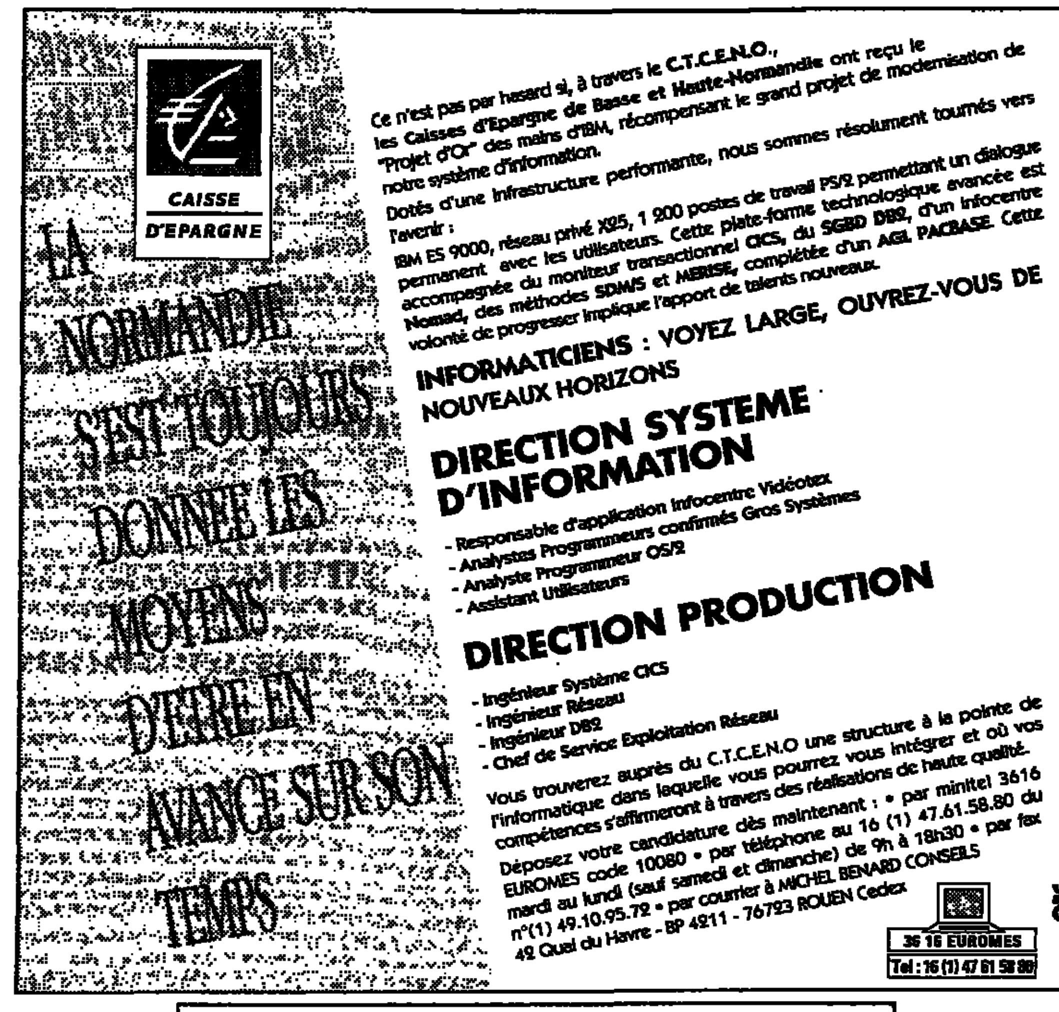
"Carrières Marketing & Vente"

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE - NANTES - STRASBOURG
LYON - GRENOBLE - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'Informatique



Ce n'est pas par hasard si, à travers le C.T.C.E.N.O., les Caisses d'Epargne de Basse et Haute-Normandie ont reçu le "Projet d'Or" des mains d'IBM, récompensant le grand projet de modernisation de notre système d'information.

Dotés d'une infrastructure performante, nous sommes résolument tournés vers l'avenir :

IBM ES 9000, réseau privé X25, 1 200 postes de travail PS/2 permettant un dialogue permanent avec les utilisateurs. Cette plate-forme technologique avancée est accompagnée du moniteur transactionnel CICS, du SGBD DB2, d'un infocentre Nomad, des méthodes SDMS et MERISE, complétée d'un AGL PACBASE. Cette volonté de progresser implique l'apport de talents nouveaux.

INFORMATICIENS : VOYEZ LARGE, OUVREZ-VOUS DE NOUVEAUX HORIZONS

DIRECTION SYSTEME D'INFORMATION

- Responsable d'application Infocentre Vidéotex
- Analystes Programmeurs confirmés Gros Systèmes
- Analyste Programmeur OS/2
- Assistant Utilisateurs

DIRECTION PRODUCTION

- Ingénieur Système CICS
- Ingénieur Réseau
- Ingénieur DB2
- Chef de Service Exploitation Réseau

Vous trouverez auprès du C.T.C.E.N.O une structure à la pointe de l'informatique dans laquelle vous pourrez vous intégrer et où vos compétences s'affirmeront à travers des réalisations de haute qualité.

Déposez votre candidature dès maintenant : • par minitel 3616 EUROMES code 10080 • par téléphone au 16 (1) 47.61.58.80 du mardi au lundi (sauf samedi et dimanche) de 9h à 18h30 • par fax n°(1) 49.10.95.72 • par courrier à MICHEL BENARD CONSEILS 49 Quai du Havre - BP 4211 - 76723 ROUEN Cedex

36 16 EUROMES
Tel : 16 (1) 47 61 58 80

ORC

INGENIERIE DE SYSTEMES D'INFORMATION



Réaliser des missions de conseil et des schémas directeurs, concevoir des systèmes d'information, mettre en oeuvre et piloter de grands projets : telle est la vocation de **BOSSARD SYSTEMES**, filiale du Groupe Bossard, 1000 personnes, un des premiers groupes de Conseil en France.

Nous mettons en oeuvre une démarche globale de projets où, parallèlement aux méthodologies classiques d'ingénierie de systèmes d'information sont mises en oeuvre les techniques d'organisation et méthodes d'animation propres à nos activités de conseil en organisation.

Pour renforcer nos équipes de **CONSULTANTS,** nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Vous possédez 3 à 6 ans d'expérience dans l'analyse de systèmes d'information, la conception et la réalisation de solutions fonctionnelles.

Votre ambition est d'avoir une évolution caractérisée par le développement permanent de vos compétences et la prise de responsabilités à un niveau de **MANAGER.**

Dans un contexte stimulant par la richesse des problèmes posés, vous serez impliqué dans un travail d'équipe où professionnalisme et convivialité sont fondamentaux. Les missions que nous vous confierons vous permettront de mettre en valeur votre sens de l'autonomie et de développer vos aptitudes commerciales et d'encadrement.

BOSSARD *Systèmes*

Merci d'adresser votre candidature détaillée sous réf. AB 01/92 à :
Anne BUJARD - **BOSSARD SYSTEMES**
14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.

Debis

L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS

int TELECOM

recrute son

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE ET OPTIMISATION

Les domaines d'Enseignement et de Recherche à faire naturellement évoluer sont :

Informatique - Systèmes répartis
- Parallélisme - Réseaux Neuronaux
- Modélisation

Profil souhaité :

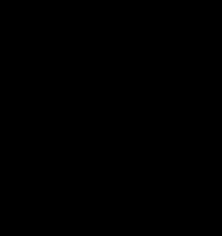
ENSEIGNANT - CHERCHEUR

Forte implication Télécom appréciée.
Expérience recherche publique ou privée 10 ans minimum.

Envoyer CV + lettre manuscrite à :
INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
M. le Secrétaire Général
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX
Tél. : (+33 1) 60 76 41 01
Télécopie : (+ 33 1) 60 77 60 82

MEDIAPA

Devenez notre expert en systèmes experts...
42.27.40.27



Responsable systèmes experts

Débutant ou 1ère expérience

Rejoignez l'un des plus grands établissements de crédit aux particuliers en Europe. Après formation, vous mettrez votre potentiel au service du développement de systèmes experts dans le domaine de la gestion du risque client. Vous évoluerez pour cela au sein d'une équipe des plus performantes en France et en Europe, et serez appuyé(e) par des outils à la pointe de la technique.

Le profil idéal pour intégrer notre Direction du Risque ?

- Une formation Bac+4 en mathématiques, statistiques ou encore en informatique.
- Une expérience et/ou une formation en intelligence artificielle (LISP, PROLOG...).
- Vous maîtrisez, bien sûr, la micro-informatique.

Si de plus vos points forts sont : l'organisation, l'ouverture d'esprit, la capacité à appréhender des situations complexes, en bref si vous êtes logique et cohérent(e), de nombreuses perspectives d'évolution s'offriront à vous au sein du groupe en France et à l'étranger.

Pour en savoir plus, et postuler dès à présent, appelez au (1) 42.27.40.27 du lundi au vendredi (de 9h à 13h et de 14h à 19h) et le samedi de (10h à 13h) ou adressez votre candidature (lettre, cv, photo) à Média-system (ref.19269), 6, impasse des deux cousins, 75849 Paris Cédex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Important groupe financier international compтant 250 collaborateurs à Paris, recherche pour son département organisation et informatique un :

INGENIEUR SYSTEME VAX VMS/UNIX

informatique financière

Associé au développement de projets variés, vous participerez aussi à l'optimisation de la gestion de l'exploitation et des applications.

Nos systèmes informatiques sont à la pointe de la technique, ils mettent en œuvre des grands et moyens systèmes répartis, des réseaux à dimension multinationale, la télétransmission, la micro, des stations de travail.

A court terme, vous deviendrez chef de projet système.

Cette création de poste s'adresse à un ingénieur d'Ecole possédant une expérience de VMS et/ou UNIX d'environ deux ans. La connaissance des applications financières serait un plus. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 602 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

LA FRANÇAISE DES JEUX

Un correspondant informatique "junior" pour notre Direction Commerciale

Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous consolidons les liens avec notre réseau de vente et mettons en place une analyse précise des résultats commerciaux. C'est dans cet esprit que nous renforçons notre département Ventes et créons un poste de Chargé d'Etudes Commerciales.

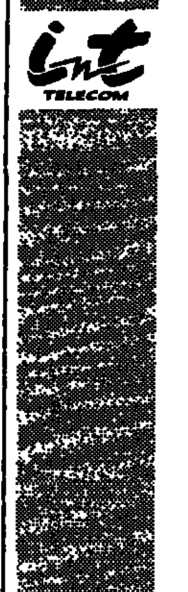
Vous aurez pour mission de participer à l'organisation et la conception des outils informatiques destinés à optimiser les flux d'informations issus de nos vendeurs. En liaison étroite avec notre Direction Informatique, vous assurerez les connections avec nos unités centrales et serez chargé d'administrer notre réseau.

De formation supérieure (Miage - Ecole de Commerce), vous avez acquis une première expérience de la conception et de la conduite de projets, de préférence dans le domaine de la distribution ou des produits Grand Public. Vous souhaitez désormais dépasser la technique pour évoluer, à terme, vers une fonction commerciale ou marketing, c'est ce que nous vous proposons. Poste basé à Neuilly sur Seine.

Merci d'adresser lettre, cv et photo sous réf. 12/796
(à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil
Bernard Julhiet Ressources Humaines
79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.

Organisation et Publicité

L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS



recherche

DEUX ENSEIGNANTS CHERCHEURS

pour son

Département Systèmes d'Information

(postes offerts en recrutement ou en détachement)

Profil :

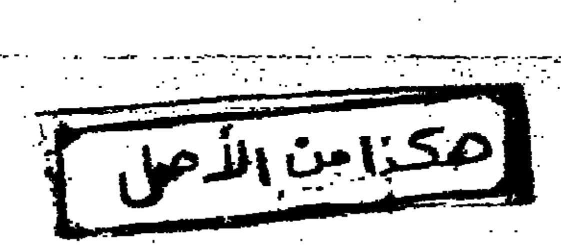
Doctorat en systèmes d'information obtenu ou en cours.

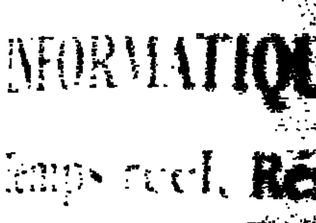
Mission :

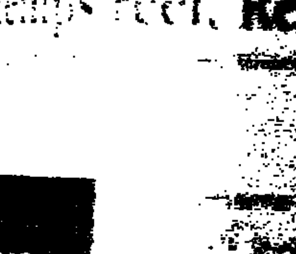
- Développer et animer de nouveaux cours sur les thèmes suivants :
  - planification des S.I.,
  - gestion de projet,
  - siad,
  - aspects économiques.
- Poursuivre des recherches en synergie avec les autres chercheurs.

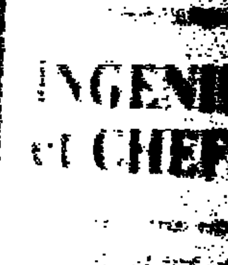
Envoyer CV + lettre manuscrite à :
INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
Secrétariat Général
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX
Tél. : 60.76. 41. 01

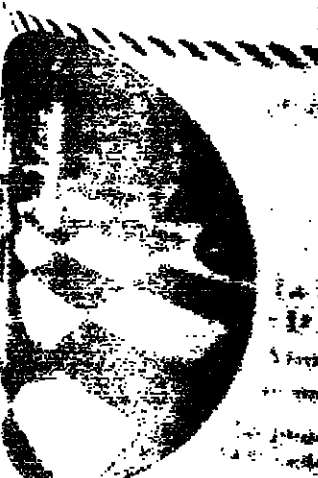
MEDIAPA











Secteurs de Pointe



Concevoir la structure des grands projets tertiaires de demain

Filiale de TECHNIP, TECHNIP SERI CONSTRUCTION développe, au sein du premier groupe français d'ingénierie (CA de 6,3 Mds F dont 70 % à l'export), l'ensemble des projets d'ingénierie liés aux bâtiments et aménagements tertiaires.

Nous recherchons l'ingénieur responsable de notre section "Structure". Vous serez chargé de la conception des structures (béton, métal...) dans le contexte pluridisciplinaire de nos projets, en coopération avec des architectes de renom.
De formation supérieure (CHEBAP...), votre expérience, acquise en ingénierie ou entreprise, vous a préparé à prendre la responsabilité de notre équipe specialisée, pour en assurer le développement dans le cadre de notre forte expansion.
Mobilité géographique et maîtrise de l'anglais souhaitées.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous référence M2/01, à François Chevallier, Technip Seri Construction, 7 ter rue de la Porte-de-Buc, 78000 Versailles.





MEDIA-SYSTEM

INFORMATIQUE-ELECTRONIQUE

Temps réel, Réseau, Système

Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport

PARIS et PROVINCE

Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir.
Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de:

INGENIEURS D'ETUDES et CHEFS DE PROJETS.

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans des domaines de haute technologie.

Adressez votre candidature à AUSY AUTOMATISMES ET SYSTEMES 10, rue des Acacias. BP 94. 92134 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX ou contactez Marie-Thérèse TALAR - Tél. (1) 46 44 29 29.



AUTOMATISMES ET SYSTEMES

Magazine, l'Agence.

LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE

cea



La Direction des Applications Militaires (DAM) du Commissariat à l'Energie Atomique, est le premier Centre de Recherche européen dans le domaine de la Défense.

La plupart de ses 6400 collaborateurs (dont plus de 2000 cadres ingénieurs et chercheurs) sont mobilisés sur des projets scientifiques et techniques d'avant garde, très diversifiés.

La D.A.M. réalise des expériences d'interaction rayonnement-matière en focalisant des faisceaux laser de très forte puissance sur des cibles constituées de microsphères de verre ou de matière plastique. Elle recherche un

INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE

chargé de mettre au point les procédés de fabrication de ces cibles,

GRANDE ÉCOLE (type ESCPI) ou **DOCTORAT ES-SCIENCES**

ayant reçu, si possible, une formation en **GÉNIE CHIMIQUE** et/ou en **SCIENCE DES POLYMERES**, débutant ou ayant quelques années de pratique professionnelle. Expérimentateur minutieux, il aura le sens du travail en équipe. Il bénéficiera d'un environnement scientifique pluridisciplinaire et d'excellents moyens matériels.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Le poste est situé en banlieue parisienne, région sud-est.

Les dossiers de candidature sous réf. 4023 M - à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy - 75116 Paris

JEUNES INGÉNIEURS
(ENSAM, ICAM, ECAM...)

Notre Direction Raffinage Distribution recherche pour sa Direction Logistique

■ **INGÉNIEUR EXPLOITATION DÉPÔTS** pour assister le Responsable du *Département dans les domaines techniques, budgétaires et d'exploitation.*

Votre mission : • l'amélioration de la qualité, des coûts, de la sécurité des opérations de stockage des hydrocarbures, • assurer le suivi et le contrôle de la qualité des produits, • veiller à l'application des procédures douanières ou administratives. • Elaborer et contrôler le budget d'exploitation, • superviser la gestion administrative du personnel des dépôts feront aussi partie de vos responsabilités.

Votre profil : Homme de rigueur et de méthode, votre goût de la technique, de l'analyse, vos connaissances en hydraulique, informatique, métrologie... vous rendront, après une formation dispensée sur site, rapidement opérationnel.

Le poste est basé à la Défense mais implique de fréquents déplacements dans les sites d'exploitation. (Réf. 4916)

■ **INGÉNIEUR CHEF DE DÉPÔT**, pour assumer, après une période de formation, la responsabilité globale du fonctionnement et des résultats d'un site de stockage et d'expédition d'hydrocarbures.

Votre mission : • veiller à la qualité des produits, assurer la maintenance de la totalité de l'outil, le suivi des opérations d'investissement, le respect des règles de sécurité, de protection de l'environnement. • interlocuteur privilégié des transporteurs, des fournisseurs comme des administrations concernées, vous serez aussi un gestionnaire qui conçoit et suit son budget. • responsable de l'animation de l'équipe de travail, vous en organiserez et superviserez l'activité.

Votre profil : • technicien et manager, prêt à vous investir dans une fonction polyvalente et *exigeante, votre goût du terrain, vos qualités d'organisateur et votre disponibilité assureront votre* réussite.

Ce poste, basé à Gennevilliers, implique de fréquents déplacements pendant la période de formation. (Réf. 4917)

Ces postes s'adressent à des jeunes ingénieurs diplômés, débutants ou possédant une première expérience industrielle, dont le potentiel, les qualités relationnelles, la mobilité et une ouverture vers l'Europe assureront une évolution intéressante au sein du Groupe. Un bon niveau en anglais est souhaité. Une deuxième langue (allemand ou espagnol) serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie à notre conseil *Sylvie Lafon - CEPIAD - 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS*, qui l'étudiera en toute confidentialité ■

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES: PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPEEN. 9 400 POINTS DE VENTE. 74 500 SALARIES.

SEGESPAR, filiale de la CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE (350 milliards de francs gérés), recrute pour son service Recherche et Gestion Quantitative

DEUX INGENIEURS FINANCIERS GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

PARIS

Tous deux diplômés d'une Grande Ecole Scientifique.

L'un devra présenter une solide expérience de la gestion actions.

Le second, idéalement actuaire, sera débutant ou possédera une courte expérience professionnelle.

Ils participeront :

- aux travaux de recherche du service (modèle d'allocation d'actifs, indicateurs d'évaluation des marchés, des titres...),
- à la création des nouveaux produits.

Ils géreront des portefeuilles utilisant des techniques quantitatives qu'ils auront mises au point.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous la référence MF/M.01.01 à : Direction des Ressources Humaines - Caisse Nationale de Crédit Agricole - 83, Bd Pasteur - 75015 PARIS.

CA

NC communication

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Secteurs de Pointe

2 INGENIEURS AM/INSA/ENSI

+ 5 ans d'expérience

CHEF DE PROJET INVESTISSEMENTS

Responsable de la préparation des dossiers (rentabilité, productivité, coût, choix des installations, formation du personnel, sécurité, etc.) et sous la responsabilité du Directeur de la Division PL, vous assurerez la gestion des investissements et la mise en place d'une ligne de produits nouveaux (30 MF sur 2/3 ans). Avec votre équipe, vous devrez également manager les prestations extérieures (B.E., Sociétés Conseils, etc.).
Rigueur, curiosité, ingéniosité, esprit de terrain sont des qualités indispensables pour adapter les évolutions technologiques à notre métier. (Réf. 2351/LM)

RESPONSABLE QUALITE

Sous la responsabilité du Directeur de la Division, vous serez responsable du service Qualité de la Division (10 personnes). Vous définirez et développerez l'esprit "Qualité totale Client" de l'entreprise en fonction des cahiers des charges Clients.
Homme de contact, aimant le terrain, rigoureux et méthodique, vous devrez vulgariser des méthodes de type SPC, au sein de nos ateliers. (Réf. 2352/LM)

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.

Intéressé ? Adressez rapidement votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.



Voyez l'informatique des télécommunications sous un nouveau jour

Société de Services et d'Ingénierie Informatiques spécialisée dans la conception et la réalisation des systèmes d'information interconnectés, notre activité TÉLÉCOMS vous propose d'évoluer dans les domaines suivants : Architecture de réseaux, administration et supervision de réseaux, communication avec les mobiles, réseaux intelligents, produits de Télécommunications et messagerie.

INGENIEURS LOGICIEL EXPERIMENTES

Titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

- Vous avez acquis des compétences dans le développement logiciel sur des projets de télécommunications, de temps réel et de techniques informatiques génériques (SGBDR, L4G...) (Réf. : MIL 01)
- Vous possédez une solide expérience d'encadrement ou de conseil sur des projets de télécommunications ou temps réel. (Réf. : MCT 01)

Vous aspirez à un monde fait d'ambition et de perspectives d'évolution.



TITN ANSWARE

Contactez Murielle YDE. Alcatel TITN Answare - 1 rue Galvani - 91300 MASSY



La Banque du Morbihan

qui gagne

recherche pour son centre informatique un

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

Mission : assurer la gestion de son centre informatique équipé d'un central Bull DPS 9000 - 91 et le suivi du réseau de télétraitement de 600 micro-ordinateurs.

Profil : Diplomé d'une Ecole d'Ingénieur, ou de formation équivalente avec de solides compétences techniques en Informatique et Télécommunications acquises au travers d'expériences professionnelles significatives, confortées par de réelles capacités à animer et manager des équipes importantes de techniciens.

Adresser CV + Photo + Prétentions à
MONSIEUR LE CHEF DU PERSONNEL
CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN - 56956 VANNES CEDEX 9

IMPORTANT LABORATOIRE BASE A LYON

recherche

UN INGENIEUR

ARTS ET METIERS

OU EQUIVALENT

pour service "Etudes & Réalisations Internationales". Ce poste exige de nombreux déplacements à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions
sous référence 7367 à EUROMESSAGES
Tour Suisse
69443 LYON cédex 03 qui transmettra.

ORC

REGION RHONE-ALPES — SIDERURGIE 600 PERSONNES

Notre usine sidérurgique, filiale d'un groupe très connu, et leader dans sa branche, réalise 50 % de son CA à l'exportation. Son succès s'appuie sur le fait que tout au long du processus de ses fabrications, depuis la conception jusqu'à la réalisation des produits, elle cherche à atteindre un niveau maximal de qualité. Pour poursuivre cet objectif, nous recherchons un

Responsable du service qualité métallurgie 300 KF+

En collaboration étroite avec le Directeur Technique dont vous dépendez, vous élaborez et animez la politique de QUALITE TOTALE de l'entreprise. Interlocuteur privilégié entre le service commercial et les clients dont vous anticipez les besoins en participant à l'élaboration du Cahier des Charges, vous vous appuyez sur tous les autres services de l'usine. Votre expertise porte sur l'homologation et la certification des produits. Vous êtes, en quelque sorte, le garant de la conformité de l'ensemble des normes de qualité par rapport aux spécifications exigées. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, nécessairement de formation **métallurgiste**, vous possédez également une expérience professionnelle de 5 à 8 ans en entreprise dont 3 à 5 ans en laboratoire de recherche ou comme ingénieur d'un service méthodes, acquise dans **une société métallurgique**. Vous devez être motivé pour vous orienter vers la fonction **"qualité"** sans pour autant avoir déjà eu une expérience significative dans ce domaine. Vos aptitudes, votre charisme doivent vous permettre d'aborder avec aisance les clients que vous êtes appelé à visiter lors de l'élaboration de leurs projets. Agissant en véritable consultant interne de la qualité, vous travaillez étroitement avec l'ensemble de tous les services de l'usine (labo, recherche, fabrication). La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) en précisant la ref. 2731 et un numéro de téléphone, à Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup (discrétion assurée).

Guy Postel

MEDIA-SYSTEM

CHEF DU SERVICE SECURITE-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LYON

Société de l'INDUSTRIE CHIMIQUE, 400 personnes, appartenant à l'un des leaders mondiaux de la CHIMIE, recherche son Chef du Service Sécurité-Protection de l'Environnement. Sous la responsabilité du Directeur, à la tête d'une équipe de 20 personnes, vous aurez en charge :

- *la sécurité*
- *le service Incendie*
- *la protection de l'environnement*

Nous recherchons un ingénieur de 35 à 40 ans environ, possédant une expérience industrielle de la sécurité et de la protection de l'environnement, ou un cadre de la fonction publique, maîtrisant les réglementations en vigueur dans ces deux domaines.
La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est indispensable.

Olivier RANDON vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo sous réf 3514 C
BOSSARD CARRIERES
Tour du Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69003 LYON

BOSSARD *Carrières*

ORC — *Membre de Syntec*



Toujours précurseur, Hercules a la volonté d'être plus que jamais présent auprès des industriels papetiers.
Autonomie, sens des responsabilités, mobilité, anglais permettent à nos ingénieurs de jouer pleinement leur rôle dans l'environnement technique et humain exceptionnel de la papeterie.

ingénieur

E.F.P., chimie, arts et métiers ...

Vous êtes décidé à valoriser vos études scientifiques dans une fonction technique, tout en vous intéressant aux aspects de la négociation, gestion et développement des marchés.

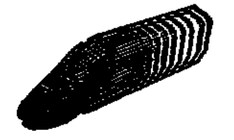
Grand de la chimie dans le monde (leader mondial en adjuvants du papier), doté d'une puissante infrastructure en recherche, marketing et production en Europe, équipe à taille humaine en France, nous vous offrons :

* une formation approfondie aux techniques de production du papier et à l'application industrielle de nos produits,

* des responsabilités techniques et commerciales au sein d'une équipe de jeunes ingénieurs motivés sur un marché en expansion.

Adressez lettre, CV, photo sous réf. M 003 à C. Légeron, Direction du Personnel, Hercules 3 rue Peugeot, 92508 RUEIL MALMAISON

Engineering Systems International



Leader mondial (Europe, Japon, USA) en mécanique avancée et en prototypage industriel par simulation numérique (Transport, Espace, Aéronautique et Défense).



INGENIEURS GRANDES ECOLES

ou équivalent

RESPONSABLE GROUPE DEVELOPPEMENT

Votre expérience de la Mécanique des Fluides Numérique (environ 3 à 5 ans) vous permet de coordonner une équipe d'ingénieurs Développement (écoulements subsoniques et supersoniques).

INGENIEURS DEVELOPPEMENT/APPLICATIONS

Débutants ou 1ère expérience en mécanique non linéaire et calcul de structure (emboutissage/crash/dynamique rapide/matériaux).
Vous serez chargés de missions de Développement et/ou d'Applications Industrielles de pointe au sein de nos équipes.

Ces postes conviennent à des ingénieurs dynamiques motivés par un environnement industriel international. La pratique de l'anglais et la connaissance des méthodes numériques sont indispensables. Postes basés proche banlieue sud. Merci d'adresser votre candidature à : E.S.I. Service Recrutement, Silic 270, 94578 Rungis-cedex.



Secteurs de Pointe

Responsables de grands projets d'aménagements tertiaires

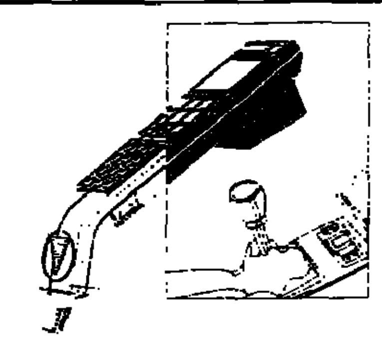
Filiale de TECHNIP, TECHNIP SERI CONSTRUCTION développe, au sein du premier groupe français d'ingénierie (CA de 6,3 Mds F dont 70 % à l'export), l'ensemble des projets d'ingénierie liés aux bâtiments et aménagements tertiaires.

Diplômé Grande Ecole, vous êtes un homme d'ingénierie, confirmé dans la conduite d'affaires, de préférence dans le domaine des aménagements tertiaires. Entraîneur d'hommes, vous aimez les défis, et vous savez être à la fois imaginatif et rigoureux. Venez prendre la responsabilité de nos grands projets : interlocuteur du client, vous organiserez et conduirez les missions de maîtrise d'œuvre qui nous sont confiées, vous animerez l'équipe de spécialistes, vous gérerez le budget de l'affaire. Votre réussite se mesurera à la satisfaction de nos clients et aux marges réalisées. Mobilité géographique et anglais souhaitées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) à Eric Falleur, Chef du Département des opérations, Technip Seri Construction, 7 ter rue de la Porte-de-Buc, 78000 Versailles.

TECHNIP SERI CONSTRUCTION

MEDIA-SYSTEM



ALCATEL Radiotéléphone -1500 personnes, 1,5 milliard de F de C.A - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de notre produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieur Génie Logiciel

devenez

Chef de Groupe "Outils et Méthodes"

pour la gestion de nos grands projets européens.

Votre mission: Au sein de notre service "OUTILS ET METHODES LOGICIEL", vous prenez la responsabilité d'un des domaines suivants: méthodes de conception et de spécifications, gestion des configurations, tests..., et animez une *petite équipe d'ingénieurs expérimentés dans ces* différents domaines.

Totalement impliqué dès l'amont des projets, *vous collaborez étroitement avec la Direction des* Etudes et participez largement par votre action à la réussite du développement de nos produits.

Au niveau international et européen, vous assurez la veille technologique dans votre discipline et intervenez dans les séminaires et manifestations concernées.

Votre profil: Diplômé d'une Grande Ecole ou de l'Université (éventuellement spécialisé en génie Logiciel) votre expérience d'au moins cinq ans du **Développement informatique de systèmes embarqués** vous apporte une cer*taine expertise du domaine.*

Vous avez participé à des projets importants où la rigueur méthodologique a sensiblement amélioré la qualité des logiciels et la productivité des équipes. La prochaine étape de votre carrière se situe dans un contexte international qui vous permet à terme de bénéficier de vos succès *en évoluant au sein du Groupe.*

La pratique de l'anglais courant est indispensable.

Poste basé en proche banlieue Nord-Ouest.

ALCATEL RADIOTELEPHONE

La passion de communiquer



Adressez votre candidature à notre conseil, Marie Jeanne CAPDEPUY - Réf **M/234/CG**
INFORAMA CARRIERES - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

HCA

Coca-Cola Coke

JEUNES INGENIEURS MECANIQUE, AUTOMATISME, AGRO...



La confiance que Coca-Cola a dans l'avenir, nous l'accordons aussi à ceux qui construisent notre réussite.



Dès aujourd'hui et dans un environnement industriel performant, nous vous proposons des responsabilités humaines, techniques et financières effectives.



Nos sites de Grigny (91), Clamart (92) et Marseille (13) attendent des jeunes motivés pour évoluer dans l'industrie : encadrer des équipes de fabrication, concevoir et réaliser des programmes d'investissement, construire et maintenir l'outil de production, gérer et améliorer les coûts de production, optimiser l'organisation...

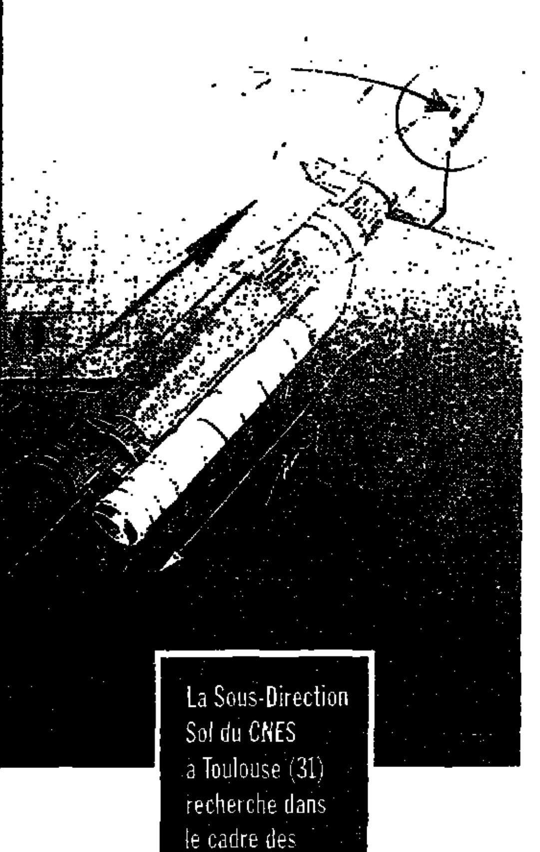


Fin février, dix jeunes ingénieurs à potentiel auront rejoint nos équipes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 32/4489 A à : EGOR TECHNOLOGIES, 17 avenue Matignon, 75008 PARIS.

CONTESSE

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA MAITRISE D'OEUVRE DE GRANDS PROGRAMMES SPATIAUX !



Ingénieurs chargés d'études

Au sein des équipes de la Sous-Direction Sol à TOULOUSE, dont la mission est de concevoir et de réaliser les Infrastructures et les Equipements nécessaires à la préparation, au contrôle et à l'exploitation de systèmes spatiaux, trois postes sont à pourvoir :

- *Etudes de Systèmes de Radio-communications et de la définition des Equipements Sol associés. (Réf. 91/SDS/04)*
- *Etudes et suivi de développement d'équipements de Traitement du Signal de Stations de Contrôle de véhicules spatiaux. (Réf. 91/SDS/07)*

Pour ces 2 postes, une formation Grande Ecole (ESE, ENSAE, ENSEIHT, ENST...) est souhaitée. Une première expérience (1 à 3 ans) serait considérée comme un plus.

- *Etudes et suivi de développement de dispositifs radar. (Réf. 91/SDS/11)*

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une expérience de 5 à 8 ans dans le domaine concerné (conception, mise en œuvre, maintenance).

Ces trois postes comportent des déplacements fréquents en France métropolitaine, en Guyane et en Europe.

Merci d'avance d'adresser vos dossiers de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la référence du poste choisi, à la Division du Personnel, Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.
Minitel 3615 code CNESPACE.



CNES CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur Chef de Projet "Environnement"

Décontamination des sols. Au sein d'un *organisme de recherche* et de développement, filiale d'un grand groupe industriel, il s'agit de prendre en charge un projet important centré sur la décontamination des sols pollués. Après la définition des axes de recherche prioritaires, ce chef de projet coordonne les études en liaison avec des bureaux d'études, des centres universitaires, etc., permettant d'apporter des réponses complètes aux problèmes posés en termes de procédés de "décontamination". Il assure ultérieurement l'interface avec les sociétés du groupe chargées de leur mise en œuvre. Ce poste convient à un ingénieur grande école (Centrale - Mines), ayant une expérience de 3 à 5 ans acquise *au sein d'un bureau d'études dans l'univers de la géologie* ou de l'hydrologie, parlant anglais, capable, au-delà de ses compétences techniques, d'être un homme de coordination et d'animation. Le poste est basé à **Paris**. Des perspectives d'évolution vers des responsabilités opérationnelles existent au sein des différentes sociétés de notre groupe.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1347.92 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

REPRODUCTION INTERDITE

Jeunes ingénieurs

Débutant ou 1re expérience, avec une spécialité hydraulique, mécanique, électricité, informatique, génie civil... Des opportunités variées s'ouvrent à vous en Ile-de-France et en région. Futur responsable de l'un de nos centres de profit, vous exprimerez pleinement vos qualités techniques et humaines. La diversité de nos métiers, notre appartenance au Groupe Bouygues vous permettront par la suite de construire votre carrière en France comme à l'étranger. Adressez CV, photo, prétentions et préférences géographiques, sous réf. M/211, à Saur, DRH, 1 avenue E.-Freyssinet, 78064 St-Quentin-en-Yvelines Cedex. Minitel 3615 code SAUR.

Le respect de la nature, l'amélioration du cadre de vie sont pour les collectivités des préoccupations croissantes. C'est l'affaire de Saur, spécialiste mondial du Service aux Collectivités Locales : distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, traitement et valorisation des déchets, distribution d'énergie...
Le service Saur c'est 11 000 collaborateurs réalisant 7 Mds F de CA dans le monde et dans plus de 6 000 communes en France.



Protéger leur environnement n'est pas un jeu d'enfant.



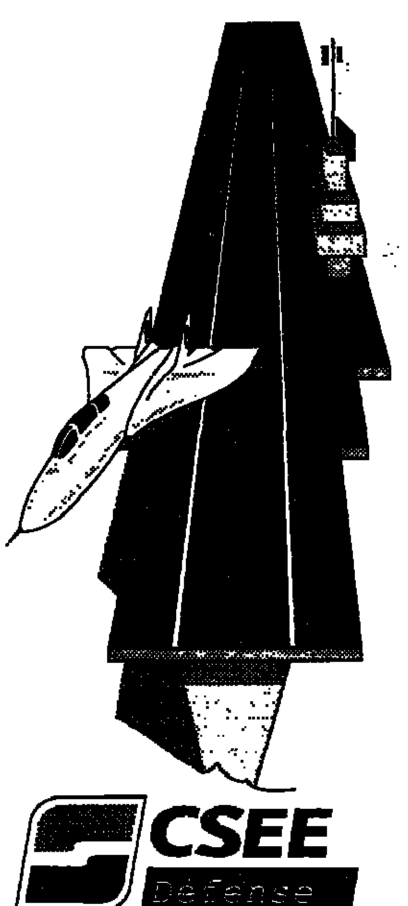
Les technologies de l'environnement

MEDIA-SYSTEM

Objectif responsabilités. Notre taille est votre chance !

ASSOCIÉE AUX GRANDS PROJETS DE DÉFENSE NATIONALE (TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES SYRACUSE II, CHAR LECLERC, PORTE-AVIONS CHARLES DE GAULLE...), CSEE DEFENSE. 480 PERSONNES, PARTENAIRE DU GRAND GROUPE ITALIEN D'"ÉLECTRONIQUE NAVALE ALENIA. ÉQUIPE AUJOURD'HUI 35 MARINES DANS LE MONDE.

NOTRE CARNET DE COMMANDES ET NOTRE STRATÉGIE NOUS AMENENT À RENFORCER NOS COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES POUR ASSURER LA CONCEPTION ET L'INTÉGRATION DE SYSTEMES EMBARQUÉS DE HAUTE TECHNOLOGIE DANS LES DOMAINES DE L'AUTO-DÉFENSE NAVALE, DE L'INFORMATIQUE MILITAIRE ET DES MARCHÉS CIVILS.



INGENIEURS HIGH-TECH

Vous voulez participer à la forte croissance d'une entreprise à taille humaine et de dimension européenne, caractérisée par la collaboration étroite de ses équipes et sa pratique d'une large délégation de responsabilités.

Nous recherchons pour le développement de nos systèmes d'armes et informatiques :

- Responsables de projets études et développement de prototypes
- Responsables industriels de projets
- Ingénieurs de fabrication méthode
- Responsable de service après-vente export
- Ingénieurs confirmés, généralistes, en conception de systèmes.
- Responsables logiciels temps réel embarqués, et systèmes d'informations
- Ingénieurs débutants et confirmés logiciels temps réel embarqués et systèmes d'informations
- Ingénieur en fiabilité dans le cadre d'étude de sureté de fonctionnement
- Ingénieurs en conception et développement de packaging

Ces postes sont à pourvoir à notre centre d'études d'ORSAY (91) et à notre unité d'intégration de RIOM (à proximité de Clermont-Ferrand).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à Louis MOREL - CSEE DEFENSE - Z.A. de Courtaboeuf - 6, av. des Tropiques - 91943 LES ULIS Cédex.

★ RSCG CARRIERES

RESPONSABLE DES PROJETS

LOGISTIQUE INTERNATIONALE

Fos-sur-mer

ARCO Chimie France, SNC, fait partie des opérations européennes de ARCO Chemical Company. Filiale du groupe américain ARCO, ARCO Chemical est leader mondial dans la production de grands intermédiaires oxygénés pour la pétrochimie (oxyde de propylène et dérivés) et pour le raffinage (essence sans plomb).

Sous la responsabilité directe du Directeur de la Logistique Sud Europe et au sein d'une équipe polyvalente technique et commerciale, maîtrisant des flux de plusieurs millions de tonnes par an de produits chimiques divers, par mer, fer et route, vous identifierez les améliorations potentielles de nos processus de transport, stockage, livraison.

Vous guiderez le choix des prestataires de services et mènerez à bien les projets dans le cadre d'un budget annuel de 200 millions de Francs.

Vous jouerez également un rôle actif dans les recrutements, la formation des équipes logistiques et aussi dans la définition et la conduite de la politique de qualité et sécurité de la société.

De formation scientifique, complétée par des compétences économiques en milieu industriel, de préférence dans le domaine de la logistique et de la planification, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

En plus des promotions au niveau national, ARCO Chemical offre des opportunités de carrières à l'étranger. Les échelons hiérarchiques peu nombreux favorisent la promotion aux postes de responsabilité car la contribution personnelle de chacun est clairement reconnue.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence 92 LM avec CV, photo et prétentions à :

ARCO Chimie France
Direction des Ressources Humaines
BP 201 - 13775 FOS-SUR-MER CEDEX.

ARCO Chemical Europe

ORC

Afin d'assurer le développement futur de ses activités, en Europe Centrale et Orientale, Société Internationale d'Ingénierie souhaite renforcer ses équipes opérationnelles et recherche des :

CONSULTANTS ET INGENIEURS

dont l'expertise couvre un ou plusieurs des domaines suivants :

- Energie (maîtrise, production, transport) — réf. 92/A
- Environnement (urbain, rural, industriel) — réf. 92/B
- Transport (politique, planification, infrastructures) — réf. 92/C
- Services publics municipaux (eau, déchets, transports...) — réf. 92/D
- Développement rural (circuits de distribution, aménagement, organisation) — réf. 92/F
- Privatisation et restructuration d'Entreprises — réf. 92/G
- Formation et gestion des Ressources Humaines — réf. 92/H

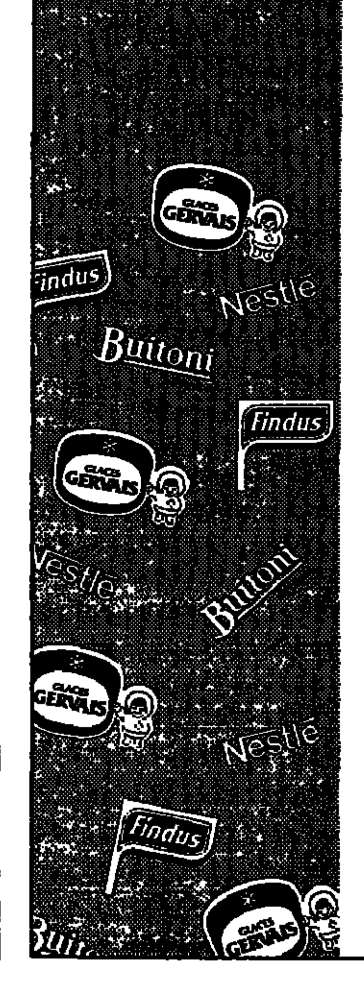
Titulaire d'un diplôme Universitaire IIème cycle ou ancien élève d'une Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience professionnelle confirmée dans un ou plusieurs des domaines précités.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable, une bonne connaissance d'une langue slave ainsi que de cette zone géographique serait appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo en indiquant la référence choisie à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE - BREST **EUROMESSAGES**

ORC



CHEF DE LABORATOIRE

Filiale du groupe NESTLE, FRANCE GLACES FINDUS a construit sa notoriété et son image sur la qualité de ses fabrications.

ENSIA - INA - ENSA - UTC ou équivalent
Expérience de 3 à 5 ans en industrie agro-alimentaire.

Dans le cadre de l'organisation et de la gestion du système assurance qualité de l'usine, notre Chef de Laboratoire est responsable des procédures de :

- Contrôles physico-chimiques et organoleptiques des matières premières et fabrications
- Libération des produits finis
- Hygiène et nettoyage
- Echantillonnage et dégustation.

Parallèlement, vous gèrerez et animerez votre équipe, composée d'une vingtaine de personnes.

Poste basé en Province.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et si vous portez un intérêt particulier à l'hygiène alimentaire, *écrivez-nous* à FRANCE GLACES FINDUS - Direction des Ressources Humaines - 4 rue Brantôme 75152 PARIS Cedex 03.



LES MARQUES DE LA REUSSITE **Nestlé**

CONTESSE

